

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/123 à 2024/130**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du cinq décembre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE– Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ - Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – M. Romain FYVEY –M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 décembre 2024

### PROJET DE DELIBERATION

#### 2024/ 126 - DEBAT ET RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025.

Première étape importante du cycle budgétaire pour l'élaboration du Budget Primitif (BP), le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) doit permettre au Conseil Communal de débattre sur les priorités de la politique municipale.

Il présente les engagements de la Ville de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent. Il comporte notamment des informations relatives aux orientations budgétaires générales, aux engagements pluriannuels envisagés, à la structure et à la gestion de la dette, aux effectifs et à leur évolution.

Conformément à la réglementation, le Conseil Communal doit prendre acte de ce débat par une délibération spécifique.

Aussi, vu l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération,

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **PRENDRE ACTE** du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2025.

Prend acte

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



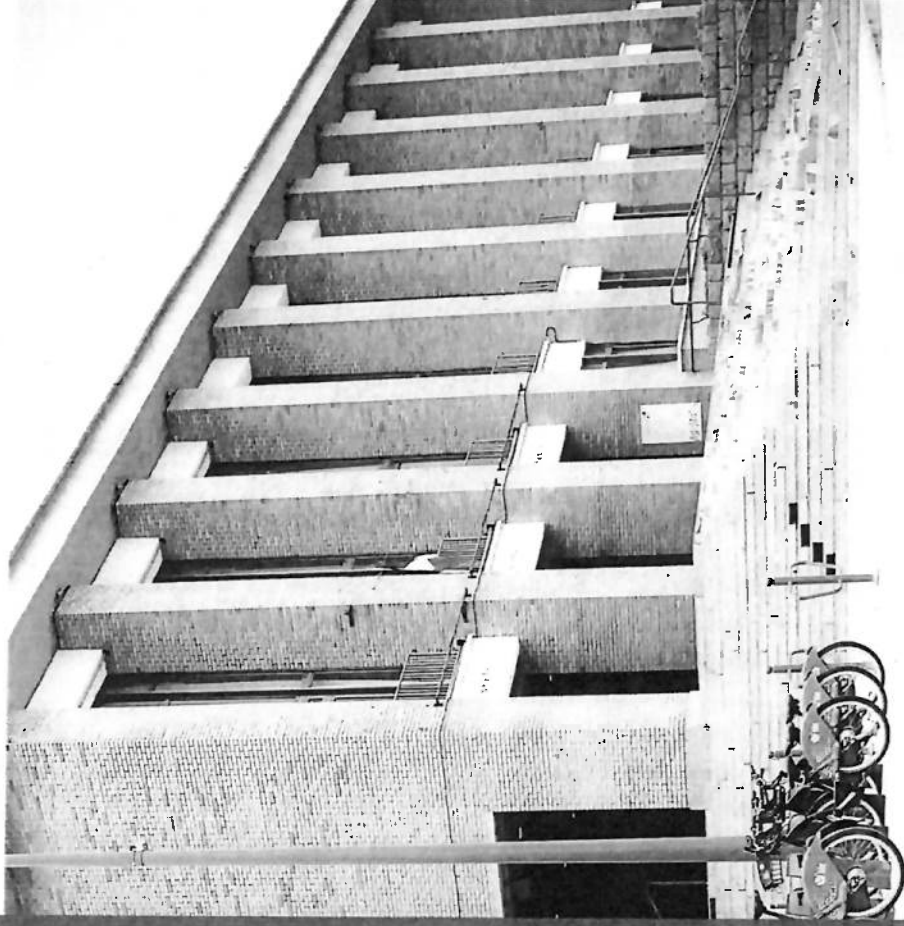
Publié le 24 DEC. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

# Rapport d'orientation budgétaire 2025

Conseil communal du  
12 décembre 2024



# PRESENTATION

## OBJET DU PRESENT DOCUMENT :

Extrait de l'article L,2312-1 du CGCT : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur (...). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

## 3 PARTIES :

1. Eléments de contexte global
2. Contexte financier de la Ville de Lomme sur la base du compte administratif 2023 et des étapes budgétaires votées en 2024
3. Orientations budgétaires pour l'exercice 2025



# PRESENTATION

Première étape importante du cycle budgétaire pour l'élaboration du Budget Primitif (BP), le Rapport d'Orientations Budgétaires présente les engagements de la Ville de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent.

L'exercice prospectif s'avère délicat depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement.

Pour 2025, il est particulièrement compliqué par les conditions d'élaboration du projet de loi de finances (PLF), avec le dépôt tardif par le gouvernement d'un texte impactant fortement les ressources des collectivités territoriales.



PARTIE 1 :  
ELEMENTS DE CONTEXTE POUR 2025

## LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Malgré les crises successives, l'économie mondiale donne des signes d'une relative résilience. Selon l'OCDE, la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3,2 % en 2024 et en 2025, soit un niveau très proche du taux de 3,1 % enregistré en 2023.

Cette progression est portée par la forte croissance affichée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine, et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés dans nombre d'économies avancées, particulièrement en Europe (0,7% projeté en 2024 pour la zone euro).

Après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires, avec des projections pour la zone euro de 2,4% en 2024 et 2,1% en 2025.

*(source Perspectives économiques de l'OCDE, septembre 2024)*

Le taux de chômage dans la zone euro reste stable à un niveau historiquement bas, 6,4% en août 2024, avec des données hétérogènes selon les pays. Il est de 14,1% chez les jeunes de moins de 25 ans (source Eurostat octobre 2024).

## LES POLITIQUES MONÉTAIRES

En 2024, les politiques monétaires restent largement influencées par un contexte inflationniste persistant et un risque de récession économique. Face à cette situation, les banques centrales s'efforcent d'adapter leurs approches. La plupart d'entre elles ont commencé à baisser leurs taux directeurs. Toutefois, elles restent vigilantes et sont prêtes à adapter leurs approches en fonction des évolutions des conditions économiques mondiales.

Ainsi aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a annoncé en novembre 2024 une nouvelle réduction de 25 points de base de son taux directeur, faisant suite à la baisse de 50 points de base en septembre. Cette décision marque un tournant dans sa politique monétaire, amorçant une période de détente après plusieurs années de restrictions. La Fed souligne

désormais la possibilité de futures baisses des taux d'intérêt pour soutenir l'économie américaine dans un contexte d'incertitudes économiques.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de réduire ses taux directeurs à trois reprises, d'abord en juin, puis en septembre et en octobre 2024. Le taux de facilité de dépôt retombe à 3,25 % après être monté à 4 %, le taux de refinancement est désormais à 3,40 % et le taux de facilité de prêt marginal est abaissé à 3,65 %. Bien que d'autres baisses de taux soient anticipées par les économistes, la BCE a choisi de ne pas les mettre à l'ordre du jour, préférant examiner les futures données macroéconomiques avant de prendre de nouvelles décisions.





## LE CONTEXTE NATIONAL

Les perspectives économiques de la France sont proches de la moyenne de la zone euro, avec un taux de croissance estimé à 1,1% en 2024 et 1,2% en 2025 selon l'OCDE. L'hypothèse du Gouvernement pour le projet de loi de finances 2025 est de 1,1% pour chacune des deux années 2024 et 2025.

Le ralentissement de l'inflation se confirme. Selon les projections macro-économiques de la Banque de France (septembre 2024), l'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé en moyenne annuelle) devrait s'établir à 2,5% en 2024 et retomber à 1,5% en 2025, contre 5,9% en 2022 et 5,7% en 2023.

Le taux de chômage, en baisse continue du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 (8%) au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (7,1%) a connu depuis une légère remontée. Il s'établit à 7,3% au deuxième trimestre 2024 (source INSEE).

# LE CONTEXTE ECONOMIQUE LOCAL

Conjoncture économique dans les Hauts-de-France

*(Source : Tendances régionales, Banque de France Hauts-de-France, Août 2024)*

La dernière étude de la Banque de France rend compte d'un ressenti des milieux économiques régionaux assez mitigé.

En août 2024, l'activité économique régionale a été principalement tirée par la croissance des services marchands, en partie grâce aux Jeux Olympiques.

Dans l'industrie, la production a globalement diminué dans un contexte de demande atone. Les évolutions sont divergentes selon les secteurs : corrigée des variations saisonnières, la baisse d'activité a été marquée dans la fabrication des matériels de transports. A l'opposé, les entreprises des secteurs agroalimentaires, des équipements électriques, du textile et de la chimie ont vu leur production augmenter.

Dans le bâtiment, l'activité a légèrement augmenté en août, avec une croissance plus forte dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Satisfaisants dans le second œuvre, les carnets de commandes continuent d'être jugés en dessous des attentes dans le gros œuvre.

Les difficultés de recrutement sont atténuées mais concernent encore plus du tiers des entreprises (contre la moitié l'an dernier à la même époque).

# LE CONTEXTE ECONOMIQUE LOCAL

## Le marché de l'emploi régional

*(Source INSEE, note de conjoncture régionale, 2<sup>ème</sup> trimestre 2024)*

Fin juin 2024, le nombre d'emplois salariés s'établit à 2 138 300 dans les Hauts-de-France, en légère baisse par rapport au trimestre précédent (-0,1%), mais stable depuis un an. L'emploi salarié progresse dans l'industrie et les services non marchands, notamment dans la santé (+0,4%). Il recule dans le tertiaire marchand (immobilier, commerce et réparation de véhicules notamment), ainsi que dans l'agriculture et la construction (-0,5%).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, le taux de chômage diminue de 0,2 point dans les Hauts-de-France, pour le second trimestre consécutif. Il s'établit désormais à 9 % de la population active (contre 7,3 % en France hors Mayotte), soit le taux le plus élevé des régions de France métropolitaine. Il est de 9,5% dans le Nord.

Le nombre de demandeurs d'emploi dans la région est orienté à la baisse, avec 508 880 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit 0,4 % de moins que l'an dernier à la même époque (-1 900 personnes). Dans le département du Nord, ce chiffre est en légère hausse depuis un an (+ 0,1%).


# LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Au plan national, cette année 2024 est marquée par un dérapage brutal du déficit public, qui pourrait atteindre 6% du PIB selon les dernières estimations (octobre 2024).

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler les données officielles publiées par l'INSEE, qui démontrent la faible part prise par les administrations publiques locales (APUL) dans ce déficit. En 2023, les collectivités territoriales au sens strict pesaient pour 5,5 milliards dans les 9,9 milliards de besoin de financement des APUL.

La dette publique totale représente 109,9 % du PIB (3101,4 Md€ fin 2023), la dette locale n'en représente que 8,9% (250,4 Md€), alors même que les collectivités assurent de l'ordre de 70 % des investissements publics civils.

L'incertitude qui pèse sur les décisions finales de la loi de finances 2025 nous contraignent à dessiner des orientations budgétaires prudentes, sans pour autant renoncer aux projets engagés



# PARTIE 2 : LE CONTEXTE FINANCIER LOMMOIS

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME, COMPOSANT DU BUDGET DE LA VILLE DE LILLE

La ville de Lomme est commune associée de la ville de Lille. A ce titre, elle dispose d'un budget annexe au budget principal de la ville de Lille, composé :

- en dépenses : des crédits budgétaires destinés au financement des dépenses courantes et d'intervention en fonctionnement (chapitres 011 et 65);

- en recettes : de la dotation de fonctionnement apportée par le budget principal de la ville de Lille.

Le budget principal de la ville de Lille porte l'ensemble des crédits afférents pour la ville de Lomme :

- aux dépenses de personnel (chapitre 012);
- aux dépenses d'investissement, et à toutes les opérations liées à la gestion du patrimoine;
- aux opérations liées à la gestion de la dette et de la trésorerie.

# SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE LILLE

## INDICATEURS FINANCIERS

- **L'épargne brute, solde des recettes et des dépenses de fonctionnement, devrait connaître une dégradation par rapport à 2023**, année d'importantes recettes exceptionnelles. L'épargne nette (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) est estimée à 19 M€, contre 28,7 M€ en 2023.
- **La gestion de la dette reste sécurisée** malgré les taux de marché plus élevés. Son coût total augmente et devrait en 2024 approcher le taux moyen de 2,85% soit + 0,08 points par rapport à 2023. Le coût de la dette de la Ville de Lille est en 2023 supérieur à la strate des villes de plus de plus de 100 000 habitants (2,57 %), atteignant 2,77 %, mais témoigne du choix de la Ville de Lille de continuer à poursuivre les investissements
- **La capacité de désendettement**, mesurée par l'encours de la dette sur l'épargne brute, devrait s'établir **autour de 7,4 ans en 2024**, contre 5,8 ans en 2023;
- **enfin, le niveau de contribution fiscale de taxe foncière reste dans la moyenne basse** des grandes villes françaises comparables, étant précisé que pour 2025, la part communale des taux de fiscalité sera maintenue au même niveau qu'en 2024.

# SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE LILLE

## STRUCTURE DE LA DETTE

La stratégie d'endettement menée au cours des dernières années a consisté à profiter des meilleures opportunités sur les différents marchés et s'est traduite **par une répartition souple entre la dette à taux fixe et la dette à taux variable**, avec une préférence réaffirmée pour le taux fixe depuis trois ans compte tenu de l'incertitude du contexte.

Au 21 novembre 2024, la Ville de Lille a contracté des nouveaux prêts pour un montant total de 44,22M€. La structure de la dette au 31/12/2024 devrait être la suivante :

- **La part à taux fixe est estimée à 57,9 % en 2024** contre 54,8 % en 2019, avec un coût estimé à la baisse de 0,76 points (1,82 % en 2024 contre 2,58 % en 2019) ;
- **La part à taux variable devrait atteindre 42,1 % en 2024** contre 45,2% en 2019. A la suite de la forte augmentation des taux, son coût augmente, et est estimé à 3,75 % en 2024 contre 1,25 % en 2019.

Malgré la dégradation des taux de marchés, la gestion active de la dette de la Ville de Lille devrait permettre de limiter l'augmentation du coût total de la dette, estimé à 2,85 % en 2024 contre 2,77 % en 2023.

Par ailleurs, depuis 2020, **la Ville de Lille ne cesse d'augmenter la part de prêts verts** dans ses nouveaux emprunts : ils représentent 33% du montant des emprunts souscrits en 2020, 56% en 2021, 60% en 2022, 50% en 2023 et **61 % en 2024**.



# SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE LILLE

## GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

La dette de la Ville de Lille reste à la fois peu onéreuse, courte et sécurisée comme l'indique l'observatoire de la dette de Finance Active (dernières données comparées du compte administratif 2023) :

- Le coût de la dette totale (2,77 % en 2023) est en augmentation de 0,83 % par rapport à 2021 (1,94 %)
- La durée de vie résiduelle s'établit fin 2023 à 11,5 ans. Elle est non seulement plus courte que celle des communes et des EPCI de même strate (14,6 ans), mais également que celle de l'ensemble des collectivités (14,0 ans).

L'encours de la dette de la Ville de Lille est évalué à un niveau de risque très faible (100% en catégorie 1A)

**Le remboursement du capital de la dette impacte peu le niveau de l'épargne nette entre 2019 et 2024 : celle-ci est maintenue à un niveau conséquent à 32,73 M€ par an en moyenne.**

Signe de cette bonne gestion historique, la capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de l'autofinancement, demeure chaque année depuis 2019 inférieure à la durée de vie de la dette. Cela signifie que l'épargne brute dégagée permettrait de rembourser la dette existante plus rapidement que le nombre d'années sur lequel la dette porte aujourd'hui, soit **7,4 ans de capacité de désendettement estimée à fin 2024, à comparer à 12,9 ans de durée de vie de la dette à fin 2024.**

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME

## CONTEXTE 2024

Le budget 2024 s'établissait autour d'une dotation de 9,5M€, qui n'intégrait plus certaines charges désormais mutualisées avec la ville de Lille (coût des repas de la restauration scolaire, de l'informatique et de la téléphonie, de carburant des véhicules).

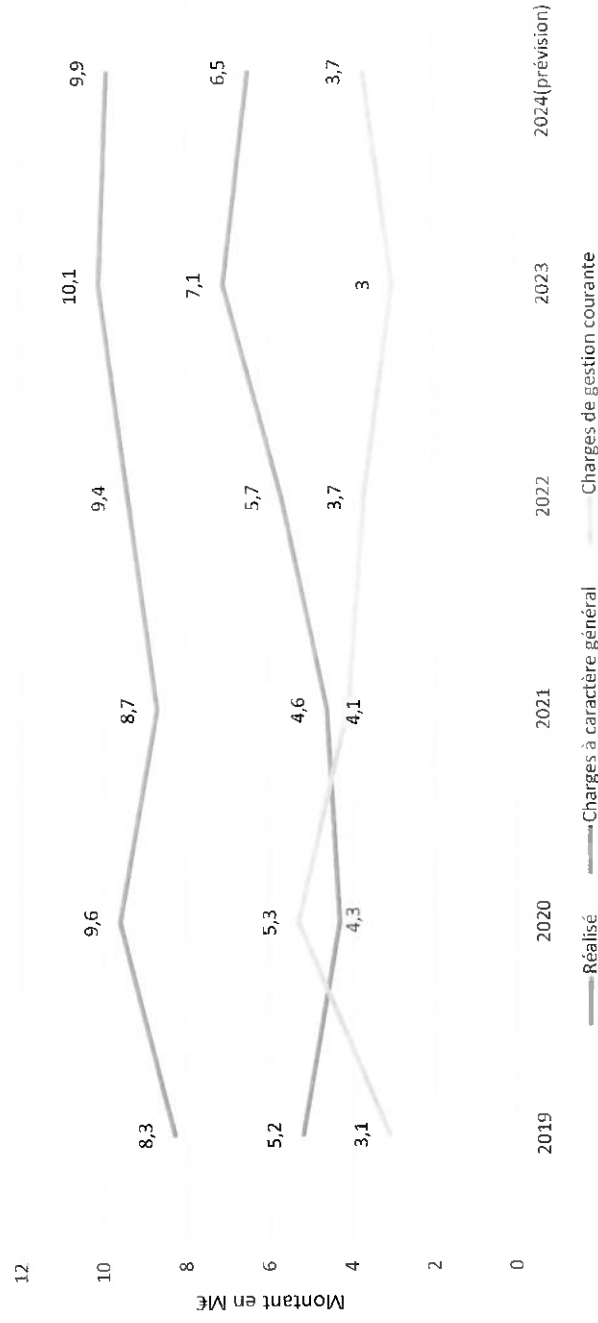
Le compte administratif 2023 a été impacté à la fois par l'inflation du prix de l'énergie et par les conséquences de l'intrusion informatique du 1<sup>er</sup> mars 2023. L'absence de visibilité sur la consommation budgétaire dans ce contexte avait entraîné une revalorisation en cours d'année du budget alloué. La dotation d'équilibre s'est finalement établie à 10,2M€, avec une consommation du budget voté de près de 93% (contre 96% en 2022), soit un montant non utilisé d'environ 800k€.

Le budget supplémentaire et les décisions modificatives 2024 ont porté le total des crédits alloués à 10,47M€. La régularisation d'aléas 2023 (avoirs, rattachements) a permis d'ajuster le montant de dotation lilloise à 10,16M pour revenir à une situation plus normale et mieux maîtrisée.

	Crédits de dépenses	Dotation Ville de Lille
BP 2024	9 500 000€	9 500 000€
BS 2024	+ 999 854,76€	+ 999 854,76€
DM 2024	- 27 631,52€	- 340 000€
TOTAL	10 472 223,24€	10 159 854,76€

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME

## EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

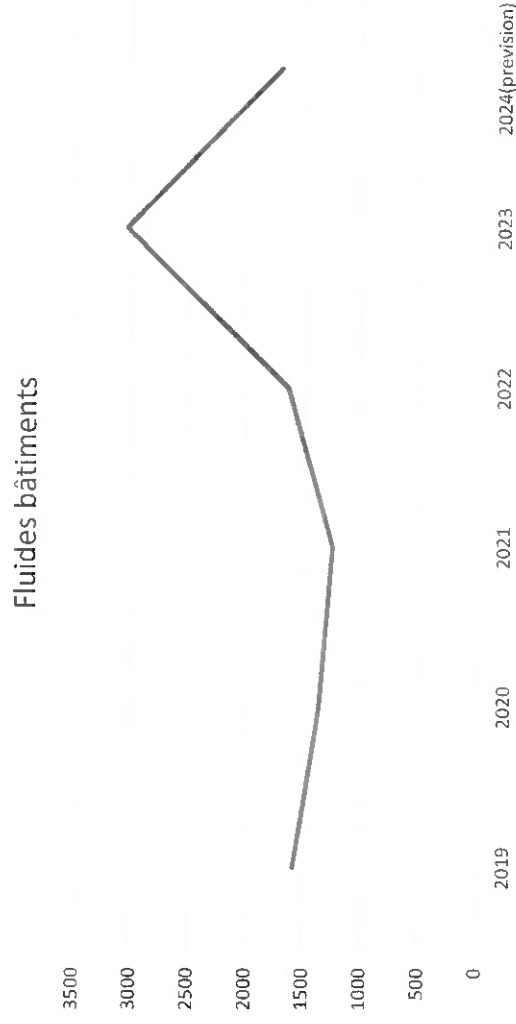


Montants à périmètre constant :  
Hors charges informatiques et subvention CCAS pour compensation de mise à disposition de personnel refacturée

Entre 2019 et 2024, le taux d'évolution du budget s'élève à environ 20%. L'augmentation est un peu plus marquée sur les achats de produits et prestations (+26%) que sur les subventions et contributions (+19%).

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME

## EVOLUTION DES CHARGES DE FLUIDES

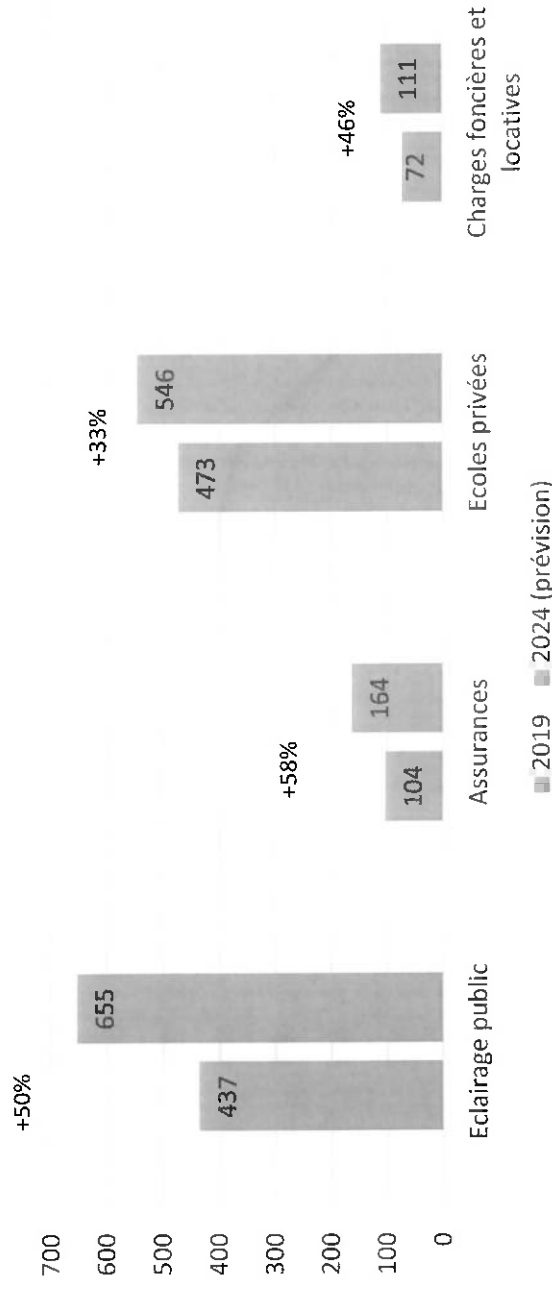


L'évolution des dépenses de fluides est fortement marquée en 2022 et 2023 par l'inflation des prix de l'énergie, qui ne permet pas de traduire les efforts réalisés en matière de consommation et l'impact des travaux réalisés dans un objectif d'économie d'énergie.

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME

## EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

### Focus sur quelques dépenses



Certaines dépenses connaissent une évolution nettement supérieure au niveau d'inflation, et impactent ainsi fortement le budget. C'est notamment le cas des cotisations d'assurances, dont les collectivités subissent intégralement l'augmentation ces dernières années, ou encore de la participation obligatoire au financement des écoles privées.

# LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LOMME


## CONTEXTE 2024

Après un niveau de réalisation historique, malgré le contexte, de 7,5M€ en 2023, le budget 2024 s'est établi à 12M€, dont 11,55M€ consacré à la réalisation des projets lommois. S'y ajoutaient 0,75M€ de restes à réaliser 2023 pour les projets terminés mais dont le paiement est réalisé sur 2024.

Ce budget, dont le montant a peu varié dans l'année à l'exception de quelques ajustements, a notamment permis :

- ✓ la réalisation des travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité de la piscine (5M€);
- ✓ le démarrage des travaux de construction du nouveau pôle périscolaireoltaire-Sévigé (800k€);
- ✓ les travaux d'accessibilité de l'école Voltaire-Sévigé (350k€);
- ✓ la végétalisation de deux cours d'écoles : Minet et Voltaire Sévigé (250k€);
- ✓ Le soutien au CCAS pour les travaux d'aménagement du nouveau local rue Léon Jouhaux (250k€);
- ✓ Les travaux contribuant à la réalisation de la trame verte sur Lomme (200k€).

Le montant des réalisations en investissement s'élève mi novembre à plus de 7,5M€ et dépasse donc déjà celui de l'exercice 2023. S'y ajoutera également un volume assez important de restes à réaliser sur l'exercice 2025, estimé à environ 1,5M€, pour les projets qui n'auront pu être payés intégralement sur 2024.



# PARTIE 3 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

NB : ces orientations sont établies sous réserve de la loi de finances 2025

# UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT GLOBALEMENT STABLE: 9,75M€ CONTRE 9,5M€ au BP2024

## ✓ Une part d'augmentation (220k€) budgétairement neutre car compensée intégralement par des recettes

Celle-ci concerne la part de subvention au CCAS venant compenser le remboursement par ce dernier à la Ville de Lille des charges pour la mise à disposition du personnel de l'Espace de vie social. Elle avait été inscrite au BS 2024, et est donc reconduite pour 2025.

## ✓ Une évolution contrastée des dépenses « contraintes »

Si la baisse du prix de l'énergie par rapport à 2022-2023, cumulée aux efforts de réduction de la consommation, est désormais bien visible sur la part du budget consacré aux fluides des bâtiments et de l'éclairage public, l'inflation continue d'impacter d'autres postes de dépenses qui s'imposent à la collectivité, notamment :

- Le forfait de participation au financement des écoles privées, calculé a posteriori sur le coût pour la commune d'un élève des écoles publiques, et qui continue donc d'augmenter (+13%);
- Le montant des assurances, notamment dommages aux biens, en forte hausse en raison de l'évolution du taux de sinistralité des collectivités dans le contexte actuel (+43%).



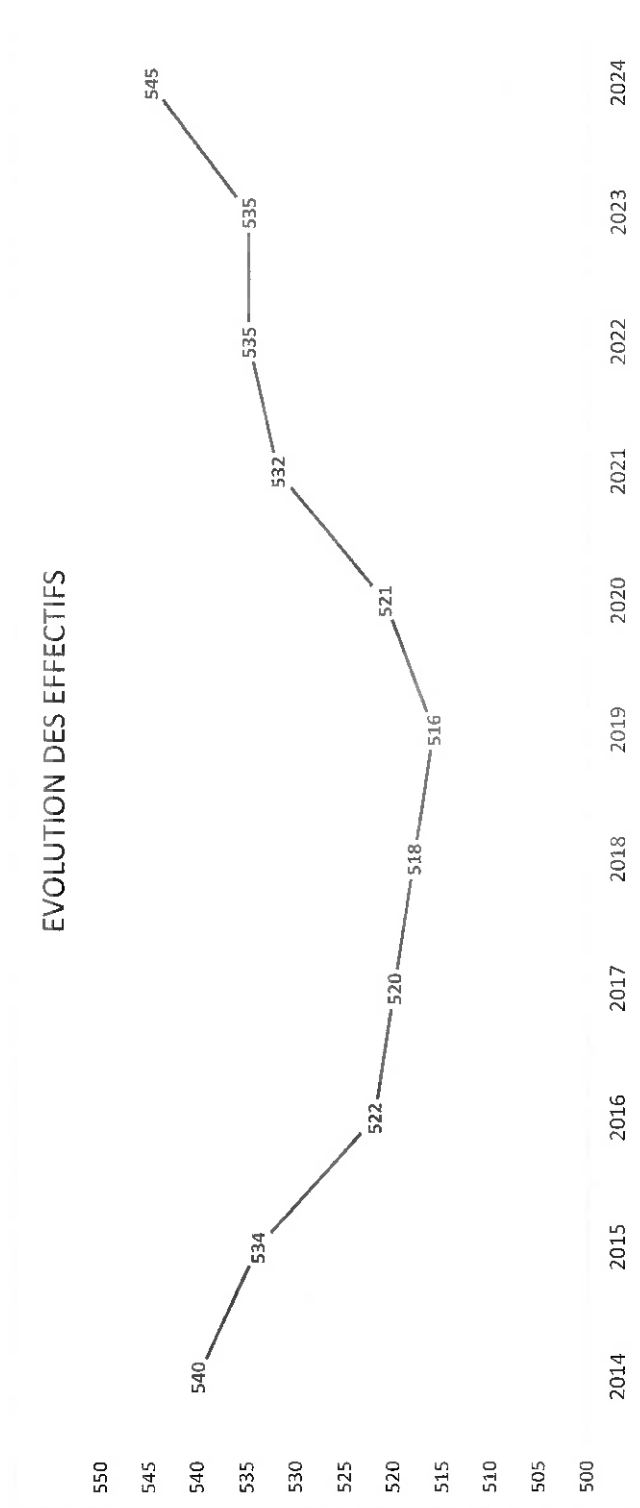
# DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT GLOBALEMENT STABLES

- ✓ **Des charges à caractère général en légère diminution (6,4M€ contre 6,5M€ au BP2024)**
  - L'impact de la baisse des prix de l'énergie (-170k€) est en partie compensé par la hausse des charges d'assurances(+90k€) et des charges foncières et locatives (+25k€);
  - Des efforts demandés pour la gestion des achats et des prestations de services : mutualisation/rationalisation des achats, prestations réalisées en interne, etc.
- **Des charges de gestion courantes, dont les dépenses d'intervention (subventions) en augmentation (3,4M€ contre 3M€ au BP2024) :**
  - Un soutien renforcé aux acteurs de la vie lommoise : associations locales mais aussi commerçants (plan commerce pour 20k€);
  - Des contributions en augmentation : forfait écoles privées (+ 72k€), mais aussi à fourrière animaux errants (LPA) avec une demande de service renforcé sur le territoire lommois (+7k€).
  - Le maintien de la subvention au CCAS au même niveau qu'au BP 2024 (1,413M€), à laquelle s'ajoute la compensation du remboursement par le CCAS à la ville de la mise à disposition des agents de l'Espace de vie sociale (220k€, inscrits également en recette sur le budget de la ville de Lille).

# EVOLUTIONS A PERIMETRE EQUIVALENT

	BP 2024	PROJET BP 2024
GESTION DES BATIMENTS	0,62M€	0,61M€
ENFANCE EDUCATION	1,83M€	2,00M€
SOLIDARITES JEUNESSE	1,57M€	1,54M€
CADRE DE VIE	0,62M€	0,55M€
CULTURE EVENEMENTIEL	0,84M€	0,85M€
SPORTS	0,33M€	0,36M€
CITOYENNETE PROXIMITE	0,17M€	0,19M€
RESSOURCES ET MOYENS	0,82M€	0,92M€
<b>TOTAL (hors fluides et transferts de charges)</b>	<b>6,8M€</b>	<b>7,02M€</b>
Fluides (bâtiments + EP)	2,7M€	2,51M€
Subv mise à disposition CCAS (neutre)		0,22M€
<b>DOTATION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9,5M€</b>	<b>9,75M€</b>

# DEPENSES DE PERSONNEL EVOLUTION DES EFFECTIFS



Le nombre de postes permanents rémunérés pour 2024 est en augmentation en raison d'une volonté de déprécarisation (stagiairisation de contractuels) au service Enfance Education

# DEPENSES DE PERSONNEL MASSE SALARIALE

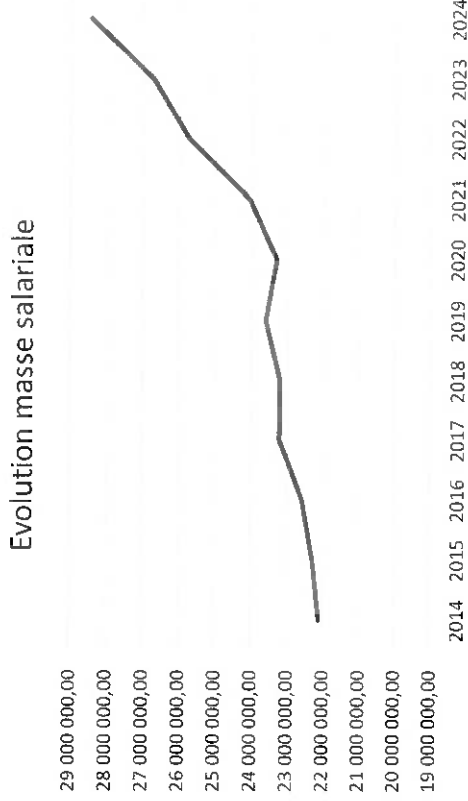
Année	Réalisé
2014	22 111 910,31
2015	22 297 652,91
2016	22 586 809,07
2017	23 228 505,12
2018	23 215 134,33
2019	23 622 343,46
2020	23 309 806,00
2021	24 068 373,04
2022	25 743 966,06
2023	26 736 416,15
2024 (atterrissage prévu)	28 450 000,00

Selon l'atterrissage 2024, les dépenses de masse salariale, portées sur le budget principal de Lille, devraient s'élever à près de 28,5 M€.

L'année 2025 devrait à nouveau voir cette enveloppe progresser, avec :

- L'effet sur une année pleine de l'augmentation du SMIC au 1er novembre 2024
- La généralisation de l'augmentation du régime indemnitaire de 400 € bruts par an (33,33 € bruts par mois) à l'ensemble des agents
- La mise en place de la participation pour les contrats de prévoyance labellisés
- Le Glissement Vieillesse Technicité

L'enveloppe prévue pour 2025 est de 29 220 000 €, soit une augmentation de 3,7% par rapport au BP2024.



# UN BUDGET D'INVESTISSEMENT QUI RESTE D'AMPLEUR

9,6M€

Après un budget 2024 d'un montant exceptionnel de 12M€, notamment marqué par la réalisation des travaux de la piscine pour près de 5M€, l'année 2025 se présente plutôt comme une année de transition entre deux autres grands projets :

- ✓ **la construction du pôle Voltaire Sévigné**, débutée en juin 2024 et qui devrait être achevée pour la rentrée 2025/2026;
- ✓ **Les travaux de réhabilitation de la Maison des enfants**, dont les marchés devraient être lancés en 2025 pour démarrer début 2026.

Les projets 2025, bien que de moindre ampleur, restent nombreux pour continuer la transformation de la Ville et de ses multiples équipements :

- Pose de panneaux photovoltaïques et divers travaux visant à réaliser des économies d'énergie;
- Travaux de voirie, notamment quartier du Bourg et rue Eugene Descamps;
- Nouveaux équipements sportifs (city stade du Marais, plateau Sport Santé) et réhabilitation des existants (stade Leo Lagrange, salle du Parc);
- Continuation des travaux engagés dans les écoles (peintures, sanitaires, accessibilité...), etc

# UN BUDGET REPRESENTATIF DES PROJETS POLITIQUES

<b>Entretien rénovation du patrimoine bâti</b>	<b>2,8M€</b>	<b>Cadre de vie Proximité</b>	<b>2,4M€</b>
Chauffage et économies d'énergies	1,16M	Travaux et mobilier de voirie	0,85M
Réhabilitation HdV	0,52M	Eclairage public	0,66M
Mise en accessibilité	0,61M	Végétalisation des espaces	0,10M
Maintenance divers bâtiments	0,37M	Sécurité - Proximité	0,17M
<b>Ville sportive et culturelle</b>	<b>2,3M€</b>	Budget participatif	0,10M
Stade Leo Lagrange	0,8M€	Equipements des services (véhicules, matériels..)	0,28M
Toiture salle du Parc	0,50M	<b>Ville éducatrice à hauteur d'enfants</b>	<b>2,1M€</b>
City Stade du Marais	0,30M	Pôle Voltaire Sévigné	1,24M
Plateau Sport santé (piscine)	0,25M	Travaux des écoles et crèches	0,53M
MOE Maison des enfants	0,10M	Végétalisation des cours d'écoles	0,25M
		Equipements et mobiliers	0,11M

# UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT A L'AMBITION RESPECTEE

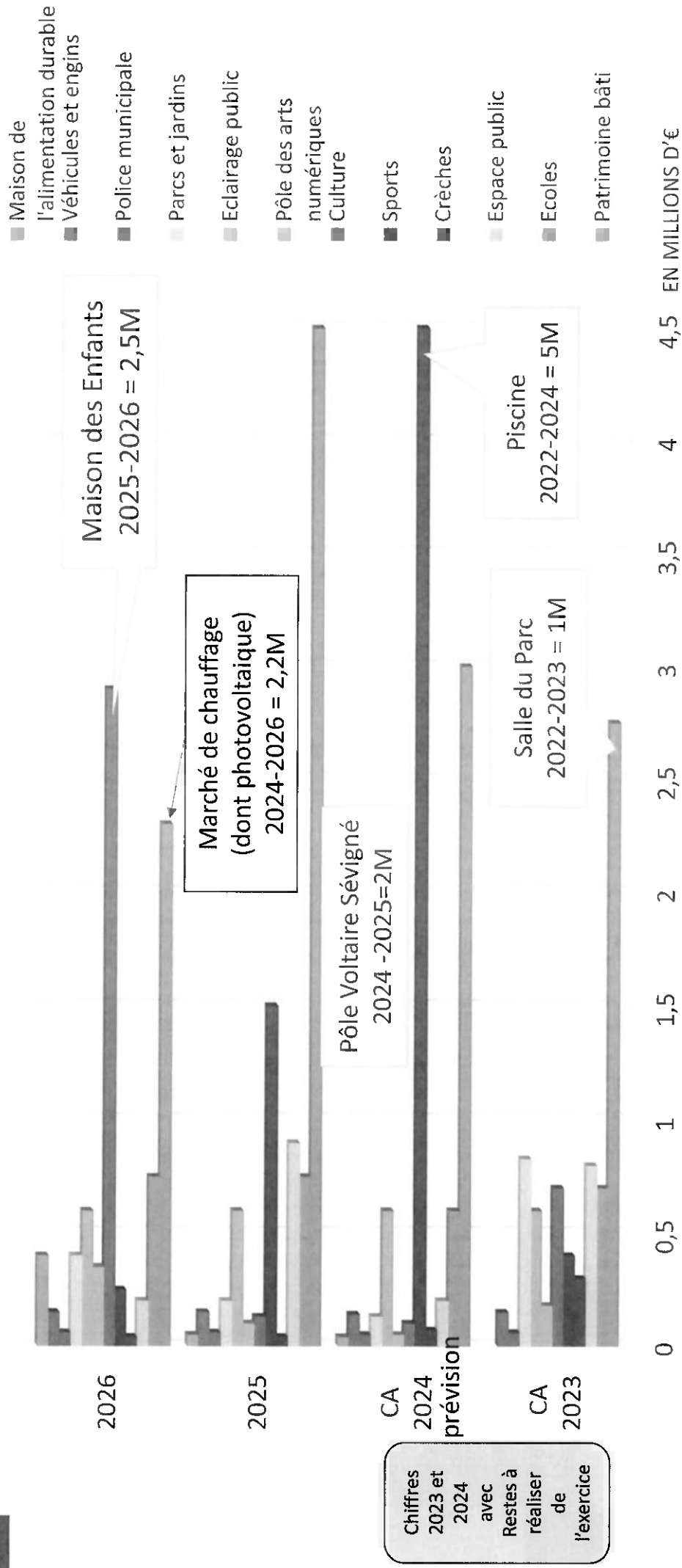
Fin 2023, la consommation de l'enveloppe inscrite au titre du plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 s'élevait à 17M€. L'exécution du budget 2024 devrait porter ce chiffre à près de 27M€ (y compris restes à réaliser 2024).

Ces quatre années auront vu la réalisation des travaux de rénovation de nombreux équipements de la ville, prenant désormais quasi systématiquement en compte les enjeux d'économies d'énergie et d'accessibilité, mais aussi d'amélioration de l'espace public, plus propre, plus vert et plus sécurisé.

Les deux dernières années du mandat prévoient donc la poursuite de ces objectifs, avec notamment les travaux de réhabilitation de la Maison de Enfants qui débiteront en 2026, les projets dans le cadre du nouveau marché de chauffage, dont la pose de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments de la ville (pôle Michelet, espace Tisserands, ...), ou encore des travaux pour la végétalisation et la sécurisation d'espaces publics.

Les nouveaux équipements sont de même désormais pensés pour répondre à ces objectifs de transitions : la construction en cours du pôle Voltaire Sévigné, premier bâtiment de la ville, en est un exemple, que suivront les projets de la nouvelle salle de spectacle et d'un lieu dédié à l'alimentation durable dans les prochaines années.

# UN PLAN PLURIANNUEL MARQUE PAR DE GRANDS PROJETS





## LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ANNUELS, REFLETS DES ENGAGEMENTS POLITIQUES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Principales opérations d'investissement	Montant AP	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Budget 2024	prévu 2025	prévu 2026
Patrimoine bâti (LPATRIMOIN) dont	Travaux d'accessibilité, d'économies d'énergie, réhabilitation de la salle du parc, construction du pôle Voltaire Sévigné...	15,7	1,1	1,3	2,7	3,8	4,5	2,3
Ecoles (LSCOLAIRE) dont	Travaux dans les écoles, végétalisation des cours d'écoles	4,3	0,5	0,9	0,7	0,7	0,8	0,7
Sports (LSPORT) dont	Rénovation énergétique de la piscine, terrains de sports...	7,8	0,7	0,7	0,4	4,4	1,4	0,2
Culture (LPATRICULT) dont	Réhabilitation MDE, mise en sécurité de l'église, travaux Espace Tisserands	4,3	0,1	0,3	0,7	0,2	0,1	2,9
Espaces publics (LESPAPUB) dont	Travaux du quartier Mitterrie, place Jean Jaurès, Quartier du Bourg	3,2	0,5	0,4	0,8	0,4	0,9	0,2
Parcs et jardins (LGPARCIAR) dont	Jardin Rosa Parks, trame verte, plan arbres...	2,4	0,1	0,9	0,5	0,5	0,2	0,2

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Première étape importante du cycle budgétaire pour l'élaboration du Budget Primitif (BP), le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) doit permettre au Conseil municipal de débattre sur les priorités de la politique municipale.

Il présente les engagements de la Ville de Lille de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent. Conformément à la réglementation, le ROB précise notamment la structure et la gestion de la dette ou encore les éléments relatifs aux effectifs. Le Conseil Municipal doit également être informé des orientations concernant les niveaux de dépenses, les projections en matière de recettes et les équilibres en résultant.

L'exercice prospectif s'avère délicat depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement. Pour 2025, il est particulièrement compliqué par les conditions d'élaboration du projet de loi de finances (PLF), avec le dépôt tardif par le gouvernement d'un texte impactant fortement les ressources des collectivités territoriales. Loin des 5 milliards annoncés par le Gouvernement, l'effort qui est demandé aux collectivités s'élève, en réalité, à au moins 8,5 à 10 milliards d'euros selon les calculs effectués par les associations d'élus.

Le Premier ministre a lui-même reconnu qu'« il n'est pas normal ni juste de montrer les communes et les collectivités territoriales comme si elles étaient responsables du déficit. » En effet, en application de la « règle d'or », les collectivités n'ont pas la possibilité, à la différence de l'Etat, de voter un budget en déficit et il leur est strictement interdit d'emprunter pour rembourser leur dette et pour financer leur fonctionnement.

Et pourtant : réduction drastique du fonds vert, remise en cause des règles du fonds compensation de la TVA, prélèvement pouvant atteindre 2% des recettes de fonctionnement, hausse des cotisations CNRACL... les perspectives qui attendent les collectivités sont dangereuses pour le pays à bien des égards :

- dangereuses pour notre économie car les collectivités portent, à elles seules, près de 70 % de l'investissement public du pays. Les conséquences seraient dramatiques, en particulier pour les entreprises des secteurs très liés à la commande publique, à l'image des travaux publics, faisant craindre un effet récessif important au moment où, déjà, beaucoup d'entreprises chancellent. A Lille, c'est près de 100M€ qui devraient être réalisés en 2024.
- dangereuses pour nos services publics de proximité : l'effort demandé est tellement insoutenable qu'il aboutirait fatalement à un affaiblissement des services publics du quotidien essentiels pour les habitants, et donc à un accroissement des inégalités et des fractures sociales et territoriales,
- dangereuses pour l'environnement, alors que l'accélération des investissements est nécessaire pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, et pour s'adapter au réchauffement climatique.

Nantes, Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Le Mans, ... toutes les grandes villes ont fait part de leur inquiétude quant aux mesures du projet de loi de finances actuellement discuté au Parlement.

Depuis plusieurs années, la Ville de Lille a fait des choix engagés et raisonnés à la fois, en contenant les dépenses de fonctionnement, en cherchant de nouvelles recettes, en développant un plan massif d'investissements au service du confort de vie et du climat tout en maintenant son taux communal de taxe foncière depuis douze ans, contrairement d'autres villes. La stratégie de désendettement menée préalablement par la Ville de Lille a permis par ailleurs un recours accru à l'emprunt afin de mettre en œuvre les nécessaires investissements structurants et de continuer à assurer une haute qualité du service public rendu au quotidien.

Nous souhaitons poursuivre l'accélération de la transition écologique juste (rénovation environnementale massive des bâtiments, verdissement des espaces publics et municipaux, aménagement durable, logement abordable, mobilités actives et décarbonées, sobriété énergétique renforcée...), et l'accompagnement des Lilloises et des Lillois, surtout dans un contexte qui se durcit (action sociale, enfance et éducation, politique sportive et culturelle, vie associative, propreté et tranquillité...).

Maintien du service public, poursuite des investissements, stabilité fiscale, les orientations budgétaires pour 2025 s'inscrivent dans la droite ligne de celles présentées depuis le début du mandat.

Compte tenu des incertitudes quant au contenu du projet de loi de finances, ce document n'intègre pas à ce stade les mesures annoncées par le gouvernement mais non adoptée définitivement par le Parlement. Plus que jamais, l'intégralité des chiffres, tableaux, graphiques qui sont présentés dans ce document ne sont que prévisionnels et seront amenés à évoluer en fonction des mesures adoptées en loi de finances.

Les données présentées au stade du rapport d'orientations budgétaires seront affinées et consolidées dans la perspective du vote du Budget Primitif (BP) 2025 au mois de février prochain.

C'est dans ces conditions que le Conseil Municipal est invité à délibérer pour prendre acte de ce Rapport d'Orientations Budgétaires, complété de deux annexes, le rapport sur le développement durable d'une part, qui a fait l'objet d'une présentation et d'un débat lors du Conseil municipal du 11 octobre 2024, et sur la situation en matière d'égalité femmes – hommes d'autre part.

**I/ Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2025**

- A/ Les perspectives économiques internationales
- B/ Le contexte économique national
- C/ Le contexte économique local
- D/ Les politiques monétaires
- E/ La situation des finances publiques

**II/ La bonne gestion historique des finances de la Ville de Lille permet de continuer à temporairement faire face.**

- A/ L'état des ressources humaines en 2024

B/ La situation budgétaire en 2024

**III/ Les grands défis du mandat pour une Ville durable et apaisée, inclusive et bienveillante.**

A/ Nos objectifs du mieux vivre social et écologique.

B/ Un programme fragilisé par des décisions budgétaires nationales subies par les collectivités

## **I/ Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2025**

Depuis 2019, chaque année voit de nouvelles crises internationales profondes affecter le contexte économique et social et rendre plus aléatoires les perspectives générales.

### **A/ Les perspectives économiques internationales**

Selon l'OCDE, la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3,2 % en 2024 et en 2025, soit un niveau très proche du taux de 3,1 % enregistré en 2023. Cette progression est portée par la forte croissance affichée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine, et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés dans nombre d'économies avancées, particulièrement en Europe (0,7% projeté en 2024 pour la zone euro).

Après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires, avec des projections pour la zone euro de 2,4% en 2024 et 2,1% en 2025.

*(source Perspectives économiques de l'OCDE, septembre 2024)*

Le taux de chômage dans la zone euro reste stable à un niveau historiquement bas, 6,4% en août 2024, avec des données hétérogènes selon les pays. Il est de 14,1% chez les jeunes de moins de 25 ans *(source Eurostat octobre 2024)*.

Ces perspectives n'intègrent pas encore les effets intérieurs et extérieurs de la politique économique annoncée par le Président des Etats Unis nouvellement élu, et sont évidemment soumises aux aléas d'une situation géopolitique particulièrement instable.

### **B/ Le contexte économique national**

Les perspectives économiques de la France sont proches de la moyenne de la zone euro, avec un taux de croissance estimé à 1,1% en 2024 et 1,2% en 2025 selon l'OCDE. L'hypothèse du Gouvernement pour le projet de loi de finances 2025 est de 1,1% pour chacune des deux années 2024 et 2025.

Le ralentissement de l'inflation se confirme. Selon les projections macro-économiques de la Banque de France (septembre 2024), l'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé en moyenne annuelle) devrait s'établir à 2,5% en 2024 et retomber à 1,5% en 2025, contre 5,9% en 2022 et 5,7% en 2023. Depuis 2020, l'acquis d'inflation cumulée s'établit ainsi à 17 %.

Le taux de chômage, en baisse continue du 3ème trimestre 2021 (8%) au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (7,1%) a connu depuis une légère remontée. Il s'établit à 7,3% au deuxième trimestre 2024 (source INSEE). Les récentes annonces relatives à la multiplication des plans sociaux dans le secteur industriel et commercial soulignent la fragilité de la situation interne et le risque récessif.

## **C/ Le contexte économique local**

### Conjoncture économique dans les Hauts-de-France

*(Source : Tendances régionales, Banque de France Hauts-de-France, Août 2024)*

La dernière étude de la Banque de France rend compte d'un ressenti des milieux économiques régionaux assez mitigé.

En août 2024, l'activité économique régionale a été principalement tirée par la croissance des services marchands, en partie grâce aux Jeux Olympiques.

Dans l'industrie, la production a globalement diminué dans un contexte de demande atone. Les évolutions sont divergentes selon les secteurs : corrigée des variations saisonnières, la baisse d'activité a été marquée dans la fabrication des matériels de transports. A l'opposé, les entreprises des secteurs agroalimentaires, des équipements électriques, du textile et de la chimie ont vu leur production augmenter.

Dans le bâtiment, l'activité a légèrement augmenté en août, avec une croissance plus forte dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Satisfaisants dans le second œuvre, les carnets de commandes continuent d'être jugés en dessous des attentes dans le gros œuvre.

Les difficultés de recrutement sont atténuées mais concernent encore plus du tiers des entreprises (contre la moitié l'an dernier à la même époque).

### Le marché de l'emploi régional

*(Source INSEE, note de conjoncture régionale, 2<sup>ème</sup> trimestre 2024)*

Fin juin 2024, le nombre d'emplois salariés s'établit à 2 138 300 dans les Hauts-de-France, en légère baisse par rapport au trimestre précédent (-0,1%), mais stable depuis un an. L'emploi salarié progresse dans l'industrie et les services non marchands, notamment dans la santé (+0,4%). Il recule dans le tertiaire marchand (immobilier, commerce et réparation de véhicules notamment), ainsi que dans l'agriculture et la construction (-0,5%).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, le taux de chômage diminue de 0,2 point dans les Hauts-de-France, pour le second trimestre consécutif. Il s'établit désormais à 9 % de la population active (contre 7,3 % en France hors Mayotte), soit le taux le plus élevé des régions de France métropolitaine. Il est de 9,5% dans le Nord.

Le nombre de demandeurs d'emploi dans la région est orienté à la baisse, avec 508 880 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit 0,4 % de moins que l'an dernier à la même époque (-1 900 personnes). Dans le département du Nord, ce chiffre est en légère hausse depuis un an (+ 0,1%).

Là encore, les fermetures d'entreprises ou reports d'investissements annoncés récemment dans le département ou la région incitent à la prudence.

## D/ Les politiques monétaires

En 2024, les politiques monétaires restent largement influencées par un contexte inflationniste persistant et un risque de récession économique. Face à cette situation, les banques centrales s'efforcent d'adapter leurs approches. La plupart d'entre elles ont commencé à baisser leurs taux directeurs. Toutefois, elles restent vigilantes et sont prêtes à adapter leurs approches en fonction des évolutions des conditions économiques mondiales.

Ainsi aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a annoncé en novembre 2024 une nouvelle réduction de 25 points de base de son taux directeur, faisant suite à la baisse de 50 points de base en septembre.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de réduire ses taux directeurs à trois reprises, d'abord en juin, puis en septembre et en octobre 2024. Le taux de facilité de dépôt retombe à 3,25 % après être monté à 4 %, le taux de refinancement est désormais à 3,40 % et le taux de facilité de prêt marginal est abaissé à 3,65 %. Bien que d'autres baisses de taux soient anticipées par les économistes, la BCE a choisi de ne pas les mettre à l'ordre du jour, préférant examiner les futures données macroéconomiques avant de prendre de nouvelles décisions.

## E/ La situation des finances publiques

Au plan national, cette année 2024 est marquée par un dérapage du déficit public, qui pourrait atteindre 6% du PIB selon les dernières estimations (octobre 2024).

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler les données officielles publiées par l'INSEE, qui démontrent la faible part prise par les administrations publiques locales (APUL) dans ce déficit. La dette publique totale représente 109,9 % du PIB (3101,4 Md€ fin 2023), la dette locale n'en représente que 8,9 % (250,4 Md€), alors même que les collectivités assurent de l'ordre de 70 % des investissements publics civils.

Figure 3 - Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

en milliards d'euros

Administration publique	2020	2021	2022	2023
État	-177,0	-144,1	-148,4	-155,7
Organismes divers d'administration centrale	22,1	-0,5	15,5	-1,5
Administrations publiques locales	-3,9	-0,9	-1,1	-9,9
Administrations de sécurité sociale	-48,3	-19,7	8,2	13,2
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	<b>-207,1</b>	<b>-165,1</b>	<b>-125,8</b>	<b>-153,9</b>

Lecture : En 2023, le déficit de l'État est de 155,7 milliards d'euros.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

L'incertitude qui pèse sur les décisions finales de la loi de finances 2025 nous contraint à dessiner des orientations budgétaires particulièrement serrées, sans pour autant renoncer aux projets engagés.

## **II/La bonne gestion historique des finances de la Ville de Lille permet de continuer à faire face... pour le moment...**

Grâce à une gestion fine et prudente depuis de nombreuses années, la Ville de Lille a conservé une situation financière saine qui lui permet jusqu'ici de poursuivre la mise en œuvre des priorités du mandat, tant en matière d'investissement que de services publics.

Cette poursuite suppose évidemment d'accepter jusqu'à un certain point une dégradation de nos équilibres financiers et de continuer à faire preuve de vigilance et de réactivité. Les marges de manœuvre sont toutefois désormais très réduites. C'est pourquoi toute mesure unilatérale de l'Etat impactant fortement la capacité d'autofinancement acquise jusqu'ici obligerait la Ville de Lille à remettre en cause la qualité de son service public et/ou de son programme d'investissements.

### **A/ L'état des ressources humaines en 2024**

#### Evolution des effectifs

Postes permanents rémunérés (postes pourvus en nombre rémunérés et susceptibles d'être rémunérés au 31/12 et postes validés à pourvoir au recrutement) 2014-2024 :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Estimé)
4314	4282	4275	4268	4267	4278	4224	4244	4337	4346	4380

Le budget primitif de la masse salariale 2024 s'élevait à 242,3 M€ (hors frais médicaux). Ce calcul intégrait différentes mesures exogènes impactant fortement le budget 2024 telles que :

- L'effet sur une année pleine de l'augmentation de la valeur du point d'indice (+1,5% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023) : 3 M€.
- L'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 1,5 M€.
- L'effet sur une année pleine de l'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> mai 2023 et son impact sur la grille des catégories C : 710 K€
- L'effet sur une année pleine des mesures spécifiques bas de grille de 2023 : 524 K€
- L'effet sur une année pleine de l'extension du remboursement des transports : 389 K€.
- La généralisation du Supplément Familial de Traitement : 155 K€.
- L'effet sur une année pleine du Forfait mobilité durable : 140 000 €
- L'augmentation du SMIC de +2% à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 : impact sur la fin de l'année 2024 de 14 K€.

La dissolution de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'élections législatives au printemps 2024, non prévisible au moment de l'élaboration budgétaire à l'automne 2023, a



nécessité le vote d'une enveloppe complémentaire de 800 K€ lors du Conseil Municipal du 11 octobre 2024 pour la tenue de ces élections, compensé par l'Etat à hauteur de 37000€.

## **B/ La situation budgétaire en 2024**

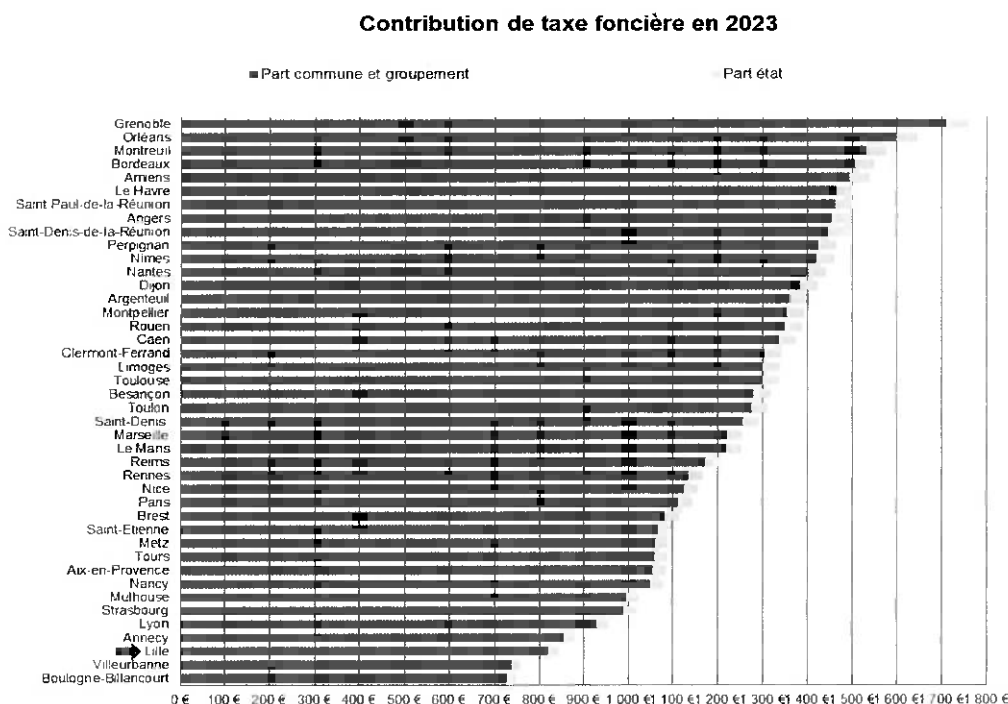
Les premières tendances de l'exercice 2024 conduisent à anticiper des réalisations budgétaires élevées, en fonctionnement comme en investissement.

### Compte administratif prévisionnel 2024 projeté au 20 novembre 2024

<b>Recettes de fonctionnement (A)</b>	<b>453 M€</b>
<b>Dépenses de fonctionnement (B)</b>	<b>403 M€</b>
<b>Epargne brute (A) – (B)</b>	<b>50 M€</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>19 M€</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>100 M€</b>

- **L'épargne brute, solde des recettes et des dépenses de fonctionnement devrait connaître une dégradation par rapport à 2023, année d'importantes recettes exceptionnelles. L'épargne nette (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) est estimée à 19 M€, contre 28,7 M€ en 2023.**
- Accompagnement fort de la Ville de Lille auprès des communes associées Hellemmes et Lomme tant en fonctionnement qu'en investissement depuis 2020
- **Les dépenses d'investissement hors dette continuent à augmenter et devraient s'établir autour de 100 M€ ;**
- **La gestion de la dette reste sécurisée** malgré les taux de marché plus élevés. Son coût total augmente et devrait en 2024 approcher le taux moyen de 2,85% soit + 0,08 points par rapport à 2023. Le coût de la dette de la Ville de Lille est en 2023 supérieur à la strate des villes de plus de plus de 100 000 habitants (2,57 %), atteignant 2,77 %. Ceci s'explique en partie par le choix de la Ville de Lille contrairement aux autres collectivités de continuer à poursuivre ses investissements, là où d'autres ont arrêté d'investir en raison d'un environnement de taux élevés et d'offres bancaires restreintes.
- **La capacité de désendettement**, mesurée par l'encours de la dette sur l'épargne brute, devrait s'établir autour de 7,4 ans en 2024, contre 5,8 ans en 2023 ;
- **Enfin, le niveau de contribution fiscale de taxe foncière reste dans la moyenne basse** des grandes villes françaises comparables, étant précisé que pour 2025, la part communale des taux de fiscalité sera maintenue au même niveau qu'en 2024.

Comme le montre l'étude du cabinet « Finances et stratégies locales » 2023, la contribution moyenne de la taxe foncière à Lille (pour un couple avec deux enfants) est de 844 €, alors que le montant médian s'élève à 1 315 €. La Ville de Lille se place donc au 40<sup>ème</sup> rang (sur 42 villes) dans le classement par ordre décroissant des villes de plus de 100 000 habitants.



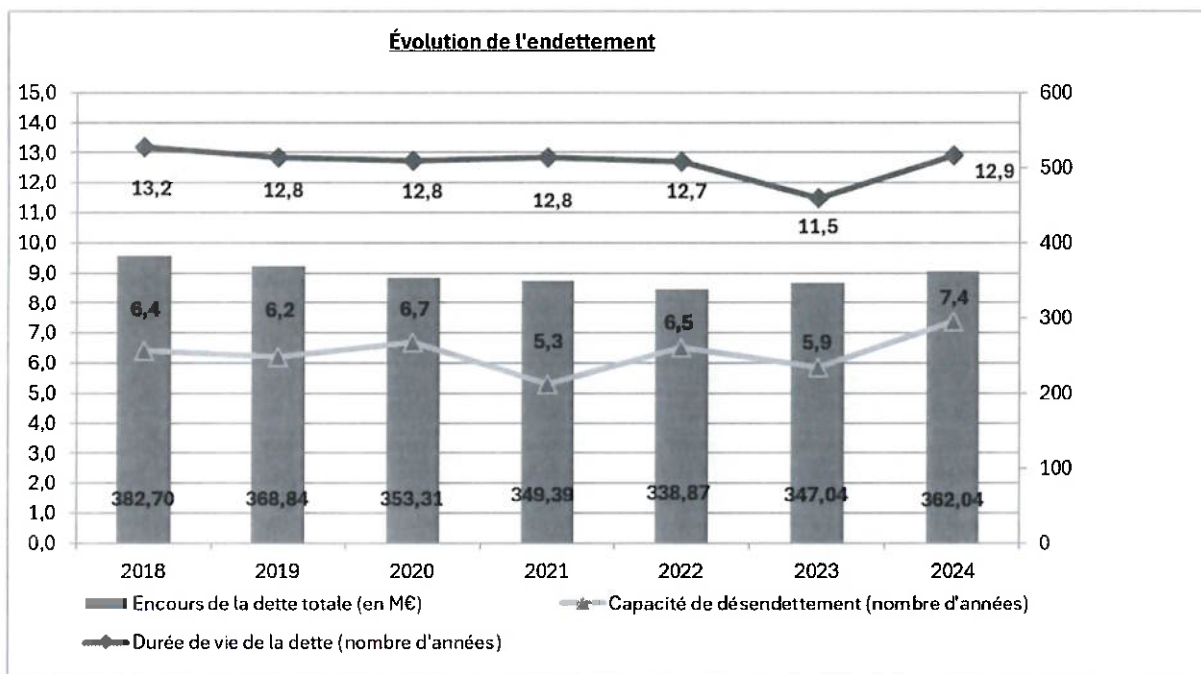
Evolution des contributions directes perçues par la Ville de Lille entre 2021 et 2024

en K€	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Estimation CA 2024
Produits fiscaux	173 517	178 531	196 505	198 561
Compensations fiscales	5 755	6 396	6 880	7 138
<b>TOTAL</b>	<b>179 272</b>	<b>184 927</b>	<b>203 385</b>	<b>205 699</b>

Pour mémoire, en 2023 l'Etat a mis en place le nouveau dispositif déclaratif "Gérer mes biens immobiliers". De nombreux immeubles ont ainsi été imposés d'office à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). Ces recettes, versées automatiquement et acquises à la collectivité, expliquent le niveau élevé du produit fiscal 2023. Après rectification, seule une partie de ces immeubles a été maintenue dans les bases de THRS 2024. Par ailleurs l'évolution nationale des bases foncières des locaux d'habitation et des locaux industriels basée sur l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre a été de 3,9%. Les taux votés par la Ville de Lille sont restés inchangés.

## Une hausse de l'encours de dette pour soutenir la charge des investissements programmés sur le mandat

Après plusieurs années de désendettement, l'encours de dette de la Ville de Lille devrait être en hausse au 31 décembre 2024 en s'établissant à 362,04 M€ contre 347,04 M€ en 2023, soit une hausse de 15 M€.



### ➤ La structure de la dette

La stratégie d'endettement menée au cours des dernières années a consisté à profiter des meilleures opportunités sur les différents marchés et s'est traduite par une répartition souple entre la dette à taux fixe et la dette à taux variable, avec une préférence réaffirmée pour le taux fixe depuis trois ans compte tenu de l'incertitude du contexte.

Au 21 novembre 2024, la Ville de Lille a contracté des nouveaux prêts pour un montant total de 44,22 M€. La structure de la dette au 31/12/2024 devrait être la suivante :

- La part à taux fixe est estimée à 57,9 % en 2024 contre 54,8 % en 2019, avec un coût estimé à la baisse de 0,76 points (1,82 % en 2024 contre 2,58 % en 2019) ;
- La part à taux variable devrait atteindre 42,1 % en 2024 contre 45,2% en 2019. A la suite de la forte augmentation des taux, son coût augmente, et est estimé à 3,75 % en 2024 contre 1,25 % en 2019.

Malgré la dégradation des taux de marchés, la gestion active de la dette de la Ville de Lille devrait permettre de limiter l'augmentation du coût total de la dette, estimé à 2,85 % en 2024 contre 2,77 % en 2023.

Depuis 2020, la Ville de Lille ne cesse d'augmenter la part de prêts verts dans ses nouveaux emprunts : ils représentent 33% du montant des emprunts souscrits en 2020, 56% en 2021, 60% en 2022, 50% en 2023 et 61 % en 2024.

Cette stratégie volontariste destinée à financer certains projets d'investissements en particulier dans le champ de la rénovation énergétique a également permis d'obtenir des taux

fixes plus intéressants que ceux du marché **début novembre 2024**, avec un **prêt vert à 3,14% sur 15 ans** alors que les autres propositions de **prêt classique** allaient **jusqu'à 3,90% pour la même durée**.

Nature de prêt	Prêts verts souscrits de 2020 à 2024				
	Organisme prêteur	Année de signature	Durée	Montant	Taux
PRÊT VERT finançant 1 projet labélisé "Passivhaus"	Caisse des Dépôts via BEI	2020	20 ans	5 000 000 €	Taux fixe à 0.54 %
PRÊT VERT finançant 1 projet labélisé "Passivhaus"	Caisse des Dépôts via BEI	2021	15 ans	10 000 000 €	Taux fixe à 0.76 %
PRÊT VERT finançant 4 projets relatifs à la rénovation énergétique et 1 projet labélisé "Passivhaus"	Banque NEF	2021	20 ans	4 000 000 €	Taux fixe à 0.8 %
PRÊT VERT finançant 9 projets relatifs à la rénovation énergétique, l'efficacité énergétique de l'éclairage public et aux énergies renouvelables	Crédit Mutuel	2022	20 ans	15 000 000 €	Taux fixe à 2,20 %
PRÊT VERT finançant 9 projets relatifs à la rénovation énergétique, aux énergies renouvelables, à la végétalisation et à la plantation d'arbres dans l'espace public	Banque des Territoires	2023	25 ans	6 000 000 €	Livret A + 0,40 %
	Banque Postale	2023	15 ans	13 000 000 €	Taux fixe 3,68 %
	NEF	2023	15 ans	1 000 000 €	Taux fixe 3,60 %
PRÊT VERT finançant 2 projets relatifs à la rénovation énergétique et à la débétonisation des cours d'école	NEF	2024	15 ans	1 400 000 €	Taux fixe 3,45 %

PRÊT VERT finançant 1 projet relatif à la rénovation énergétique	Banque des Territoires	2024	25 ans	5 000 000 €	Livret A + 0,40 %
PRÊT VERT finançant 1 projet relatif à la rénovation thermique	Banque des Territoires	2024	25 ans	1 000 000 €	Livret A + 0,40 %
PRÊT VERT finançant 12 projets relatifs à la rénovation énergétique et thermique, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique de l'éclairage public	Banque Postale	2024	15 ans	7 600 000 €	Euribor 3M + 0,75 %
PRÊT VERT finançant 2 projets dont un labélisé "Passivhaus" et un relatif à la rénovation thermique et énergétique	Caisse d'Epargne	2024	20 ans	4 750 000 €	Livret A + 0,70 %
PRÊT VERT finançant 1 projet relatif à la relocalisation de bâtiments et à des constructions conformes aux normes environnementales	Banque des Territoires	2024	25 ans	1 253 429 €	Livret A + 0,40 %
PRÊT VERT finançant 1 projet relatif à la rénovation thermique et énergétique	Banque des Territoires	2024	25 ans	2 000 000 €	Livret A + 0,40 %
PRÊT VERT finançant 1 projet finançant 1 projet labélisé "Passivhaus"	Banque des Territoires	2024	25 ans	2 250 000 €	Livret A + 0,40 %
PRÊT VERT finançant 1 projet relatif à la mise en place de centrales photovoltaïques et la modernisation des installations de chauffage, ventilation et climatisation	Banque des Territoires	2024	25 ans	2 266 000 €	Livret A + 0,40 %
<b>TOTAL PRÊTS VERTS 2020 - 2024</b>				<b>81 519 429 €</b>	

Complémentaire aux prêts verts, la Ville de Lille a eu recours en 2023, à une nouvelle enveloppe dédiée aux projets d'investissement en faveur de la cohésion sociale. En 2023, 4 M€ ont ainsi été contractés auprès de la Banque Postale.

Prêts sociaux souscrits en 2023					
Nature de prêt	Organisme prêteur	Année de signature	Durée	Montant	Taux
PRÊT SOCIAL finançant la rénovation du système de pilotage de la machinerie de la scène de l'opéra de Lille	Banque Postale	2023	15 ans	1 700 000 €	Taux fixe à 3,68 %
PRÊT SOCIAL finançant les travaux d'entretien, de modernisation et d'amélioration des écoles de Lille	Banque Postale	2023	15 ans	2 300 000 €	Taux fixe à 3,68 %
<b>TOTAL PRÊTS SOCIAUX 2023</b>				<b>4 000 000 €</b>	

Comme en 2023, les consultations bancaires lancées en 2024 par la Ville de Lille ont été accompagnées non seulement par les éléments techniques et chiffrés concernant nos projets éligibles aux prêts verts et aux prêts sociaux, pour maximiser nos chances d'obtenir des propositions, mais également par un **questionnaire extra-financier** destiné aux institutions financières. Celui-ci leur demande de détailler les critères de sélection extra-financiers de leur portefeuille et leurs engagements à ne plus financer certaines activités. L'analyse des réponses permet à la Ville de Lille de mieux apprécier leurs actions en faveur de la transition écologique et de les encourager.

Suite aux consultations de l'année, la Ville de Lille a souscrit un prêt vert (1,4 M€) aux conditions bonifiées. Dans le nouveau contexte marqué par une forte augmentation des taux de marché et des taux d'usure réglementaires (6,73 % pour des prêts de 15 ans), le taux d'intérêt (3,45 %) pour ce prêt permet d'économiser 0,38 M€ d'intérêts sur 15 ans par rapport à un financement au taux d'usure.

La Ville de Lille a par ailleurs souscrit huit autres prêts verts auprès de la Banque des Territoires, la Banque Postale et la Caisse d'Epargne pour un total de 26,12 M€, dont les conditions financières sont relativement favorables et permettent d'économiser 14,53M€ d'intérêts par rapport à des financements aux taux d'usure.

Enfin, la Ville a contracté deux emprunts classiques pour un montant total de 16,7 M€ auprès de la Caisse d'Epargne (5M€) et de la Banque Postale (11,7M€).

## Récapitulatif des emprunts contractés en 2024 (au 21 novembre 2024)

### Prêts souscrits en 2024

Nature de prêt	Organisme prêteur	Montant	Durée	Taux fixe / Taux variable	Taux d'usure appliqué sur différentes durées	Gains réalisés par rapport à taux d'usure (sur la durée totale)
Prêt vert	Banque Postale	7 600 000,00 €	15 ans	Taux variable : EUR3M préfixé + 0,75%	Taux d'usure 2024T3 : 7,87%	2,78 M€
Prêt vert	NEF	1 400 000,00 €	15 ans	Taux fixe : 3,45%	Taux d'usure 2024T3 : 6,73%	0,38 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	1 000 000,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T3 : 7,87%	0,67 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	5 000 000,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T3 : 7,87%	3,37 M€
Classique	Caisse d'Epargne	5 000 000,00 €	15 ans	Taux variable Livret A + 0,70%	Taux d'usure 2024T3 : 7,87%	1,85 M€
Classique	Banque Postale	11 700 000,00 €	20 ans	Taux variable EUR3M préfixé + 1,00%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	5,23 M€
Prêt vert	Caisse d'Epargne	4 750 000,00 €	20 ans	Taux variable Livret A + 0,70%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	2,59 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	1 253 429,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	0,83 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	2 000 000,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	1,32 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	2 250 000,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	1,48 M€
Prêt vert	Banque des Territoires	2 266 000,00 €	25 ans	Taux variable Livret A + 0,40%	Taux d'usure 2024T4 : 7,68%	1,49 M€
<b>TOTAL</b>		<b>44 219 429 €</b>				<b>21,99 M€</b>

### ➤ La gestion de l'encours de dette contracté

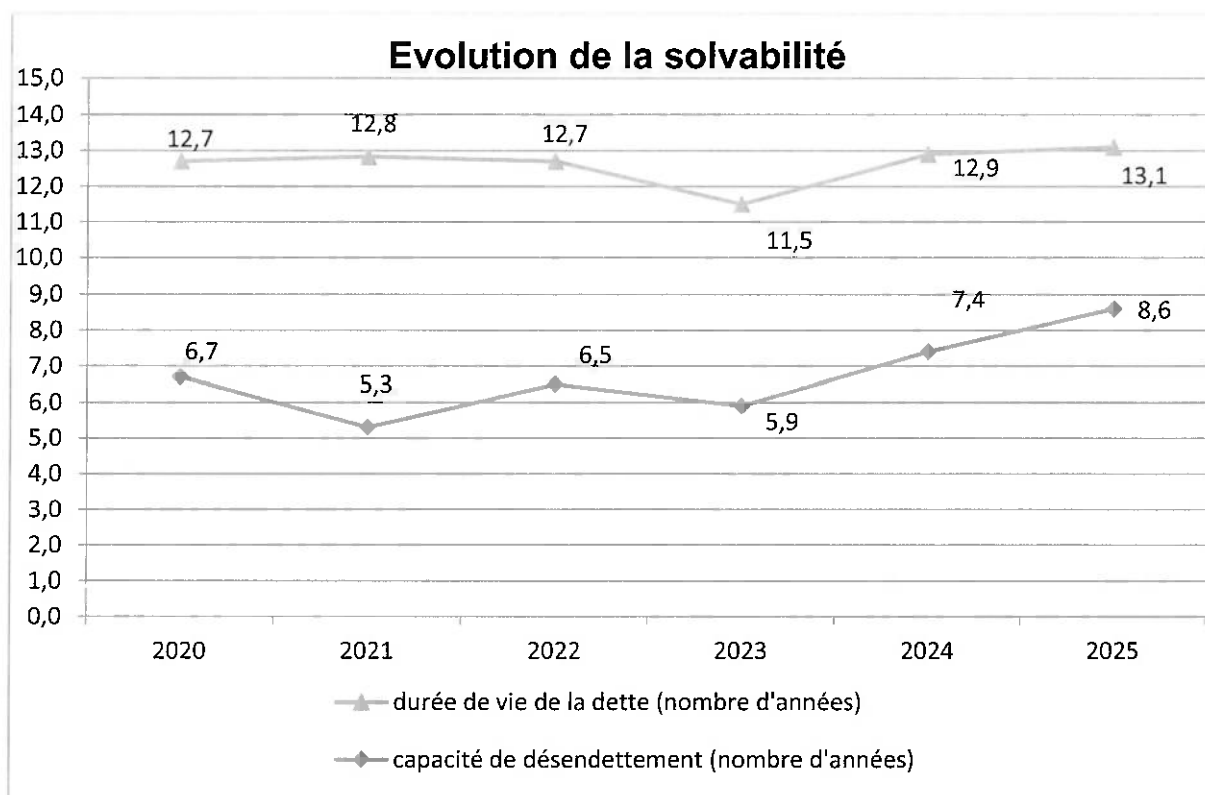
La gestion de l'encours de la dette résulte de l'optimisation pratiquée sur les charges financières à payer et sur le montant du capital à rembourser.

La dette de la Ville de Lille reste à la fois courte et sécurisée comme l'indique l'observatoire de la dette de Finance Active (dernières données comparées du compte administratif 2023) :

- Le coût de la dette totale (2,77 % en 2023) est en augmentation de 0,83 % par rapport à 2021 (1,94 %).
- La durée de vie résiduelle s'établit fin 2023 à 11,5 ans. Elle est non seulement plus courte que celle des communes et des EPCI de même strate (14,6 ans), mais également que celle de l'ensemble des collectivités (14,0 ans).
- L'encours de la dette de la Ville de Lille est évalué à un niveau de risque très faible. La Charte de Bonne Conduite (CBC), instaurée après la crise financière de 2008, classe 100 % de la dette lilloise sur le risque 1A, considéré comme le plus faible au sein de l'intervalle [1A, 6F], contre 98,9 % pour la dette de la strate des plus de 100 000 habitants (communes et EPCI) et 98,8 % pour l'ensemble des collectivités.

**Le remboursement du capital de la dette impacte peu le niveau de l'épargne nette entre 2019 et 2024 : celle-ci est maintenue à un niveau conséquent à 32,73 M€ par an en moyenne.**

Signe de notre bonne gestion historique, la capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de l'autofinancement, demeure chaque année depuis 2019 inférieure à la durée de vie de la dette. Cela signifie que l'épargne brute dégagée permettrait de rembourser la dette existante plus rapidement que le nombre d'années sur lequel la dette porte aujourd'hui, soit **7,4 ans de capacité de désendettement estimée à fin 2024, à comparer à 12,9 ans de durée de vie de la dette à fin 2024.**





Malgré le contexte incertain des quatre dernières années, la situation financière de la Ville en matière d'endettement et de solvabilité reste correcte fin 2024 et nous a permis jusqu'ici de respecter nos engagements envers les Lilloises et Lillois pour une ville durable et apaisée, inclusive et bienveillante, sans dégrader le service public, tout en poursuivant la réalisation de notre programme d'investissements.

### **III/ Les grands défis du mandat pour une Ville durable et apaisée, inclusive et bienveillante.**

Ces ambitions se traduisent concrètement dans la métamorphose progressive de notre Ville, qui s'inscrit dans ses paysages, mais aussi dans le quotidien des Lilloises et des Lillois.

#### **A/ Le mieux vivre social et écologique**

##### Une ville durable et apaisée

Avec son Plan lillois pour le climat adopté en juin 2021 qui définit la feuille de route jusqu'en 2026, la Ville de Lille a déployé une série d'objectifs complets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de -45% d'ici 2030 et la neutralité carbone au plus tôt et avant 2050.

En découle un programme d'investissements cohérent avec ces ambitions. On peut citer, de façon non exhaustive :

- la rénovation et la création d'espaces de nature en ville, avec l'objectif de créer ou réaménager 90 ha d'ici 2026,
- une maintenance appropriée de notre patrimoine naturel et arboré, espaces verts, ruches, équipements (parc zoologique, ferme pédagogique),
- des projets d'aménagement et de renouvellement urbain exemplaires, adossés au Pacte Lille bas carbone,
- l'accompagnement de nombreux chantiers de voirie de la MEL pour lesquels nous nous attachons à accroître la végétalisation et le partage de l'espace public,
- des mesures d'encouragement aux mobilités durables, avec l'installation d'arceaux et box à vélos en complément des pistes cyclables aménagées par la MEL, et une régulation optimisée du stationnement,
- le soutien à la rénovation durable de l'habitat ancien, et la rénovation de notre propre patrimoine bâti, axées sur la performance énergétique et environnementale,
- une politique d'achats publics attentive et responsable, dont la traduction la plus visible se trouve dans le deuxième Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2026 de la Ville de Lille et de ses communes associées présenté fin 2022.

##### Une ville inclusive et bienveillante, qui protège et inspire confiance

Dans cette période de crise et face aux inégalités persistantes, notre ville continuera ses efforts au profit de la solidarité et la cohésion des territoires. Cette volonté se traduit notamment dans :

- l'ouverture de la Maison des Solidarités

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de lutte contre les exclusions adopté en 2022, et le déploiement des actions de l'appel à projets « Territoire Zéro Non-recours »
- nos politiques en faveur des enfants et des familles : de bonnes conditions d'accueil, une alimentation et des projets de qualité dans les crèches, les écoles, les centres de loisirs, des fournitures scolaires prises en charge, ainsi que des tarifs permettant à tous l'accès à la restauration scolaire
- le développement des mesures en faveur des jeunes, élaborées suite à une vaste consultation,
- des actions pour les seniors, actifs ou plus fragiles,
- la réaffirmation du rôle des mairies de quartier, ouvertes à tous sans conditions,
- une action renforcée pour une ville plus sûre et plus tranquille,
- le budget participatif, pour permettre à des projets citoyens de voir le jour,
- notre politique de l'habitat : lutte contre l'habitat indigne, production et rénovation de logements abordables et diversifiés.

### Une ville en mouvement

La Ville de Lille poursuivra son action en faveur de la culture et des activités sportives, activités essentielles à l'épanouissement de la ville et de ses habitants et maintiendra son soutien au tissu associatif et à l'économie sociale et solidaire.

### **B/ Un programme fragilisé par des décisions budgétaires nationales subies par les collectivités**

La mise en œuvre de ce programme ambitieux repose sur une stratégie de stabilisation de l'épargne, de maximisation des financements externes, et de ré-endettement maîtrisé. Les mesures annoncées par le gouvernement dans le projet de loi de finances 2025 menacent cet équilibre. L'évolution des dépenses et des recettes 2025 présentée ici n'intègre pas ces mesures. En fonction de l'issue de définitive du débat budgétaire national, un ajustement pourra être nécessaire.

#### L'évolution des dépenses de fonctionnement en 2025

Le net ralentissement attendu de l'inflation en 2024 et 2025 ne doit pas masquer d'importantes disparités, avec des prix toujours en hausse dans l'alimentation et pour certaines prestations de service, notamment sur les marchés de nettoyage des bâtiments et de l'espace public.

La masse salariale intègre la répercussion en année pleine des mesures de 2024, comme l'augmentation du SMIC, ainsi que les mesures nouvelles qui s'imposent à nous, détaillées ci-dessous.

En l'état actuel de la construction du BP 2025, hors répercussions du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale, l'estimation de nos besoins est de 426 M€, ce qui représenterait une **évolution de BP à BP de +17 M€ soit +4,2%**.

	<b>BP 2024</b>	<b>Inscrit 2024</b>	<b>Prévision 2025</b>	<b>EVOLUTION BP 2025/BP 2024</b>
En M€				
<b>Total Dépenses fonctionnement</b>	<b>409,0</b>	<b>412,9</b>	<b>426,0</b>	<b>17,0</b>
dont Charges générales	<b>84,3</b>	<b>84,4</b>	<b>86,7</b>	<b>2,4</b>
dont Dépenses de Personnel (y compris frais médicaux)	<b>242,7</b>	<b>243,5</b>	<b>253,9</b>	<b>11,2</b>
dont Autres charges de gestion courante	<b>47,4</b>	<b>47,8</b>	<b>50,6</b>	<b>3,2</b>
dont Charges financières	<b>11,0</b>	<b>11,8</b>	<b>10,7</b>	<b>-0,3</b>
dont Dotation aux provisions	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### ➤ L'évolution des dépenses de personnel

Les principaux facteurs d'évolution pour 2025 sont les suivants :

Les mesures nationales (hors projet de loi de finances 2025) impactent le BP 2025 à hauteur de 804 K€, permettant une amélioration du pouvoir d'achat des agents concernés, ce que nous saluons :

- Effet sur une année pleine de l'augmentation du SMIC de + 2% au 1er novembre 2024 : 84 K€.
- Participation à la Prévoyance Santé (obligatoire à compter du 1er janvier 2025 malgré l'absence de texte définitif) pour l'ensemble des agents répondant aux critères d'éligibilité : 720 K€

Les paramètres d'évolution hors mesures nationales sont estimés à 10,44 M€ dont 9,4 M€ pour le Glissement Vieillesse Technicité

Ces éléments devraient amener à une prévision pour 2025 de 253,9 M€ de dépenses de personnel, soit une augmentation de 11,2 M€ et de 4,6 % de BP à BP.

### Répartition des dépenses de personnel

Conformément aux dispositions du décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, les informations relatives aux dépenses de personnel, à la structure des effectifs, à la durée effective du travail et à l'évolution prévisionnelle des effectifs, sont détaillées ci-dessous.

Masse salariale M€	2024*	2025	Différence 2025/2024	% Evolution prévisionnelle
Dont traitement indiciaire	135,9 M€	142,92 M€	7,36 M€	5,41 %
Dont régime indemnitaire	36,48 M€	38,32 M€	2,24 M€	6,14 %
Dont cotisations patronales	67,49 M€	69,82 M€	2,42 M€	3,59 %
Dont NBI	2,4 M€	2,42 M€	0,12 M€	4,80 %

\* prévisionnel de l'atterrissage 2024 à date du 22 octobre 2024

Depuis le 1er janvier 2022, la durée annuelle du temps de travail est de 1 607 heures pour un agent à temps plein, conformément à la Loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique.

### La structure des effectifs

Fin 2024 (extraction faite à fin octobre 2024), les effectifs de la collectivité devraient atteindre 4 380 postes permanents rémunérés. Ces effectifs se décomposent en une répartition prévisionnelle de :

- 3 960 fonctionnaires (titulaires) et 420 contractuels (non titulaires),
- 55,6 % de femmes, 44,4% d'hommes,

La répartition prévisionnelle par filière, par catégorie et par statut est la suivante :

Par catégorie		
<b>A</b>	774	18%
<b>B</b>	875	20%
<b>C</b>	2 731	62%
	<b>4 380</b>	<b>100%</b>

Par statut		
Titulaire	3 960	90,4%
Non titulaire	420	9,6%
	<b>4 380</b>	<b>100,0%</b>

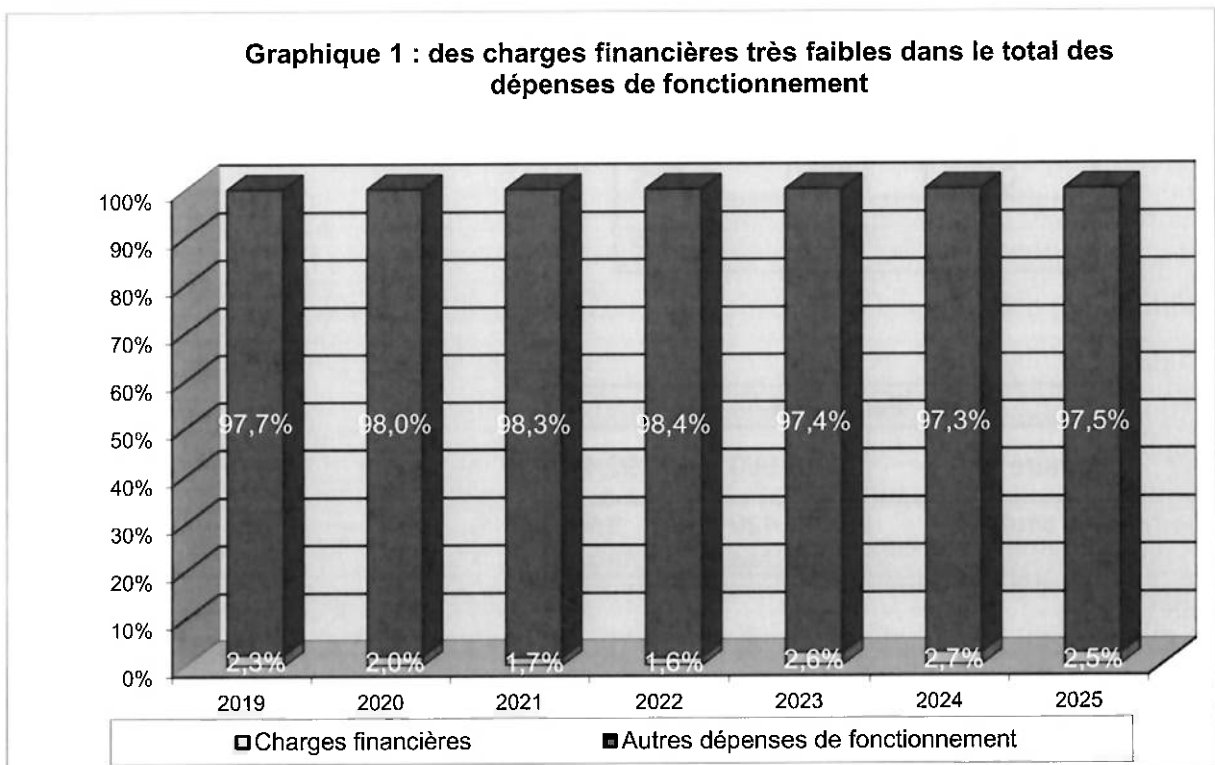
Par filière		
Administrative	1326	30%
Animation	333	8%
Autres	45	1%
Culturelle	413	9%
Police	169	4%
Sanitaire et Sociale	335	8%
Sportive	81	2%
Technique	1678	38%
<b>TOTAL</b>	<b>4380</b>	<b>100%</b>

Evolution prévisionnelle des effectifs (postes permanents 2024-2025)

2024	2025
4 380	4 380

➤ **Les charges financières**

Les charges financières devraient baisser en 2025 et s'établir à 10,88 M€. Leur part dans les dépenses de fonctionnement reste limitée (située entre 1,6% et 2,7% sur la période 2019-2025 - cf. graphique ci-dessous).



La prévision des échéances de la dette pour l'année 2025 repose sur une hypothèse plausible de baisse des index monétaires sur lesquels est basée notre dette à taux variable mais aussi sur la diminution du taux fixe pour les futurs nouveaux prêts. Le taux de refinancement atteint aujourd'hui 3,40 %, le taux de dépôt 3,25 % et le taux de facilité de prêt marginal 3,65%.

### ➤ Un soutien confirmé aux associations

Nous souhaitons maintenir le niveau global de notre soutien aux associations en 2025. Toute contribution imposée à notre collectivité pour le redressement des finances publiques par le projet de loi de finances en cours de discussion vient complexifier la tenue de cet engagement.

Dans tous les cas, le dialogue sera poursuivi dans l'objectif d'associer nos partenaires associatifs aux efforts de sobriété et de transition, notamment ceux d'entre eux qui bénéficient de l'usage de locaux communaux.

### L'évolution des recettes de fonctionnement en 2025

**Au regard des éléments connus à ce stade, et sans intégrer les mesures évoquées dans le projet de loi de finances pour 2025, la tendance en matière de recettes devrait être à la hausse de BP à BP, d'environ +21 M€ (+ 4,8%). Ces éléments seront affinés d'ici la présentation du BP 2025.**

	<b>BP 2024 en M€</b>	<b>Prévisions 2025 en M€</b>	<b>Evolution</b>
<b>Total Recettes fonctionnement</b>	<b>439,7</b>	<b>460,7</b>	<b>21,0</b>
dont Produits des services et du domaine	45,6	51,8	6,2
dont Impôts et taxes	281,5	290,5	9,0
Attribution de Compensation (AC)	51,8	51,8	0,0
Dotation de solidarité Communautaire (DSC)	5,0	5,2	0,2
Droits de mutation	12,0	11,5	-0,5
<b>dont Total Dotation Globale de Fonctionnement</b>	<b>66,2</b>	<b>68,3</b>	<b>2,1</b>
Dotation Forfaitaire	31,0	31,1	0,1
Dotation de solidarité urbaine	32,0	33,8	1,8
Dotation nationale de Péréquation	3,2	3,4	0,2
dont Autres produits de gestion courante	14,4	16,1	1,7

L'augmentation des recettes fiscales est due à la revalorisation annuelle des valeurs locatives. En l'absence à ce jour de disposition contraire dans le projet de loi de finances, le taux de revalorisation des bases applicable sera celui prévu par le Code général des Impôts, à savoir l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPCH) constatée de novembre à novembre. Cet indice ne sera connu que dans le courant du mois de décembre. L'hypothèse retenue ici est de 1,6 %.

L'augmentation de dépenses reste inférieure à celle des recettes, ce qui permet d'atteindre une épargne brute à hauteur de 34,8 M€, soit le montant tout juste nécessaire pour couvrir le remboursement du capital de la dette, et aboutir à une épargne nette proche de zéro. En effet, l'échéancier de la dette historique conduit en 2025 à un remboursement en capital de 34,6 M€, soit 4,6 M€ de plus qu'en 2024. C'est ce très fragile équilibre qui pourrait être bouleversé par les mesures unilatérales du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2025, en cours de discussion.

### Une politique volontariste d'investissements

Conformément à l'objectif du mandat de contribuer à la neutralité carbone le plus possible tout en améliorant le cadre de vie et en luttant contre les inégalités, la Ville de Lille poursuit ses investissements s'appuyant sur sa bonne situation financière historique, la mobilisation de financements externes, et ses capacités de recours à l'emprunt.

#### ➤ **Programmation des investissements**

Le mandat 2008-2014 a été particulièrement bâtisseur, avec une moyenne de 90 M€ par an consacrés aux investissements réalisés. La moyenne annuelle d'investissements réalisés sur le mandat 2014-2020 a été également soutenue mais moindre, s'établissant à près de 72 M€. Le mandat 2020-2026 vise une nouvelle augmentation des dépenses d'investissement réalisés.

<b>En M€</b>	<b>Moyenne annuelle 2008-2014</b>	<b>Moyenne annuelle 2014-2020</b>	<b>Moyenne prévisionnelle annuelle 2020-2026</b>
<b>Dépenses d'investissement réalisées</b>	90 M€	72 M€	87 M€

Conformément à l'article L. 2312-1 du CGCT, les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement, en dépenses et en recettes, comme l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne pouvant en résulter à fin 2025, sont présentées ci-dessous.

Le montant des engagements pluriannuels 2021-2026 devrait s'établir à 625 M€.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 estimé	2025	2026
Engagements pluriannuels (autorisations budgétaires) <b>Crédits de paiement sur l'année</b>	73 M€	83,6 M€	91,5 M€	100 M€	135M€	142M€
Financement des engagements prévisionnels (autorisations budgétaires) <b>Emprunts et subventions d'investissement</b>	34 M€	32,8 M€	51,3M€	56,1M€	73M€	79M€

Les autorisations budgétaires retracent l'ensemble des dépenses prévisionnelles d'investissement pour Lille, Lomme et Hellemmes et sont constituées des crédits nécessaires à la réalisation des engagements du programme politique, à l'entretien du patrimoine existant et aux investissements matériels nécessaires au bon fonctionnement des 3 villes.

#### ➤ Les principales opérations d'investissement en 2025

Les investissements prévus pour 2025 porteront notamment sur la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments (fin de travaux des groupes scolaires Brossolette et Salengro, début de la réhabilitation de la salle des Acacias à Hellemmes...), la fin de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité, la rénovation du patrimoine remarquable et les travaux des façades de l'Hôtel de Ville, les travaux de requalification des espaces verts et espaces publics et d'amélioration du cadre de vie (square des mères, square Ghesquière, site du Rectorat, places Jeanne d'Arc et Philippe Lebon...), la modernisation de l'éclairage public, la construction de la piscine de Fives Hellemmes et l'installation d'un bassin de natation provisoire Porte d'Arras...

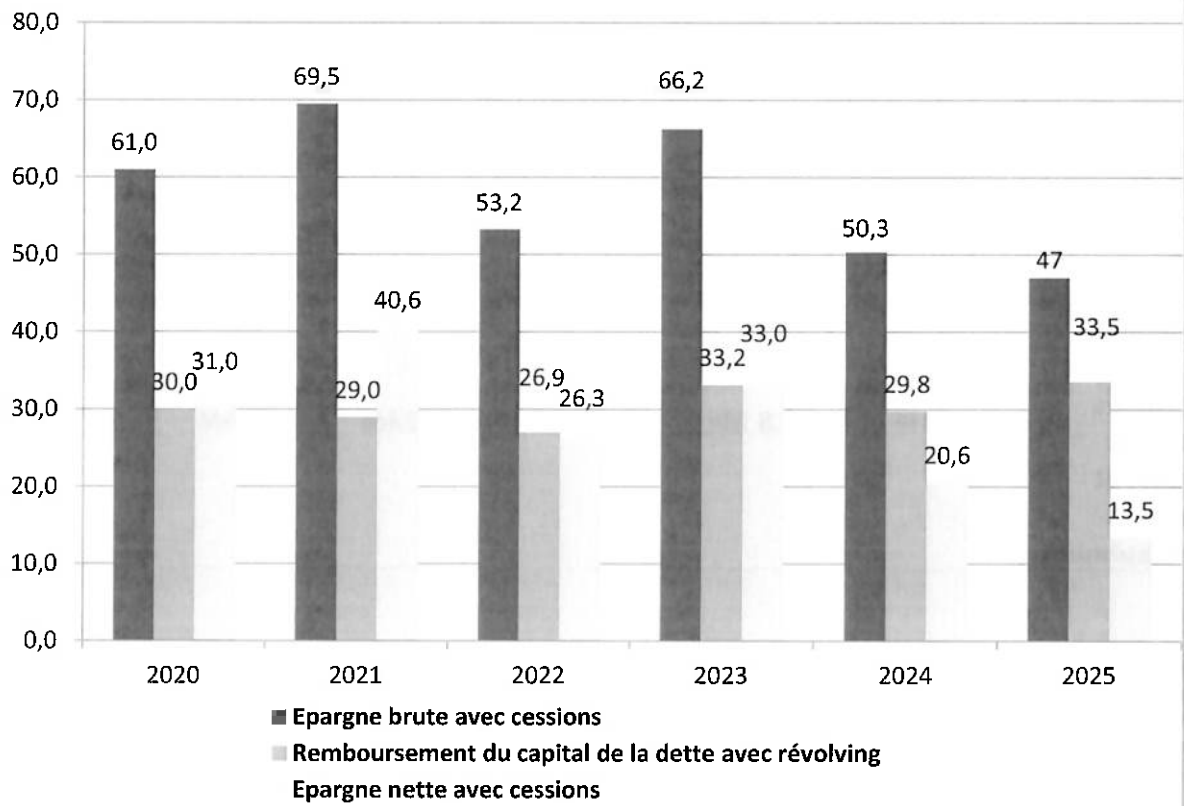
#### ➤ Prospective endettement 2025

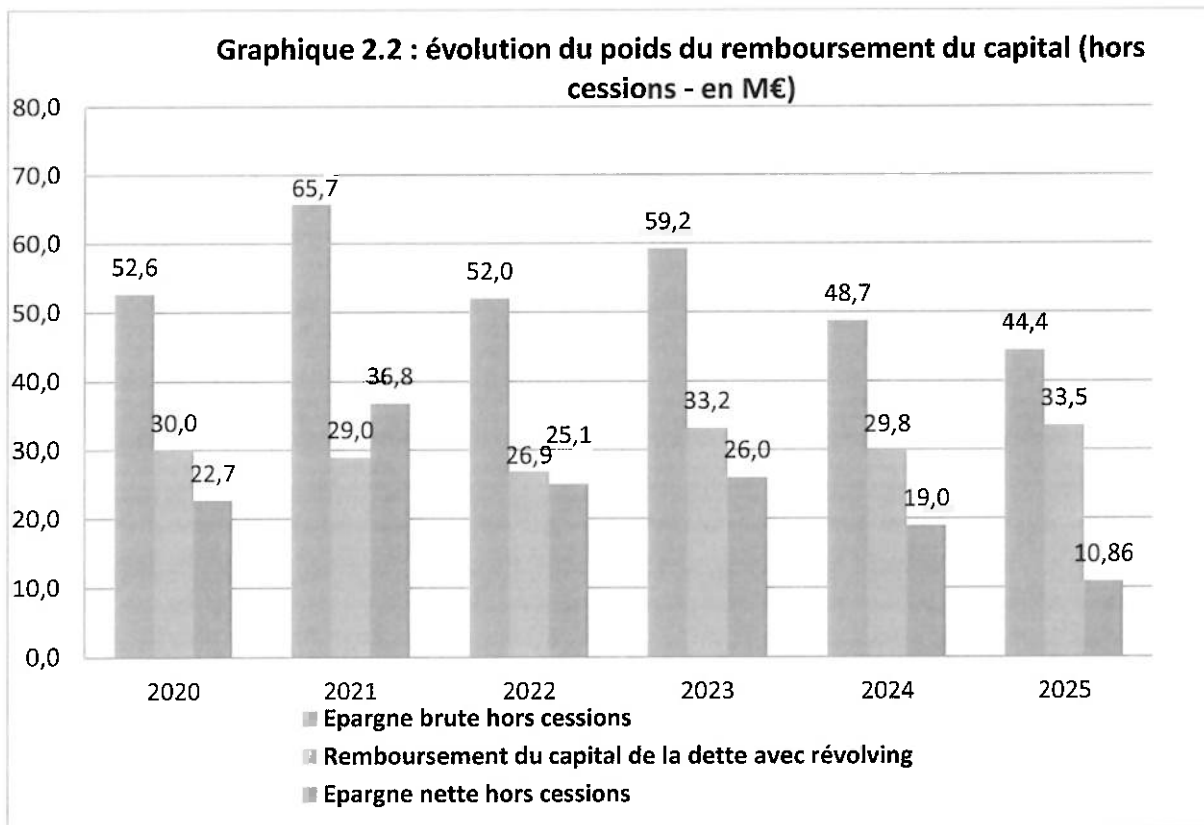
Avec la prévision d'une épargne nette proche de zéro, les dépenses d'investissement prévues en 2025 seront financées principalement par les recettes d'investissements associées et par le recours à l'emprunt. Ainsi, le montant de l'encours de la dette totale en 2025 (381 M€) devrait augmenter de 5,2 % par rapport à celui de l'année 2024 (362 M€).

Compte tenu du très faible niveau d'épargne permis par ce budget extrêmement contraint, la capacité de désendettement devrait être proche des 8,6 ans fin 2025. Cela reste en dessous du seuil des 12 ans, mais montre la fragilité de la situation.



**Graphique 2.1: évolution du poids du remboursement du capital ( avec cessions - en M€)**





\* \* \*

En synthèse, pour 2025, nous nous orientons vers un budget primitif qui permet de continuer à métamorphoser la ville tout en luttant contre les inégalités, un budget marqué par une épargne nette proche de zéro et forcément incertain compte tenu de la menace des mesures nationales.

La politique d'austérité que le gouvernement veut imposer aux Français et aux collectivités plutôt que de prendre ses responsabilités après un dérapage avéré de ses propres dépenses nous semble inacceptable.

Nous voulons plus que jamais poursuivre les investissements nécessaires pour adapter notre ville au climat de demain, tenir la trajectoire de neutralité carbone des accords de Paris et améliorer la qualité de vie des habitants. Nous voulons que nos services publics locaux puissent faire rempart à la crise sociale et démocratique que connaît notre pays.



# Lille Bas-Carbone

## Rapport développement durable

1<sup>er</sup> janvier 2023 > 31 décembre 2023

european  
energy award **GOLD**



# Sommaire

<b>1/ Sommaire</b>	2	<b>Annexe 1</b> Evolution des indicateurs du Plan lillois pour le climat	72
<b>2/ Édito</b>	4	<b>Annexe 2</b> Evolution des actions et projets du Plan lillois pour le climat	82
<b>3/ Pourquoi faire un rapport développement durable ?</b>	5	<b>Annexe 3</b> Suivi du verdissement de la flotte de véhicules municipaux	94
<b>4/ Lille en quelques chiffres</b>	6		
<b>5/ Les engagements climatiques de Lille, Lomme et Hellemmes</b>	8		
<b>AMBITION 1 : Accélérer la transition énergétique vers un territoire neutre en carbone d'ici 2050</b>	10		
- <b>Priorité 1 :</b> Énergie	12		
- <b>Priorité 2 :</b> Mobilité	15		
- <b>Priorité 3 :</b> Aménagement	21		
- <b>Priorité 4 :</b> Habitat	28		
- <b>Priorité 5 :</b> Production et consommation	33		
- <b>Priorité 6 :</b> Exemplarité	39		
<b>AMBITION 2 : Construire une ville résiliente au changement climatique et améliorant la qualité de l'air</b>	48		
- <b>Priorité 7 :</b> Air et santé environnementale	50		
- <b>Priorité 8 :</b> Adaptation	52		
<b>AMBITION 3 : Une ville solidaire permettant à tous de bénéficier de la transition écologique et énergétique</b>	58		
- <b>Priorité 9 :</b> Gouvernance et coopération	60		
- <b>Priorité 10 :</b> Moyens	69		

# Édito

2023 est une année décisive d'accélération et de consolidation de la mise en œuvre du Plan lillois pour le climat adopté en 2021. Malgré une conjoncture toujours inflationniste, les efforts et les investissements se sont poursuivis au service de la métamorphose urbaine et paysagère et de la rénovation énergétique du patrimoine municipal.

L'intrusion informatique subie en mars 2023 a certes privé les services municipaux pendant plusieurs mois d'un certain nombre d'outils de travail indispensables au pilotage de la transition de la Ville, et a nécessité un fonctionnement en "mode dégradé" pour garantir la continuité du service public.

Pour autant, des résultats concrets et structurants, sont à souligner en matière de décarbonation de notre administration, d'amélioration de la qualité de vie et d'adaptation de notre ville au changement climatique. S'agissant des déplacements par exemple, l'apaisement de la ville et le soutien aux mobilités durables ont franchi un cap supplémentaire pour réduire la place de la voiture, avec le stationnement payant dans les quartiers de Wazemmes et Vauban-Esquermes et l'ouverture de la Maison des mobilités durables.

La transformation de notre ville selon des principes d'urbanisme bas carbone, de préservation de l'environnement et de santé positive a été ancrée avec l'intégration au Plan local d'urbanisme intercommunal d'une réglementation exigeante en matière de préservation de la nature et de transition énergétique qui s'impose désormais à tous les projets lillois. Le Pacte Lille bas carbone, signé en 2021, a déjà permis d'éviter 1 707 Tqg CO<sub>2</sub> annuelles et de préserver plus de 33% de pleine terre dans les opérations neuves ou encore de planter près de 1000 arbres dans des espaces privés. La végétalisation de la ville a progressé avec de nouveaux jardins, comme le square d'Armentières à Vauban-Esquermes, le square de l'Arsenal à Moulins ou le jardin d'expression Kulturmann à Lomme. Plus de 25 nouvelles rues ont été végétalisées, tandis que l'objectif de 20 000 arbres plantés est déjà dépassé.

Action emblématique d'une transition juste et solidaire, l'agriculture urbaine a pris une toute autre dimension dans notre ville avec l'ouverture de la ferme urbaine de Concorde et ses paniers solidaires ou encore son partenariat avec la cuisine commune de Fives du CCAS de Lille mettant l'alimentation durable à la portée de tous. C'est aussi l'organisation des 48h de l'agriculture urbaine ainsi que de très nombreuses activités qui ont réuni de nombreux Lilloises, Hellemoisises et Lommeuses de tous âges et de tous horizons.

La Ville de Lille consolide par ailleurs ses engagements d'exemplarité, avec 76GWh d'économies d'énergies réalisées sur son patrimoine municipal par rapport à l'année précédente et 85% des marchés publics comprenant des clauses de développement durable. Les efforts en faveur du bio et/ou du local dans la restauration scolaire ont été fortement intensifiés, malgré l'inflation, si bien qu'ils représentent désormais près des 2/3 des assiettes des enfants lillois, lommeis et hellemois.

La mobilisation accrue des partenaires économiques et associatifs, ainsi que des habitants, en faveur de la transition écologique se traduit par un foisonnement de projets contribuant à décarboner notre territoire et que nous accompagnons : livraison éco responsable, économie circulaire et solidarité, culture durable, réparation... Les initiatives touchent de nombreux domaines.

L'excellence de notre projet et l'engagement de toutes et tous ont valu à la Ville de Lille et ses communes associées l'obtention en 2024, sur la base des réalisations des années précédentes, de la plus haute distinction nationale et européenne qu'est le label climat air énergie - 5 étoiles. C'est une immense fierté que nous partageons avec tous les habitants. 5 ans après notre position de finaliste au prix de capitale verte européenne, ce label est une nouvelle reconnaissance de nos efforts en matière de transition écologique. Cette distinction, décernée à douze territoires en France jusqu'ici, nous encourage et nous engage pour l'avenir.



**Martine Aubry**  
Maire  
de Lille



**Audrey Linkenheld**  
Secrétaire du Nord  
Conseillère municipale



**Marion Gautier**  
Adjointe au Maire  
Déléguée à  
la Transition Ecologique



**Franck Gherbi**  
Maire  
d'Hellemsmes



**Olivier Caremelle**  
Maire  
de Lomme

# Pourquoi faire un rapport de développement durable ?

Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont soumises à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable. La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est ainsi l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, de faire évoluer la maquette budgétaire dans ce sens, et ce, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques retenues. Ce rapport illustre aussi les contributions de notre territoire aux défis nationaux, européens et internationaux.

Le rapport de développement durable vise d'une part à illustrer la transition écologique engagée au sein de l'administration de la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et d'Hellemsmes, et sur le territoire, au cours de l'année écoulée. D'autre part, il se veut l'outil principal d'évaluation du Plan lillois pour le Climat adopté en juin 2021, ainsi que de ses documents d'application.

Les pastilles suivantes guident le lecteur en précisant la nature de certains projets.



**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nombre d'habitants (2020)  
**236 234**

Superficie  
**34.8 km<sup>2</sup>**

Densité de population (2020)  
**6 788 hab/km<sup>2</sup>**

**INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation (2023)  
**1 666€**

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi de catégorie A (2023)  
**14 710**

Pourcentage de logements sociaux (2023)  
**28,1%**

Part de la population sous le seuil de pauvreté (2020)  
**25%**

**BILAN CARBONE DU TERRITOIRE**

Le bilan carbone a été décliné pour la première fois à l'échelle de Lille-Hellemmes-Lomme, avec les émissions directes liées à la consommation d'énergie sur le territoire (scope 1), les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie pour la production de produits sur le territoire (scope 2), et les émissions indirectes liées à l'importation de biens et d'aliments (scope 3)

Emissions de GES directes du territoire et indirectes liées à la consommation d'énergie (scopes 1 et 2)  
**916 204 tCO<sub>2</sub>e**

Total des émissions directes et indirectes du territoire (scopes 1, 2 et 3)  
**1 605 213 tCO<sub>2</sub>e**

**CHAUFFAGE DES LOGEMENTS LILLOIS (2020)**

**47%** Gaz

**43%** Electricité

**7%** Réseau de chaleur

**2%** Fioul

**1%** Bois

**MOBILITÉ (2023)**

**+500** arceaux à Lille

**+20** arceaux à Hellemmes

**+20** arceaux à Lomme

**6000** arceaux vélos accessibles au total

**+7** vélobox à Lille

**+9** vélobox Hellemmes en 2023

**158** vélobox au total

**150.6 km** d'aménagements cyclables à Lille en 2023

**85%** de la voirie est épaissée digital

**77%** en zone 30

**5%** en aire piétonne

**3%** en zone de rencontre

**ALIMENTATION (2023)**

**65,46%** de bio et/ou local dans les crèches, les écoles et les ALSH

**52,72%** Produits bio (en volume) dans les écoles et ALSH

**40,67%** dans les crèches

**34,38%** Produits locaux (en volume) dans les écoles et ALSH

**48,80%** dans les crèches

**50%** de repas végétariens par semaine dans les écoles

**NATURE**

**30%** couvertures végétales de la Ville

**412 ha** surfaces publiques végétalisées

**86 %** des Lillois habitant à moins de 300 mètres d'un espace de nature significatif\*

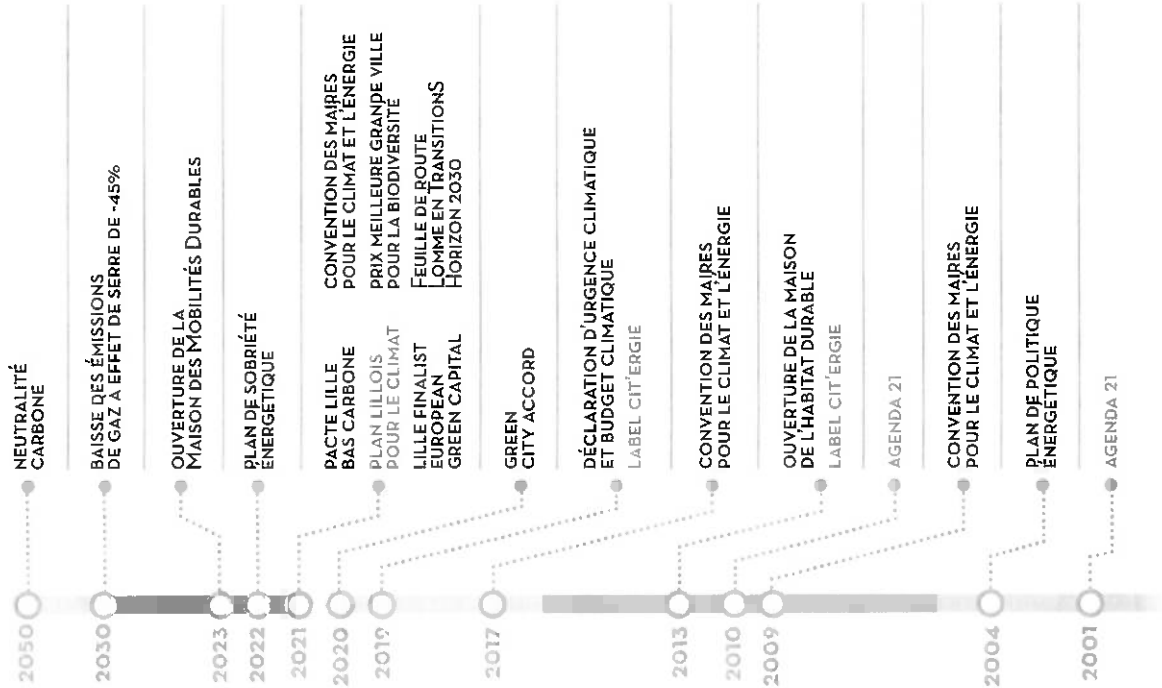
**71 229** arbres à Lille au total (2022)

**30 947** arbres à Hellemmes au total (2022)

**57 304** arbres sur l'espace public en 2023 à Lille

**9 447** arbres à Hellemmes au total (2022)

## Les engagements climatiques de Lille, Lomme et Hellemmes



# Les engagements climatiques de Lille, Lomme et Hellemmes

# AMBITION 1

## Accélérer la transition énergétique vers un territoire neutre en carbone d'ici 2050

La Ville de Lille et ses communes associées se sont fixées comme objectif de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire de -45% d'ici 2030 (par rapport à 1990) et d'atteindre la neutralité carbone au plus tôt, avant 2050. Les bilans carbone les plus complets (Lille 2008 ; MEL 2016 ; Patrimoine et services Lille Hellemmes et Lomme 2019) nous ont conduit à estimer notre diminution de GES à 22 000 tonnes par an sur le territoire (2008-2030), et environ 1 600 tonnes par an sur le patrimoine (2019-2030). Ces bilans montrent que les principaux gisements de baisse des émissions directes de GES concernent localement les secteurs du transport, du résidentiel et du tertiaire. Ainsi, les enjeux liés aux modes de déplacements, à la rénovation énergétique des bâtiments et à un développement économique soutenable sont particulièrement forts. Les émissions liées à la consommation représentant par ailleurs 64% des émissions du territoire métropolitain (Plan Climat Air Energie Territorial 2021, [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)), la promotion de modes de production et de consommation responsables, en lien avec l'économie circulaire et de proximité ainsi que le recours aux énergies renouvelables sont deux leviers fondamentaux de notre transition.



## PRIORITÉ 1 Énergie

### Impulser la transition écologique du territoire

19 PROJETS

La transition énergétique passe par la réduction de la demande en énergie (sobriété), par une meilleure efficacité énergétique des équipements, et par un recours accru aux énergies renouvelables. Au-delà des exigences appliquées en matière d'aménagement (cf. priorité 3), la Ville de Lille met en place des actions exemplaires sur son propre patrimoine (cf. priorité 6), et veille à mobiliser tous les publics : incitation au changement de comportements, facilitation du passage à l'acte, participation citoyenne (cf. priorité 9).

#### Action 1 : Lille, une ville bas carbone et sobre en énergie

La Ville de Lille et ses communes associées ont poursuivi les actions menées dans le plan de sobriété énergétique adopté en septembre 2022 afin de limiter la consommation en énergie tout en veillant aux conditions d'accueil et de travail : modification des températures de consigne dans les équipements culturels, dans les sites sportifs, optimisation de l'occupation des bâtiments scolaires pour l'accueil des centres de loisirs, ...

A titre d'exemple, la baisse de la consommation énergétique du Palais des Beaux-Arts, occasionnée par la diminution des températures de 2°C (de 20 à 18 °C) a permis une baisse de la consommation de 14,2% sur le réseau de chaleur urbain et 4% sur l'électrique.

Outre les actions de sobriété maintenues depuis septembre 2022, les efforts se sont poursuivis pour réduire la consommation énergétique de la Ville de Lille et de ses communes associées, avec la rénovation énergétique des bâtiments, le programme de renouvellement des équipements de chauffage, ventilation, climatisation dans le cadre du marché de chauffage, le programme intracting ou encore l'optimisation des plannings de chauffe des bâtiments.

L'ensemble de ces actions a permis une économie globale de 7,6 GWh constatée sur la saison de chauffe 2022-2023 par rapport à 2021-2022, soit une baisse de 7,5%.

#### Action 2 : Les réseaux de chaleur et de froid : des outils au service de la transition énergétique

En 2021, la Ville de Lille et ses communes associées ont décidé de soutenir plus fortement la production des énergies renouvelables à travers ses achats d'électricité verte. Depuis 2016, 100% de son patrimoine est déjà alimenté en électricité verte. La part à Haute Valeur Environnementale de cette électricité a encore augmenté, passant de 54% en 2022 à 57% en 2023, contribuant à soutenir davantage les filières locales de production d'énergies renouvelables.

54% de l'énergie finale consommée dans le patrimoine municipal est issue des ENR.

politique structurelle

politique structurelle



#### Action 3 : Lille, ville productrice et consommatrice d'énergies renouvelables ou de récupération, et d'énergies faiblement carbonées

En 2023, la Ville de Lille a continué de produire de l'énergie solaire grâce aux équipements photovoltaïques présents sur son patrimoine (370 MWh), dont une partie est directement autoconsommée pour les besoins en électricité du patrimoine municipal et une partie (250 MWh en 2023) réinjectée dans le réseau. Cette production correspond à la première génération d'installations auxquelles étaient attachés des contrats de revente d'électricité. Les installations réalisées aujourd'hui privilégient systématiquement l'autoconsommation.

L'année 2023 a vu la création de 2 nouveaux sites de production photovoltaïque, avec notamment des installations à l'accueil du Centre Technique Municipal (20 kWc) et sur la toiture de l'école André (50,2 kWc).

Pose de panneaux photovoltaïques - Ecole André à Wazemmes



#### Action 4 : Développer les systèmes de pilotage intelligents

Dans le cadre du remplacement régulier de notre éclairage public par des LED à des fins de réduction de consommation, une expérimentation de télégestion au point lumineux (pilotage à distance) va être menée sur environ 200 luminaires entre l'avenue Foch et la rue de la Barre, dans le centre-ville.

## PRIORITÉ 2 Mobilité

### Réduire l'impact climatique de la mobilité et des transports

21 PROJETS

2

Le secteur des transports est la principale source de gaz à effet de serre, concentrant 40% des émissions et 25% des consommations d'énergie du territoire métropolitain en 2021. Comparés à ceux des autres habitants de la MEL, les usages des Lilloises et Lillois en matière de mobilité sont plutôt favorables au climat : 42% n'ont pas de voiture et les trois-quarts de leurs déplacements inférieurs à 5 km sont pas ou peu émissifs (marche, vélo, transports en commun). Toutefois, 145 000 véhicules d'habitants métropolitains entrent et sortent de Lille chaque jour et 59% des métropolitains viennent à Lille en voiture. Toute action sur la mobilité à Lille ne peut donc s'appréhender qu'en prenant en compte les usages de l'ensemble du territoire métropolitain.

La Ville de Lille soutient la Métropole Européenne de Lille dans sa politique de mobilité en participant activement à la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports et au Plan de Mobilité Métropolitains. Elle déploie également des actions spécifiques pour favoriser les mobilités actives et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.



#### Action 1 : Moins de voitures individuelles et polluantes

##### La Zone à Faibles Emissions

Candidate dès 2019 à un premier projet de Zone à Faibles Emissions (ZFE), la Ville de Lille s'inscrit dans la mise en œuvre de la ZFE par la MEL pour protéger les populations de la pollution atmosphérique liée au trafic routier et à versé sa contribution au débat et à la concertation à travers une motion adoptée au Conseil municipal du 2 février 2024.

#### Le soutien au déploiement de l'électromobilité et de l'autopartage

En 2023, la Ville de Lille et ses communes associées ont émis des souhaits de localisation de futures bornes de recharge électrique sur l'espace public, en veillant à un équilibre territorial et à une mutualisation sur les sites d'autopartage. La MEL a lancé une procédure de concession de service en mai 2022 qui a abouti à attribuer à un opérateur privé lors du Conseil Métropolitain du 15 décembre 2023. Cette concession de service a pour objet d'aménager et d'opérer sur l'espace public des points de charge avec 3 niveaux de puissances (charges résidentielles, intermédiaires et rapides).

En 2023, la MEL, la Ville de Lille et ses communes associées continuent leur engagement en faveur de l'autopartage, en particulier via Citiz, que la Ville de Lille soutient depuis l'origine :

- 2 nouvelles stations à Lille (Montebello, Fives Cail), soit 26 stations et 87 véhicules disponibles au 31/12/2023 à Lille ;
- 1 nouvelle station à Lomme (Pont Supérieur).

#### Vers un rééquilibrage des usages

politique  
aménagement

En cohérence avec le plan de circulation lillois et « la ville à 30 km/h » décidée depuis 2019, les travaux d'aménagement sur l'espace public se sont poursuivis, afin de rééquilibrer les usages et d'apaiser la ville. Pour tous les projets urbains portés par la Ville, il s'agit de mieux partager l'espace public au bénéfice des piétons, des cyclistes, des transports en commun, et d'augmenter la place de la végétation.

En 2023, les communes de Lomme et Hellemmes ont également poursuivi leurs réflexions sur l'apaisement des circulations ; Lomme visant la quasi totalité de son territoire à 30 km/h. Un travail a par ailleurs été mené en 2023 sur le Plan de Marchabilité lommeois.

En 2023, les piétonnisations estivales temporaires sont maintenues sur les rues commerçantes de Gand, des Bouchers, de la Monnaie, des Primeurs. C'est plus d'un hectare qui a été piétonnisé depuis le début du mandat. S'y ajoutent de nouveaux dispositifs de piétonnisation temporaire à l'occasion d'événements, comme celle de l'avenue de la République à Lomme, le samedi 27 mai 2023 pendant la Semaine des Transitions.



Plusieurs places ont par ailleurs été piétonnisées de façon permanente :

- la rue du Docteur Verzin (Wazemmes) en lien avec le nouveau square Irène Devos créé ;
- l'impasse Lestiboudois en vue de sécuriser l'accès au collège Carnot (Vieux-Lille) ;
- une partie de la rue des Bois Blancs afin de connecter la plaine des Vachers aux bords de Deûle.



Piétonnisation temporaire de la rue de Gand

politique  
aménagement

politique  
structurelle

Leverier majeur pour la mise en œuvre de la politique des mobilités et la création d'espaces publics de qualité, la maîtrise du stationnement vise à libérer des places de stationnement pour les riverains, à améliorer la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces, à inciter les propriétaires de véhicules à utiliser les parkings collectifs et les garages et à encourager les personnes qui viennent chaque jour travailler à Lille à se déplacer plutôt à pied, à vélo ou en transports collectifs. Après l'adoption le 30 septembre 2022 d'une délibération déterminant les principes du stationnement sur le territoire lillois pour les années 2022 à 2025, le stationnement payant a été étendu aux quartiers de Wazemmes et Vauban-Esquermes en juin 2023.

## Action 2 : Des transports en commun plus attractifs

La MEL s'est dotée en 2019 d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT), établissant sa feuille de route en matière de grandes infrastructures de transports collectifs structurants à horizon 2035. L'objectif est d'améliorer l'offre de transport avec un niveau de service, de fréquence et de fiabilité élevé. La Ville de Lille continue de défendre une extension de la gratuité des transports en commun accordée aux moins de 18 ans depuis 2022.

En 2023, la concertation autour des projets de création des lignes de tram et de Bus à Haut Niveau de Service s'est poursuivie avec deux diagnostics à vélo sur les branches sud et ouest du tramway de Lille et de sa couronne.

Finalisée en octobre 2023, l'étude sur la création d'un hub des mobilités à la Porte des Postes a permis d'aboutir à la définition d'un programme et d'un schéma fonctionnel à l'horizon de l'arrivée du tramway, prévue pour 2028-2032.

politique  
opérationnelle

En parallèle, à la suite de la signature de la convention de cofinancement (Région Hauts-de-France, MEL, Ville de Lille, SNCF) en 2022, des études ont été lancées en 2023, quant à l'opportunité de la création de la halte ferroviaire de Lille Sud.

Action 3 : Plus de place pour les vélos  
Des aménagements cyclables confortéspolitique  
structurelle

La Ville de Lille a maintenu ses efforts pour améliorer les continuités cyclables. En 2023, 3,6 km d'aménagements cyclables ont été créés (1900 m) ou réaménagés (2,7 km), portant à 32,5% la part de voirie aménagée.

Les comptages vélo réalisés par l'ADAV témoignent de l'augmentation de la pratique cyclable entre 2022 et 2023 : + 10% sur Willy Brandt, + 15% sur le pont de Tournai, + 13% Porte de Douai, + 4% Avenue Beethoven.

Axes structurants traités en 2023	Aménagements cyclables réalisés sur les axes structurants suivants : <b>Lille :</b> - Mont de terre (50 m) - Pont de Tournai (280 m) - Rue Jussieu (500 m) - Avenue Denis Cordonnier (340 m) - Avenue Hoover (1190 m) - Pont de Flandres (563 m) - Rue des Déportés (120 m) - Rue Georges Lefebvre (200 m) - Carrefour Liberté/Vauban (20 m) <b>Hellemmes :</b> - Rue Victor Hugo (400 m)
Part des voies cyclables aménagées en 2023	<b>Lille - Hellemmes :</b> 1,5 km de pistes cyclables 2,1 km de bandes cyclables
Nombre de verbalisations à l'encontre des véhicules pour protéger les cyclistes en 2023	<b>Lille - Hellemmes - Lomme :</b> 2 651 verbalisations de véhicules en circulation ou stationnement sur bandes et pistes cyclables (couloir de bus inclus)

En 2023, en partenariat avec la MEL, des études préparatoires et des étapes de concertation et de communication ont été réalisées dans le cadre du projet « réseau Vélo + », qui consiste à réaliser 12 itinéraires structurants, identifiables et très sécurisés, dont la liaison « Avenue de Dunkerque située entre Lille et Lomme et la liaison « Faubourg de Roubaix » à Lille.

## Des stationnements renforcés et une offre de services accrue

<p><b>politique structurelle</b></p>	<p>Nombre d'arceaux vélos installés en 2023</p> <p><b>500 à Lille</b> <b>20 à Hellemmes</b> <b>20 à Lomme</b></p>
<p>politique structurelle</p>	<p>Nombre de vélobox en 2023</p> <p><b>+16 à Lille et Hellemmes</b></p>

soit un total de **158 vélobox disponibles**

### 1 nouvelle station V'Lille

Rue de la Tranquillité (Wazemmes)

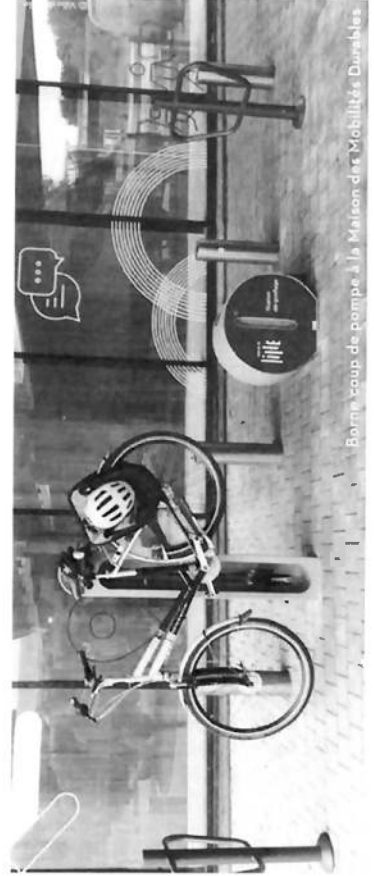
**108 stations disponibles à fin 2023**



La Ville de Lille a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la MEL pour désigner les opérateurs de déploiement de vélos électriques en libre-service. Depuis l'été 2023, deux opérateurs (Lime et Tier) se partagent l'exploitation de ces vélos à l'échelle de la MEL. La mise en service des équipements est prévue en 2024 sur le territoire lillois.

Le territoire lillois dispose désormais de 3 bornes coup de pompe composées d'une borne de réparation et d'une borne de gonflage : une station à la gare Lille Flandres, qui a fait l'objet d'une remise en état ; une station, à la Citadelle, remplacée par un nouveau modèle en 2023 et une nouvelle station, place François Mitterrand, installée à l'occasion de l'ouverture de la Maison des Mobilités Durables.

À Lomme, en 2023, 270 primes vélos ont été distribuées (pour vélos et accessoires), pour un montant moyen de 133,5 € par vélo.



## La Maison des Mobilités Durables

La Maison des Mobilités Durables a ouvert ses portes le 21 septembre 2023, sur la place François Mitterrand, face à la gare Lille Europe.

Elle accompagne les habitants, les entreprises, les scolaires et les touristes dans leur transition vers des mobilités plus durables. Grâce à des conseils personnalisés, elle identifie des solutions et des trajets sécurisés pour faire évoluer nos habitudes de déplacement vers la marche, le vélo, les transports en commun, l'autopartage, le covoiturage ou l'électromobilité. La Maison des Mobilités Durables est également un lieu d'échanges, de consultation et de concertation.

Les associations partenaires y proposent régulièrement des événements (conférences, ciné-débat). Tous les mardis du mois, une brocante vélos permet d'acquérir un vélo adulte ou enfant reconditionné par des associations d'insertion, ainsi que des accessoires vélo.

La Maison des Mobilités Durables s'inscrit dans le projet européen Interreg Mer du Nord Active Cities, qui permet un échange d'expertise sur le développement des modes actifs entre villes scandinaves, hollandaises et allemandes.

Pour ses 3 premiers mois de fonctionnement, de octobre à décembre 2023 :



**321 personnes accueillies**

**18 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par un conseiller mobilité :**  
2 primes à la conversion et 8 aides à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique

**3 créneaux de « vélo école » pour les adultes proposés par l'ADAV/semaine**  
(72 participants)

**20 groupes scolaires accueillis**

**10 vélos vendus, 4 vélos marqués contre le vol,**  
une centaine de participants et 6 adhésions à l'ADAV lors de la 1<sup>ère</sup> édition des Brocs à vélo

**12 partenaires associatifs et institutionnels**

**2 entreprises accompagnées**

## ➔ La promotion du vélo auprès de tous les publics

La Ville de Lille a distribué 1000 kits d'éclairage vélos aux Lillois lors d'événements liés aux mobilités actives.

Lille, « Ville Amie des aînés » et son Centre Communal d'Action Sociale ont développé depuis 2020 une offre de transport écoresponsable (vélo taxi / partenariat Happy Moov), afin de faciliter l'accès des seniors isolés aux événements ou aux démarches médicales ou administratives. En 2023, 1660 trajets ont été effectués dans ce cadre.

Le Centre Communal d'Action Sociale a également poursuivi la mise en place des actions d'accompagnement à l'utilisation du vélo, avec des ateliers de remise en selle en partenariat avec l'ADAV. En 2023, 2 sessions ont eu lieu avec au total 20 participants.

À Lille, la 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Transitions, organisée du 24 au 28 mai 2023, a permis de promouvoir le vélo à travers des balades à vélos qui ont réuni une quarantaine de participants ou encore des animations vélos rigolos, Peps Trike...

Dans le cadre de sa stratégie en faveur du réemploi, la Ville de Lille et ses communes associées soutiennent des repair cafés, où les habitants peuvent apprendre à réparer leurs vélos en toute autonomie (cf. priorité 5 - économie circulaire).

## ➔ Action 4 : Une mobilité plus active et plus durable

### ➔ L'écomobilité scolaire

Depuis novembre 2020, les abords de certaines écoles sont piétonnisés pendant 45 minutes, le matin et l'après-midi, pour permettre aux élèves d'entrer et de sortir de classe sans se préoccuper de la circulation.

1 nouvelle rue a rejoint le dispositif : la Rue Bobillot à Lille depuis le 6 février 2023.

- 18 rues scolaires pour 26 écoles à Lille ;
- 2 rues scolaires pour 4 écoles à Lille ;
- 3 rues scolaires pour 4 écoles à Hellemmes.

Parallèlement à cela, la Ville de Lille travaille depuis de nombreuses années à la fermeture définitive des rues devant les écoles. Fin 2023, le territoire lillois compte 6 rues fermées pour 10 écoles :

- Parvis Saint-Michel pour l'école Mozart (2023) ;
- Rue Louis Blanc pour les écoles Louis Blanc et Descartes Monteskieu ;
- Rue Paul Bardou pour les écoles Jeanne Godart et Bracke Desrousseaux ;
- Rue d'Arisonval pour les écoles Moulin et Florian Pergaud ;
- Quater boulevard de Belfort pour l'école Ariane Capon ;
- Rue le Clay pour les écoles Gounod.

En 2023, la Ville de Lille poursuit son engagement de construire une ville à leur hauteur, afin que chaque enfant puisse prendre plaisir à être dans la rue. Les abords des écoles sont ainsi sécurisés et végétalisés, à l'image du parvis de l'école Ovide Decroly à Wazemmes qui a fait l'objet d'aménagements paysagers, de sécurisation et d'installations ludiques, en concertation avec les écoliers.

La Ville de Lille, depuis mai 2021, et la commune de Lomme permettent l'organisation de classes transplantées associées au vélo. À Lille, durant une semaine en 2023, 412 élèves de 22 classes ont pédalé pour pratiquer des activités en extérieur.

1 771 élèves lillois soit environ 20% ont participé à la 8<sup>e</sup> édition du challenge écomobilité scolaire organisé par le Centre Régional d'Eco-Mobilité des Hauts-de-France. Les enfants de 93 classes et 14 écoles lilloises ont été encouragés à venir à l'école autrement qu'en voiture pendant la semaine pour prendre de nouvelles habitudes.



Rue scolaire - École Montessori

## Action 5 : Une logistique urbaine du dernier kilomètre décarbonée

La Ville de Lille a continué sa collaboration avec le groupe La Poste dans le cadre de la convention adoptée en 2022. Les discussions ont notamment porté sur la cyclo-logistique, une visite de terrain a par ailleurs été organisée sur ce sujet, ainsi que sur la livraison au premier passage et la prise en compte de l'impact de la généralisation du stationnement payant sur l'espace public sur les activités de livraison.

La Ville de Lille a conforté son intention d'intégrer le programme national InTerLUD\*, qui vise à accompagner la mutation des activités de logistique, en incitant à la formalisation d'un plan d'actions et à la conduite d'une initiative concertée entre les acteurs. Dans cette optique, en mars 2023, la Ville de Lille a organisé, avec l'appui de Logistic Low Carbon et le CEREMA, une rencontre des acteurs de la logistique. En mai 2023, un premier comité de pilotage de logistique urbaine durable s'est tenu à l'initiative de la Ville de Lille avec la MEL, les Voies Navigables de France (VNF) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Simultanément, en mars 2023, la Ville de Lille a rejoint le programme européen SPOTLOG (Green and Socially responsible city Logistics Innovations / Innovations Logistiques Urbaines Vertes et Socialement Responsables), qui permet un partage d'expériences sur le sujet de la logistique entre différentes villes et régions européennes.

## PRIORITÉ 3 Aménagement durable du territoire et adapté au climat de demain et pour tous

14 PROJETS

Lille est une ville ancienne et compacte qui porte encore des stigmates sociaux et urbains de son passé industriel. L'histoire et la géographie ont légué à notre ville sa forme urbaine, sa densité, son identité à dominante minière. Lille est aussi la ville centre d'une métropole de plus d'un million d'habitants, dynamique, et la capitale d'une grande région qui se reconstruit. Lille est enfin une ville populaire, fière de sa mixité sociale et culturelle. Elle lui confère une convivialité et une énergie reconnues par tous. C'est avec la conscience de ses vulnérabilités, la confiance dans sa capacité de résilience, que Lille, Hellemmes et Lomme favorisent un aménagement plus durable du territoire, et adapté au climat de demain (cf. priorité 8).

### Action 1 : Renforcement de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les documents de planification et les politiques d'urbanisme

#### ➤ Le Pacte Lille Bas Carbone

L'année 2023 marque la deuxième année pleine du Pacte Lille Bas Carbone, adopté en juin 2021 avec 174 structures signataires fin 2023, soit 11 nouveaux partenaires par rapport à 2022.

Dans le cadre du Pacte Lille Bas Carbone la Ville de Lille a proposé aux porteurs de projets de nombreuses ressources, avec :

- la mise à disposition de son référentiel depuis 2021 ;
- l'organisation d'ateliers thématiques : 6 ateliers en 2023, avec en moyenne 76 participants par atelier, portant sur le confort d'été dans les bâtiments, la mobilité durable, le Réseau de Chaleur Urbain et le contrat de chaleur renouvelable, le réemploi et le recyclable dans les opérations, la limitation de l'imperméabilisation des espaces extérieurs ;
- une rubrique en ligne ;
- la mise en ligne de fiches projets ;
- la diffusion d'une newsletter (1 fois tous les 2 mois) ;
- la réalisation d'une vidéo à destination du grand public.

Bilan du Pacte depuis juin 2021  
Indicateurs d'impacts des projets suivis

#### Emissions de GES évitées et économies d'énergie :

**7 091** MWhep économisés/an  
**1 707** Teq CO<sub>2</sub> évitées/an



#### ➤ La contribution aux documents de planification et d'urbanisme

En 2023, la Ville de Lille est restée très active pour la déclinaison des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial métropolitain.

La Ville de Lille s'est mobilisée sur la révision du Plan Local d'Urbanisme sur plusieurs volets et notamment 2 axes importants :

1. protéger et conforter la trame verte ;
2. développer les Énergies Renouvelables.

Afin de protéger et conforter davantage la trame verte, des Secteurs Paysagers et/ou Arborés (SPA) Normal ont été définis. 230 secteurs d'îlots ont ainsi été repérés au sein du Lille, Lomme et Hellemmes, afin d'être préservés. Les objectifs de Coefficient de Biotope par Surface ont été renforcés et l'introduction de la pleine terre a été travaillée dans chaque règlement de zone.

La Ville de Lille et ses communes associées ont aussi proposé des Secteurs de Performance Énergétique et Environnementale Renforcée (SPEER) contribuant à la définition de dispositions prescriptives environnementales pour les constructions neuves, les opérations de rénovations, la production d'énergies renouvelables, la qualité de l'air et le bruit.

Une protection accrue de la ressource en eau est également recherchée avec des mesures pour les aires d'alimentation de captage, un principe d'infiltration des eaux à la parcelle renforcé et l'obligation d'installation de récupérateurs d'eaux de pluie pour les nouvelles constructions.

Cette procédure de révision du PLU, lancée le 18 décembre 2020, a abouti à des délibérations métropolitaines d'arrêt du projet le 10 février 2023 puis le 30 juin 2023 en vue d'une approbation et d'une entrée en vigueur en 2024.

En 2023, après une phase de consultation des communes courant 2022, la MEL a adopté le Plan Local de l'Habitat (PLH) 3, lors du Conseil du 30 juin 2023, et le Plan de Mobilité, lors du Conseil du 20 octobre 2023. Deux documents cadres qui intègrent des ambitions fortes en matière d'habitat et de mobilité durables.

politique  
environnementale

politique  
environnementale

## ➤ Les grands projets d'aménagement urbain poursuivent leur avancée



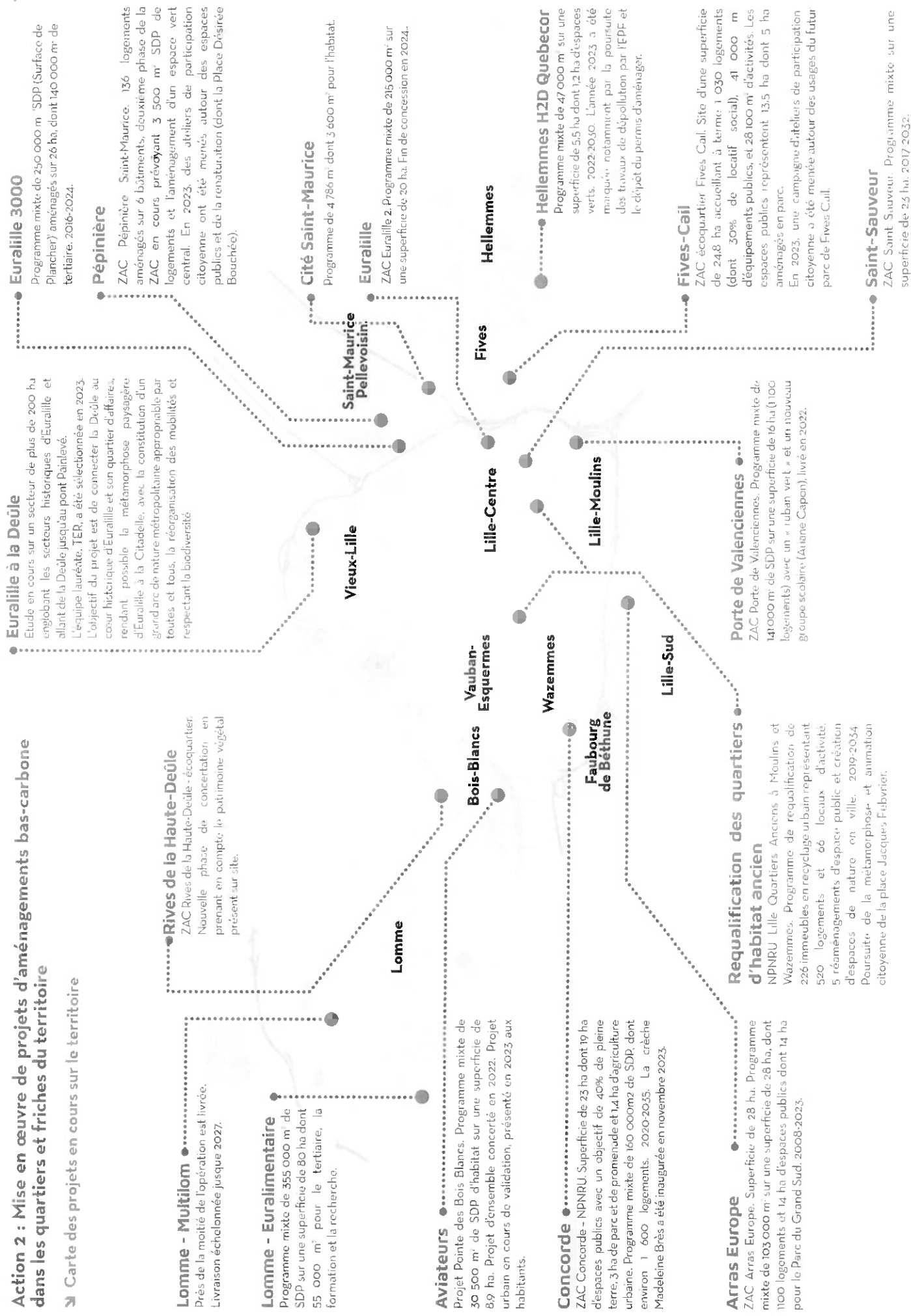
Enclenchée il y a 25 ans, la métamorphose urbaine se poursuit sur le potentiel de mutation des friches industrielles et la rénovation urbaine des quartiers anciens. En 2023, les projets urbains ont avancé en faveur d'une ville plus durable avec particulièrement :

- À Lille Sud, dans le cadre du Programme Métropolitain de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, les chantiers de déconstruction se sont poursuivis en 2023. Les premiers habitants ont emménagé en janvier 2023 sur le site Jean-Baptiste Clément pour lequel 44 logements réhabilités par Vilogia avaient été livrés fin 2022. Cette réhabilitation permet une amélioration de la performance énergétique, passant de l'étiquette F au label Bâtiment Basse Consommation, tout en maintenant les niveaux de loyer. En 2023, l'association Les Trinctoriales s'est installée sur une friche en gestion transitoire, avec le soutien de l'ANRU Quartiers Fertiles, de la MEL et de Vilogia.
- Aux Bois-Blancs et à Lomme, les études sur les espaces publics et le futur parc écologique du secteur Marais (Lomme) ont continué, permettant de poursuivre la concertation engagée en 2022 sur les usages du futur parc. La livraison est prévue en 2026.
- Sur le secteur Concorde au Faubourg de Béthune, la transformation du quartier, initiée en 2021, a progressé en 2023 avec de nombreux chantiers :
  - Les relogements des résidents se sont poursuivis aux 14/16, 18/20 et 22/24 boulevard de Metz, 2/4 rue du Professeur Lamaze, 8/40 rue Léon Blum et 1/7 résidence Renoir.
  - Les bâtiments situés au 18/20 Metz, 22/24 Metz et 2/4 Lamaze ont été démolis.
  - La crèche Madeleine Brès, comprenant un multi-accueil municipal pour la petite enfance et une Maison des assistant-es maternelles, a été inaugurée le 23 novembre 2023. Ses performances environnementales, notamment le traitement acoustique exemplaire, le label Passivhaus et la qualité de l'air intérieur, lui confèrent des qualités d'usages reconnues, attestées par des mesures récentes.
  - L'évaluation multi-acteurs de la démarche quartier à santé positive s'est poursuivie, impliquant la Ville de Lille, la MEL, le bailleur social Lille Métropole Habitat, l'État, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, et la Société Publique Locale.
  - Le Contrat de Promotion Immobilière (CPI) mené par la Foncière Logement sur le lot AB a permis de sélectionner un projet lauréat en 2023 pour la construction de 1/0 logements passifs.
  - En 2023, la ferme urbaine, incluant son site pilote ainsi que les jardins familiaux et partagés, a été livrée. Le chantier de l'écran acoustique a débuté en janvier 2023 et devrait s'achever l'été 2024.
- À la Cité Saint-Maurice, les travaux de rénovation des bâtiments se poursuivent.
- Sur la friche ferroviaire de Saint-Sauveur, le tribunal administratif de Lille a confirmé le 9 juin 2023 la régularité de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, rejetant la requête des associations. Le projet qui vise à transformer 23 hectares de friches polluées en cœur de métropole se poursuit. Dès juillet 2023, deux immeubles d'ICF ont été déconstruits. En 2023, les travaux préparatoires au chantier du gymnase et l'aménagement du Parc Saint-Sauveur ont aussi été lancés.
- Sur la friche H2D Québecor à Hellemmes, l'Établissement Public Foncier poursuit les travaux de dépollution. En 2023, le permis d'aménager est en cours d'instruction.



## Action 2 : Mise en œuvre de projets d'aménagements bas-carbone dans les quartiers et friches du territoire

### Carte des projets en cours sur le territoire





### ➔ L'agriculture urbaine pour favoriser la production locale

2023 a été l'année de démarrage de l'activité économique de la ferme urbaine Concorde, véritable support d'insertion au cœur du quartier Concorde, dont le projet est géré par Lille Sud Insertion, association de régie de quartier lilloise et exploitant de la ferme pendant 3 ans.

Des effets positifs ont été constatés au bout d'un an d'exploitation :

- des transformations visibles et appropriées par les habitants ;
- la création d'emplois et formation ;
- une dynamique enclenchée avec des coopérations avec les acteurs du territoire.



La Ferme Urbaine Concorde

### SITE PILOTE FERME URBAINE CONCORDE

#### 1ère année de production : 2023

**4,5 T** de légumes produits  
sur 4500 m<sup>2</sup> (2/3 BtoB 1/3 BtoC)

**5** maraîchers en CDDI et **1** maraîcher-encadrant  
en CDI portés par LSI

**60 T** de compost épanchus

**130 kg** de légumes transformés

**45** visites apprenantes à destination  
des habitants et des professionnels

Mise en place du dispositif de solidarité alimentaire **PANIER**  
en partenariat avec Bio en Hauts-de-France

Dans le cadre de l'appel à projets « L'agriculture urbaine prend racine dans mon quartier », la ville de Lille poursuit son soutien aux associations pour accompagner et sensibiliser les habitants des quartiers à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable.

En 2023, l'appel à projet a ciblé 2 quartiers, Lille-Sud et le Faubourg de Béthune. Il permet, via une enveloppe de 30 000 euros, le financement de 11 associations et touche plus de 1 300 personnes à travers l'organisation de plus de 90 ateliers et des temps forts festifs, comme : la fête de l'automne à Concorde et la 1<sup>ère</sup> édition des 48h de l'agriculture urbaine, proposant sur 3 jours une soixantaine d'événements (ateliers, visites, repas, conférences et festivités).

Les CCAS mènent plusieurs actions favorables à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable. En 2023, s'est développé un partenariat entre la ferme urbaine Concorde et la commune du CCAS de Fives (animation d'activités, visite de la ferme, ateliers cuisine pour deux groupes de 10 personnes en isolement, mise en place de paniers). A Hellemeux, le CCAS a développé des ateliers Potagers pour des usagers et seniors, afin de sensibiliser au zéro déchet et à l'alimentation saine. Avec le Secours Populaire, dans le cadre de l'Épicierie mobile, 6 marchés solidaires, avec distribution de paniers solidaires, ont été organisés à Hellemeux.



Photo : L'agriculture urbaine - Lille/Fives - Ferme Urbaine Concorde

### Action 3 : Adaptation de l'aménagement du territoire pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains

La réalisation des espaces publics s'est adaptée pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains. Les aménagements sont systématiquement conçus en intégrant les enjeux de développement durable : végétalisation des sols, découlement de l'eau et de végétalisation.

La carte des lieux de fraîcheur a été mise à jour pour le Plan Canicule. Elle recense les espaces verts, bâtiments frais, points d'eau potable, brumisateurs, fontaines ornementales, commerçants "gourdes friendly".

L'objectif de 100% de cours d'école végétalisés à Lille est atteint. La Ville de Lille amplifie son action en travaillant sur la débitumisation des cours d'école, pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et les îlots de fraîcheur. Depuis 2021, 10 écoles lilloises ont été complètement débitumées et végétalisées dont 4 en 2023 (l'école Jean Jaurès à Bois-Blancs, l'école Mozart et l'école Pasteur à Lille Centre et l'école modulaire à Fives).

A Lomme, les cours des écoles Léon Blum et Paul Bert sont en cours de végétalisation, ainsi que les abords des écoles George Sand, Petit Quinquin et Roger Salengro. A Hellemmes, en 2023, 2 écoles ont fait l'objet d'aménagements de renaturation, l'école Jean Jaurès et l'école Dombrowski, avec une toiture végétalisée pour le préau.



Cours de récréation de l'école Jean Jaurès

### Action 4 - Accroissement de la capacité de séquestration carbone du territoire

Depuis 2021, la Ville de Lille et ses communes associées ont renforcé leur politique de plantation. L'objectif de planter 20 000 arbres sur la période 2020-2026 a d'ores et déjà été atteint, avec 17 000 sujets plantés durant la saison 2021-2022, 7109 durant la saison 2022-2023 et 14 775 durant la saison 2023-2024 (cf. priorité 8).

## PRIORITÉ 4 Habitat

# Améliorer la performance énergétique et environnementale du bâti résidentiel et lutter contre la précarité énergétique

16 PROJETS

Compte tenu de la part importante des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur résidentiel et parce que 32 % des habitants sont en précarité énergétique, le Plan lillois pour le climat intègre pleinement la politique lilloise de l'habitat qui vise, en matière de construction neuve comme de rénovation, à produire des logements abordables, sobres en énergie, en matériaux et en eau, confortables et protégés des nuisances (îlots de chaleur, pollutions,...).

### Action 1 : Produire de nouveaux logements durables et abordables

La politique lilloise de l'habitat veille à proposer des logements performants et accessibles à tous.

En juin 2023, le Plan Local de l'Habitat a été adopté définitivement par le conseil métropolitain. Les objectifs de production de logement ont été revus et augmentés : 6200 logements construits par an à l'échelle métropolitaine, dont 2 300 logements sociaux financés.

Sur son territoire, la Ville de Lille s'est fixé l'objectif d'engager la construction de 8 000 nouveaux logements sur le mandat 2020-2026, dont 30 % de logements locatifs sociaux, ainsi que 12 à 15% d'accès abordables à la propriété.

Si le dialogue avec les promoteurs et bailleurs a permis d'avancer sur le dépôt de nouvelles opérations mixtes, la conjoncture immobilière nationale demeure critique et a continué à impacter la livraison des logements neufs. En 2023, 1 095 logements ont été livrés, dont 252 logements sociaux. Parmi eux :

- Le lot 4B2 Cour Saint-Louis Sud à Fives-Cail, comprenant 30 logements locatifs sociaux. Les bâtiments sont à énergie positive : le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont intégralement produits par des énergies renouvelables.
- Le programme AXESSIO à Fives-Cail : 53 logements dont 41 accès aidés à la propriété et 12 logements locatifs sociaux. Cette opération a obtenu le Label Effnergie + : le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont produits par des panneaux photovoltaïques installés sur le parking siflo de la résidence.
- Le projet EMBLEM, Boulevard Carnot : 118 logements dont 50 logements locatifs sociaux.
- Le projet Hegel (résidence Hannah Arendt) : 43 logements locatifs sociaux.

politique structures

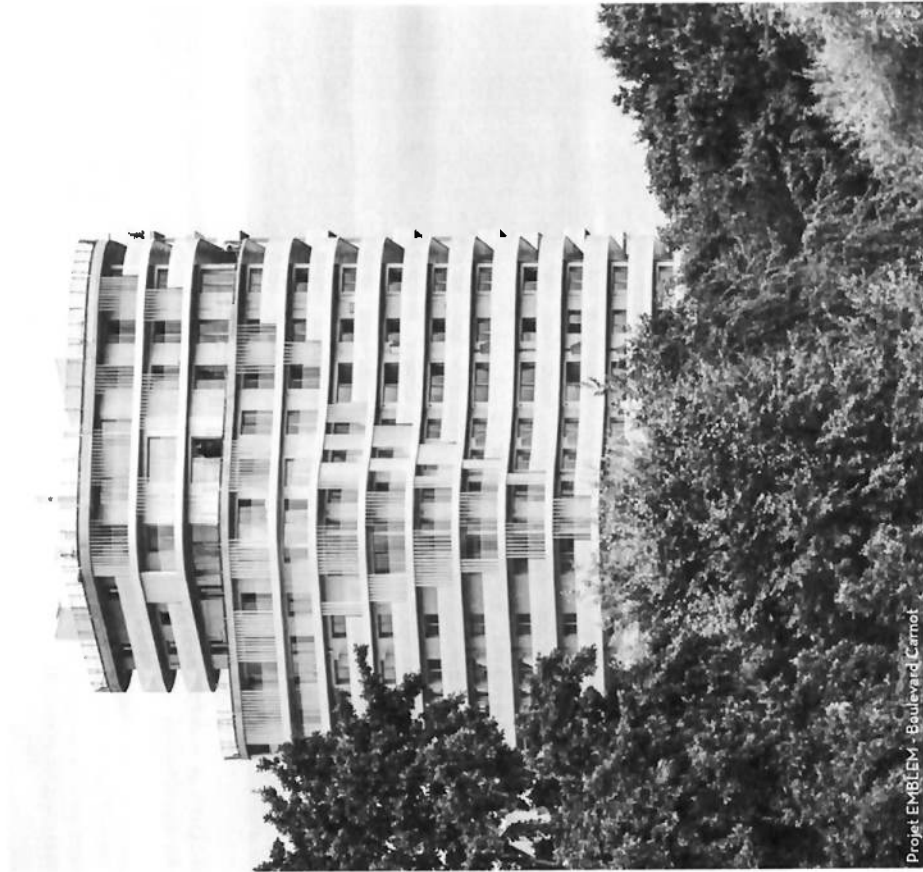
La montée en charge de l'Organisme de Foncier Solidaire de la Métropole Lilloise (OFSML) se confirme. Cet organisme que la ville de Lille a co-fondé, permet, dans le cadre du Bail Réel Solidaire, de dissocier la propriété du foncier et du bâti pour des opérations abordables à la propriété. Ce dispositif novateur a permis d'engager la production d'un total de 171 logements à fin 2023, parmi lesquels 59 logements sont livrés. Sur 2023, 4 logements ont été livrés dans le cadre de la réhabilitation de la cité Saint Maurice.

Les travaux du 4<sup>ème</sup> projet d'Habitat Participatif au sein de la ZAC Fives-Cail ont démarré en février 2023. Un groupe d'habitants - les Cailloux verts - s'est associé au bailleur social 3F Notre Logis pour concevoir une résidence de 20 logements avec des typologies allant du T2 au T5 et des espaces communs.

politique structures

politique structures

politique structures



Projet EMBLEM - Boulevard Carnot

politique  
structurelle

L'encadrement des loyers privés, souhaité de longue date par la Ville de Lille et lancé en 2017 a donné lieu, en 2023, à 113 signalements de locataires réceptionnés par le préfet. 14 mises en conformité des baux et restitutions des loyers trop-perçus sont intervenues en 2023 et 4 amendes ont été prononcées.

## Action 2 - Massification de la rénovation énergétique des logements privés individuels et collectifs

A Lille, 2 logements privés sur 3 sont en copropriété. Parmi eux, 44 % ont été construits avant la première réglementation thermique de 1974, avec une isolation peu performante. Il est estimé que 16 650 logements sont en étiquette énergétique F ou G.

En 2023, 853 logements privés ont fait l'objet d'un accompagnement à la rénovation durable, grâce aux aides financières MaPrimeRénov (ANAH) et aux primes de la Ville de Lille.

politique  
structurelle

## La Maison de l'Habitat Durable

La Maison de l'Habitat Durable (maison-habitatdurable.lillemetropole.fr) est depuis 2013 le guichet unique gratuit pour tous les particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation de leur logement.

À l'automne 2023, la Maison de l'Habitat Durable a fêté ses 10 ans d'existence en tant que Service public pionnier et innovant, aux côtés de la MEL et de l'ensemble de ses partenaires. L'organisation d'une journée événement festive et conviviale à destination du grand public a permis d'accueillir plus de 500 habitants pour échanger sur le thème de la rénovation, des économies d'énergie et de leurs enjeux, et ce, grâce à une large programmation (table ronde, mini-conférences et ateliers, permanences conseil sans rendez-vous, théâtre participatif, etc.). 18 copropriétés ont débuté un accompagnement Amélio Copro, représentant 941 logements.

En 2023, la prime municipale mise en œuvre pour aider au pré-financement d'un audit énergétique a été octroyée pour la première fois à une copropriété de logements du quartier Vauban-Esquiernes. Dans le même temps, trois copropriétés du quartier Lille Centre représentant 74 logements ont bénéficié de l'aide municipale mise en place dans le cadre des aides à la transition écologique pour les logements souhaitant se raccorder au réseau de chaleur.



Les 10 ans de la Maison de l'Habitat Durable

**1757** rendez-vous assurés

dont 58% auprès des habitants de Lille, Lomme et Hellemmes

**81** ménages métropolitains ont été conseillés par Solaire en Nord, dont 30 ménages (dont 27,5% d'habitants de Lille-Lomme-Hellemmes) conseillés lors de 30 permanences et 51 ménages (dont 34% d'habitants de Lille-Lomme-Hellemmes) conseillés lors de 10 réunions collectives

**150** animations proposées,

ayant réuni 2 150 participants dont 51 % d'habitants de Lille, Lomme et Hellemmes

**66** primes municipales habitat durable et transition écologique octroyées

pour un montant total de 367 061 € ayant permis de subventionner 172 logements

**37** primes municipales au ravalement de façades octroyées pour un montant total de 5 908 €

### Focus 10 ans :

En 10 ans, plus de 16 424 ménages ont été reçus en rendez-vous par l'ensemble des conseillers présents à la Maison de l'Habitat Durable (conseillers techniques et financiers, juristes, architecte, solaire, etc.), soit une moyenne de 7 familles par jour.

Les animations ont rassemblé pas moins de 8 700 habitants.

### ➤ La lutte contre l'habitat indigne

La lutte contre l'habitat indigne s'est poursuivie : 1 292 dossiers d'habitat indigne ont été ouverts en 2023. 275 contrôles de lutte contre l'indécence ont été réalisés avec la Caisse d'Allocations Familiales, 13 % de ces contrôles (37 logements) ont conclu à l'indécence et abouti à une consignation des allocations logement touchées par le propriétaire, sans impact financier pour le locataire.

La lutte spécifique contre la vacance des logements s'est appuyée sur la concession de requalification des logements vacants ou dégradés pour recycler l'habitat privé en situation de blocage sur le territoire de la MEL. La Ville de Lille a lancé, en 2023, 4 procédures d'état d'abandon manifeste pouvant mener à l'expropriation. Un stock de 200 dossiers actifs est suivi par la Ville au titre d'une éventuelle procédure d'abandon. 15 nouveaux dossiers actifs, représentant environ 30 logements qui, appartenant à des privés, ont été ouverts à ce titre en 2023.

La Ville de Lille agit pour la sécurité publique des bâtiments. Depuis l'effondrement dramatique d'un immeuble survenu rue Pierre Mauroy en novembre 2022, le nombre de signalements a fortement augmenté : en 2023, 369 nouveaux signalements de sécurité publique ont été traités.

### ➤ La rénovation urbaine des quartiers anciens

A Wazemmes, pour le secteur Iéna-Mexico, la Ville de Lille poursuit avec ses partenaires, la MEL et la Fabrique des Quartiers, la phase d'incubation du démonstrateur de la ville durable pour des quartiers anciens bas carbone, sains et inclusifs. En 2023, afin d'élargir les orientations, pour alimenter la stratégie de rénovation du bâti et d'aménagement du quartier, 3 études thématiques préalables (énergie, réemploi et mobilité) ont été lancées.

A Moulins, la place Jacques Febvrier poursuit sa métamorphose en 2023 avec l'occupation de deux cellules commerciales complémentaires par des porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire, l'atelier "Place au chantier" (formé par SEED ONG, Powa et les Compagnons Bâtisseurs) et la boutique solidaire de l'association ReSport. Le projet d'urbanisme transitoire continue, avec par exemple l'évènement "Jacques Jacques", qui a eu lieu le 13 mai 2023.

En 2023, ont été lancés l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) de Lille et le Programme Opérationnel et de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC). Ces deux programmes, pilotés par la MEL et assurés principalement par l'opérateur Urbanis et par la Fabrique des Quartiers pour les copropriétés dégradées, viennent compléter et accompagner l'ensemble des interventions lancées sur le NPNRU Lille Quartiers Anciens. Il s'agit de rénover 440 logements sur 5 ans, d'accompagner 500 propriétaires occupants, locataires, bailleurs et copropriétaires dans la réalisation de travaux non financés par la convention Anah et d'aider 30 copropriétés à se structurer.



Place Jacques Febvrier - Moulins

### ➤ Le soutien à l'association « Habiter 2030 »

Habiter 2030 poursuit sa mobilisation pour la massification de la rénovation de l'habitat privé. Pour cela, elle s'est mobilisée dans 2 projets Interreg autour de l'économie circulaire : le projet Circular Trust Building et, avec la Ville de Lille, comme chef de file, le projet Upcycling Trust (Transformer des bâtiments de mauvaise qualité en logements abordables avec les Organismes de foncier solidaire). Ce projet, soutenu par Interreg North West Europe, a été approuvé fin novembre 2023 pour la réalisation de 3 démonstrateurs à Lille, Bruxelles, Gand, Rennes et Cork.

### ➤ La requalification des courées

Durant l'année 2023, les espaces communs de la Cité Saint-Maurice à Saint Maurice-Pellevoisin ont dévoilé leur nouveau visage. Avec de nouveaux espaces verts, les circulations intérieures réorganisées au cœur de la cité, la chaufferie collective biomasse et les stationnements vélos. Les premiers acquéreurs en Bail Réel Solidaire (4 nouvelles familles) sont arrivés en octobre 2023.

### Action 3 - Massification de la rénovation énergétique des logements locatifs sociaux

Bien que le parc locatif social présente globalement une performance énergétique meilleure que le parc privé (32% de logements en classe E, F ou G contre 42% dans le parc privé), sa rénovation constitue une priorité.

Les bailleurs sociaux lillois poursuivent leurs actions sur l'amélioration énergétique et environnementale des résidences, conformément au partenariat qui les lie à la Ville de Lille.

À ce titre, 2 742 logements sont engagés dans un projet de rénovation durable. Les travaux de rénovation des résidences Saint-Just (Fives - LMH 40 logements), Charles Péguy (Lille Sud - LMH 178 logements) et Blériot (Faubourg de Béthune - Villogia 40 logements) ont été livrés en 2023.

### Action 4 - Lutte contre la précarité énergétique par un accompagnement personnalisé

A Lille, Hellemmes et Lomme, environ 32 % des ménages sont en situation de précarité énergétique, soit plus de 35 000 ménages, 66 % d'entre eux sont locataires d'un logement du parc privé.

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, le 23 novembre 2023, AMELIO et la Maison de l'Habitat Durable ont proposé un atelier gratuit sur la « Maîtrise de l'énergie dans mon logement ».

Un Forum sur la Précarité et la Sobriété Énergétique s'est également tenu à Lomme. Plusieurs animations ont été menées tout au long de la journée par des partenaires comme Solaire en Nord, iléo, Enerdis, la MRES ou encore Habitat du Nord. Les écoles ont pu profiter d'un atelier Sobriété « C'est pas Versailles ici », permettant à 175 enfants d'être sensibilisés sur la journée. En soirée, un ciné-débat a été organisé avec la diffusion du film « We the Power ».

Dans le cadre du Plan Lillois de Lutte contre les Exclusions, la Ville de Lille, le CCAS et l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels œuvrent pour lutter contre la grande pauvreté et la grande exclusion, améliorer l'accès aux droits et aux services publics et soutenir le pouvoir d'achat des plus modestes. Plusieurs actions ont été portées en 2023, dont l'octroi d'aides en lien avec ILEO pour le paiement des factures d'eau (89 825 euros en chèques eau ILEO) et EDF pour l'électricité (1 047 euros d'aides EDF) allégeant ainsi la charge financière des ménages les plus modestes. Ces efforts sont complétés par des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour une gestion plus durable de l'énergie au quotidien.

## PRIORITÉ 5 Production et consommation responsables

### Soutenir des pratiques plus responsables

16 PROJETS

Le calcul de l'empreinte carbone du territoire est considérablement abouardi par les émissions liées à la consommation de biens et aliments produits à l'extérieur du territoire, soit 25% de l'empreinte carbone. Cela implique d'agir tant sur les modes de production des acteurs économiques du territoire que sur les pratiques de consommation des habitants et des entreprises en développant des filières d'économie circulaire et le recours aux produits locaux.

#### Action 1 – Mobiliser les filières économiques autour de la transition énergétique et environnementale

##### ↳ Innover pour mettre en œuvre les objectifs territoriaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre : EuraClimat

Dans le cadre du programme « Solutions » du projet EuraClimat co-porté par la Ville de Lille et la Métropole, une deuxième session de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), visant à identifier les opérateurs économiques susceptibles de proposer une solution locale, innovante et bénéfique pour le climat, a été lancée en 2023. 7 projets innovants destinés à accélérer la décarbonation de l'économie ont été retenus par la Métropole Européenne de Lille. 30 initiatives locales, innovantes et bénéfiques pour le climat ont été labellisées. Parmi celles portées, deux initiatives lilloises ont été saluées comme Livrado, solution de livraison éco-responsable, ou celle portée par l'entreprise DEGLACE de décarbonation des électroménagers. Dans une perspective de synergie ou de mise en réseau, plusieurs lauréats des sessions 2022 et 2023 ont pu participer aux universités de l'Économie de demain organisées sur le territoire métropolitain à la Cité des Échanges en avril 2023.

##### ↳ Utiliser l'économie sociale et solidaire comme un levier de transformation écologique du territoire

Adoptée en 2021, la Stratégie lilloise de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (2021-2026) conforte l'ESS comme un levier de transformation sociale, écologique et économique du territoire.

En 2023, l'appel à projets permanent ESS a permis de financer 3 nouvelles structures de l'ESS (délibération du 8 décembre 2023) :

- l'association SEED (Faubourg de Béthune) qui porte le projet d'atelier de menuiserie solidaire la « Scie Circulaire » ;
- l'association les Tinctoriales (Fives) qui crée des lieux d'expérimentation autour de la couleur végétale (jardins tinctoriaux, atelier de teinture et de transformation des plantes...), sensibilise et met en réseau les professionnels (artisans, artistes, créateurs) ;
- la SCIC SAS Lilas Autopartage (Centre) membre du réseau national CITIZ, dont la Ville de Lille est sociétaire, qui porte un projet de développement visant notamment à doubler son offre sur trois ans, ainsi que son nombre d'utilisateurs lillois sur cinq ans.



Dans le cadre du mois de l'ESS, la Ville de Lille a organisé le 27 novembre 2023 un circuit de visites d'initiatives de l'ESS sur le quartier de Moulins réunissant une cinquantaine de participants. Au programme : présentation du processus d'aménagement transitoire de la Place Jacques Febvrier, visite de la boutique de ReSport pour la vente de vélos de seconde-main et la réparation, atelier collaboratif avec l'association SEED, l'atelier POWA et le Studio Caillou, puis au sein de la Maison Stéphane Hessel, présentation des activités de la banque éthique la NEF, le fournisseur d'électricité verte et citoyenne Enercoop, et l'association Little Big Women.



#### Action 2 – Accompagner des démarches collectives de gestion optimisée des sites d'activité

Les travaux se sont poursuivis avec plusieurs acteurs pour optimiser la gestion et assurer une animation durable des sites d'activités lillois :

- L'Institut Catholique de Lille : achèvement en 2023 du projet européen LIFE MaPerEn, portant sur l'essaimage de l'expérience municipale des correspondants énergie, l'intégration de la dimension de la qualité de l'air intérieur et le recrutement d'un chargé de mission pour la sobriété.
- L'Université de Lille : poursuite des six groupes de travail bipartites dans le cadre de la convention de partenariat 2022-2026, facilitant des échanges d'expertises sur la gestion de l'énergie, la biodiversité, les mobilités, l'alimentation, le patrimoine et l'économie circulaire.

## Action 3 - Développer l'économie circulaire, réduire les déchets et agir sur l'alimentation

### ➤ Développer l'économie circulaire

La Ville de Lille poursuit son accompagnement dans le cadre de sa feuille de route économique circulaire, adoptée le 8 avril 2022. Le 26 juin 2023, s'est tenue la 3ème rencontre des acteurs lillois de l'Economie Circulaire, en présence de 70 partenaires. Ce fut l'occasion de présenter les avancées concrètes des 4 priorités de la feuille de route sur plusieurs thématiques : emploi-formation (TZCLD et école ETRE), occupation transitoire de locaux (Place Jacques Febvrier), achats publics responsables (SPASER), identification des gisements de matériaux (chaire RECONVERT), rénovation urbaine (démonstrateur de la Ville Durable secteur Iena Mexico), alimentation en circuits courts (ferme urbaine Concorde et projet de légumerie territoriale), réemploi de contenants (ouverture de l'unité de lavage Haut la Consigne), consommation responsable (dynamique Lille Répare) et innovation (PlateformCoop)



### ➤ Réduire les déchets

Début 2023, la Ville de Lille a poursuivi sa contribution à l'élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés Métropolitain, adopté en conseil métropolitain le vendredi 30 juin 2023.



En 2023, des ajouts lillois ont été apportés à l'annuaire métropolitain des acteurs du réemploi ainsi qu'à la programmation métropolitaine dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Donner, réparer, réemployer | Métropole européenne de Lille (lillemetropole.fr)

Les événements organisés ou soutenus par la Ville de Lille ont pris en compte le guide municipal des événements écoresponsables en réduisant par exemple la distribution d'objets publicitaires et en limitant les emballages

Une prestation de mise à disposition de vaisselle (gobelets, assiettes et couverts, bols, pichets) réutilisable est assurée pour les événements. En 2023, 8150 gobelets réutilisables ont été mis à disposition des services municipaux et 5200 empruntés par des associations pour l'organisation de leurs événements.

De novembre 2022 à avril 2023, le marché de Wazemmes a fait l'objet d'une expérimentation du tri des déchets. Pour l'année 2023, ce sont 2175 tonnes de biodéchets qui ont été collectés et valorisés, et 215,3 tonnes de cartons. Des actions correctives ont été menées courant 2023 et des axes de travail définis pour la suite : mise à jour du règlement et renforcement des sanctions sur le marché de plein air, agrandissement en 2024 du local à trier aux Halles.



## Événements pour la transition écologique



Semaine de la Réduction des déchets - Bazaar - Saint-So

### GRANDE BRADERIE 2023

#### Collecte des invendus alimentaires pour les étudiants

150 bénévoles de Linkee, association d'aide alimentaire aux étudiants, ont collecté auprès de plusieurs centaines de restaurateurs les invendus alimentaires récupérables. Au total, plus de 1500 repas ont été sauvés, dont des denrées reconditionnées et préparées en plats par Linkee, et distribués dès le lendemain au St So Bazaar où plus de 800 étudiants étaient inscrits.

### 27 NOVEMBRE

#### Mairie Christmas

Après 3 ans d'interruption, un marché de Noël durable, local, équitable, bio, solidaire et sans déchet, a à nouveau pu se tenir le 27 novembre dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville, réunissant une centaine d'agents municipaux.

### DÉCEMBRE 2023

#### 10 ans de la Maison de l'Habitat Durable Ateliers 'Ré-paraons Noël ou comment allier magie de Noël tout en limitant l'impact environnemental de nos cadeaux, nos décorations ou nos repas de fête ?

Des ateliers pratiques ont été proposés pour envisager les fêtes de Noël sous l'angle d'une consommation plus responsable : atelier emballages cadeaux durables (avec Kinako), atelier DIY décoration de Noël (avec les Artisans), atelier broderie (avec Les Recoupettes), repas de fête doux pour la planète (avec Les Herbes Folles), atelier cadeaux à déguster (avec Comitonne). Une trentaine de lillois ont participé à ces ateliers.

### DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2023

#### Semaine européenne de la réduction des déchets

Comme chaque année, dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) du 18 au 24 novembre 2023, la Ville de Lille a proposé une programmation à destination du grand public et des agents municipaux pour les accompagner dans leurs changements de pratiques (cf. priorité 6 et priorité 9).

### ➤ Composter



En 2023, le déploiement de dispositifs de compostage s'est poursuivi, sous différentes formes : compostage collectif partagé, compostage de rue et compostage individuel.

En mars 2023, la Ville de Lille a participé à la Quinzaine nationale "Tous au Compost". Elle a notamment accueilli au Centre Technique Municipal une première opération de broyage des végétaux organisée par la MEL le 25 mars 2023.

Durant l'été 2023, suite à la dissolution de l'association des Jardins et des Hommes, la Ville de Lille a soutenu financièrement l'intégration des 10 sites lillois de compostage partagés, au sein du réseau des sites de compostage collectif porté par la MEL. Les sites concernés étaient initialement accompagnés par cette association.

La Ville de Lille a par ailleurs poursuivi son soutien au projet de compostage de rue porté par l'Association les A.Jonc.



**28** sites de compostage de rue

**22** sites de compostage de quartier

**30** sites de compostage collectif en accès restreint (dont compostage résidentiel)

**25** composts pédagogiques dans les écoles à Lille



**7 446**

sapins de Noël collectés après la saison des fêtes, pour être broyés et réutilisés comme broyats ou pailles.



## ➤ Réparer les objets

politique  
environnementale

La Ville de Lille a accompagné financièrement et techniquement 10 repair cafés lillois, lillois, lillois, hellemois, en lien avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) afin de favoriser la réparation au plus près des habitants et d'animer le collectif des repair cafés.

Elle a également confié à l'association Jardin des Bennes l'organisation d'un Repair Café mensuel au sein de la Maison de l'Habitat Durable.

Dans le cadre de la 3ème édition des " Hauts-de-France réparent", organisés par la MRES et le réseau des Repair Cafés Hauts-de-France, un Repair Café Géant s'est tenu le 21 octobre mobilisant une trentaine de bénévoles et plusieurs partenaires comme l'association Jardin des Bennes, Les Jantes du Nord, BBicyclette (ateliers vélos) et des acteurs du numérique (Emaus Connect, Club Limux). A cette occasion, 72 objets endommagés ont été apportés, 48 objets ont été réparés (dont 10 vélos), 290 kg de déchets ont été évités soit 3581 kg de CO2 évités.

En octobre 2023, la première antenne régionale de la fédération R-Cube, qui regroupe des acteurs de la réparation et du réemploi, a été inaugurée à Lille avec la participation d'une soixantaine d'acteurs du territoire. R-Cube, créée en 2012, met l'accent sur la formation, la réglementation, et le développement des filières de réparation, visant à augmenter la consommation de biens réemployés.

### Lille Répare

La Ville de Lille, à travers l'initiative "Lille Répare", cherche à encourager la réparation et le réemploi des biens de consommation, en s'inscrivant dans une dynamique globale d'économie circulaire

En complément du soutien accordé par la Ville de Lille aux Repair Cafés, un travail a été mené, en 2023, pour identifier et mettre en valeur les réparateurs professionnels lillois, les soutenir et mieux faire connaître aux habitants les solutions de réparation professionnelles.



Café Repair - Les métiers de la réparation - Salle du Gymnase

Un recensement des acteurs de la réparation ayant pignon sur rue a été réalisé avec plus de 130 réparateurs, commerçants, artisans, magasins franchisés sur le territoire lillois. Ils seront mis en avant sur le site internet de la ville pour faciliter le recours à la réparation.

La Ville de Lille travaille en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour promouvoir le label RéparActeurs. Fin 2023, 27 réparateurs lillois sont labellisés RéparActeurs.

Lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Ville de Lille a proposé, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), une soirée professionnelle dédiée aux réparateurs lillois le 20 novembre 2023. Cette soirée a également été l'occasion d'informer sur les démarches à effectuer pour bénéficier des bonus réparation (en lien avec les éco-organismes) et de proposer un temps d'échange sur les métiers de la réparation à Lille.

## ➤ Intégrer l'économie circulaire dans les chantiers de déconstruction

Dans le cadre de ses projets de renouvellement urbain, la Ville de Lille intègre une démarche d'économie circulaire dans ses opérations de déconstruction, notamment dans le secteur Concorde. Le premier retour d'expérience sur la déconstruction des bâtiments situés au 2-12 boulevard de Metz a montré que 98,79 % des déchets ont été valorisés, avec un taux de valorisation de 65,20 % pour les déchets de second œuvre. Cette approche, pilotée par Néo Eco en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), s'étend à d'autres opérations de déconstruction en cours. Le bilan des démolitions pour les bâtiments situés au 18/20 et 22/24 est en cours de rédaction, témoignant de l'engagement continu de la Ville pour maximiser la réutilisation et le recyclage des matériaux.

## ➤ Agir sur l'alimentation

S'engager pour une ville bas-carbone, c'est promouvoir et agir concrètement pour une alimentation saine et responsable et la mettre à la portée de tous. L'équipe municipale s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre 100% de produits bio et/ou locaux dans les écoles et les crèches d'ici 2026. Les nouveaux marchés publics de denrées alimentaires contribuent à cet objectif.

La lutte contre le gaspillage alimentaire s'est traduite, outre le dispositif grande faim / petite faim, par une révision du cahier de grammage et donc une baisse de la part des légumes les plus gaspillés dans l'assiette, tout en maintenant une offre diversifiée et équilibrée.

### QUELQUES CHIFFRES :

- > **100%** du pain est **bio et local**
- > **70%** des produits BOF - Beurre Oeuf Fromages sont **bio**
- > **90,5%** des céréales et féculents sont **bio**
- > **65%** des viandes sont **bio**
- > **80%** des fromages sont **bio**
- > **63%** du poisson est labellisé **pêche durable**



Restaurant scolaire M. Bourd

**65,46%**  
de bio et/ou local dans les crèches, écoles et les ALSH  
en 2023 (en volume) goûters et petits déjeuners compris

#### Produits bio (en volume) :

Dans les écoles et ALSH : **52,72%**

Dans les crèches : **40,67%**

#### Produits locaux (en volume) :

Dans les écoles et ALSH : **34,38%**

Dans les crèches : **48,80%**

**50%**

de repas végétariens par semaine dans les écoles

politique  
structurante

politique  
structurante

## Action 4 : Favoriser le déploiement d'un numérique plus soutenable sur le territoire

Suite au débat citoyen sur la 5G et à la déclaration commune signée avec les opérateurs de téléphonie mobile le 20 mai 2021, chaque année un comité de suivi sur la 5G est organisé. Le second Comité de suivi du 23 janvier 2023 a présenté aux opérateurs et aux représentants des citoyens, un bilan des actions mises en œuvre par les opérateurs et la Ville de Lille. 31 dossiers d'information sur l'implantation des antennes relais ont été transmis à la Ville de Lille par les opérateurs de téléphonie mobile.

La MEL continue d'exploiter les 70 sondes de mesures de champs électromagnétiques installées en 2022 réparties dans le quartier de Wazemmes (50) et Bois-Blancs (20). Ces mesures permettent de nourrir une thèse à jour des modèles mathématiques de la propagation des ondes électromagnétiques en milieu urbain dense. Ces sondes s'ajoutent aux 5 sondes déjà déployées sur notre patrimoine (3 à Lille, 1 à Louvroil et 1 à Hellemmes) en 2021.

Au delà de ces installations, la Ville de Lille a fait réaliser, par l'Agence Nationale des Fréquences, 64 mesures de champs électromagnétiques ponctuelles sur son territoire. Ces mesures ont permis notamment de vérifier les niveaux avant et après la mise en service de la 5G. L'ensemble des opérateurs utilisent de l'énergie renouvelable pour alimenter ces antennes relais sur le territoire de Lille.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de la fibre est de 89%, soit 2552 nouvelles connexions supplémentaires.



Immersion Verticale - Parc Jean-Baptiste Lebas



# PRIORITÉ 6 Exemplarité

## Réduire l'impact des politiques municipales sur le climat



16 PROJETS

Afin de contribuer à la neutralité carbone planétaire d'ici 2050, la Ville de Lille mène des politiques publiques ambitieuses à l'échelle de son territoire et doit réduire les émissions de GES sur son propre patrimoine et ses services municipaux, d'environ 4% par an en moyenne (entre 2019 et 2030), soit environ 1600 tCO2 évitée par an.

### Le Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre, outil de pilotage de la réduction de l'impact des politiques municipales sur le climat

Cette trajectoire est suivie et pilotée annuellement, à travers le bilan carbone patrimoine et compétences qui couvre l'ensemble des postes d'émissions de Lille et ses communes associées.

La dernière actualisation du bilan carbone, sur les données 2023, met en évidence une réduction de 21 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2023, soit une baisse de 7 650 tCO2e.

Entre 2019 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué en moyenne de 5,7% par an.



\*Chiffres issus de la méthodologie de bilan carbone patrimoine et compétences de la Ville de Lille.

Note de lecture : La comparaison devant se faire à périmètre égal, le bilan 2023 a été revu du fait d'une meilleure prise en compte des données et liées. Le rapport triennal obligatoire sera publié fin 2024 et détaillera le nombre des résultats et de la méthode. Le poste immobilisations correspond à la construction de bâtiments et à l'achat de biens matériels (dont véhicules) qui sont amortis sur plusieurs années.

- Le poste « Énergie du patrimoine » marque à nouveau la plus grande baisse des émissions, de 12 886 tCO2e/an en 2022 à 12 258 tCO2e/an en 2023, soit plus de 600 tonnes de CO2e. Cette baisse par rapport à 2022 est principalement liée à la moindre consommation de gaz (-9%) grâce aux effets combinés du programme de rénovation énergétique des bâtiments et aux efforts du plan de sobriété. La politique de raccordement des bâtiments municipaux au réseau de chaleur urbain se poursuit contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone. La baisse de la consommation d'électricité de l'éclairage public, avec l'installation de LED, permet une baisse de 12% par rapport à 2022.

- Les émissions liées aux « Immobilisations » sont en légère augmentation de 7 664 tCO2e/an en 2022 à 7 784 tCO2e/an en 2023 (+120 tCO2e) correspondant à la réalisation de travaux de réaménagement de bureaux.
- Le poste « Déplacements » connaît une augmentation ponctuelle de ses émissions de 3 601 tCO2e/an en 2022 à 3 678 tCO2e/an en 2023, avec l'allongement des distances parcourues, à la suite d'une série de formations réglementaires obligatoire des agents. Le Plan De Mobilité Employeurs continue son déploiement avec le verdissement de la flotte municipale, qui porte ses fruits avec une baisse de 3% des émissions des véhicules municipaux en 2022 et 2023.
- Le poste « Achats » montre également une baisse des émissions de 2 167 tCO2e/an en 2022 à 2 036 tCO2e/an en 2023, soit -6%. Ce recul s'explique par une diminution des montants engagés dans les sous-postes affranchissements, textile et habillement, nettoyage.
- Le poste « Numérique » montre également une baisse de ses émissions : de 365 tCO2e/an en 2022 à 349 tCO2e/an en 2023 soit -4%. Cette évolution est notamment due à une diminution des montants engagés en télécommunications.
- Le poste « Alimentation » est impacté par la mise en œuvre des plans de continuité d'activités après l'intrusion informatique : les repas de la cantine et les approvisionnements associés ont été dupliqués pendant plusieurs semaines le temps de rétablir les logiciels de commande et de la planification. La période qui a servi de base à la duplication comportait une part de repas à base de viande de bœuf plus élevée que ce qui est habituellement servi sur l'ensemble de l'année. Les émissions augmentent ainsi de 2 351 tCO2e/an en 2022 (8% du bilan) en 2023 à 2 645 tCO2e/an en 2023, soit près de 300 tonnes de CO2e supplémentaires.

### Action 1 - Le budget climatique : un outil au service de l'exemplarité de l'administration



Afin d'évaluer la contribution de l'ensemble de ses politiques publiques à ses objectifs climatiques, la Ville de Lille s'est dotée d'un budget climatique. Cet outil permet d'analyser l'impact des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur le climat et constitue ainsi un outil d'aide à la décision, par exemple pour prioriser les efforts en matière d'achats responsables. Les résultats de l'analyse du budget climatique sur le compte administratif 2023 sont présentés dans la priorité 10.

### Les achats responsables, un enjeu majeur de la transition écologique pour les collectivités

Le deuxième Schéma de Promotion des Achats Responsables 2023-2026 (SPASER- 2), adopté en décembre 2022, encourage dans un premier temps au non-achat, à la mutualisation et au recours à l'économie circulaire afin de réduire l'impact des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats. Nouvelle déclinaison opérationnelle du Plan lillois pour le Climat, il s'articule avec l'ensemble des politiques structurantes qui répondent à ses ambitions.

**85 %** des marchés comportent des clauses environnementales

**224 778** heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés de la ville soit 155 équivalents temps-plein.

L'augmentation des marchés comprenant un critère ou une clause de développement durable, (+10% entre 2022 et 2023) témoigne du travail réalisé depuis plusieurs années dès la définition du besoin. À titre d'exemple, les marchés EPI et vêtements de travail ont intégré un critère sur les matériaux recyclés, issus du réemploi ou de la réutilisation.

Depuis 2004, la Ville de Lille introduit une clause d'insertion professionnelle dans les marchés publics qui le permettent et s'appuie sur la Maison de l'Emploi pour sa mise en œuvre.

## Action 2 - Mieux gérer, rénover et construire les bâtiments de la Ville

➔ Le schéma directeur de rénovation énergétique, un outil au service de la rénovation massive des bâtiments municipaux



Toiture école-Antoine Brasseur

Pour mieux concrétiser le schéma directeur de rénovation énergétique de la Ville de Lille adopté en 2019, des moyens financiers et techniques supplémentaires ont été déployés au service d'un programme pluriannuel de travaux validé en 2020, qui a déjà identifié 20 sites communaux (bâtiments éducatifs, salles de sport, de spectacle et centre de loisir).

La Ville de Lille a notamment contractualisé fin 2022 dans le cadre d'un marché performantiel la rénovation de cinq écoles et une salle polyvalente sur les groupes scolaires Roger Salengro (Wazemmes), qui est désormais raccordé au réseau de chaleur urbain, et Pierre Brossolette (Bois-Blancs) selon la démarche EnergieSprong.

L'année 2023 a également été marquée par la livraison des travaux de rénovation énergétique de l'école Pauline Kergormard (Moulins), par des travaux d'amélioration de l'isolation pour les écoles Antoine Brasseur et Berthelot-Jules Verne (Fives), les locaux de l'École Supérieure de Journalisme et la Maison des Associations, ou encore le démarrage des travaux de rénovation de la salle Lestiboudois (Vauban Esquermes) avec notamment la mise en place de pompes à chaleur pour supprimer le gaz, la rénovation complète de la toiture et l'installation d'une centrale photovoltaïque.

## Performance énergétique des bâtiments

Énergie consommée en 2023 :  
**92 850 MWh**  
pour une dépense de  
15,7 M€ soit -3% par rapport à 2022

Évolution énergie  
depuis 2010 :  
**-23%**

GES émis en 2023 :  
**11 750 teqCO2**  
émis,  
soit -5% par rapport à 2022

Évolution  
depuis 2004 :  
**-44%**

Notes de lecture : \* Les données du bilan énergie sont comptabilisées, en énergie finale corrigée du climat base DJU trentennaires 1991-2020 (par contraste avec l'énergie primaire corrigée du climat) afin de s'aligner sur la réglementation nationale issue de la loi TEPCV.  
\* La réduction des consommations d'énergie des bâtiments est calculée avec 2010 comme année de référence, en application du décret tertiaire de 2019. La baisse des émissions de GES des bâtiments municipaux est calculée par rapport à 2004 en application de la loi transition énergétique et des engagements de la Ville de Lille pour le climat.

## ➔ Des bâtiments neufs exemplaires

Les constructions neuves municipales intègrent les exigences du Pacte Lille Bas Carbone.

La crèche Concorde (Faubourg de Bâthune) a été livrée en novembre 2023. Elle respecte les critères du label Passivhaus et est très performante en matière de confort acoustique (intérieur et extérieur) et de qualité de l'air intérieur.

Le chantier de la salle de sports St Sauveur a démarré fin 2023 avec notamment les travaux de raccordement au réseau de chaleur urbain. Le bâtiment, très performant, vise le niveau Passivhaus.



Crèche Concorde

En 2023, la Ville de Lille s'est engagée pour une durée de 5 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, en tant que signataire du Pacte Bois Biosourcés. L'objectif est d'intégrer plus systématiquement les matériaux biosourcés dans les opérations de construction et de rénovation dans les projets et de se préparer à l'entrée en vigueur des futurs paliers plus exigeants de la Réglementation Environnementale 2020 applicable aux bâtiments neufs.

### ↳ La performance de l'éclairage

Les principales opérations de rénovation de l'éclairage réalisées en 2023 ont eu lieu sur les axes structurants suivants : Façade de l'Esplanade, boulevard Vauban, boulevard de la Liberté, boulevard Louis XIV, rue des Postes, rue du Faubourg des Postes, rue d'Arras, rue de Douai, place Jacques Febvrier, rue d'Isly, rue de Turenne, rue Eugène Jacquet, rue de Philadelphie, rue Faidherbe, rue Faidherbe.

Le programme de rénovation de l'éclairage concerne aussi les bâtiments et a donné lieu au remplacement de luminaires par des équipements basse consommation équipés de lampes LED, notamment au groupe scolaire Berthelot Lacore (Fives), à la Maison de quartier Concorde (Faubourg de Béthune), à la Salle de sports Blondin (Lille Sud), à la Médiathèque Jean Lévy (Centre) et à la Salle de sports Aurriol (Wazemmes).

**2 737**  
points lumineux  
passés en LED en 2023 à Lille,  
Lomme et Hellemmes

**46,3%**  
Taux d'équipement LED  
de la Ville de Lille fin 2023  
(11 083 points lumineux d'éclairage  
public en LED sur 23 918)

Notes de lecture : Le taux d'équipement en LED de la Ville de Lille est de 46,3% à la fin de l'année 2023 (11 083 points lumineux d'éclairage public en LED sur 23 918). La diminution du nombre de points lumineux est liée à des optimisations d'installations, (exemple du Boulevard de Belfort avec une réduction de luminaires « doubles »).

**7 975 MWh**  
consommés par l'éclairage public en 2023  
(7,9% des consommations du patrimoine) soit 2,074 M€ en 2023

↳ Le dispositif des agents correspondants énergie et eau : impliquer les occupants pour développer des économies d'énergie dans tous nos bâtiments municipaux

Le dispositif des agents correspondants énergie et eau permet d'impliquer les occupants afin de réaliser des économies de fluides dans tous les bâtiments municipaux. Depuis le démarrage et l'amplification continue du dispositif, 220 agents sont mobilisés dans 189 bâtiments. Par exemple, le suivi effectué au centre social L'Arbrisseau (Lille Sud) a participé à la réduction des consommations d'énergie de 110 MWh soit un gain de 10 tCO<sub>2</sub>.



### Action 3 : Inscription dans la politique temporelle de la MEL

La Ville de Lille entend contribuer par différentes actions à destination de son personnel ou de ses usagers à une meilleure répartition des activités dans le temps. Aux côtés de la MEL, la Ville s'est engagée dans le déploiement d'une politique temporelle afin de mieux articuler les différents temps de vie des citoyens (temps de travail, de loisirs, de déplacements...). Cette stratégie participe aux actions permettant de limiter l'impact de l'activité humaine sur le climat et d'adapter le territoire au changement climatique.

Pendant l'été 2023, dans le cadre du projet Time2Adapt qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants pendant les périodes de forte chaleur, la Ville de Lille et la commune de Lomme ont ouvert trois cours d'écoles (écoles Ariane Capon à Moulins, Berthelot/Jules Verne à Fives et l'école Victor Hugo à Lomme) à tous les habitants, permettant d'augmenter l'offre en lieux frais.

Une ouverture alternée en binôme des mairies de quartier (Bois-Blancs et Vauban-Esquermes ; Faubourg de Béthune et Wazemmes ; Lille-centre et Vieux-Lille ; Lille-sud et Lille-Moulins, Fives et St-Maurice Pellevoisin) a été expérimentée de décembre 2022 à l'été 2023, pendant les quatre périodes de vacances scolaires. L'objectif était de faciliter l'ouverture des mairies de quartiers pendant les semaines où de nombreux agents sont en congés et d'éviter d'avoir des équipements sous-occupés, donc non optimaux tant pour la sécurité des personnes que pour la consommation d'énergie.

## Action 4 : Les agents et élus, acteurs de la réduction de l'impact climatique municipal

### ↳ Le nouveau Plan de Mobilité Employeur (PDME)

Le Plan de Mobilité Employeur (PDME) 2022-2026 a pour objectif de faire évoluer les pratiques de déplacement des agents municipaux vers des moyens plus sobres et décarbonés. Le verdissement de la flotte de véhicules municipaux a permis une réduction progressive des véhicules les plus polluants et plus anciens. 94% des véhicules achetés en 2023 sont des véhicules à faibles ou très faibles émissions. Le déploiement de l'autopartage se poursuit avec 93 véhicules intégrés au 31 décembre 2023 soit 19% de la flotte sur 8 sites. Ces orientations sont accompagnées par le développement des mobilités actives avec l'acquisition de 42 vélos en 2023 mixant vélo traditionnel et électrique. Un réparateur vélo permet d'assurer le bon état du matériel et de garantir une qualité de service auprès des usagers internes.

Des actions de sensibilisation à l'écomobilité ont été également menées avec des formations à la conduite d'un véhicule et d'un vélo électrique et l'incitation à la prise des transports en commun pour les déplacements professionnels.

Inspiré du réseau des correspondants énergie, le réseau des référents mobilité mobilise 70 agents (en 2022). Ils sensibilisent et accompagnent leurs collègues aux mobilités actives et partagées. La participation des agents de Lille, Lomme, Hellemmes au challenge métropolitain « Mai à vélo » a encore connu un fort engouement avec 10 537 km parcourus par 56 participants.

En parallèle, la Ville de Lille a mis en application les nouvelles dispositions du Forfait Mobilités Durables (FMD) : le nombre d'utilisateurs des modes de transports plus vertueux a ainsi augmenté et s'élève à 512 demandes de FMD, marquant une augmentation de 45 % par rapport à 2022. La diffusion d'un document recensant tous les dispositifs du PDME a permis à chaque agent de connaître les aides proposées pour les différents modes de déplacement alternatifs à la voiture personnelle.



Unité à vélo du parc de la Citadelle à Lille

politique  
structurelle



### ↳ La formation des agents et des élus aux enjeux climatiques

Dans le cadre du plan de formation à la transition écologique, 515 agents.es ont participé tout au long de l'année à des modules de formation et webinaires sur diverses thématiques de la transition écologique en lien avec leurs métiers et leurs missions : gestion intégrée des eaux pluviales et prise en compte dans les projets d'aménagements durables, accompagner les projets de développement des énergies renouvelables, mobilités en transition, réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, alternatives au conditionnement en plastique dans la restauration collective, l'entretien durable et sans pesticides des terrains de sport, la désimperméabilisation des cours d'écoles...

### ↳ Des pratiques professionnelles plus favorables au climat

Le restaurant municipal a réalisé plusieurs actions pour des achats plus responsables en matière d'impact écologique :

- au niveau de l'offre : présence journalière de plats végétariens, organisation de journées « sans viande », mise en place sur certains offres de plats « Petite fum » et « Grande fum », avec comme objectif de continuer à baisser les déchets alimentaires,
- au niveau des contenants : réduction drastique des contenants à emporter jetables, (demande aux agents d'apporter leurs propres contenants réutilisables).

Les pages éco-responsabilité de l'intranet permettent aux agents de retrouver facilement les documents stratégiques, actualités sur les projets, interviews d'agents sur leur métier, tutos sur la transition écologique et les pratiques éco-responsables. Elles permettent de renforcer la diffusion de la transition écologique dans toutes les pratiques professionnelles. Tout au long de l'année, les agents.es ont pu participer, tout comme les citoyens, à divers temps d'animation afin de renforcer leurs pratiques éco-responsables (Fresque du Numérique au Digital clean up day, Challenge Mai à Vélo, Fresque du Partage pendant la Semaine européenne de réduction des déchets...).



Repair Café numérique



En 2023, le dispositif de réemploi du mobilier en interne des services municipaux s'est enrichi :

- De nouveaux partenaires extérieurs, comme l'Institut Régional d'Administration et le bailleur Maisons & Cités, se sont ajoutés au catalogue du mobilier de réemploi ;
- Le conseil municipal a autorisé par délibération en décembre 2023 la signature d'un protocole de dons qui permet désormais à la Ville de Lille de donner et d'acquiescer du mobilier de bureau de seconde main sur le site gouvernemental des encheres.

politique  
structurelle





# AMBITION 2

**Construire  
une ville résiliente  
au changement climatique  
et améliorant  
la qualité de l'air**

**S**ur le territoire lillois, comme ailleurs, le changement climatique est en cours, avec des effets déjà constatés ou prévisibles tels que la hausse des températures, l'intensification des vagues de chaleur ou encore l'augmentation des précipitations. Selon l'étude de vulnérabilité du territoire lillois, réalisée par la Ville de Lille en 2018, le changement climatique impacte principalement le cycle de l'eau (ressource en eau, inondation et érosion, retrait-gonflement des argiles), les milieux naturels et la biodiversité ainsi que la santé (en raison des pics de chaleur, des canicules et de la pollution de l'air). Ne pas s'adapter aujourd'hui au changement climatique affecterait à la fois les ressources du territoire et les conditions de vie des habitants. Les actions lilloises d'adaptation concernent prioritairement l'attention portée à la nature et à l'eau dans l'aménagement global de la ville ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air.

## PRIORITÉ 7 Air et santé environnementale

### Améliorer la qualité de l'air et lutter contre toutes les pollutions

21 PROJETS

A l'intersection de nombreux axes de communication d'importance locale, nationale et internationale, Lille s'insère dans un tissu urbain dense et concentre de très nombreux emplois. Cette densité d'habitants, d'activités et de trafic routier génère des émissions polluantes importantes qui impactent durablement la qualité de l'air. Par ailleurs, le Nord-Ouest de l'Europe est, dans son ensemble, une importante zone d'émission de particules (grands centres urbains ou industriels-portuaires, réseau routier dense, fort recours aux énergies fossiles de certains pays proches, climat froid et humide nécessitant de beaucoup chauffer...). Ces apports lointains viennent impacter fortement les concentrations en particules fines.

Pour continuer d'améliorer notre qualité de l'air qui s'avère encore souvent moyenne ou dégradée, l'enjeu local et métropolitain est d'agir prioritairement sur le transport routier et le chauffage résidentiel.

#### Action 1 : Améliorer la surveillance de la qualité de l'air et accompagner les changements de pratique

##### ➤ Participer à des partenariats avec des réseaux d'experts

La Ville de Lille entend poursuivre ses actions pour l'environnement et la santé avec l'appui des experts scientifiques, des associations, des citoyens et des entreprises... Elle collabore ainsi avec ces partenaires depuis de nombreuses années et ces partenariats s'enrichissent au fur et à mesure.

La Ville de Lille est engagée depuis 2022 dans le programme HUB QAI Energie du CEREMA, qui traite en synergie des thématiques de la qualité de l'air et de l'énergie (aérer juste ce qu'il faut, confiner juste ce qu'il faut). Des diagnostics des écoles maternelle Camille Desmoulins et élémentaire Viala Voltaire ont été réalisés, permettant d'établir une proposition de plan d'actions, ainsi que 3 ateliers de sensibilisation à destination des enfants.

En 2023, la Ville de Lille a poursuivi ses travaux avec Santé Publique France dans le cadre de l'étude dite EQIS -Multi-Factoriel pour Evaluation Quantitative de l'Impact Sanitaire. Il s'agit d'étudier la façon dont la pollution de l'air, le bruit, la chaleur, le déficit d'espaces verts urbains et la sédentarité (via les mobilités actives) déterminent la santé. L'objectif est de confronter les connaissances issues de la littérature aux données produites localement et aux attentes des décideurs locaux. Les premiers résultats ont été restitués en interne dans le cadre de groupes de travail.

Des expérimentations sont menées dans le cadre du projet de réaménagement urbain à Concorde, afin d'étudier l'impact des retombées atmosphériques sur les cultures potagères. Des végétations ont été prélevés et analysés en 2022 et 2023. L'étude, qui a été finalisée en 2023, a permis de produire des calculs de risques sanitaires montrant la compatibilité du changement d'usage induit par le développement du projet d'Agriculture Urbaine sur le site de la Concorde avec la qualité environnementale du quartier.

#### Action 2 : Réduire l'exposition des habitants au bruit

Requière le bruit en ville passe principalement par le déploiement d'actions structurantes comme la diminution de la place de la voiture, l'apaisement des axes structurants, la ville à 30 km/h, la création de zones calmes par des espaces verts nouveaux ou requalifiés, ou encore le projet de quartier à santé positive à Concorde. La Ville de Lille a contribué à la rédaction du nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la MEL, adopté le 29 avril 2022. Le chantier du mur anti-bruit de Concorde a démarré en janvier 2023. La remise d'ouvrage est en cours avec les dernières plantations à l'automne/hiver 2024.

politique  
structurante

politique  
structurante



Mur antibruit - Concorde

#### Action 3 : Mieux prendre en compte les enjeux de santé environnementale dans les politiques municipales

Les recherches sur les inégalités environnementales à Lille continuent.

Au sein de l'Université de Lille, la thèse portée en coopération par la Ville de Lille, autour de la « caractérisation de la multi-exposition environnementale au sein de la Ville de Lille, exploration du potentiel de vulnérabilité et de résilience à l'échelle des quartiers » se poursuit. En 2023, des indicateurs de vulnérabilité et de résilience ont été produits. L'analyse conjointe des deux indicateurs permet l'établissement des profils des IRIS.

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal en 2023, le Plan local de promotion de la santé 2023-2026 met en lumière la promotion du bien-être à travers des actions en faveur de l'environnement. En matière de mobilité, d'aménagement de l'espace public, d'urbanisme, d'habitat et de préservation de la qualité de l'air, la Ville de Lille développe des politiques impactant directement ou indirectement les conditions de vie et contribue par là-même à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Six axes de travail ont ainsi été définis :

- Renforcer la participation des acteurs de santé et promouvoir les droits de chacun ;
- Développer les comportements favorables à la santé ;
- Promouvoir la santé mentale et la lutte contre les souffrances psychiques ;
- Promouvoir et développer le « sport santé » ;
- Aborder les questions de santé en développant l'accès à la culture et l'usage du numérique ;
- Promouvoir le bien-être au travers d'actions en faveur de l'environnement.

Quatre publics prioritaires sont ciblés : les populations vivant dans les quartiers prioritaires de la ville, les familles monoparentales, les jeunes et étudiants, et la santé générée.

Charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens »

politique  
structurante

Depuis la signature de la charte "Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens", en septembre 2022, la Ville de Lille poursuit les actions contribuant à l'élimination des perturbateurs endocriniens sur son territoire par l'interdiction des substances CMR (Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction) et perturbateurs endocriniens des familles identifiées, comme sensibles (nettoyage et produit d'entretien) dans ses marchés publics. Depuis longtemps, la Ville de Lille agit concrètement pour limiter l'exposition des Lillois à ces substances en veillant à la composition des produits d'entretien, en privilégiant des joints en bois pour les crèches et en réduisant progressivement la part du plastique. Par ailleurs, 6 agents se sont formés aux enjeux et leviers d'actions pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

## PRIORITÉ 8 Adaptation

# Adapter le territoire pour mieux faire face aux impacts du changement climatique

20 PROJETS

Le climat lillois a déjà évolué et les évolutions futures du climat laissent encore entrevoir une hausse des températures, des perturbations du régime des précipitations et un risque accru d'événements climatiques extrêmes. Lille et les communes associées sont identifiées comme un territoire clairement exposé à certaines vulnérabilités, en raison de la densité de sa population et des menaces locales auxquelles elle est confrontée (cycle de l'eau, nature des sols et sécheresses, îlots de chaleur urbains, fragilité de la biodiversité...).

La stratégie lilloise d'adaptation au changement climatique vise à favoriser la résilience de notre ville, c'est-à-dire sa capacité à pérenniser son bon fonctionnement face à un ensemble de contraintes issues des impacts climatiques.

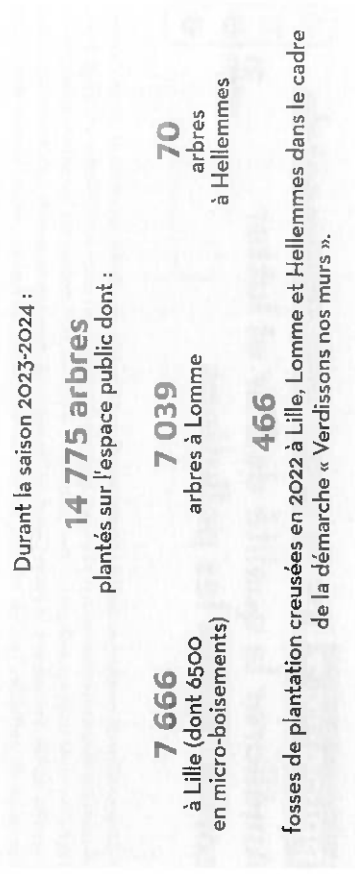
### Action 1 : Protéger la population lilloise face aux risques sanitaires

politique environnementale

Une vigilance jaune canicule a été déclenchée en septembre 2023. Lorsque les températures dépassent 33°C le jour et 18°C la nuit pendant trois jours consécutifs, il s'agit d'un épisode caniculaire. Le plan canicule, mis à jour tous les ans, fonctionne par seuils : les actions se déclenchent progressivement selon l'évolution des températures. Les seuils jaune/orange/rouge sont déclenchés par la Préfecture en lien avec Météo France. Le plan canicule a été opérationnel à partir de mai 2023, proposant des fiches-actions et une cartographie des points de fraîcheurs actualisés et impliquant l'ensemble des services municipaux. Plusieurs mesures y sont ainsi déployées : en fonction du franchissement des seuils, les brumisateurs dans l'espace public sont allumés, les parcs sont ouverts la nuit, des tarifs spécifiques sont appliqués dans les piscines, des conseils sont communiqués sur les bons gestes à adopter pour tous ainsi que pour les personnes vulnérables sans oublier les animaux domestiques.

### Action 2 : Poursuivre la métamorphose paysagère de Lille

Développer la nature et la biodiversité en ville est un engagement et une pratique remontant à de nombreuses années à Lille. Aux côtés de l'aménagement de parcs, squares et jardins, la nature se développe dans les rues, les écoles... jusqu'à la production d'une trame verte, bleue, noire et brune globale, en pas japonais, à l'échelle du territoire. Une dynamique participative forte fait vivre le projet municipal d'accroissement de la place de la nature en ville.



### Une avancée du plan 90 hectares

politique environnementale

17 projets de création ou de réaménagement, livrés en 2023, ont permis de rendre accessibles 79 ha d'espaces verts (dont 3,26 ha de création).

#### Plusieurs jardins :

- Le Jardin de la Mitorrie (Lomme) offre sur 8 805 m<sup>2</sup> un espace de nature accessible, doté de cheminements et d'aires de jeux, ainsi qu'un îlot de fraîcheur (plantation d'arbres);
- Le Jardin d'expression Kuhlmann (Lomme), terrain auparavant abandonné, offre désormais un espace vert de 927 m<sup>2</sup> (prairies fleuries), des jeux naturels pour les enfants, un labyrinthe ainsi que des grands bucs potagers participatifs entretenus par la maison des solidarités du Marais;
- Le Jardin Rosa Parks (Lomme), qui était auparavant l'ancienne place du marché, est devenu une bulle de verdure de 1 ha au cœur de la ville;
- Le Jardin de la Pouponnière (Wazemmes), attenant à l'ancienne Pouponnière et qui aujourd'hui fait l'objet d'une gestion transitoire, propose sur 4 301 m<sup>2</sup> un nouvel espace vert ouvert au public, ludique, ainsi qu'une zone de biodiversité;
- Les Jardins familiaux de l'Arsenal des postes (Moulins) avec 8 parcelles de 455 m<sup>2</sup> au total à disposition des habitants;
- Les jardins familiaux et partagés de la ZAC Concorde (Faubourg de Béthune) d'une superficie de 3 501 m<sup>2</sup>.

#### Des squares :

- Square de l'Arsenal des postes de 5 176 m<sup>2</sup> (Moulins),
- Square de Normandie de 363 m<sup>2</sup> (Saint Maurice Pellevoisin);
- Square d'Armentières de 3 529 m<sup>2</sup> (Vauban Esquermes);
- Square Massenet de 984 m<sup>2</sup> (Fives);
- Square d'Alexandre-Dumas de 916 m<sup>2</sup> (Fives).

#### Des boisements (type forêt Miyawaki) :

- Allée Clémentine Deman (Bois Blancs), qui comprend une réserve de biodiversité de 572 m<sup>2</sup>;
- Porte d'Arras (Moulins), qui offre un espace arboré de 6 473 m<sup>2</sup>.

#### D'autres sites où la place du végétal a été renforcée :

- La ferme urbaine Concorde : 4 501 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés.
- Le site Pyramides (Vauban Esquermes) : 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés.
- Allée des érables rouges (Hellemmes) : 1 369 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés.
- Place Jean Jaurès avenue de la République (Lomme) : 1 201 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés.



### politique structurelle

## ➔ Végétaliser les places et les rues : une opportunité de nature en ville

L'apaisement des axes structurants (cf. priorité 2) et la requalification des voiries sont l'occasion de végétaliser l'espace public. L'année 2023 est marquée par la végétalisation et plusieurs réflexions de rues en cours ou finalisées :

- Wazemmes : Angle des rues Stations, Meurein et Lavoisier (80 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rue Littré (250 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Vieux-Lille : Secteur des urbanistes (900 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Saint Maurice-Pellevoisin : Rue Eugène Jacquet (pistes cyclables et 425 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Lille Centre : Rue Solférino - phase 1 (2310 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rue de Cambrai et avenue Denis Cordonnier (aménagement cyclables et 165,50 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rue du Molinel (6450 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rues du réducts Lefebvre et Déportés (1 040 ml de pistes cyclables et 308 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rue Pierre Mauroy - séquence 3 - de la rue jusqu'au Bd de la Liberté, y compris boulevard Papin ; Parvis des Justes (22m<sup>2</sup> végétalisés dont plantation de 3 arbres) ; Rue Saint Etienne (40 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rues du réducts Lefebvre et Déportés (308 m<sup>2</sup> végétalisés, 2 pistes cyclables de 1040 ml) ;
- Moulins : Rue de Jussieu (1480 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Vauban-Esquermes : Rue de la Bassée (mise en sens unique et bandes cyclables, 517 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Faubourg de Béthune : Rue de Londres (165 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Fives : Rue de la Convention (3600 m<sup>2</sup> végétalisés) ; Rue Barni (36 m<sup>2</sup> végétalisés) ;
- Lille-Sud : Rue Combemale et Malbernat (900 ml de pistes cyclables et 1 900 m<sup>2</sup> végétalisés)



## ➔ L'accroissement de la place de la nature en ville, en concertation avec les habitants

La Ville de Lille accompagne les habitants et leurs collectifs pour des interventions végétales sur l'espace public.

Les animations de sciences participatives « pour découvrir la faune et la flore de votre quartier » ont continué en 2023 et se sont étendues à 5 quartiers de Lille (Wazemmes, Saint Maurice-Pellevoisin, Vauban-Esquermes, Faubourg de Béthune et Lille-Sud) et à Hellemmes avec 4 animations de découverte et de sensibilisation à la biodiversité proposées dans chaque quartier, grâce à l'action de 3 associations subventionnées par la Ville de Lille : la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Groupe ornithologie et naturaliste et Nord Nature Chico Mendès.

Les plantations participatives se sont poursuivies avec 18 nouvelles plantations (9 fin 2023 et 9 début 2024) qui ont permis à 628 participants de contribuer à boisier la Ville, 5 379 arbres, arbustes, scions et vivaces ont été plantés (3 269 sur les sessions 2023 et 2 110 sur les sessions 2024).

En 2023, des chantiers participatifs ont permis de créer deux mares au sein des cimetières lillois.



## ➔ Préserver la biodiversité

La Ville de Lille a été reconnue en 2022 par l'Office Français de la Biodiversité comme ville résiliente et Territoire engagé pour la Nature, jusqu'en 2025. Dans le cadre de cette démarche, en 2023, 3 actions en faveur de l'amélioration des connaissances et de l'éducation citoyenne à la nature ont été développées :

- Animations de sciences participatives au sein de 5 quartiers de la Ville de Lille et d'Hellemmes ;
- Installation de 4 écurudocs au Parc de la Citadelle ;
- Suivi des forêts de Miyawaki (notamment Paroite d'Arras, Coccinelles) par 3 groupes d'étudiants (Masters - Université de Lille, Université Catholique et Junia).

Les 110 hectares du Parc de la Citadelle en font le plus grand espace vert de la ville, refuge d'une faune et d'une flore variées et souvent insoupçonnées. En 2023, ont continué les chantiers participatifs, avec des ateliers organisés par les Blengios pour des reprofilages de berges, de la fauche et la création de mares, et la pose de mangeoires et nichoirs à faune (oiseaux, écureuils...) par la LPO.

En mars 2023, a été rendue officielle la labellisation « refuge » des jardins familiaux de la Citadelle par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

En mai 2023, Hellemmes a organisé la deuxième édition de la Fête de l'arbre, qui a pris racine au parc Engrand.





La Ville de Lille a voté en février 2023 le Plan Biodiversité. Il s'articule autour de 3 grands axes : assurer une gestion des espaces publics favorables à la biodiversité, agir sur la biodiversité en ville en restaurant, en préservant et en renaturalisant, et agir sur la biodiversité avec les écoles, les habitants et les partenaires. Les engagements pris contribuent à faire évoluer les modes de gestion des espaces publics.

### ➔ Le pastoralisme lillois

Depuis 2019, 25 hectares enherbés accueillent une activité pastorale pendant plus de 5 mois. Ils sont entretenus par un troupeau de 180 ovins, 12 chèvres, 1 cheval et 2 vaches gardés par deux bergers, avec des chiens de troupeaux et des patous sur le Parc de la Citadelle, les Pyramides, la Poterne, la plaine Churchill, les fossés et contreforts de la porte de Gand, le parc des Buissonnets.

### ➔ Le fleurissement au cœur de la transition écologique

70 000 plantes bisannuelles et 100 000 bulbes ont été implantés à l'automne 2023 pour le fleurissement printanier. 90 000 plantes ont été produites pour le fleurissement estival avec 260 variétés. A cela s'ajoutent les vivaces, arbustes et les arbres déjà présents sur l'ensemble des espaces de jardins et prairies, pour lesquels des choix de plantes nectarifères et mellifères contribuent à la nourriture et à la bonne santé d'insectes pollinisateurs sauvages et domestiques.

Un fleurissement durable et pérenne au gré des saisons est recherché. En 2023, les massifs annuels de la Citadelle, de la rue Oscar Lambret et de la rue du Bazinghien, ont ainsi été remplacés par des plantations de 110 000 bulbes naturalisés.

politique  
structurale



### ➔ L'attention portée au bien-être animal

En 2023, plusieurs actions favorables au bien-être animal se sont poursuivies, tels que le suivi de la brigade dédiée de la police municipale, la pose d'abris pour protéger la petite faune sauvage et les chats libres, ou encore l'aide à la prise en charge des soins vétérinaires des animaux des personnes en situation de précarité.

La Ville de Lille a sollicité la LPO pour effectuer un travail d'évaluation de l'impact des immeubles de grandes hauteurs et vitrés du quartier Eurallille. L'étude menée a démontré que le risque de collision avec l'avifaune apparaît relativement faible, tenant compte du nombre de mortalité constatée sur les dix suivis de début octobre à mi-décembre 2023 (5 cas de mortalité relevés et concentrés sur des espèces locales (Pigeon domestique et Merle noir). Cependant, une mortalité massive n'est pas à exclure en cas de conditions météorologiques sévères qui entraineraient les oiseaux migrateurs à voler plus bas avec une mauvaise visibilité.

Le village associatif « Tous ensemble pour le bien-être animal » a été reconduit à la ferme pédagogique Marcel Dhénin. En décembre 2023, une tombola solidaire a été organisée avec la participation de 18 restaurants lillois et des associations de protection animale.

En 2023, 4 caniparc ont été créés ou réaménagés rue Jules Vallès (Lille-Sud), au parc Barbusse (Faubourg de Béthune), au sein du Jardin Rosa Parks (Lomme) et au sein du parc des Dondaines (derrière la gare Lille-Europe).

En 2023, la Ville de Lille est lauréate du classement 30 millions d'amis des villes de plus de 100 000 habitants où il est agréable de vivre avec son chien. Elle a également rejoint le Top 10 des villes qui agissent pour les animaux dans le classement établi par L214.

politique  
structurale



### Action 3 : Mieux gérer la ressource en eau et renouer avec l'eau dans la ville

Deux réseaux d'eau existent sur le territoire et sont mobilisés pour des usages différents. Le réseau d'eau potable permet d'alimenter les bâtiments municipaux en eau traitée pour toute utilisation. Le réseau d'eau industrielle est utilisé pour toute activité ne nécessitant pas une eau potable (arrosage, nettoyage des rues...). En 2023, la consommation sur le réseau d'eau industrielle est de 70 000 m<sup>3</sup>.

La Ville de Lille prend une part active dans la préservation de la ressource en eau, notamment en encourageant à la gestion durable des eaux pluviales.

En 2023, des aménagements ont été initiés, par exemple au Centre Technique Municipal, pour permettre à terme l'utilisation des eaux de pluie récupérées (nettoyage, arrosage...). Des expérimentations au sein des espaces publics sont également recherchées, à l'image du projet citoyen du banc d'eau (budget participatif #2), prototype de banc public qui allie récupération d'eau de pluie et mobilier urbain ludique.



Banc d'eau - Place Philippe Lebon

Pour renouer avec l'eau en ville, apaiser et rafraîchir le territoire, 7 brumisateurs et 38 points d'eau potable sont présents dans l'espace public en 2023. L'ensemble de ces équipements est référencé et cartographié dans le cadre du Plan Canicule Lillois.

En mars 2023, à Lomme, des visites de la Maison mobile de l'eau llois ont été de nouveau organisées. 250 enfants lommeois y ont été sensibilisés à la préservation de la ressource en eau.

Le 22 septembre 2023, s'est déroulée l'inauguration de la Gare d'eau dans le quartier Bois-Blancs. Au-delà de la mise en valeur du site, le projet vise à favoriser les usages sur l'eau et proches de l'eau. Plusieurs aménagements ont été réalisés : le remplacement de la jetée permettant d'optimiser l'accueil des pirochiers, l'installation d'une halte nautique, la création d'une nouvelle place donnant sur le plan d'eau et la rénovation du pont Churchill.

### Action 4 : Mieux prendre en compte les enjeux d'adaptation dans tous les projets d'aménagement, de construction et de rénovation

À travers ses priorités « Énergie et Eau », « Adaptation au changement climatique » ou encore « Nature, Biodiversité et Agriculture urbaine », le Pacte Lille- Bas Carbone lance en juin 2021 une série de nombreuses exigences visant à bien prendre en compte les enjeux d'adaptation dans tous les projets dès leur conception et à préserver la biodiversité. Il met également à disposition des outils et ressources qui permettent de mieux appréhender l'ensemble de ses priorités, à l'image des deux ateliers menés en 2023 sur le « Confort d'été dans les bâtiments » (19/01/23) et sur « Limiter l'impurmeabilisation des espaces extérieurs » (15/11/23).



La Gare d'eau des Bois Blancs - Quai d



# AMBITION 3

Une ville solidaire  
permettant à tous  
de bénéficier  
de la transition écologique  
et énergétique

La réussite du Plan lillois pour le climat nécessite qu'aux côtés de la Ville de Lille elle-même, l'ensemble des acteurs locaux se mobilise et mette concrètement en œuvre ses propres actions en faveur de la réduction des émissions de GES, des polluants atmosphériques ou des consommations d'énergie. Au regard de l'urgence climatique, l'enjeu est de massifier et de systématiser les changements de comportements. A travers ses compétences légales et ses politiques volontaristes, ses aides financières ou pratiques et ses dispositifs de mobilisation et d'animation territoriale, la Ville de Lille et ses communes associées s'attachent à promouvoir et engager la transition écologique auprès de tous les citoyens, des entrepreneurs et commerçants, des associations, des acteurs sociaux, sportifs et culturels, de la communauté éducative et des autres institutions.

## PRIORITÉ 9 Gouvernance et coopération

### Mobiliser les acteurs du territoire en faveur de la transition et développer avec les partenaires une coopération interterritoriale et internationale au service de la neutralité carbone globale.

19 PROJETS

politique structurelle

Aux côtés des conseils de quartier, la palette d'instances de participation citoyenne n'a cessé de s'étoffer et de se moderniser à Lille : conseil communal de concertation (structures associatives et institutionnelles), conseil municipal d'enfants, conseil lillois de la jeunesse, budget d'investissement participatif, conférences de consensus et comités citoyens thématiques (logement, qualité de l'air...). Ajoutés aux autres instances partenariales (Club Lille Bas Carbone, commissions commerces, marchés, PEG, centres sociaux etc.), ce sont là des leviers précieux pour informer, consulter, concerter, embarquer un grand nombre de Lillois en faveur de la transition écologique et du développement soutenable.

Partant du constat que le changement climatique est un phénomène mondial et que les solutions sont tant locales que globales, la Ville de Lille inscrit la coopération parmi ses priorités pour atteindre les objectifs de transition écologique et de neutralité carbone. Elle pilote ou participe à de nombreux projets nationaux, transfrontaliers, européens et internationaux dédiés à l'atténuation ou à l'adaptation.

#### Action 1 : Contribuer à la gouvernance climatique collégiale

politique structurelle

Lille contribue à la gouvernance climatique autour du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) métropolitain. Cinq représentants lillois siègent dans le collège citoyen du Haut Conseil Métropolitain pour le climat.

Le Club Climat des communes s'est réuni à 6 reprises (énergies et chaleur renouvelables, qualité de l'air, rénovation énergétique, Nature et Eau, Zones d'accélération des énergies renouvelables et DECLIC, eau et énergie, Bilans GES et données énergétiques). La Ville de Lille a pu notamment apporter son retour d'expérience sur son programme d'adaptation des cours d'écoles et sur son plan de sobriété énergétique.

La Ville de Lille participe régulièrement aux ateliers des réseaux métropolitains déchets, mobilité et performance énergétique du patrimoine public communal, ainsi qu'aux webinaires des transitions, qui visent à faire partager les bonnes initiatives à l'ensemble des communes de la MEL.

#### Action 2 : S'impliquer dans la mise en œuvre du PCAET métropolitain

Le contrat de projets 2021-2026, qui lie la MEL et la Ville de Lille et ses communes associées de Lomme et d'Hellemmes, cadre leurs engagements réciproques. Les projets listés au sein du contrat ont été mis à jour en 2023.

La Ville de Lille suit l'avancement du PCAET métropolitain en participant au Club Climat, aux ateliers du Haut Conseil Métropolitain pour le Climat, mais également en participant aux séances plénières d'évaluation annuelle du PCAET.

En 2023, la Ville de Lille a de nouveau sollicité le fonds de concours métropolitain dédié à la transition énergétique et bas-carbone du patrimoine communal, à hauteur du plafond annuel de 500 000 €, pour plusieurs opérations : la rénovation énergétique et/ou la pose de photovoltaïques pour la salle Lestiboudois (Vauban-Esquiernes), l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul (Wazemmes), l'école Salengro (Hellemmes) et la rénovation de l'éclairage public (Lomme).

### Action 3 : Favoriser le passage à l'acte et les comportements citoyens favorables au climat et compatibles avec la neutralité carbone

➔ Pour les enfants : agir sur le bien-être des enfants, dans une ville durable et plus solidaire

politique structurelle

Pour lutter contre les déterminismes sociaux tout en rendant les écoles plus durables, les fournitures scolaires sont gratuites depuis la rentrée scolaire 2021. Elles sont choisies par les équipes pédagogiques, qui sont encouragées à choisir des fournitures à faible impact environnemental, avec un éco label. Afin de poursuivre l'ambition de lutter contre le gaspillage et ainsi d'amplifier les initiatives en matière de réemploi, la Ville de Lille a proposé plusieurs points de collecte de cartables, trousse et sacs de tous usages, permettant de récupérer 49 cartables. Le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023, un atelier Up Sac'Lille de customisation des cartables a été proposé au Bazaar St-So. L'évènement a rassemblé 45 personnes et a permis l'acquisition de 60 cartables recyclés.

La Ville de Lille développe un projet éducatif exemplaire dans ses écoles, formalisé par le Projet Educatif Global 2022-2026 adopté au Conseil municipal en septembre 2022. Il concerne tous les enfants et ados de 0 à 18 ans et accorde une place majeure à la transition écologique, notamment à travers l'un des Plans qu'il porte, le Plan Nature, Environnement et Développement Durable.





Courant 2023, outre les 6 plans historiques, le PEG continue de s'richir avec des nouvelles propositions de plans thématiques, dont le Plan Vélo. Il se traduit par des temps d'apprentissage dans les écoles de la Ville, des achats de vélos pour doter les écoles, des classes vélos et des aménagements (traçages) dans les cours d'école pour favoriser la pratique.

Au travers du Plan Nature, Environnement et Développement Durable (PNEDD), les enfants lillois, hellemois et lommeois bénéficient d'animations autour de la transition écologique sur le temps scolaire. Pour l'année scolaire 2023-2024, plus de 661 projets, répartis sur 980 créneaux, ont été accueillis dans cinq structures du territoire : la Ferme pédagogique Marcel Dhennin, la Ferme éducative de Lomme, le parc zoologique, le Jardin des Plantes et l'Ecole de la forêt de Phalempin. En parallèle des animations sur le temps scolaire, à Lille, 40 « clubs nature et transition écologique » ont été organisés sur les temps périscolaires pour 480 enfants, avec l'appui de l'Ecole de la forêt et d'associations partenaires comme l'association Ecole et son quartier. Le Ministère de l'Education Nationale et la Ville de Lille ont co-construit en 2020 une demande de labellisation E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable), en partant de la démarche préexistante à Lille des "écoles vertes". Un plan d'action est construit conjointement par le référent de site et le directeur de chaque école.

83 écoles lilloises, lommeises et hellemoises, soit 23 de plus qu'en 2022, sont inscrites dans la démarche E3D. A Lille, l'accompagnement des projets par la Ville se traduit par exemple par l'aide au développement des jardins pédagogiques, des visites et ateliers dans les fermes urbaines Concorde et Liloptia à Fives Caill, la participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ou encore des ateliers autour des ressources du monde vivant avec l'Ecole de la Forêt. L'accompagnement des projets E3D se décline aussi via le plan compost, qui vise à développer les pratiques de compostage à vocation pédagogique pour alimenter les jardins des écoles lilloises, à travers l'installation d'un composteur, des ateliers avec l'association Compost et Nature et la mise à disposition du matériel nécessaire.

Le Conseil municipal d'enfants a mené plusieurs actions sur l'année 2023, tels que les plantations citoyennes à la Citadelle, un atelier pour la création d'un carnet pour lutter contre le gaspillage pap et un atelier glanage avec l'association La Tente des Glaneurs pour redistribuer des denrées auprès des sans-abris.

## ➤ Pour tous les publics : un accompagnement vers une juste transition écologique avec des projets toute l'année

La Ville de Lille porte l'ambition que tous les événements organisés ou soutenus par la Ville soient éco-responsables. Elle propose également des initiatives et soutient les associations et acteurs locaux pour donner l'envie d'agir au quotidien en adoptant des comportements éco-responsables (cf. encadré ci-après).

Dans le cadre des activités de soutien de type extraprofessionnel auprès des usagers travailleurs handicapés de l'ESAT, un partenariat a été développé avec APF France Handicap sur la participation à des ateliers « bouge ta conso » sur l'alimentation, la réalisation de produits d'entretien ou cosmétiques « faits maison ». En 2023, l'ESAT a accueilli 17 ateliers. Ces ateliers sont animés par des intervenants d'APF France Handicap. 14 travailleurs de l'ESAT y ont participé.

En 2023, la Ville de Lille poursuit son rôle de relais et soutien auprès des défis métropolitains DECLICS Energie et Eau. L'édition 2023/2024 s'est traduite par l'ensemble des participants métropolitains par des économies d'énergie de 5,9% et d'eau de 14% au regard de l'année précédente en moyenne, soit une facture réduite de 150 à 200 euros. Des événements, dont 1 de mi-parcours à la Maison de l'Habit Durable, ont permis d'accompagner les participants dont 44% étaient Lillois, Lommeois ou Hellemois.

## Événements pour la transition écologique



### Digital clean up Day

Organisation de deux fresques du numérique avec une trentaine de participants, et deux repair cafés du numérique en lien avec la MIRE, le Jardin des Bennes, Emmaüs Connect et le collectif de librairies les RAOULL et Class XXI, réunissant plus de 90 participants venus réparer, recycler, upgrader et nettoyer les données des objets numériques.

### Fête du vélo

Animations proposées par une quarantaine de partenaires aux habitants es, pour les accompagner de façon pratique et concrète à se déplacer à vélo (ateliers de réparation, vente de vélo d'occasion, d'accessoires et de pièces détachées : stands d'information et de prévention, animations : spectacle, vélos funs, manège à vélo...)

### RDV aux jardins

Animations créatives et visites insolites au sein des Jardins botanique Nicolas Boulay, des Cultures de Lille-Sud, des Agriens et des Papillons et du Parc de la Citadelle (Halle aux Fourrages) pour une découverte de l'environnement sonore à l'occasion de cette 20ème édition.

### Semaine européenne de la mobilité et Journées du Patrimoine

Afin d'inciter les citoyens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement, en lien avec les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) : visites de la ville à vélo assurée par le Grand 8 (une quarantaine de participants), déplacements en vélos-taxis Happymove, atelier d'aide à l'entretien et de réparation de vélo par Les Jantes du Nord et du marquage vélo par l'ADAV à la Maison des mobilités durables.

### Lille'Uminée

Organisation de la première déambulation lumineuse à vélo avec 120 cyclistes au départ de la Maison des Mobilités Durables afin de sensibiliser, au moment du changement d'heure, à l'importance de rouler éclairés la nuit pour rouler en sécurité. Organisé en partenariat avec l'ADAV et les Productions du Jardin, cette randonnée vélo et disco a brillé dans les rues de la ville dans une ambiance musicale et festive.

### Semaine européenne de réduction des déchets

Sur le zéro déchet avec Zéro Waste, à la Maison de l'Habitat Durable, réunissant 200 personnes : exposition « Ma maison zéro déchet », des ateliers pratiques (fresque des déchets, fresque du partage, couture, produits ménagers...), des conférences dont une table ronde sur la consigne, le stand d'animation de la MEL sur le tri des déchets.

## Un engagement accru en faveur d'événements éco-responsables

La Ville de Lille porte l'ambition que tous les événements qu'elle organise ou soutient soient éco-responsables.

En 2023, des actions se sont maintenues et les attentions portées aux impacts sur l'environnement se sont renforcées :

- **Lille Neige du 4 février** au 5 mars a optimisé son impact énergétique en supprimant la patinoire ainsi que le chauffage dans les chalets et dans la halle B. Les actions de tri, et de réemploi des matériaux se sont poursuivies.
- **Lille Aventure Nature** du 8 juillet au 18 août s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation et d'éducation à la préservation des ressources. 6 animations de sensibilisation ont été mises en place sur la période avec des associations locales. Par ailleurs, le matériel décoratif et la signalétique étaient issus du réemploi. Enfin, l'eau de l'aire de brumisation était récupérée pour arroser les plantes du site.
- **Le Festival des Solidarités Internationales (FSI)** est un événement éco-responsable annuel piloté par la Ville de Lille en partenariat avec la Fondation de Lille et un collectif d'associations et d'acteurs culturels lillois, dans le but d'insuffler aux lillois l'envie d'agir et de s'engager pour la solidarité internationale. En cas de déplacements aériens, les associations sont invitées à inclure une contribution au Fonds Solidarité Climat dans leur dossier, pour compenser l'empreinte carbone de leur action. Un bilan carbone de l'édition 2023 a été réalisé : 3,592 kg de CO<sub>2</sub> consommés.
- **Les Enfants à l'Œuvre**, du 25 octobre au 22 novembre, parcours culturel et citoyen permettant de qualifier le travail artistique des enfants dans le paysage lillois grâce à la mise en valeur d'une exposition à hauteur d'enfants. L'édition 2023, qui a mobilisé des élèves de CM1, CM2, du préscolaire et du Conseil Municipal des Enfants, a fait l'objet d'un recours à des matériaux de récupération pour la réalisation des œuvres utilisées et d'une étude de mobilités mettant en évidence le recours majoritaire aux mobilités douces pour les 729 enfants participants et des 1 069 visiteurs (seulement 28% ayant eu recours à la voiture thermique). Le total des déplacements a ainsi occasionné 213 kgCO<sub>2</sub>e.
- **Le feu d'artifice** du 14 juillet, à Lille, a fait l'objet d'actions de limitation des niveaux d'intensité sonore et des émissions lumineuses selon le principe de la méthode de « l'effarouchage ». Les communes de Lomme et Hellemmes n'ont, quant à elles, pas organisé de feux d'artifice.



Vermissage de l'exposition Les Enfants à l'œuvre - Maison Folle Moulins

## Le soutien aux associations qui agissent pour la transition écologique

La Ville de Lille a poursuivi son soutien aux associations qui œuvrent pour une ville plus durable, pour un montant total de 104 405 €. Parmi elles, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), les Jantes du Nord (aide à l'entretien et réparation de vélos), Zero Waste Lille pour l'appui à l'organisation de la Semaine de la réduction des déchets, Magdala pour l'animation d'ateliers auprès de personnes ayant vécu l'expérience de la précarité, au travers d'ateliers hebdomadaires sur des problématiques de développement durable (qualité de l'eau, qualité de l'air, consommation d'énergie, consommation durable...).

Au titre du Contrat de Ville, 16 associations ont également été financées en 2023 pour un montant de 98 393 € :

- **FAME** : "promouvoir et développer la citoyenneté et le civisme", avec des ateliers couture zéro déchet, de l'upcycling artistique ;
- **Association Lille Sud Insertion** "S'accorder et agir : La P'tite Bricole" (découverte et montée en compétences dans le bricolage et l'économie de la fonctionnalité) ;
- **Association SEED** : « bricointainer » (chantiers participatifs de mobilier urbain, mise en place de loutillothèque...) ;
- **Association les Ajonc** "Composteurs de rue" ;
- **Compagnons bâtisseurs** ;
- **L'école** et son quartier ;
- **Association Au Lavoir** « Tous Au Lavoir pour un quartier aussi propre que vert » ;
- **Les compagnons bâtisseurs des Hauts-de-France** « Accompagner la lutte contre la précarité énergétique en donnant le pouvoir d'agir aux habitants dans et hors de leur logement » ;
- **Lille Sud Insertion** « Habitants de la couronne Sud, s'accorder et agir » ;
- **Liloptop** « Jardiniers d'un jour à la ferme, des ateliers par et pour les habitants » ;
- **Maison de quartier Les Moulins** « Moulins la transition alimentaire », « Niwa Hanagara », et « Jardin participatif de Trévisse » ;
- **Maison de quartier des Bois Blancs** Centre social Rosette de Mey - « L'appart » et « Point d'accueil développement durable Cauller Saint Maurice » ;
- **Maison de quartier de Wazemmes** - « Wazemmes ça pousse » ;
- **Les Francas** - « Dynamique fédératrice et écocitoyenne » ;
- **EPHATHA** - « Au fil de la vie : métamorphose citoyenne » ;
- **VRAC** Hauts-de-France - « Bien manger dans mon quartier ».

Dans la continuité du Plan de sobriété énergétique d'octobre 2022, un questionnaire a été envoyé aux associations en janvier 2023 afin de les mobiliser sur la diminution de leurs consommations d'énergie et le renforcement des gestes éco-responsables. 96 associations ont répondu à ce questionnaire. Au Conseil Municipal du 8 décembre 2023, la Ville de Lille a adopté la charte d'engagements des associations (document ci-après) subventionnées par la Ville de Lille et les communes associées d'Hellemmes et Lomme, engageant à l'article 3 les associations à intégrer une démarche vertueuse en matière de sobriété énergétique et d'éco-responsabilité dans l'ensemble de leurs activités quotidiennes et de leurs projets associatifs (<https://www.lille.fr/content/download/303709/3400944/file/Annexe+Charte+Decembre+2023.pdf>).

## ➔ Repenser ses pratiques grâce aux ateliers de quartier

Les ateliers de quartier sont des temps d'échanges ouverts à tous, organisés à l'initiative des conseils de quartier sur une thématique spécifique. Plusieurs ateliers de quartier ont permis en 2023 de travailler sur les pratiques durables, particulièrement en matière de mobilité, et contribuer à la réalisation d'aménagements ou à l'apport d'équipements. A titre d'exemple, l'atelier de quartier "Ensemble, apaisons et embellissons le secteur de la rue du Mal-Assis", à Faubourg de Béthune, a contribué à la formulation de micro-aménagements sur le secteur dont la végétalisation de la plaine du Bazinghien et des trottoirs, la pose d'arceaux vélos, la pose d'assises, ou encore l'installation d'un composteur.

En 2023, à Lomme, une nouvelle Maison des Solidarités, dotée d'un jardin partagé, a été inaugurée à la Mitterrie. Avec celle du Marais, elles accompagnent les habitants dans leurs démarches participatives et proposent ainsi des ateliers.

## ➔ Une consultation en faveur du bien-être territorial

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole et la Ville de Lomme se sont associées pour expérimenter une méthode de participation au service de la définition et de la mesure du bien-être territorial à l'échelle du quartier de la Mitterrie dans un premier temps. S'intéresser au bien-être territorial est important pour renforcer la résilience de nos territoires.

En 2023, 3 temps participatifs ont ainsi été programmés :

- Le samedi 25 novembre 2023 : Promenade sensible dans le quartier de la Mitterrie. Départ à 9h30, Maison des Solidarités de la Mitterrie.
- Le lundi 18 décembre 2023 : Atelier de co-production sur la définition des critères de bien-être territorial.
- Le mardi 23 janvier 2024 : Atelier de co-production sur le choix d'indicateurs de mesure en lien avec les critères pré-identifiés lors du deuxième atelier.

En complément, un questionnaire ouvert aux résidents lommeois a été également proposé afin de prendre en compte plus largement l'avis des habitants.

## ➔ Le budget d'investissement participatif, un outil de la transition écologique

L'année 2023 a permis la poursuite de la mise en œuvre des projets issus des 3 premières éditions du budget d'investissement participatif malgré l'intrusion informatique. L'ensemble des dépenses réalisées en 2023 sur les 3 BIP, à hauteur de 819 000 euros concernent des projets relevant de la thématique de la transition écologique. Le projet « banc d'eau » permet à une école du centre de recueillir l'eau de pluie pour permettre d'arroser les plantations en bordure d'établissement et offrir un coin pédagogique sur la nature et le jardinage aux enfants. Des espaces dédiés à l'accueil et l'installation de ruches ont été créés (Lille Sud) comme les cimetières ou parcs. Le budget participatif a aussi donné l'occasion de concrétiser le projet Li'Pouss, qui consiste en l'installation d'habitats mobiles éphémères pour les personnes en attente de logement ou souhaitant réduire leur empreinte écologique.

Pour la deuxième année, les Lommeois étaient invités à participer à l'aménagement de la ville en proposant des projets de budgets participatifs, dotés, cette année, de 50 000 euros. Pas moins de 36 projets ont été déposés et 11 ont été retenus par un jury citoyen parmi lesquels un distributeur de fruits, légumes et produits locaux, un abri à vélo pour le parc urbain et l'école du cirque et un îlot végétalisé pour remplacer le "rond-point du kiosque".



Cimetière du Sud - Riches

## ➔ Des lieux de rencontres liés aux transitions

Au sein de l'ancienne gare de Lomme, le Quai des Transitions, lieu d'émergence d'initiatives, a officiellement ouvert ses portes en mai 2023, avec la volonté d'être un lieu de reconnexion, de partage et de savoir-faire.

Animé par un collectif citoyen, le lieu propose, depuis novembre 2023, des ateliers créatifs et numériques, des repair café (1 par mois), des formations, des temps festifs de sensibilisation autour de la nature et de l'agriculture urbaine, des débats citoyens et conférences, ainsi que des animations autour du vélo.



## ➔ Pour une culture durable et partagée

L'appel à agir pour une culture moins carbonée et plus inclusive, lancé en 2022 dans le cadre du Forum Eurocités, a recueilli en 2023 la signature de 45 collectivités.

La convention triennale entre la Ville de Lille et l'Institut Français, portant sur la culture durable, a été renouvelée pour la période 2023-2025. Dans le cadre de l'appel à projets 2023, 6 lauréats ont été retenus : la Compagnie La Bugne, la Compagnie Interlock, Signe du Sens, les Blouses bleues et WAAO. Ils ont bénéficié d'une dotation totale de 60 000 euros, financés à 50% par la Ville de Lille et à 50% par l'Institut français.

Par ailleurs, le travail de maîtrise des impacts environnementaux s'est poursuivi via des initiatives ciblées comme l'écoconception des expositions au Palais des Beaux-Arts, ou l'éco conditionnement des œuvres d'art.

## Action 4 : Coopérer avec les territoires voisins via la MEL

L'action sur le climat outrepassa les limites administratives, ce qu'attend la coopération avec les territoires voisins nécessaire.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai permet à Lille et ses communes associées d'être au cœur d'un programme de coordination et d'animation transfrontalière, qui porte notamment deux axes fédérateurs, la mobilité et le Parc Bleu (réseau transfrontalier de 5 440 km de voies d'eau dont 300 km navigable). Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées et pour certaines relancées chaque année. 2023 a été marquée par des temps d'échanges et activités de sensibilisation, comme la Journée mondiale de l'eau, les Blue Walks 2023 (balades à vélo, à pied ou en bateau organisées le long du réseau bleu transfrontalier), la réalisation d'une carte subjective du territoire pour mieux comprendre les enjeux du terrain, des travaux de préparation pour le Carre' Bleu Bike Tour prévu en 2024, ou encore la 3ème Rencontre territoriale de proximité sur le thème de l'eau (le 08/12 à Leers). Des études et des réflexions ont également été menées, à l'image du travail avec l'Institut des Futurs souhaitables pour développer une approche innovante basée sur la bio-inspiration avec pour sujet la nature comme modèle pour répondre aux défis du développement durable.

À l'occasion de l'Assemblée générale des nouveaux Territoires d'Industrie réunie le 9 novembre 2023 à Chalon-sur-Saône, la MEL et Pévelé Carembault ont été récompensées par le label Territoire d'Industrie pour leur projet écoresponsable de valorisation des industries locales.

## Action 5 : Faire de la Ville de Lille un acteur européen et international au service du climat

### ↳ L'implication et le pilotage de projets européens sur le climat

En 2023, la Ville de Lille a poursuivi son implication et le pilotage de projets européens de coopération sur le climat (programmes Interreg et LIFE).

**Nombre total de projets européens dans lesquels la Ville est impliquée en 2023 :**

**7**

**Volume financier global des projets européens (lancés, en cours ou achevés en 2023) :**

**3 580 000 €**

**Nombre de candidatures déposées en 2023 :**

**5**

**Volume de subventions européennes associé :**

**2 400 000 €**

#### Projets achevés en 2023 :

- LIFE MaPerEn (Management de la Performance Energétique), porté par la Faculté Catholique de Lille, avec le bailleur social Lille Métropole Habitat, visant à réduire de 9 % les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments (sur la période 2019 - 2023) par le biais de la sensibilisation et de l'accompagnement de leurs usagers. Sur le parc de la Ville de Lille, ces objectifs sont largement dépassés, avec -41 % pour la consommation électrique et -22 % pour les consommations liées au chauffage :

- Nature Smart Cities autour de l'évaluation monétaire des services écologiques : rassemblant une dizaine de collectivités et d'universités de France, Belgique et du Royaume-Uni, ce projet a abouti au développement d'un outil destiné à identifier les choix d'aménagement les plus adaptés.

#### Projets en cours en 2023 :

- LIFE ARTISAN autour des solutions d'adaptation fondées sur la nature. Coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, le projet associe la Ville de Lille comme l'un des dix sites démonstrateurs avec son action de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école.
- Active Cities, coordonné par la ville de Leuwarden aux Pays-Bas, sur la promotion des mobilités actives (marche, vélo...) et de l'intermodalité. A Lille, le projet s'est concrétisé par l'ouverture de la Maison des Mobilités Durables en septembre 2023, qui offre à la manière de la Maison de l'Habitat Durable, une large gamme de services de conseil et d'accompagnement.
- Biodiverse Cities finance des recherches et des initiatives pilotes sur la biodiversité à Lille. Il comprend également des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques favorables à la biodiversité. Des temps d'échanges sont organisés régulièrement afin de faire le point sur les démarches engagées par les Villes partenaires et de les enrichir grâce aux travaux menés, notamment par les chercheurs En 2023, la Ville de Lille a participé à deux rencontres avec les partenaires européens, à Aarhus au Danemark (le 31 mai et le 1er juin) et à Brême en Allemagne (du 7 au 9 novembre).
- SPOTLOG, sur la logistique du dernier kilomètre, a pour but d'étudier les aspects politiques et pratiques et d'évaluer les impacts, en impliquant les acteurs du secteur. En 2023, une étude a été menée afin d'évaluer et d'optimiser la cyclabilité logistique des espaces publics. Dans ce cadre, le 14 novembre 2023, une visite de terrain, en présence de la Ville, la MEL, la Poste et Les Alchimistes, a été organisée sur le territoire lillois.



L'année 2023 a vu le démarrage du projet TIme2Adapt, porté par la MEL et qui associe la Ville de Lille. Sélectionné par l'Initiative Urbaine Européenne, il a pour but de développer l'offre de lieux de fraîcheur dans la métropole, dans une perspective d'adaptation au changement climatique. L'initiative finance à hauteur de 800 000 euros les actions déployées par la Ville de Lille. Le projet entrera dans sa phase opérationnelle en 2024.



### ↳ L'action internationale, un levier pour l'action climatique

La ville durable et la transition écologique figurent comme une des priorités des programmes de coopération avec les 15 villes partenaires.

Dans ce cadre, la Ville de Lille a signé de nouveaux accords, qui ont permis de mettre à l'honneur cette priorité au cœur des échanges entre les villes jumelées, à l'image du nouveau protocole d'entente « *memorandum of understanding* » signé en octobre 2023 avec la Ville de Wrocław en Pologne.

La Ville de Lille a également poursuivi ses projets de coopération internationale autour de la transition :

- Le projet TRYO « Territories, Reciprocity, Youth, Opportunity » permet à des jeunes de Lille Saint-Louis (Sénégal), Oujda (Maroc) et Leeds (Angleterre) de bénéficier d'une expérience de mobilité et de formation professionnelle à l'international et de renforcer la place des jeunes dans les actions de coopération décentralisée de la Ville de Lille. En 2023, des échanges de stagiaires et de formateurs dans le domaine des énergies durables se sont poursuivis entre le lycée Baggio de Lille, le lycée Peytavin de Saint-Louis et l'Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (IFMERE) d'Oujda.
- Le projet « E3B » à Saint-Louis (Sénégal) poursuit l'objectif de réaliser une école Bas carbone, Bioclimatique et Biosourcée, avec le projet de reconstruction de l'école primaire Goxu Mbacc 1 à Saint-Louis. Avant le début du chantier de réhabilitation prévu courant 2024, la réalisation d'un prototypes a été engagée en 2023, notamment avec l'ONG SEED - un prototype de réhabilitation bas-carbone d'une salle de classe avec des matériaux locaux et bio-sourcés et un prototype de construction neuve bioclimatique.



- Le projet « Clé en main » avec Oujda (Maroc) a contribué à l'organisation d'un forum franco-marocain sur la transition écologique en octobre 2023 à l'Hôtel de Ville et dans la région Hauts-de-France, associant les Villes de Grande-Synthe, Lille et Amiens Métropole et leurs partenaires de Sidi-Ifni, Oujda, Nador et Driouche. En 2023, le projet est également venu répondre concrètement à 4 objectifs qui sont :

- le développement d'un espace d'information énergie climat à Oujda (CIEC), sur le modèle de l'Habitat Durable (MHD) ;
- le renforcement des compétences des agences de la Ville d'Oujda avec des ateliers et temps d'échanges à l'image de la visite du service énergie de la Ville de Lille à Oujda en 2023 dans le cadre de la clause de coopération du marché de chauffage public ;
- la sensibilisation des habitants aux enjeux du développement durable, avec en 2023 une campagne sur l'eau, l'énergie, la gestion des déchets et la biodiversité organisée dans 4 écoles d'Oujda par 3 associations membres du comité de suivi et d'évaluation de la Cellule Infos Énergie Climat (CIEC) ;
- le renforcement des liens entre les établissements de formation.

- Le projet du « Nablus Boulevard » avec la ville de Naplouse (Palestine) vise à la requalification durable d'une friche industrielle de 3,5 ha située au cœur de la ville de Naplouse. En 2023, plusieurs actions ont été menées, dont le recrutement d'un chef de projet à Naplouse, la réalisation d'une étude de pollution des sols et des ateliers avec des étudiants des Universités de Lille et d'An-Najah en partenariat avec le CAUE du Nord.

La Ville de Lille favorise l'engagement des jeunes Lillois.es, Lommeis.es et Hellemmois.es, pour les projets internationaux de solidarité ayant un impact en matière de développement durable. En 2023, 5 projets de jeunes de 18 à 30 ans ont été soutenus grâce aux Bourses de Solidarité internationale.



1<sup>ère</sup> classe réhabilitée de l'école GOUX-MEAC

## PRIORITÉ 10 Moyens Mobiliser des moyens financiers et pratiques à la hauteur des ambitions

7 PROJETS

La bonne application du Plan lillois pour le climat dépendra de l'ampleur de l'engagement de tout le territoire, mais évidemment aussi de la juste adéquation entre le niveau des ambitions visées et les moyens concrètement mobilisés par la Ville de Lille aux plans budgétaire, humain comme technique. La convergence du Plan avec sa trajectoire vers la neutralité carbone repose sur la qualité du pilotage des indicateurs de performance choisis ainsi que sur la finesse du suivi des actions et projets proposés.



### Action 1 – Adapter les moyens budgétaires ainsi que les outils aux objectifs du Plan lillois pour le climat

#### ➤ Évaluer la contribution des politiques publiques aux objectifs climatiques grâce au budget climatique

En 2023, la Ville de Lille a renforcé les moyens budgétaires au service des objectifs du Plan lillois pour le climat, comme en témoigne l'analyse du budget climatique réalisée sur le Compte Administratif (CA).

De la même manière que pour chaque Compte Administratif et Budget Primitif depuis le début du mandat, les dépenses du Compte Administratif 2023 ont été analysées sous le prisme de leur contribution aux grands objectifs du Plan lillois pour le climat :

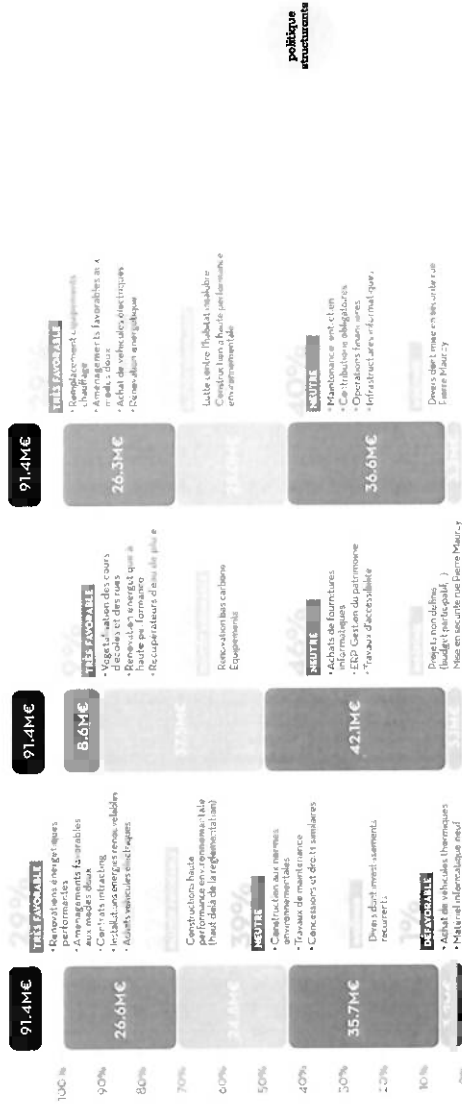
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (volet atténuation),
- la résilience du territoire face aux conséquences du changement climatique (volet adaptation),
- l'amélioration de la qualité de l'air, fort enjeu de santé publique du territoire (volet qualité de l'air).

Sur le CA 2023, la totalité des lignes ont été analysées pour un montant de 213,68 M€, le périmètre restant constitué des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement hors masse salariale. Comme pour le BP 2024, les seuils retenus antérieurement pour définir le périmètre des données à traiter (seuil de 50 000€ pour les dépenses lilloises et 15 000€ pour les dépenses lommeises et hellemmoises) ont été supprimés. Sur le volet atténuation, 21% des dépenses ont un impact favorable ou très favorable, et 6% ont un impact défavorable sur le climat.

Politique  
budgétaire

### ➤ Dépenses d'investissement

La part de dépenses favorables et très favorables augmente continuellement depuis le début du mandat : de 43 % à 56%, celle des dépenses défavorables diminue fortement : de 7 % à 1%.



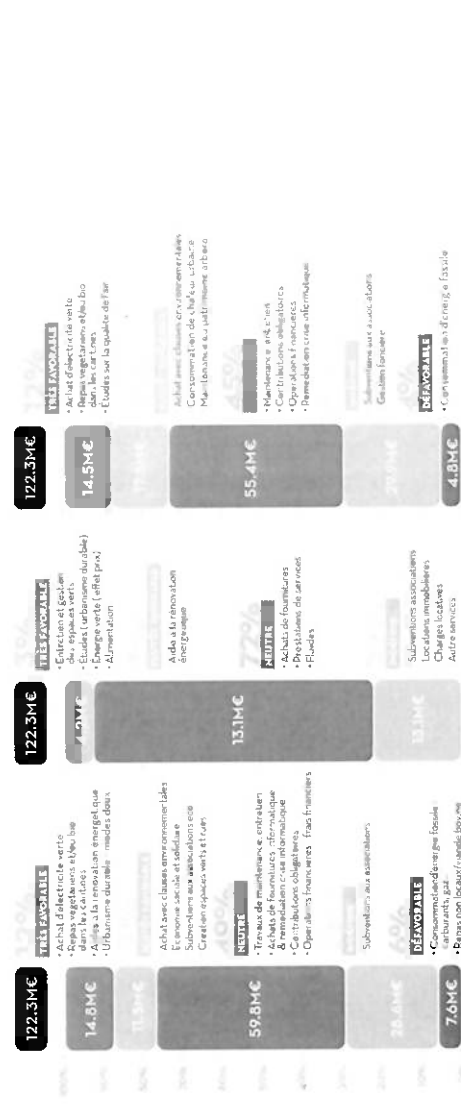
### ATTÉNUATION CA 2023

### ADAPTATION CA 2023

### QUALITÉ DE L'AIR CA 2023

### ➤ Dépenses de fonctionnement

La part de dépenses favorables et très favorables augmente continuellement depuis le début du mandat : de 18 % à 21,5%.



### ATTÉNUATION CA 2023

### ADAPTATION CA 2023

### QUALITÉ DE L'AIR CA 2023

### Note de lecture :

L'augmentation du prix de l'énergie et des dépenses d'alimentation aux très fort impact (voir l'annexe 2023). Les dépenses de fonctionnement très favorables et favorables augmentent de 10M€ (augmentation du prix de l'électricité verte, augmentation des prix des denrées alimentaires, en bio), bien que leur part en pourcentage diminue légèrement (-2,2%) avec la forte augmentation des dépenses classées, notamment (+12,2M€). La progression des dépenses classées de manière favorable ou neutre est également liée à la mise en œuvre systématique de clauses et critères environnementaux dans les marchés publics, en application de la démarche lilloise du SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) et plus généralement à la prise en considération dans les projets menés des aspects environnementaux conformément aux engagements municipaux (culture durable partagée, plan lillois pour le climat...)

## Action 2 - Améliorer le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation du plan

### ➤ Une méthode de pilotage globale et consolidée

Depuis 2021, le Plan lillois pour le climat, feuille de route pour le climat présentant la stratégie lilloise 2021-2026, fait l'objet d'un suivi globalisé au travers de la publication annuelle du Rapport de Développement Durable et des indicateurs qui y sont intégrés.

2023, deuxième année pleine du Plan lillois pour le climat, a permis de consolider l'état des lieux réalisé dans le cadre de notre préparation pour le renouvellement du label Climat-Air-Energie de l'Adome, démarche qui récompense le processus de management de la politique climat de la collectivité et des actions en décalage. A cette occasion, la Ville a articulé sa démarche de reporting (programme d'actions/indicateurs) avec celle nouvellement proposée par le référentiel du label.

Ce travail a permis de faire un premier bilan des actions entreprises et de viser finalement le niveau de performance le plus ambitieux du label, c'est-à-dire 5 étoiles. En 2024, a été confirmée son obtention par la Ville de Lille comme par la MEL.

### ➤ La comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire

En 2023, la MEL a transmis à l'ensemble des communes du territoire métropolitain un bilan des émissions de GES territorialisé sur base de l'année civile 2021. Les émissions moyennes par habitant sur le territoire lillois s'élevaient 6,8 t CO2e/habitant.an. Ce résultat, plus favorable que dans d'autres territoires de la métropole, s'explique notamment par une densité urbaine élevée, mais aussi une utilisation moindre de la voiture, une part plus importante de logements collectifs, et une prépondérance d'activités économiques tertiaires (moins émettrices que des activités industrielles).

Dans le cadre du PCAET, seul un inventaire cadastral des émissions de GES du territoire tel que défini dans les décrets d'application est obligatoire. Cet inventaire ne présentant qu'une vision partielle, la MEL a fait le choix de le compléter, dans son PCAET, par un bilan plus exhaustif, incluant les autres émissions indirectes, notamment les importations de biens et d'aliments (scope 3).

Ce bilan sera mis à jour en 2026, à partir de données de l'année civile 2025.

A black and white photograph of a street scene. In the background, a multi-story building with many windows is visible. In the foreground, there are various plants and trees, including a large tree on the left and some flowering plants in the center and right. The text is overlaid on the image.

# ANNEXE 1

Évolution des indicateurs

du Plan Lillois

pour le Climat

## PRIORITÉ 1 Énergie

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs MEL (PCAET) 2025	Objectifs MEL (PCAET) 2030	Objectifs MEL (PCAET) 2050	État MEL 2016 (PCAET)	Objectifs lillois 2030	Objectifs lillois 2050	État lillois 2023
Atteindre la neutralité carbone	Emissions de GES du territoire	-36%	-45%	89%	5076 tCO <sub>2</sub>	-45%	Neutralité	Bilan MEL territorialisé 2022 : 976 kt eq CO <sub>2</sub> (scope 1 et 2) / 1866 kt eq CO <sub>2</sub> (scope 1, 2 et 3)
Favoriser les énergies renouvelables	Consommations d'énergie	-10%	16%	-39%	27 TWh	▶	▶	2 613 GWh* (Janvier 2022 - Lille-Lomme-Hellemmes) * Autres provinces
Appliquer le Contrat Territorial	Production d'énergie renouvelable	2 TWh	3,3 TWh	3 TWh	1 TWh	▶	▶	1162 MWh* (Janvier 2022 - Lille-Lomme-Hellemmes) * Autres provinces
	Nombre d'installations solaires (photovoltaïques et thermiques)					▶	▶	261 installations photovoltaïques (Janvier 2022 - Lille-Lomme-Hellemmes) * Autres provinces
	Production d'EMR du patrimoine municipal					▶	▶	35 installations photovoltaïques pour une production de 500 MWh en 2023, dont 250 MWh de renouvelable, sur le réseau et 120 MWh d'investissement autocouronné.

## PRIORITÉ 2 Mobilité

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs MEL 2030	Objectifs lillois	État lillois 2023
Diminuer l'impact de la voiture sur le climat	Emissions de GES (secteur des transports)	-27%	▶	510 kt eq CO <sub>2</sub> (Janvier 2022 - Lille-Lomme-Hellemmes)
	Consommations d'énergie du secteur des transports	-10%	▶	124 TWh (Janvier 2022 - Lille-Lomme-Hellemmes)
	Part modale de la voiture	47% contre 57%	▶	25% (enquête mobilité 2016)
	Part de livraison bas-carbone			- Intégration du projet européen SPOTLOG en mars 2023 - Contribution de l'initiative d'intégrer le programme national INTERLUD.
Favoriser les modes de déplacement doux	Km d'aménagements cyclables		▶ (135 km en 2020)	1500 km (enquête mobilité 2016)
Atteindre un meilleur partage de l'espace public	Part modale du vélo 3% (source enquête ménage de placement 2016)	De 15% à 5%	▶▶	3% (enquête mobilité 2016)
	Repartition de l'espace public entre les voitures et les modes doux			50/50 dans les aménagements de voirie
	Le plan de mobilité métropolitain pour préciser les objectifs (2020-2026)			Le plan de mobilité métropolitain pour préciser les objectifs (2020-2026) Me d'investissement 2020-2026
	Le plan de mobilité métropolitain pour préciser les objectifs (2020-2026)			Le plan de mobilité métropolitain pour préciser les objectifs (2020-2026) Me d'investissement 2020-2026

## Indicateurs issus de la Conférence de consensus sur la qualité de l'air

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	État lillois 2023
Aménagements cyclables réalisés sur les axes structurants suivants	Aménagements cyclables réalisés sur les axes structurants suivants	
	Lille : - Mont de la rue (50 m) - Pont de Tournaï (280 m) - Rue Jassieu (500 m) - Avenue Denis Corduneur (300 m) - Avenue Hoover (1000 m) - Pont de Flandres (560 m) - Rues des Déportés (110 m) - Rue George-Lefebvre (200 m) - Carrefour Liberty/Vauban (20 m) Hellemmes : - Rue Victor Hugo (120 m)	
	Lille - Hellemmes : 15 km de pistes cyclables 21 km de bandes cyclables	
		32,5% (Lille)
Nombre d'axes structurants traités		
Nombre de km de pistes créées/aménagées		
Part des voies cyclables aménagées		
Nombre de verbalisations à l'encontre des véhicules pour protéger les cyclistes		

Lille - Hellemmes-Lomme :  
2 €51 verbalisations de véhicules en circulation ou stationnement sur bandes et pistes cyclables (couloir de bus inclus)

## PRIORITÉ 3 Aménagement

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	État lillois 2023
Mettre en œuvre les critères d'aménagement bas-carbone	Indicateurs précisés d'In'In Pacto Lille-Eas Carbone	47 structures signalaires 1724 structures signalaires fin 2023 - 6 ateliers thématiques
S'appuyer sur les friches industrielles pour poursuivre la métamorphose urbaine	Nombre et hectares de friches résorbées	1 friche livrée en 2023 : - Cité administrative (Moulins) : 3 ha 6 friches en cours de reconversion en 2023 - Fives Caill : 25 ha en cours - Mullum (Lomme) - Québécois (Hellemmes) - Saint Sauveur (Lille-Centre) - Site Defoort (Lomme) : 0,58 ha en cours - Fauwet Girel (Lille-Sud) : 0,4 ha en cours

## PRIORITÉ 4 Habitat

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs MEL	Objectifs lillois	État lillois 2023
Réduire l'impact du secteur résidentiel sur le climat	Emissions de GES du secteur résidentiel	Pacte Lille-Bas-Carbone signé en 2021	▶	199 ktepCO <sub>2</sub> <small>(année 2021 - Lille-Lorraine-Hellemmes)</small>
	Consommations d'énergie (secteur résidentiel)	-18% (2015/2030)	▶	1,4 TWh <small>(année 2022 - Lille-Lorraine-Hellemmes) *chiffre prévisionnel</small>
	Emissions de polluants atmosphériques du secteur	36% (2016/2030)	▶	PM10 : 37,6 % dont 29,7 % provenant du chauffage au bois (79 % des émissions du secteur résidentiel) PM2,5 : 52,5 % dont 41,2 % provenant du chauffage au bois (79 % des émissions du secteur résidentiel) NOx : 8,5 % <small>(Source : Dossier d'ICAO Metropole Européenne de Lille 2021 - rapport final actualisé des émissions 2020)</small>
Rénover les logements anciens	Nombre de logements rénovés	8200 par an	13 000 d'ici 2030 (3500 sociaux, 9500 privés)	2742 logements locatifs sociaux sont en programmation. 853 logements privés rénovés grâce aux aides financières (M, Prime Rénov, ANAH) et primes de la Ville de Lille 66 primes municipales habitat durable et transition écologique octroyées aux propriétaires lillois pour un montant total de 367 000 €, ayant permis de subventionner la rénovation énergétique et l'amélioration de 172
Construire de nouveaux logements performants	Nombre de logements construits	A définir dans le PLH3 (6000/ an dans le PLH	8000 d'ici 2026	1095 logements privés dont 252 logements locatifs sociaux
Permettre l'accès au logement à tous	Part de logements locatifs sociaux	Respect de la loi SRU et principe des 3 tiers (objectif 1800/an dans le PLH3)	30%	Loi SRU respectée : taux de logements sociaux de 26,9% (année 2021). L'objectif de 30% et de 12% d'accession sociale est tenu à ce jour
	Part de logements en accession abordable à la propriété	A définir dans le PLH3 (objectif 200 PSLA/an dans le PLH actuel)	12-15%	L'objectif de 12% à 15% est tenu à ce jour dans la programmation

## PRIORITÉ 5 Production et consommation

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	État lillois 2023
Diviser l'empreinte carbone du territoire par 6 en 2050 (MEL)	Part de bio dans les cantines (volume)	Ecoles et ALSH : 52,22 % Crèches : 40,07 %
	Atteindre 100% d'approvisionnement bio et/ou local dans la restauration scolaire d'ici 2026	Ecoles et ALSH : 34,38 % Crèches : 48,80 %
	Part de local dans les cantines (valeur)	Ecoles & ALSH : 57,46 % Crèches : 37,14 %
	Part de local dans les cantines (volume)	Ecoles et ALSH : 23,86 % Crèches : 32,31 %
Préserver un commerce indépendant et de qualité	Émissions de GES du territoire	1 605 ktepCO <sub>2</sub> <small>(année 2021 - Lille-Lorraine-Hellemmes)</small>
	Indicateur à préciser (nombre d'emplois, délocalisations par quartier...)	Poursuite de l'application et du suivi de la stratégie commerce et artisanat en 2023
Élaborer une feuille de route économie circulaire	CF rencontre de suivi annuelle	Organisation de la 5 <sup>ème</sup> rencontre des acteurs lillois de l'économie circulaire le 26 juin 2023 (bilan de la 4 <sup>ème</sup> année des projets suivis dans le cadre de la feuille de route)

## PRIORITÉ 6 Exemplarité

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs fixés	État Lilleois 2023
Réduire l'empreinte carbone de la collectivité (dans le cadre de l'élaboration du Bilan Carbone Patrimoine et services - scopes 1,2 et 3)	Réduction des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine municipal	-4% par an en moyenne (entre 2019 et 2030) soit environ 1000 tCO2 évités/an.	GES emm. en 2023 : 28 742 tCO2e soit une baisse moyenne de 57% par an entre 2019 et 2023
Optimiser la performance du patrimoine municipal	Consommation énergétique finale des bâtiments	-60% d'ici 2050 par rapport à 2010, décret tertiaire 2019	Energie consommée en 2023 : 85 927 MWh -2% d'énergie consommée par les bâtiments, depuis 2010
Réduire l'impact des bâtiments municipaux sur le climat	Émissions de GES des bâtiments	-45% de GES en 2030 par rapport à 2004. Neutralité à 2050	GES émis en 2023 : 11 750 tCO2e -44% par rapport à 2004
Optimiser la performance de l'éclairage public	Évolution de la consommation de l'éclairage public	-71% en 2028 par rapport à 2004	-63,3% (2004-2023) périmètre Lille-Lomme-Hellemmes
Identifier et former des correspondants énergie (et eau)	Nombre de bâtiments participant au dispositif	50 bâtiments par an	189 bâtiments et 250 correspondants énergie
Accompagner la transition vers des établissements et des pratiques scolaires durables	Nombre d'écoles labellisées E3D	100% des écoles "vertes" d'ici 2025	83 écoles Hellelises E3D sur Lille-Lomme-Hellemmes, sur 101 écoles <small>(sur 101 écoles à Lille-Lomme-Hellemmes) dont 4 labellisées en 2023 : Jean Jaurès (Bois Blancs) Mozart, Pasteur (Centre), école modulaine Fives</small>
Garantir la performance des marchés publics	Nombre de cours d'école végétalisés	▲	87 cours d'écoles <small>(sur 101 écoles à Lille-Lomme-Hellemmes) dont 4 labellisées en 2023 : Jean Jaurès (Bois Blancs) Mozart, Pasteur (Centre), école modulaine Fives</small>
Rendre éco-responsables les événements organisés ou soutenus par la Ville de Lille	Indicateurs à préciser (application du guide, écoconditionnalité des subventions...)	Indicateurs à préciser (application du guide, écoconditionnalité des subventions...)	85%  - Diffusion du guide pour des événements éco-responsables - Accompagnement d'événements de la Ville de Lille (ou plus) d'eco-responsabilité

## PRIORITÉ 7 Air et santé environnementale

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs MEL	Objectifs Lilleois	État Lilleois 2023
Améliorer la qualité de l'air	Évolution des polluants atmosphériques (NOx, PM10, PM2.5, COVNM, SO2, NH3)	Évolution des polluants atmosphériques (NOx, PM10, PM2.5, COVNM, SO2, NH3)	▲	Evolution des concentrations sur 10 ans (2014-2023) : Dioxyde d'azote (NO2) : -22% Ozone (O3) : +25% Particules PM10 : -30% PM2.5 : -44%
Réduire l'exposition de la population au bruit	% population exposée à des niveaux de bruit jour soir nuit sup. ou égal à 55dB	et zones à enjeux du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement révisé	▲	93%
Réduire la pollution des sols	Nombre de zones calmes m <sup>2</sup> d-pollués par an	et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement révisé	▲	46
				24 projets ont eu des prescriptions imposables au titre de la thématique des sites et sols pollués.  La surface totale des projets est de 214 250 m <sup>2</sup>

## PRIORITÉ 8 Adaptation

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	Objectifs Lilleois	État Lilleois 2023
Créer ou enranger 90 hectares de nature supplémentaires d'ici 2025	Surface d'espaces de nature en hecta vécus ou aménagés	▲	412 ha d'espaces verts 79 ha créés ou aménagés
Planter 20 000 arbres d'ici 2026	Nombre d'arbres plantés	▲	57 304 arbres sur l'espace public à Lille  Durant la saison 2023-2024 : - Lille : 7 666 arbres (dont 6 650 micro-boisements) - Lomme : 17 039 arbres (dont 6 843 micro-boisements) - Hellemmes : 70 arbres
Creuser 400 fosses de plantation chaque année dans le cadre de la politique de végétalisation des façades	Nombre de fosses de plantation creusées par an	▲	Soit 14 775 arbres plantés (dont 15 443 en micro-boisements) à Lille, Lomme, Hellemmes  466 fosses creusées en 2023 : 429 à Lille, 8 à Hellemmes, 29 à Lomme  2 701 fosses creusées entre 2011 et 2023

## PRIORITÉ 9 Gouvernance et coopération

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	État lillois 2023
Généraliser les événements éco-responsables	Nombre d'éco-événements accompagnés par un (financièrement ou en logistique)	Le guide des événements éco-responsables est transmis à tous les acteurs (demande d'occupation du domaine public)
Poursuivre la coopération locale et internationale dans un objectif global de transition	Indicateur à préciser (nombre de projets orientés climat-air-énergie...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 83 écoles labellisées E3D sur LLH, sur 101 écoles</li> <li>- 661 projets scolaires sur 980 créneaux réalisés dans le cadre du PNEDD (LLH)</li> <li>- 40 "clubs nature et transition écologique" pour 430 enfants (Lille)</li> </ul> Sur les 4 projets, (dont 3 pluriannuels) menés avec Saint-Louis du Sénégal, Guyane et Napoléon, 47 actions en lien avec le développement durable, dont 16 acteurs ont été réalisés en 2023.
Poursuivre le soutien aux acteurs engagés locaux	Subventions accordées sur les thématiques de la transition écologique ou éco conditionnées	135 950 € de subventions ont été versés aux associations pour mobiliser les habitants.
Poursuivre la mise en œuvre des budgets d'investissement participatif	Montant alloué chaque année	819 K€ ont été dépensés en 2023 en investissement dans le cadre du budget participatif
Mobiliser les citoyens pour la transition écologique	Nombre de participants aux animations et défis	Édition 2023/2024 : 52 lycéens participants (LLH) au défi DEC1 (CS Energie Eau)
Participer au Haut Conseil Métropolitain pour le Climat	Nombre de participants dans les collèges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 représentants lillois siègent dans le collège citoyen du Haut Conseil Métropolitain</li> <li>- Le Club Climat des communes s'efforce à améliorer l'énergie et chaleur renouvelables, qualité de l'air, rénovation énergétique, Nature et Eau, Zones d'accélération des énergies renouvelables et DEC1 (CS Eau et Énergie, Bilans GES et données énergétiques)</li> </ul>

## PRIORITÉ 10 Moyens

Objectifs généraux	Premiers indicateurs	État lillois 2023
Allouer les moyens nécessaires à la transition écologique	Avancement du plan pluriannuel d'investissements	Voir le compte administratif 2023
Suivre l'impact des politiques municipales sur le climat	Volums de dépenses favorables, défavorables et indifférentes au climat, identifiées dans le budget climat	Cf graphique priorité 10
Suivre les indicateurs du plan lillois pour le climat	Publication du rapport développement durable	Rapport développement durable 2023 publié en octobre 2024

A black and white photograph of a school playground. In the foreground, a large, leafy tree dominates the left side. In the background, a wooden play structure with a grid-like top is visible. Several children are playing on the structure and on the ground. The text is overlaid on the image in a white, sans-serif font.

# ANNEXE 2

## Évolution des actions et projets du Plan Lillois pour le climat





Les pastilles suivantes précisent la nature de certains projets

## PRIORITÉ 1 Energie

### Action 1 : Lille, une ville bas carbone et sobre en énergie

- Patrimoine municipal : construction d'équipements neufs peu énergivores et rénovation des bâtiments municipaux existants, optimisation de l'éclairage public, sobriété des usages (cf. priorité 6)
- Aménagement urbain : Fives Cail, Rives de la Haute Dedde, Saint-Sauveur, Concorde (cf. priorité 3)
- Habitat : constructions et rénovations durables, accompagnement des Lillois (cf. priorité 4)
- Sites tertiaires : Accompagnement des propriétaires et/ou usagers (entreprises, commerce, artisanat cf. priorité 5)
- Mobilisation de tous les publics : incitation au changement de comportements, facilitation du passage à l'acte, participation citoyenne (cf. priorité 9)

### Action 2 : Les réseaux de chaleur et de froid : des outils au service de la transition énergétique

- ☒ Suivi du raccordement du territoire lillois au réseau de chaleur métropolitain (autouroute de la chaleur)
- ☒ Raccordement préférentiel/systematique des bâtiments aux réseaux de chaleur (exigence socle pour tous les signataires du Pacte Lille Bas-Carbone, opposabilité renforcée via l'OAP climat du PLU2...)
- Accompagnement à la sobriété dans la consommation d'énergie et d'eau à l'occasion du raccordement des bâtiments aux réseaux de chaleur

### Action 3 : Lille, ville productrice et consommatrice d'énergies renouvelables ou de récupération, et d'énergie faiblement carbonées

- Application immédiate du pacte Lille Bas-Carbone par tous les partenaires signataires d'exigences relatives à la sobriété énergétique et aux énergies faiblement carbonées
- Soutien aux EnR&R et à leur production locale via le versement d'aides financières aux particuliers et la participation au futur opérateur métropolitain
- Soutien à l'achat mutualisé d'énergies vertes
- Approvisionnement énergétique vert des bâtiments municipaux
- Participation au Contrat d'Orientation territoriale (COT) EnR pour la massification des projets d'énergies renouvelables
- Développement de l'énergie solaire : ferme solaire sur les toitures publiques, soutien aux initiatives citoyennes et coopératives, projets urbains exemplaires (Concorde ou Saint-Sauveur...)
- Soutien et recours au bois-énergie en lien avec la stratégie métropolitaine de boisement
- Exploration des potentiels de géothermie et d'aérothermie, sur la base d'un futur cadastre métropolitain
- Poursuite du déploiement de GNV (gaz naturel véhicule) pour la flotte municipale
- Utilisation et promotion des guides méthodologiques métropolitains relatifs aux EnR&R

### Action 4 : Développer les systèmes de pilotage intelligents

- ☒ Appui sur le retour d'expérience lillois et métropolitain du projet So Mel So Connected pour optimiser le pilotage des systèmes existants et futurs

## PRIORITÉ 2 Mobilité

### Action 1 : Moins de voitures individuelles et polluantes

- Mise en place de la Zone à Faible Emissions à Lille, Hellemmes et Lomme dès 2022
- Soutien à l'installation de bornes de recharge électriques et de stations GNV (espaces publics et privés)
- ☒ Application du plan de circulation lillois et de « la ville à 30km/h »
- Gestion adaptée du stationnement public et résidentiel, optimisation des parkings-relais
- Organisation de « journées sans voiture », piétonnisation du centre-ville le samedi, du boulevard de la Liberté le 1er dimanche du mois etc.
- Augmentation de la flotte en autopartage et incitation au covoiturage

### Action 2 : Des transports en commun plus attractifs

- Contribution au SDIT : deux nouvelles lignes de tram métropolitaines, nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (Lille-Villeneuve d'Ascq et Lille-Lesquin), nouveaux axes en site propre
- Facilitation de l'intermodalité (création d'un hub des mobilités à la Porte des Postes)
- Solutions de mobilité alternatives et innovantes : téléphérique entre Fives Cail et Saint-Sauveur
- Remise en service de la ligne TER Lens-Villeneuve d'Ascq passant par Lille-Sud
- Soutien à la gratuité progressive des transports en commun

### Action 3 : Plus de place pour les vélos

- Soutien au vélo : Multiplication des arceaux et box, déploiement des vélo-taxi et vélo-cargo, installation de bornes « coups de pompe », optimisation des stations V'Lille
- Amélioration des continuités cyclables et aménagement du Réseau Express Vélo avec la MEL
- Nouvelles vélo-rues où les vélos sont prioritaires (ex : rue Cabanis à Fives)

### Action 4 : Une mobilité plus active et durable

- ☒ Création d'une Maison des mobilités durables avec la MEL, dans le cœur de la ville
- Plan « Lille aux piétons » : doublement de l'espace public réservé aux piétons, extension des piétonnisations temporaires, créations supplémentaires de zones de rencontre...
- Ecomobilité scolaire : développement des rues scolaires et des Plans de Déplacement des Établissements éducatifs

- Apaisement des axes structurants avec une plus grande place pour les piétons et vélos : rue Solférino, rue du Molinel, rue Pierre Mauroy, secteur pavé du Vieux-Lille, place du Maréchal Leclercq...

### Action 5 : Décarboner la logistique urbaine du dernier kilomètre

- Développer l'offre du centre multimodal de distribution urbaine situé au Port de Lille
- Mieux connaître les flux générés par le transport de marchandises pour mieux les réguler (CMDU, ZFE, gestion des artères commerciales, livraisons en vélo-cargo...)
- Intégrer la livraison et le stockage des marchandises en amont des projets d'aménagement

## PRIORITÉ 3 Aménagement

### Action 1 : Renforcement de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les documents de planification et les politiques d'urbanisme

- ✓ Contribution aux documents de planification : modifications du PLU2 (ex : OAP climat air-énergie santé), révision du PLU95, élaborations du PLH3 et du Plan de Mobilité, évaluation à mi-parcours du PCAET...)
- ✓ Application immédiate des exigences opérationnelles du Pacte Lille Bas-Carbone à tous les projets publics et privés

### Action 2 : Mise en œuvre de projets d'aménagements bas-carbone dans les quartiers et friches du territoire

- ✓ Poursuite des projets engagés et lancement de nouveaux projets avec prise en compte renforcée des enjeux climat transition écologique : Fives Cail, Rives de la Haute-Deûle, ZAC Arras Europe, Saint-Sauveur, Cité Saint-Maurice, Concorde, Aviateurs, H2D, Eurallie et Eurallie 2, Porte de Valenciennes, Pépinière...
- ✓ Développement de l'agriculture urbaine (Fives Cail, Faubourg de Béthune, Palais Rambeau, Saint-Sauveur, Lille-Sud, Bois-Blancs, Wazemmes-Moulins, fermes pédagogiques, jardins familiaux et partagés)

### Action 3 : Adaptation de l'aménagement du territoire pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains

- ✓ Recours à la cartographie métropolitaine des îlots de chaleur urbains du territoire
- ✓ Mise en œuvre d'actions correctrices sur les quartiers les plus touchés, notamment par la politique de végétalisation et de choix des matériaux
- ✓ Développement de parcours de fraîcheur et de la carte des lieux de fraîcheur
- ✓ Choix de matériaux durables (sols perméables ou drainants, matériaux sobres, clairs, réfléchissants)
- ✓ Applications d'outils permettant l'intégration du confort d'été dans les projets, notamment grâce aux exigences du Pacte Lille Bas-Carbone

### Action 4 : Accroissement de la capacité de séquestration carbone du territoire

- ✓ Plantation de 20 000 arbres, mini-forêt urbaine et amplification des actions de boisement (Citadelle...)
- ✓ Application du guide de l'arbre en ville co-construit avec la MEL pour les espaces publics et veille active sur les essences à planter selon l'évolution du climat (cf. Pacte Lille Bas-Carbone, OAP Climat)

### Action 5 : Participation aux fonds de compensation en vue d'atteindre la neutralité carbone

- ✓ Participation au fonds de compensation métropolitain tel qu'il sera défini, à partir des initiatives existantes (Fondation de Lille, SCIC de la Rochelle etc.)
- ✓ Poursuite de la contribution lilloise au Fonds Solidarité Climat, créé avec la Fondation de Lille
- ✓ Étude d'un site naturel de compensation sur le territoire Lille, Hellemmes, Lomme

## PRIORITÉ 4 Habitat

### Action 1 : Produire de nouveaux logements durables et abordables

- ✓ 8 000 logements neufs, privés et sociaux, hautement performants en application du Pacte Lille Bas-Carbone d'ici 2026
- ✓ Des logements abordables, sobres et diversifiés : encadrement des loyers privés, production de logements locatifs sociaux, accession abordable à la propriété via le Ter, Organisme Foncier Solidaire de France, régulation des meublés de tourisme, habitat inclusif et intergénérationnel, habitat participatif

### Action 2 : Massification de la rénovation énergétique des logements privés individuels et collectifs

- ✓ Appui renforcé à la Maison de l'Habitat Durable, équipement phare de la Métropole et de la Ville : consolidation et extension du réseau d'accompagnement AMELIO, amélioration de la mise en relation de l'offre et de la demande de travaux, structuration de la filière économique pour favoriser les rénovations performantes...
- ✓ Amplification et optimisation des aides financières proposées aux particuliers dont la prime Air
- ✓ Accompagnement à la rénovation des copropriétés : plateforme numérique «CoachCopro», AMELIO
- ✓ Poursuite de la lutte contre l'habitat indigne ou indécent et contre les logements vacants
- ✓ Rénovation urbaine des quartiers anciens à Lille Sud, Moulins et Wazemmes avec la SPLA La Fabrique des Quartiers dans une démarche bas carbone à santé positive
- ✓ Soutien à l'association « Habiter en 2030 » pour diffuser un modèle de rénovation des maisons «1930»
- ✓ Soutien au développement des communs urbains (requalification durable des courées...)

### Action 3 : Massification de la rénovation énergétique des logements locatifs sociaux

- ✓ Poursuite de l'appui à la rénovation durable du parc social, en favorisant la performance ainsi que les innovations techniques et sociales
- ✓ Application du Pacte Lille Bas-Carbone aux rénovations du parc social
- ✓ Rénovation urbaine au Faubourg de Béthune (Concorde), à Lille Sud et à Bois-Blancs (Aviateurs)

### Action 4 : Lutte contre la précarité énergétique par un accompagnement personnalisé

- ✓ Repérage par le Service communal d'hygiène et de santé et le CCAS des ménages en situation de précarité énergétique pour une médiation via AMELIO
- ✓ Accompagnement des ménages modestes et adaptation de l'accompagnement en fonction de l'évolution des besoins
- ✓ Maximisation du passage à l'acte de rénovation des ménages par une optimisation des aides financières
- Soutien aux achats groupés auprès des fournisseurs d'énergie

## PRIORITÉ 5 Production et consommation

### Action 1 : Mobiliser les filières économiques autour de la transition énergétique et environnementale

- Créer un pôle d'excellence économique Euroclimat consacré à la lutte contre le changement climatique
- Relayer les contrats objectifs et de moyens de la MEL avec les fédérations professionnelles
- Faire du Plan Commerce et Artisanat un outil de mobilisation et de passage à l'acte des acteurs économiques locaux sur la transition écologique
- Renouveler le Plan Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire : soutien aux projets et structures de l'économie sociale et solidaire, aux tiers-lieux, à la monnaie locale...
- Apporter un appui aux professionnels et entreprises pour le développement des livraisons bas-carbone

### Action 2 : Accompagner des démarches collectives de gestion optimisée des sites d'activité

- Contribuer à l'animation durable (énergie, mobilité, végétalisation, déchets, lien avec le tissu de proximité, emplois de qualité...) des grands pôles d'activité lillois (ex : Eurasanté et CHRU, Euratechnologies, quartier d'affaires Euraille, ZAMIN et Euralimentaire, campus universitaires...)
- Relayer l'accompagnement personnalisé par la MEL pour ces sites ou les ruches (Heliennes)

### Action 3 : Développer l'économie circulaire, réduire les déchets et agir sur l'alimentation

- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine pour l'économie circulaire et déployer une feuille de route spécifique pour Lille
- Appliquer et optimiser le schéma directeur des déchets ménagers et assimilés de la MEL
- ✓ Animer les dispositifs locaux de réduction des déchets : compostage, défis citoyens et collectifs zéro-déchet (familles, rues, commerces et entreprises...), « ambassadeurs de la récup » et repair cafés, ramassages participatifs
- Supprimer les plastiques à usage unique dans les structures municipales et les événements soutenus par la Ville
- Accroître l'offre en alimentation bio et locale dans les écoles et les crèches

### Action 4 : Favoriser le déploiement d'un numérique plus soutenable sur le territoire

- Faire vivre la déclaration commune Ville de Lille / opérateurs de téléphonie mobile (information des riverains, limitation de l'exposition aux ondes, capteurs sur l'espace public, sensibilisation aux bons comportements et usages du numérique, inclusion numérique...) et son comité de suivi (collectivités, opérateurs, experts et citoyens)
- Accompagner les opérateurs dans le déploiement des réseaux fixes et mobiles pour une occupation raisonnée et équilibrée sur le territoire et une alimentation vertueuse en énergie (sobriété, EnR...)
- Renforcer et promouvoir les circuits de récupération et de réemploi des équipements et terminaux numériques avec les opérateurs les plus avancés
- S'associer au futur référentiel métropolitain de mesure pour suivre et évaluer l'empreinte environnementale du numérique

## PRIORITÉ 6 Exemplarité

### Action 1 : Le budget climatique : un outil au service de l'exemplarité de l'administration

- ✓ Analyse des dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement selon leur impact en matière d'atténuation, d'adaptation et de qualité de l'air, selon la méthodologie déjà expérimentée avec l'ACE et les compléments développés depuis (CA, BP)
- ✓ Utilisation de cette analyse comme outil d'aide à la décision budgétaire pour augmenter les dépenses favorables et réduire autant que possible les dépenses défavorables ou inévitables
- Mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) et des engagements de la charte « Villes sans perturbateurs endocriniens »

### Action 2 : Mieux gérer, rénover et construire les bâtiments de la Ville de Lille

- Mise en œuvre accélérée du schéma directeur de rénovation du patrimoine municipal : financement d'un programme pluriannuel de rénovations thermiques et/ou environnementales (20 sites communaux déjà décidés d'ici 2023) avec réduction de -80% d'ici 2050 des consommations énergétiques : optimisation de l'entretien et de la maintenance
- Approfondissement du schéma directeur immobilier qui vise à centraliser, mettre en cohérence et piloter la gestion patrimoniale de la Ville (définition d'une stratégie d'entretien pluriannuelle : optimisation et mutualisation des surfaces ; développement d'une politique active de cessions ou renégociation des baux)
- ✓ Publication du bilan annuel des consommations d'énergie du patrimoine municipal afin d'en suivre l'évolution (eau, électricité, gaz)
- Déploiement des correspondants Energie dans les bâtiments municipaux
- Suite du « plan lumière » : dans le cadre du marché de performance de l'éclairage public (2021-2029), l'objectif est de remplacer 57% des luminaires d'éclairage public (performance et diminution des panneaux)
- Extension du système de gestion intelligente de l'énergie par la télérelève
- Respect du Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables sur le patrimoine (COT EnR) : 4 installations photovoltaïques en 2023, 4 projets EnR thermiques (chauffage biomasse)
- ✓ Mobilisation de méthodes innovantes : rénovations industrielles type EnergieSprong, fonds Intraacting, démarches collaboratives locales (CEE), nationales (Actee) ou européennes (H2020, Interrég)

### Action 3 : Inscription dans la politique temporelle de la MEL

- Contribution à la meilleure répartition des activités pour agir sur la congestion urbaine aux heures de pointe (soutien aux tiers lieux, application de la charte sur le télétravail, possibilité d'horaires étalés...)
- Prise en compte des temps particuliers dans les politiques et services publics (amplitude horaire des services administratifs ou sociaux, équipements sportifs et culturels...)

### Action 4 : Les agents et élus, acteurs de la réduction de l'impact climatique municipal

- Actualisation et application du Plan de Déplacements de l'Administration (PDA) : verdissement de la flotte de véhicules, amplification du report vers les modes doux et partagés, compensation carbone
- Formation des agents et élus à la prise en compte des enjeux climatiques dans la définition et mise en œuvre des politiques publiques dont ils ont la charge et dans leurs pratiques
- Poursuite du plan de gestion interne des déchets municipaux en vue d'un tri et d'une baisse

## PRIORITÉ 7 Air et santé environnementale

### Action 1 : Améliorer la surveillance de la qualité de l'air et accompagner les changements de pratique

- Poursuivre les partenariats avec les réseaux d'experts (ATMO\*, APPA, Université de Lille, AMELIO\*, Pôle Nutrition Santé Longévité, CEREMA\*, ISA de Lille...)
- ✓ Participer et financer des programmes de recherche (projet S'GLES\*, projet de recherche à Concorde...)
- Développer un réseau de citoyens dotés de capteurs de particules
- Accentuer la coopération transfrontalière sur la qualité de l'air, à l'image du projet Trans'Air
- Expérimenter et capitaliser de nouveaux outils de modélisation 3D (Concorde) ou de mesures (Pollutrack\*)
- ✓ Faire vivre le comité citoyen de suivi du débat « Tous acteurs pour mieux respirer à Lille » (3 réunions en 2020-21 sur des thèmes ciblés comme la mobilité)
- Promouvoir en continu les pratiques durables : mobilité, primes à la rénovation dont Prime Air...
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Action Municipal pour la Protection de l'Atmosphère (2018)
- Poursuivre les formations à la qualité de l'air extérieur dans les établissements recevant du public (prioritairement ceux recevant du public sensible : écoles, crèches, centres sociaux, bibliothèques)
- Poursuivre le projet SCOLAIR sur la mesure de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches ; l'étendre à d'autres bâtiments municipaux notamment sportifs

### Action 2 : Réduire l'exposition des habitants au bruit

- ✓ Contribuer à la révision puis à la mise en œuvre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) par la MEL (2022-2027)
- Diminuer la place de la voiture en ville, source importante de bruit (ville à 30, apaisement des axes structurants, ZFE) et faciliter le recours aux véhicules non thermiques (bornes de recharge, autopartage)
- Interpeller systématiquement les services de l'Etat lorsqu'une ICPE est source de nuisances sonores pour les citoyens
- Augmenter la part de zones calmes grâce à la création et la qualification d'espaces verts de toute taille
- Piloter des projets de quartier à santé positive (Concorde, NPNRU quartiers anciens) qui limitent aussi l'exposition au bruit

### Action 3 : Mieux prendre en compte les enjeux de santé environnementale dans les politiques municipales

- Rassembler et partager les données liées à la santé environnementale sur Lille, en lien avec la MEL et l'ADULM
- Poursuivre les recherches sur les inégalités environnementales présentes à Lille pour y apporter les mesures permettant de les résorber
- ✓ Respecter et faire respecter les exigences du Pacte Lille Bas-Carbone (volet bien-être) pour les opérations d'aménagement (dont Concorde et quartiers anciens), de construction et de rénovation
- Poursuivre la qualification des friches urbaines ainsi que de tous les sites et sols pollués en identifiant et traitant systématiquement les sources de pollution
- Former les opérateurs du réseau de rénovation durable AMELIO aux enjeux spécifiques air-santé
- Appliquer la charte « Villes sans perturbateurs endocriniens » adoptée en 2021

## PRIORITÉ 8 Adaptation

### Action 1 : Protéger la population lilloise face aux risques sanitaires

- Assurer un suivi des connaissances sur les vulnérabilités lilloises face au changement climatique
- Garantir la prise en compte permanente des enjeux climatiques dans le plan communal de sauvegarde
- Sur la base de la cartographie existante, améliorer la connaissance et le traitement du risque de retrait-gonflement des argiles à Lille, Hellemmes et Lomme, en lien avec la Métropole européenne de Lille
- Contribuer à la mise en place du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques industriels (SPPRI) par l'Etat
- ✓ Appliquer le « plan canicule » annuel à destination de tous les publics, en complément du Plan d'Alerte et d'Urgence (plan réglementaire à destination des personnes âgées et en situation de handicap, visant à maintenir une liste de veille en cas d'alerte canicule, grand froid ou épidémiologique)

### Action 2 : Poursuivre la métamorphose paysagère de Lille

- Continuer à protéger et développer la trame verte et bleue sur Lille, Hellemmes et Lomme
- Accroître fortement la place de la nature et du végétal, pour augmenter la biodiversité, créer des puits de carbone, offrir des îlots de fraîcheur, de nouveaux lieux de balade et des espaces d'agriculture urbaine
- Préserver la biodiversité à travers la création de comités faune-flore dans les quartiers, le programme national des refuges LPO, les actions à la Citadelle de Lille, l'apiculture urbaine, la protection du bien-être animal, la création d'un indice lillois et local de la biodiversité.
- ✓ Créer ou réaménager 90 hectares d'espaces verts (mini-forêts, parcs, jardins, squares, oasis urbaines...)
- ✓ Planter 20 000 arbres dans le cadre d'un « plan Canopée »
- Continuer à encourager et faciliter la végétalisation de façades, toitures, écoles et d'au moins 20 rues
- Végétaliser les places, ports et ponts (plan places vertes, verdissement des entrées de ville)
- Dérégionaliser l'avenue du Peuple Belge, apaiser les axes structurants et le périphérique, faire émerger de vagues rues-jardins (piétonisation et végétalisation) et achever la débétonisation des cours décalés

### Action 3 : Mieux gérer la ressource en eau et renouer avec l'eau dans la ville

- Veiller à mieux économiser, utiliser et valoriser l'eau
- Contribuer au plan d'action métropolitain sur la gestion durable des eaux pluviales et à la maîtrise du risque inondation sur notre territoire
- Renouer avec l'eau en ville pour apaiser et rafraîchir le territoire : modernisation du réseau de fontaines et extension du réseau d'éco-brumisateurs, poursuite de la reconquête de la Deûle en lien avec la MEL (aménagements à Bois Blancs et en cœur de ville, amélioration de la qualité de son eau...)
- Mise en œuvre du plan d'optimisation et de réduction des consommations d'eau des piscines publiques

### Action 4 : Mieux prendre en compte les enjeux d'adaptation dans tous les projets d'aménagement, de construction et de rénovation :

- ✓ Appliquer les exigences opérationnelles du Pacte Lille Bas-Carbone en matière d'eau (exemple : installation d'appareils hydro-économés)
- ✓ Appliquer les exigences opérationnelles du Pacte Lille Bas-Carbone en matière de nature (exemple : intégrer la trame verte et bleue dans les projets)
- ✓ Appliquer les exigences opérationnelles du Pacte Lille Bas-Carbone en matière d'adaptation au changement climatique (exemple : albedo des matériaux et protections solaires)

## PRIORITÉ 9 Gouvernance et coopération

### Action 1 : Contribuer à la gouvernance climatique collégiale

- ✓ Autour du PCAET : participer au Haut Conseil Métropolitain pour le Climat (collège communal, collège des citoyens, collège Euracimat, collège experts) et au club climat des communes de la MEL
- Autour du Plan lillois pour le climat : développer des actions continues d'information et de mobilisation dans les instances lilloises de participation citoyenne et à la demande des acteurs locaux

### Action 2 : Simplifier dans la mise en œuvre du PCAET métropolitain

- Enrichir le volet climat du contrat de projet 2021-2026 entre Lille, Hellemmes, Lomme et la MEL
- Participer au réseau d'expertise dédié au patrimoine public au sein de la MEL
- ✓ Solliciter régulièrement le fonds de concours métropolitain dédié à la transition énergétique et bas-carbone du patrimoine communal
- Participer dès que nécessaire au dispositif métropolitain mutualisé de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

### Action 3 : Favoriser le passage à l'acte et les comportements citoyens favorables au climat et compatibles avec la neutralité carbone

- Déployer efficacement les Défis Citoyens Locaux d'implication pour le Climat et la Sobriété pour divers collectifs (familles, entreprises, rues, quartiers...) et thèmes (énergie-eau, déchets, alimentation...)
- ✓ Mise en œuvre des budgets d'investissement participatifs (2 millions d'euros)
- Soutien optimisé aux associations à travers l'appel à projet TEDS et l'éco-conditionnalité de certains aides
- Information et mobilisation directe des habitants via la relance de la charte d'engagements, le programme annuel autour des quatre saisons, divers événements réguliers de la vie lilloise (braderies, marchés...)
- Accompagnement des usagers de nos bâtiments municipaux vers des pratiques durables et responsables
- ✓ Implication de la communauté éducative lilloise : cartable durable, cantines responsables, Plan Nature, Environnement et Développement Durable (PNEDD), écoles labellisées E3D, rues scolaires...)
- Renforcement des engagements pour la culture durable (principaux établissements et acteurs culturels, Lille3000, Utopia 2022) et l'événementiel éco-responsable (guide pratique, conventionnement...)
- Participation au futur dispositif métropolitain de citoyens-ambassadeurs pour le climat

### Action 4 : Coopérer avec les territoires voisins via la MEL

- Coopérer avec les territoires voisins via la MEL sur les enjeux et projets climat-air-énergie (Eurométropole de Lille Kortrijk Tournai, partenariats avec la Communauté urbaine de Dunkerque, la région de Bruxelles-Capitale, la Communauté de communes Pévèle Carembault, la Région...)

### Action 5 : Faire de la Ville de Lille un acteur européen et international au service du climat

- Soutenir et participer à des réseaux climat-air-énergie régionaux, nationaux et européens (CERDD, CD2E, label Cit'ergie de l'ADEME, Commission Transition écologique de France urbaine, Déclaration de Paris, CCRE, ICLEI, Energy cities, Eurocities, European Green Capital network)
- Participer à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie et au Green City Accord
- Poursuivre l'implication et le pilotage de projets européens de coopération sur le climat (INTERREG : Morphology for Low Carbon, Nature Smart Cities : LIFE : Artisan, MaPerEn : FEDER : rénovation énergétique EnergieSprong ; projet H2020 BYO...)
- Poursuivre les programmes de coopération avec les 16 villes partenaires, dont plusieurs pour des projets autour de la transition : Oujda (Maroc), Saint-Louis du Sénégal, Naplouse (Palestine), Cologne (Allemagne), Erfurt (Allemagne), Brodsworf (Pologne), Liège (Belgique), Leuvs (Angleterre), Rotterdam (Pays-Bas), Wrocław (Pologne)...

## PRIORITÉ 10 Moyens

### Action 1 : Adapter les moyens budgétaires ainsi que les outils aux objectifs du plan lillois pour le climat

- Renforcer les moyens budgétaires nécessaires à la transition vers la neutralité carbone, à l'instar de la hausse déjà inscrite dans le plan pluriannuel d'investissements pour la performance énergétique et la rénovation environnementale globales des bâtiments municipaux de Lille, Hellemmes et Lomme
- Mieux mobiliser les financements régionaux, nationaux ou européens sur les projets du Plan lillois pour le climat (plan de relance via DSL communal ou appels à projets thématiques ou CRTE de la MEL, green deal européen via le programme Horizon Europe, LIFE ou les autres dispositifs déployés par l'UE, CPER à venir...)

- ✓ Structurer une nouvelle organisation administrative municipale avec la création d'une équipe renforcée dédiée à la transition écologique, au climat et à la résilience. Placée sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services, cette équipe a pour mission le pilotage transversal et la diffusion des enjeux et des pratiques liées à la transition écologique à tous les pôles et directions municipales.

### Action 2 : Améliorer le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation du plan

- Suivre les actions mises en œuvre dans le cadre du Plan lillois pour le climat pour vérifier la conformité aux engagements du programme municipal 2020-2026, de la convention des maires pour le climat et l'énergie, du label Cit'ergie et de l'accord pour les villes vertes
- ✓ Compléter puis suivre les indicateurs de performance associés aux actions et projets listés dans le Plan lillois pour le climat (volet opérationnel achevé d'ici fin 2021 en lien avec les indicateurs du PCAET)
- ✓ Participer aux bilans à mi-parcours du PCAET puis aux éventuelles mesures d'ajustement des objectifs ou des actions
- ✓ Développer une comptabilisation des émissions de GES à l'échelle de tout le territoire lillois, en lien avec la ME

# ANNEXE 3

## Outil de suivi du verdissement de la flotte de véhicules municipaux pour l'année 2023

Indicateurs	Valeurs	Définition
% de véhicules à faibles et très faibles émissions dans les achats de véhicules neufs.	94% (59 véhicules électriques sur 31 acquisitions)	Véhicules légers et utilitaires légers commandés en 2023
% de véhicules à faibles et très faibles émissions dans le parc total de véhicules	14% sur 491 véhicules 60 électriques 1 GNV PL 6 BT00 PL 1 HYBRIDE soit 68 véhicules à faibles émissions	Permettre : véhicules en matricules (poids lourds, autocars, 2 roues, véhicules légers et utilitaires légers)
Nombre de véhicules dans le parc en 2019	565	
Nombre de véhicules dans le parc en 2023	491	
Nombre de kilomètres parcourus en 2019	3,26 millions de km	Km de l'ensemble du parc (véhicules, engins)
Nombre de kilomètres parcourus en 2023	Absence de données	Km de l'ensemble du parc (véhicules, engins)
Consommation de carburants en 2019	Essence 123 492 l Gazole 239 784 l Gazole non routier (engins etc) 165 405 l	Consommation de l'ensemble du parc (véhicules, engins, matériels)
Consommation de carburant en 2023	Essence 113 012 l Gazole 184 908 l Gazole non routier (engins etc) 104 467 l	Consommation de l'ensemble du parc (véhicules, engins, matériels)
Emissions de GES liés aux déplacements de la flotte municipale en 2019	1 494 tCO <sub>2</sub> e	Emissions liées à la consommation de l'ensemble du parc (véhicules, engins, matériels)
Emissions de GES liés aux déplacements de la flotte municipale en 2023	1 341 tCO <sub>2</sub> e <sup>(1)</sup>	Emissions liées à la consommation de l'ensemble du parc (véhicules, engins, matériels)

**Note de lecture :** (1) En 2022, les émissions de GES étaient de 1386 tCO<sub>2</sub>e (pour l'ensemble du parc : véhicules, engins, matériels). Les 1 250 tCO<sub>2</sub>e ne concernaient que le périmètre de la flotte interne de véhicules municipaux.

# GLOSSAIRE

## Les structures et démarches :

**ADEME** : Agence de la transition écologique, l'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**Bail Réel Solidaire (BRS)** : Le BRS est un dispositif d'accès, sociale à la propriété, essentiellement dans les grandes villes où la pression immobilière est forte. Il permet d'acquies un bien sans avoir à acheter le foncier. C'est un Organisme Foncier Solidaire, une association à but non lucratif, qui fait l'acquisition des terrains.

**Budget d'investissement participatif (BIP)** : Le BIP permet aux habitants d'un territoire de s'investir dans les choix budgétaires de la commune. Un appel à propositions est ouvert pour que chacun puisse y déposer un projet. Après une période de vote et de sélection par un jury d'habitants, les projets sont mis en œuvre par l'autorité locale. Deux saisons de budget participatif ont déjà été organisées à Lille, en 2018-2019 et en 2019-2020 et d'autres suivront.

**E3D** : La démarche E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) est une initiative du Ministère de l'Éducation Nationale : l'établissement scolaire s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

**Label Climat-Air-Energie** : Appellation française du label European Energy Awards. Programme de management et de labellisation, porté par l'ADEME, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

**Maison de l'Habitat Durable (MHD)** : La MHD a ouvert ses portes en 2013. Projet commun à la Ville de Lille et à la Métropole, ce lieu est le guichet unique pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique et à l'habitat durable. Ancien bâtiment industriel rénové de manière exemplaire en haute qualité environnementale et en basse consommation, elle accueille gratuitement tous les visiteurs pour un accompagnement à la réalisation de travaux ou pour des ateliers de partage et d'échange dans le cadre des dispositifs Amélior, des espaces info énergie, et des services de l'ADJIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

**Maison des Mobilités Durables** : Depuis le jeudi 21 septembre 2023, les mobilités durables disposent d'un endroit ressource, situé sur la place François Mitterrand entre les deux gares. Ce lieu accompagne les particuliers, les entreprises, les scolaires et les touristes du territoire vers des pratiques de mobilité plus vertueuses : mobilités actives, transports en commun, autopartage, covoiturage et électromobilité. Une équipe de conseillers répond aux questions et propose un accompagnement sur le modèle de la MHD. De la documentation, des expositions et animations y sont également proposées.

**Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** : Lancé en 2014, le NPNRU prévoit et cofinance la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

**Repair café** : Atelier consacré à la réparation d'objets et organisé périodiquement. Des outils sont mis à la disposition des participants qui peuvent réparer un objet apporté, aidés par des volontaires. Les objectifs sont de réduire les déchets, de préserver l'art de réparer des objets, et de renforcer la cohésion entre les habitants.

**Trame verte et bleue** : La trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstruire un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique.

## Les concepts :

**Atténuation / adaptation** : L'atténuation du changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le but de diminuer l'impact du territoire sur l'évolution du climat. L'adaptation part du constat que les efforts d'atténuation, bien que nécessaires, ne suffiront pas à empêcher tout changement climatique. Il convient donc de préparer les populations, les territoires et les réseaux à faire face aux évolutions déjà constatées ou prévisibles du climat, en parallèle de l'action d'atténuation et en conformité avec celle-ci.

**Économie circulaire** : Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échanges et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

**Économie sociale et solidaire (ESS)** : Reconnu par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.

**Énergie fatale** : Une énergie considérée perdue si elle n'est pas utilisée au moment où elle est disponible.

**Habitat participatif** : Il s'agit d'une démarche citoyenne permettant à plusieurs personnes de se regrouper sous la forme d'une coopérative ou d'une société d'attribution, pour réaliser un projet immobilier en commun. Les projets d'habitat participatif s'adaptent aux besoins et aux ressources de chacun. Ils permettent également d'associer les futurs habitants à la définition du projet en amont, réaliser et financer de façon collective les logements, d'imaginer une manière de vivre-ensemble autour de valeurs communes et de gérer collectivement les espaces partagés.

**Hub de mobilité** : Il s'agit d'un lieu stratégique où un usager peut choisir entre plusieurs modes de mobilité. Il permet l'interconnexion des différents modes de transport disponibles et propose des offres de services de proximité (commerces de proximité, relais colis, espaces de coworking...).

**Ilot de chaleur urbain (ICU)** : Phénomène d'élévation de température localisé en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines, provoqué par les activités humaines et l'urbanisme (surfaces sombres qui absorbent la chaleur comme le goudron, absence d'espaces verts, etc.). L'effet ICU est voué à s'intensifier avec le changement climatique : ses conséquences sanitaires imposent une meilleure planification stratégique autour de l'adaptation.

**Neutralité carbone** : La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions résiduelles de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone.

**Pas japonais** : Les continuités en pas japonais, qui sont une succession d'espaces végétalisés, de surface réduite, distants les uns des autres, permettent à certaines espèces de se déplacer d'un réservoir de biodiversité à un autre.

**Résilience** : Le concept de résilience réinterroge la façon de penser le système urbain et ses perturbations. Appliqué à la ville, il peut être défini comme la capacité d'un système urbain à absorber une perturbation (catastrophe climatique par exemple) et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation. Il renvoie à la capacité d'un territoire à s'adapter.

# NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Plus d'informations sur :  
**[lille.fr](http://lille.fr)**

24/17 - Débat et rapport sur les orientations budgétaires 2025.

*2<sup>ème</sup> envoi - Ajout de l'annexe Rapport annuel égalité Femmes-Hommes*

# RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

- ▶ En application de l'article L.2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire.
- ▶ Le rapport fait état de la politique de ressources humaines de la commune en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, fait le bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité et fixe les orientations pluriannuelles de nature à favoriser cette égalité.
- ▶ En réunissant les informations disponibles aux niveaux local et national sur la situation des femmes, on s'aperçoit de l'importance et de la persistance des disparités entre les femmes et les hommes dans de nombreux domaines.
- ▶ Dans cette perspective, le présent rapport dresse un bilan des actions menées par la Ville de Lille.
- ▶ Il s'agit aussi de dégager les orientations choisies pour continuer à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences dans le cadre du plan d'actions, adopté lors du Conseil Municipal du 8 décembre 2017.
- ▶ Ci-après rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les services municipaux – Chiffres clés 2021 - 2023 (Partie I) ainsi que le bilan de la politique publique menée sur le territoire sur l'année 2024 (Partie II)

▶ **Format du document provisoire – en cours de maquetage par la DICOM**

# I. PLAN EGALITE FEMMES HOMMES DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

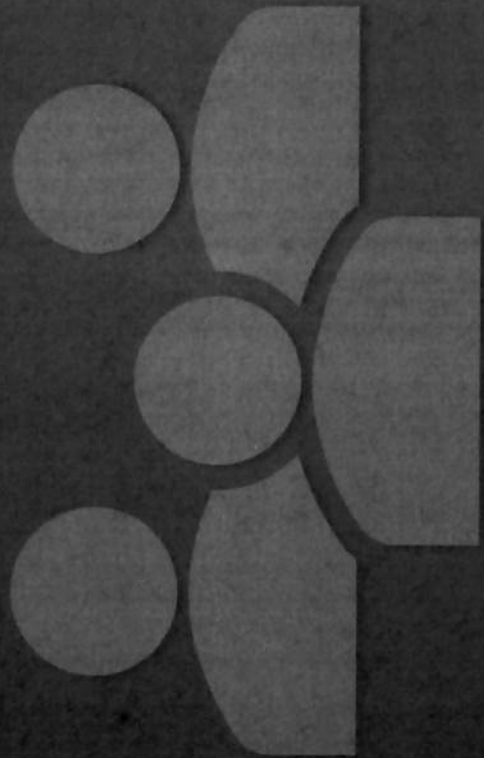
Chiffres clefs 2021-2023

---

## A. LES CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI (Lille – Hellemmes – Lomme) entre 2021 et 2023

- 1) L'évolution des effectifs sur postes permanents
- 2) L'évolution de l'effectif sur postes permanents par catégorie et par genre
- 3) L'évolution de l'effectif sur postes permanents par filière et par genre
- 4) L'évolution de la répartition par genre sur les emplois fonctionnels
- 5) L'évolution de la pyramide des âges
- 6) L'évolution des travailleur-se-s en situation de handicap
- 7) L'évolution des absences

# A.1 L'évolution des effectifs sur postes permanents



# INTRODUCTION

Le rapport relatif à l'égalité professionnelle concerne la situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les services municipaux de la Ville de Lille et de ses communes associées.

Il est élaboré en application de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013, ainsi que des articles 61 et 77 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il est rendu obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants, et il est présenté préalablement aux débats d'orientation budgétaire.

# INTRODUCTION

Il s'agit d'un rapport chiffré établi sur la base d'indicateurs du rapport social unique, régi par l'article 9 bis A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (créé par l'article 5 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019) rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion prévues à l'article 18 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 précitée, à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et à l'article 26 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 précitée, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque administration, collectivité territoriale et établissement public.

Le rapport social unique intègre l'état de la situation comparée des femmes et des hommes. Cet état comporte des données relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, aux actes de violence, de harcèlement sexuel ou moral et aux agissements sexistes, à la rémunération et à l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale.

Il a pour objectif, pour la collectivité, d'établir, à partir de cet autodiagnostic « genré » son profil en termes d'égalité professionnelle et de se situer dans le panorama national de la Fonction Publique Territoriale

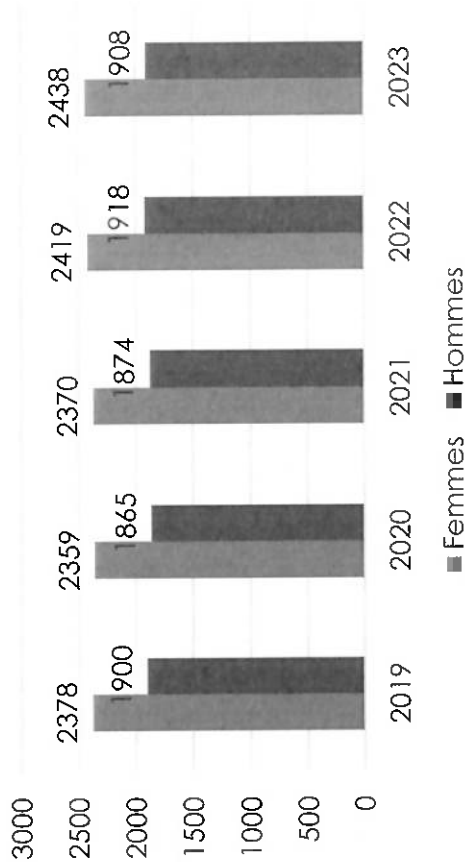


## 1) L'évolution des effectifs sur postes permanents

	Genre	2019	2020	2021	2022	2023
Fonctionnaires	Femmes	2230	2190	2181	2193	2191
	Hommes	1820	1787	1775	1806	1780
	<b>TOTAL</b>	<b>4050</b>	<b>3977</b>	<b>3956</b>	<b>3999</b>	<b>3971</b>
Contractuels sur postes permanents	Femmes	148	169	189	226	177
	Hommes	80	78	99	112	112
	<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	<b>247</b>	<b>288</b>	<b>338</b>	<b>375</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Femmes</b>	<b>2378</b>	<b>2359</b>	<b>2370</b>	<b>2419</b>	<b>2438</b>
	<b>Hommes</b>	<b>1900</b>	<b>1865</b>	<b>1874</b>	<b>1918</b>	<b>1908</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4278</b>	<b>4224</b>	<b>4244</b>	<b>4337</b>	<b>4346</b>

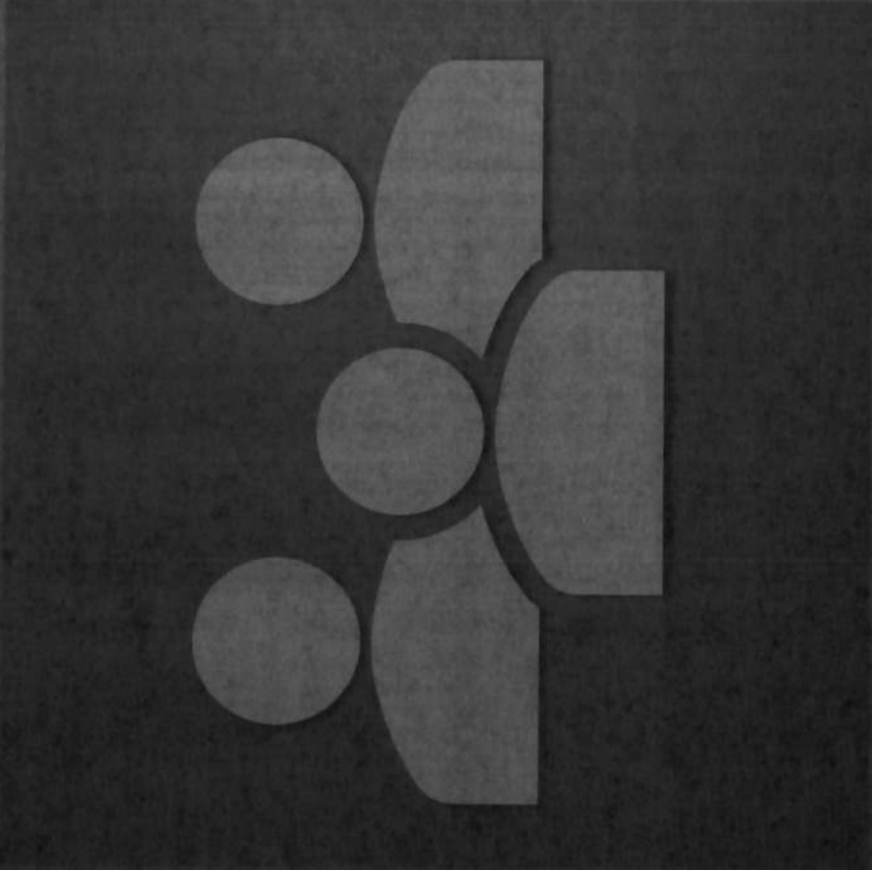
# 1) L'évolution des effectifs sur postes permanents

L'évolution des effectifs sur postes permanents depuis 2019.



- ✓ Le taux de féminisation des effectifs permanents de la collectivité de 2021 à 2023 augmente, passant de **55.84 %** en 2021 à **56,1 %** en 2023.

## A. 2 L'évolution des effectifs sur postes permanents par catégorie et par genre



## 2) L'évolution des effectifs sur postes permanents par catégorie et par genre

Evolution du nombre d'agents par genre et catégorie de 2019 à 2023						
	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Femmes</b>	<b>2378</b>	<b>2359</b>	<b>2370</b>	<b>2419</b>	<b>2438</b>	
A	400	416	418	459	460	
B	370	363	359	476	486	
C (et assimilés*)	1608	1580	1593	1484	1492	
<b>Hommes</b>	<b>1900</b>	<b>1865</b>	<b>1874</b>	<b>1918</b>	<b>1908</b>	
A	263	259	271	280	294	
B	360	348	338	351	344	
C (et assimilés*)	1277	1258	1265	1287	1270	
<b>Total général</b>	<b>4278</b>	<b>4224</b>	<b>4244</b>	<b>4337</b>	<b>4346</b>	

Depuis 2019 :

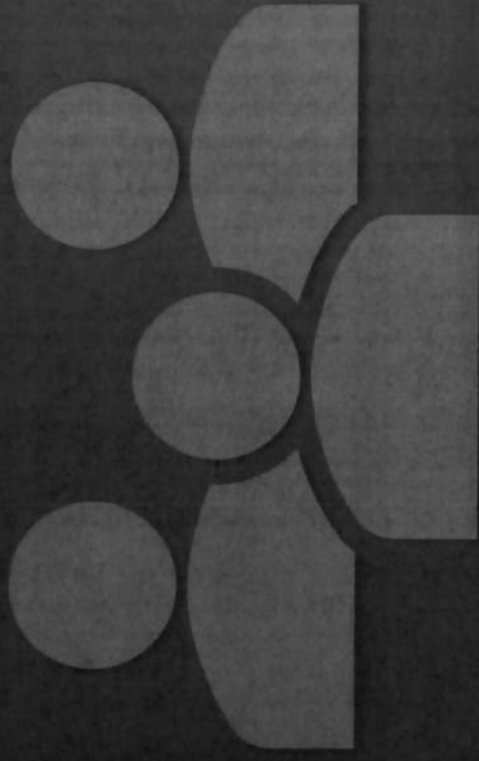
Le nombre d'agents de **Catégorie A** est en hausse + 91 agents soit **+1,9%**. Cette progression est **plus accentuée** chez les femmes (+60 agentes) mais le nombre d'hommes de catégorie A est aussi en progression (+31 agents).

Pour la **Catégorie B** la tendance est à la hausse + 100 agents soit **+2%**. La hausse est **liée à une augmentation** chez les femmes + 116 agentes, soit + 8 points, compensée légèrement par une **légère baisse** (- 16 agents) chez les hommes de catégorie B.

A contrario, la **Catégorie C** montre un **effectif en baisse** avec - 123 agents entre 2019 et 2023, avec une part des femmes qui se réduit (-1, 7 points).

En 2023 : **61 %** des postes de catégorie A sont occupés par des femmes  
**+ de 58 %** des postes de catégorie B  
**54 %** des postes de catégorie C

## A.3 L'évolution des effectifs sur postes permanents par filière et par genre

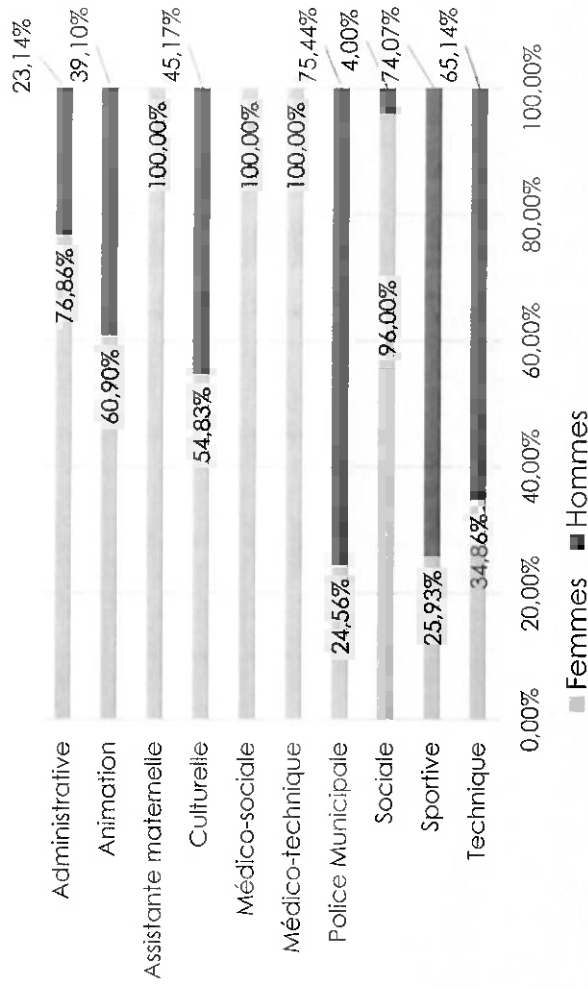


### 3) L'évolution de l'effectif sur poste permanent par filière et par genre

Filières	2019	%age dans la filière	2020	2021	%age dans la filière	2022	2023	%age dans la filière
Administrative	940	75,56	957	947	77,12	985	990	76,86
Animation	190	58,28	177	202	59,06	204	204	60,9
Assistantes maternelles	41	100	39	38	100	37	37	100
Culturelle	233	54,19	227	225	52,82	234	227	54,83
México-sociale	159	100	148	135	100	129	140	100
Medico-technique	1	100	2	2	100	1	1	100
Police municipale	30	23,62	30	34	24,46	39	42	24,56
Sanitaire et Sociale	182	98,38	176	183	96,83	187	190	95,96
Sportive	20	23,53	21	20	23,81	20	21	25,93
Technique	582	34,64	582	584	35,16	583	586	34,86
<b>Total Féminin</b>	<b>2378</b>		<b>2352</b>	<b>2370</b>		<b>2412</b>	<b>2438</b>	
Administrative	304	24,44	281	281	22,88	295	298	23,14
Animation	136	41,72	137	140	40,94	138	131	39,1
Assistantes maternelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Culturelle	197	45,81	197	201	47,18	194	187	45,17
México-sociale	0	0	0	0	0	0	0	0
Medico-technique	0	0	0	0	0	0	0	0
Police municipale	97	76,38	99	105	75,54	120	129	75,44
Sanitaire et Sociale	3	1,62	4	6	3,17	7	8	4,04
Sportive	65	76,47	65	64	76,19	60	60	74,07
Technique	1098	65,36	1082	1077	64,84	1104	1095	65,14
<b>Total Masculin</b>	<b>1900</b>		<b>1865</b>	<b>1874</b>		<b>1918</b>	<b>1908</b>	
<b>Total général</b>	<b>4278</b>		<b>4224</b>	<b>4244</b>		<b>4337</b>	<b>4346</b>	

### 3) L'évolution de l'effectif sur poste permanent par filière et par genre

Répartition Femmes / Hommes par filière au 31 12 2023.



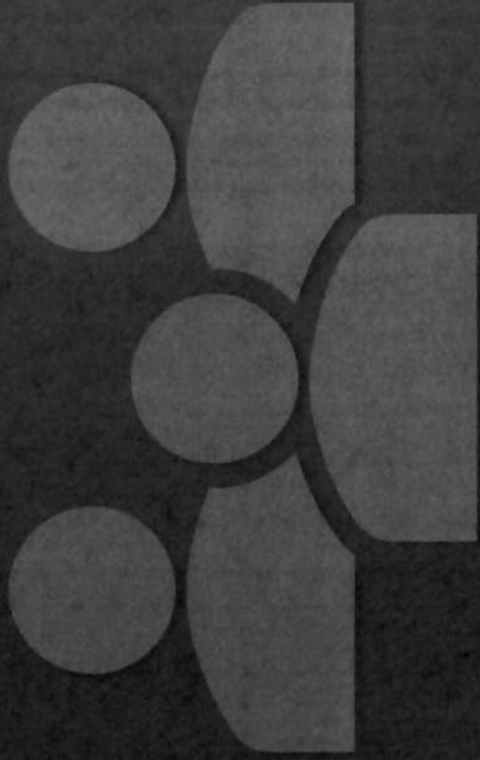
Certaines filières sont plus féminisées que d'autres avec:

- Une **exclusivité féminine** chez les assistantes maternelles et au sein de la filière médico-sociale et sanitaire et sociale de la ville,
- Une **représentation majoritaire des femmes** dans les filières suivantes: administrative, animation, culturelle, sociale.

A contrario, **les filières les plus masculinisées** sont les filières police municipale, sportive, technique.

Cette répartition est relativement stable par rapport à 2021.

## A. 4 L'évolution de la répartition par genre des emplois fonctionnels

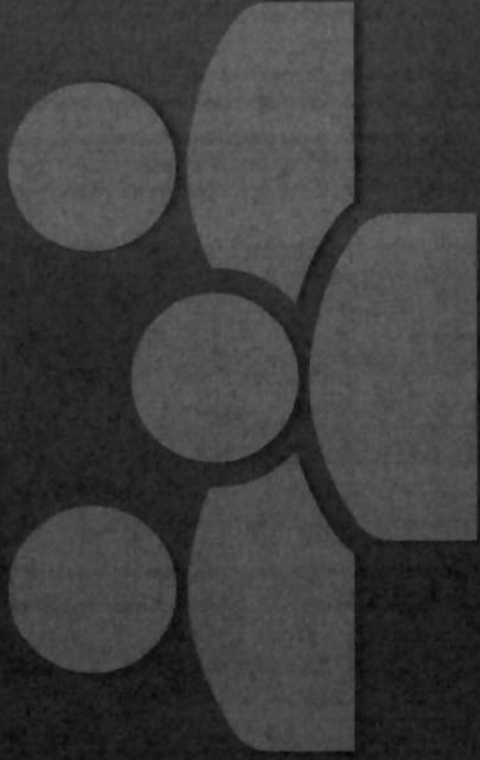




#### 4) L'évolution de la répartition par genre dans les emplois fonctionnels

	2021	2022	2023
Femmes	40%	37,5%	50%
Hommes	60%	62,5%	50%
Total général	100%	100%	100%

# A.5 L'évolution de la pyramide des âges



## 5) L'évolution de la pyramide des âges

	Moyenne d'âge		
	2021	2022	2023
Fonctionnaires, Stagiaires	46,79	46,66	47,05
Femmes	46,95	46,82	47,13
Hommes	46,59	46,46	46,94
Contractuel·les sur emplois permanents	40,25	39,41	39,26
Femmes	40,77	40,07	39,92
Hommes	39,26	38,09	37,98
Ensemble des agent·es sur emplois permanents	46,35	46,09	46,37
Femmes	46,46	46,19	46,30
Hommes	46,21	45,97	46,34

On constate une stabilité de l'âge moyen parmi les agents sur emploi permanent.

## 5) L'évolution de la pyramide des âges

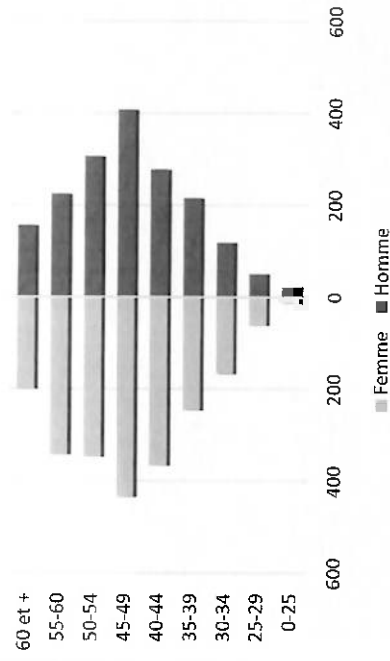
### Pour la part de l'effectif « fonctionnaires » au sein de la collectivité

La proportion des plus de 40 ans dans la collectivité atteint 77.40% en 2021 pour évoluer à 78.44% en 2023.

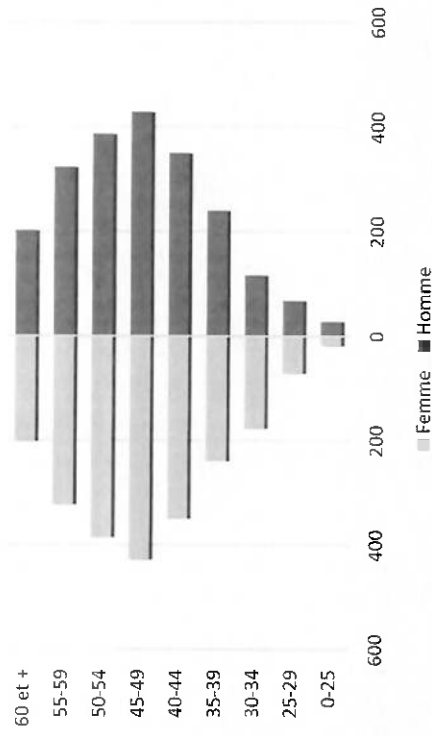
Tranche d'âge	Statuts	2021		2022		2023	
		Féminin 2021	Masculin 2021	Féminin 2022	Masculin 2022	Féminin 2023	Masculin 2023
Moins de 25 ans		13	23	18	27	18	17
25 / 29 ans		62	50	71	67	76	63
30/34 ans		167	118	177	116	153	120
35/39 ans	Fonctionnaires	246	215	239	196	237	172
40/44 ans	(titulaires et stagiaires)	367	277	350	292	341	284
45/49 ans		435	407	428	390	397	352
50/54 ans		348	306	386	344	435	393
55/59 ans		343	224	323	229	310	232
60 et +		200	155	201	145	224	147
<b>Nombre total de fonctionnaires</b>		<b>2181</b>	<b>1775</b>	<b>2193</b>	<b>1806</b>	<b>2191</b>	<b>1780</b>

# 5) L'évolution de la pyramide des âges des femmes et des hommes fonctionnaires

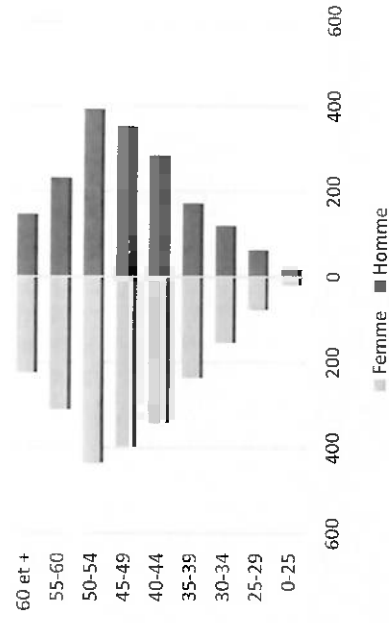
Pyramide des âges des fonctionnaires de la collectivité - Année 2021



Pyramide des âges des fonctionnaires de la collectivité - Année 2022



Pyramide des âges des fonctionnaires de la collectivité - Année 2023



## 5) L'évolution de la pyramide des âges des femmes et des hommes contractuels

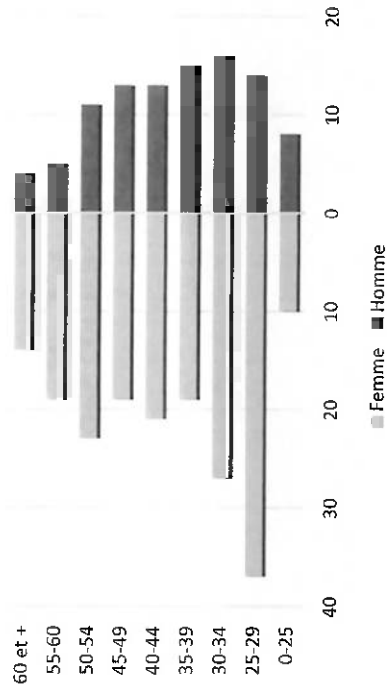
### Pour la part des contractuels sur emploi permanent au sein de la collectivité.

La part des femmes contractuelles sur emploi permanent est nettement plus importante que la part des hommes de 2021 à 2023. En effet, elle atteint 65.62% en 2021, 66.86% en 2022 et 65.86% en 2023. Cette proportion reste donc stable sur ces 3 années.

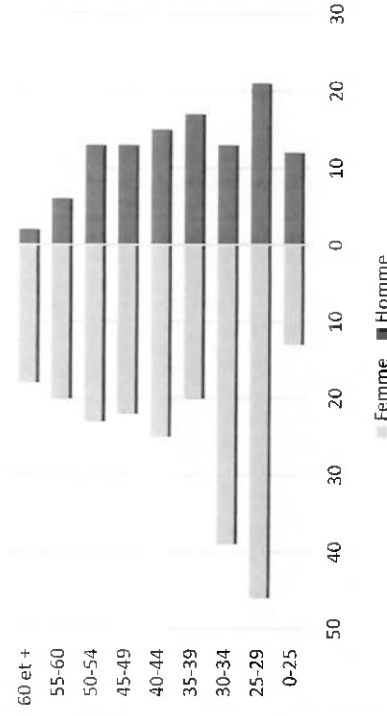
Tranche d'âge	Statuts	2021		2022		2023	
		Féminin 2021	Masculin 2021	Féminin 2022	Masculin 2022	Féminin 2023	Masculin 2023
Moins de 25 ans		10	8	13	12	21	14
25 / 29 ans		37	14	46	21	45	21
30/34 ans		27	16	39	13	41	21
35/39 ans	Contractuels sur emploi permanent	19	15	20	17	24	17
40/44 ans		21	13	25	15	24	19
45/49 ans		19	13	22	13	28	12
50/54 ans		23	11	23	13	24	15
55/59 ans		19	5	20	6	20	5
60 et +		14	4	18	2	20	4
<b>Nombre total de Contractuels</b>		<b>189</b>	<b>99</b>	<b>226</b>	<b>112</b>	<b>247</b>	<b>128</b>

# 5) L'évolution de la pyramide des âges des femmes et des hommes contractuels

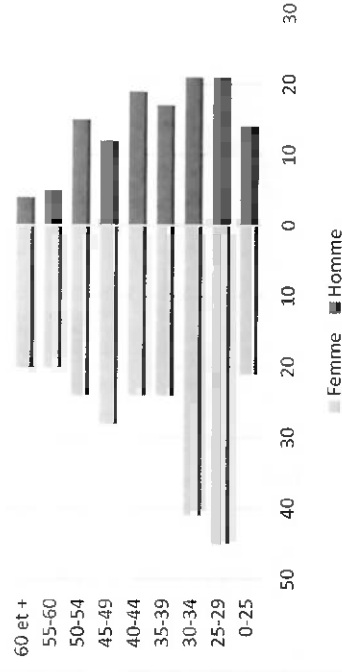
**Pyramide des âges des contractuels sur emplois permanents de la collectivité - Année 2021**



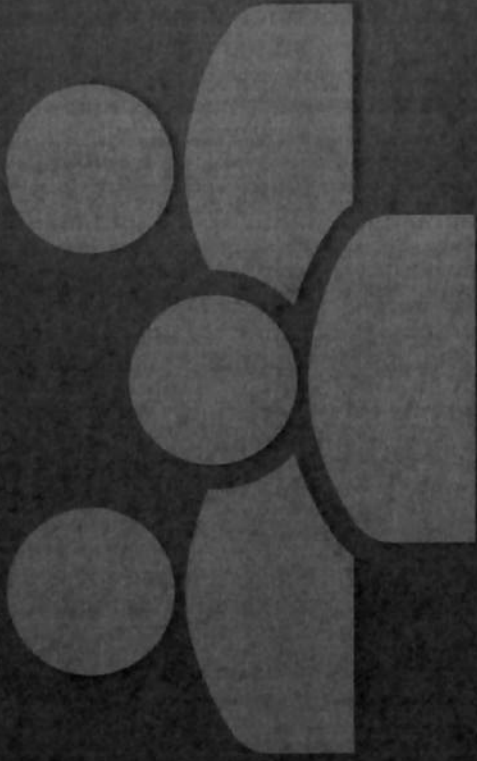
**Pyramide des âges des contractuels sur emplois permanents de la collectivité - Année 2022**



**Pyramide des âges des contractuels sur emplois permanents de la collectivité - Année 2023**



## A. 6 L'évolution des travailleurs et travailleuses en situation de handicap





## 6) L'évolution des travailleurs en situation de handicap

23

### Nombre de BOE / Effectifs permanents

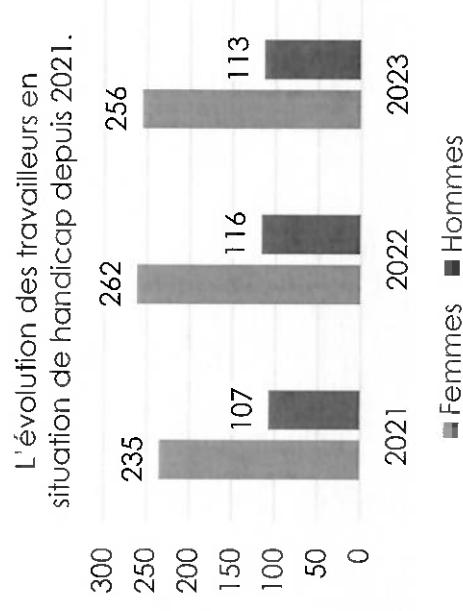
	2021	2022	2023	
Catégorie A	Femmes	17	21	24
	Hommes	7	8	8
	TOTAL	24	29	32
Catégorie B	Femmes	22	31	34
	Hommes	16	20	21
	TOTAL	38	51	55
Catégorie C	Femmes	196	210	198
	Hommes	84	88	84
	TOTAL	280	298	282
Total Général	342	378	369	

Modalités de calcul de la DOETH utilisées pour ces données de manière plus spécifique:

Pour 2021: données recalculées suite au contrôle réalisé fin 2022 sur les données 2021

Pour 2022: données recalculées suite au recours sollicité après la cyberattaque.

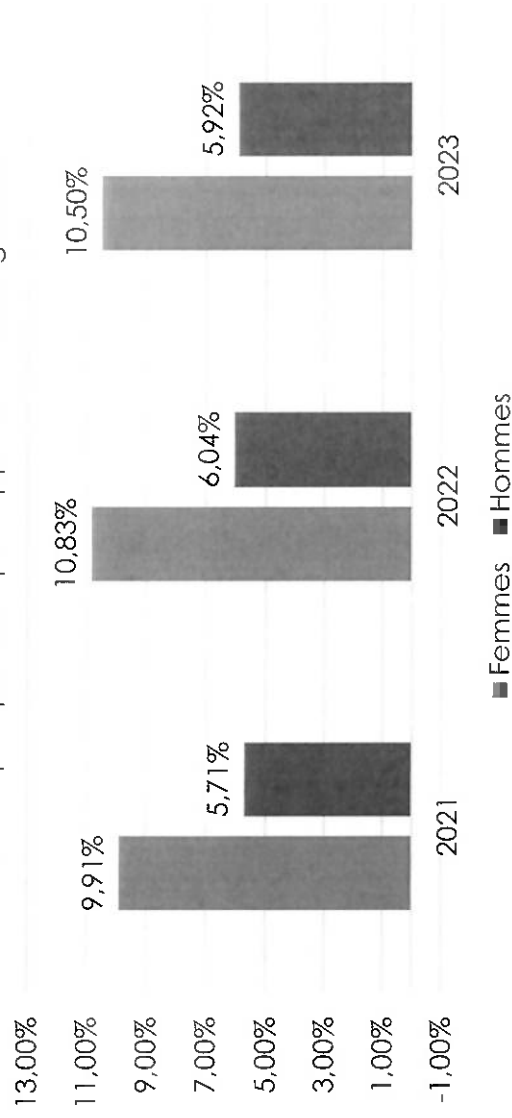
Dans l'effectif permanent, on constate que les femmes en situation de handicap sont en plus grand nombre que les hommes.



## 6) L'évolution des travailleurs en situation de handicap

### Nombre de BOE / Effectifs permanents

L'évolution de la proportion des travailleur-se-s en situation de handicap depuis 2021 par rapport à l'effectif global.



On peut constater une évolution à la hausse des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité depuis 2021 avec une croissance de 0,59 point pour les femmes et de 0,21 point pour les hommes.

## 6) L'évolution des travailleur-se-s en situation de handicap

### Nombre de BOE / Tout statut

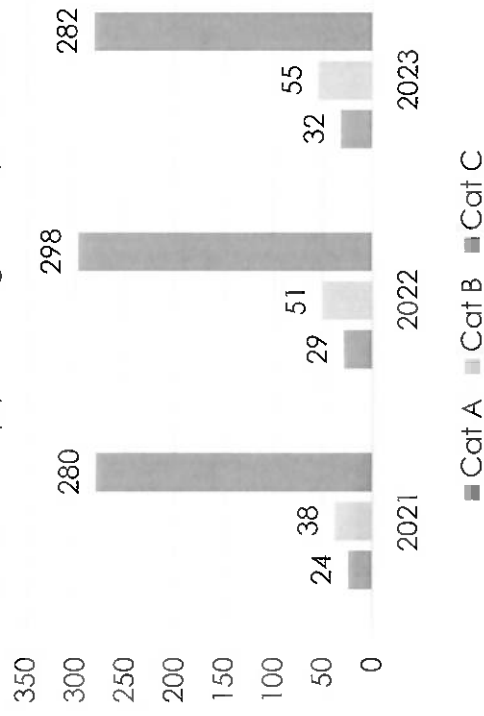
	2021	2022	2023
<b>Catégorie A</b>			
Femmes	17	21	24
Hommes	7	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>32</b>
<b>Catégorie B</b>			
Femmes	22	31	34
Hommes	16	21	22
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>56</b>
<b>Catégorie C</b>			
Femmes	214	224	238
Hommes	93	98	95
<b>TOTAL</b>	<b>307</b>	<b>322</b>	<b>333</b>
<b>Total Général</b>	<b>369</b>	<b>403</b>	<b>421</b>

Modalités de calcul de la DOETH utilisées pour ces données de manière plus spécifique:

Pour 2021: données recalculées suite au contrôle réalisé fin 2022 sur les données 2021

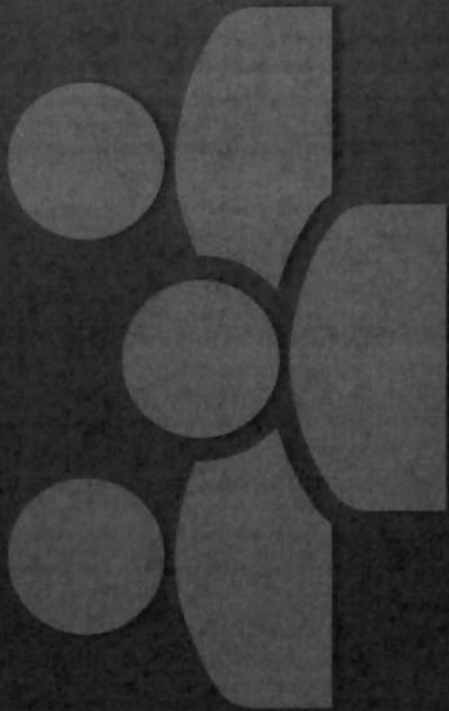
Pour 2022: données recalculées suite au recours sollicité après la cyberattaque.

L'évolution des travailleur-se-s en situation de handicap par catégorie depuis 2021.



- On observe une légère augmentation en 2023 de la part des femmes avec 68,56% en 2021 et 70,30% en 2023.

## A. 7 Les absences



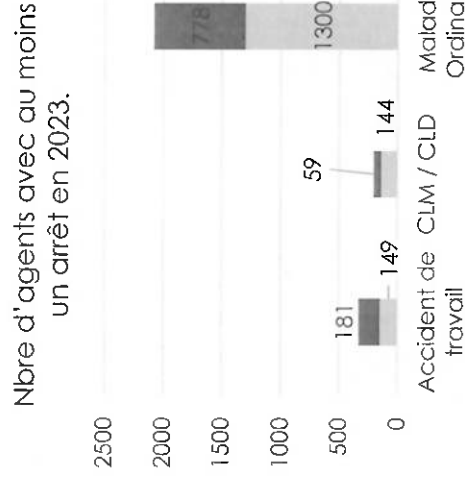
# Les absences

27

## Congés et absences

Le nombre de titulaires et contractuels sur postes permanents présent dans les effectifs au 31/12/2023, ayant été absent pour **Maladies ordinaires, Accidents de travail/Maladies professionnelles et Longue maladie /longue durée** (donc hors congés maternité, paternité) au moins un jour dans l'année est de 2 611 agents.

Taux d'absentéisme (**Maladies ordinaires, Accidents de travail/Maladies professionnelles et Longue maladie /longue durée**) : 9.7%.



En 2023:

- 6,11% des femmes ont pris au moins un arrêt en raison d'un accident de travail contre 9,5 % pour les hommes.
- 5,9 % des femmes ont été en situation de CLM / CLD sur une période de l'année contre 3,1% des hommes.
- 53,32 % des femmes ont posé au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire contre 40,78 % des hommes.

• Données, pour 2021, issues « Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les services municipaux (Lille-Hellemmes-Lomme- Restaurant Municipal- hors CCAS et Caisse des Ecoles) »

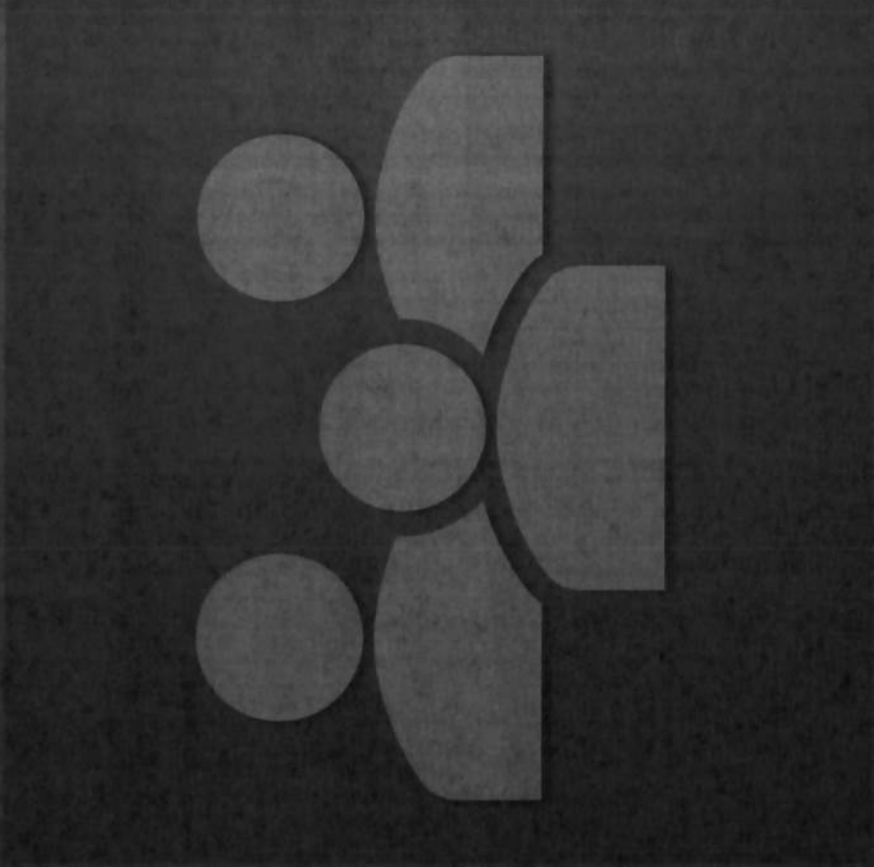
• Données pour 2022 et 2023 en cours de vérification

## B. LE DEVELOPPEMENT DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE – pour des rémunérations et des emplois sans inégalité

28

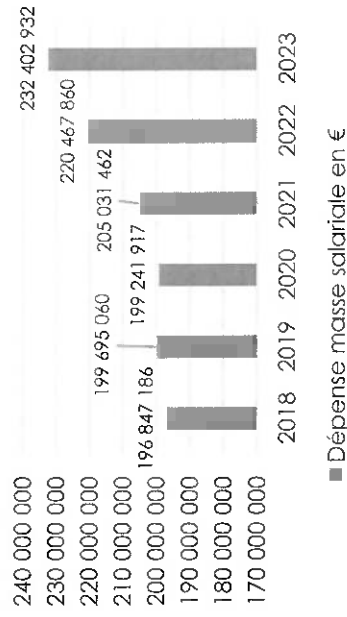
- 1) La rémunération globale et son évolution au sein de la collectivité
- 2) L'évolution de la rémunération entre femmes et hommes
- 3) L'accompagnement social des agents
- 4) Vers une évolution professionnelle égalitaire

## B.1 La rémunération globale et son évolution au sein de la collectivité



# 1) La rémunération globale et son évolution au sein de la collectivité

## La masse salariale brute chargée

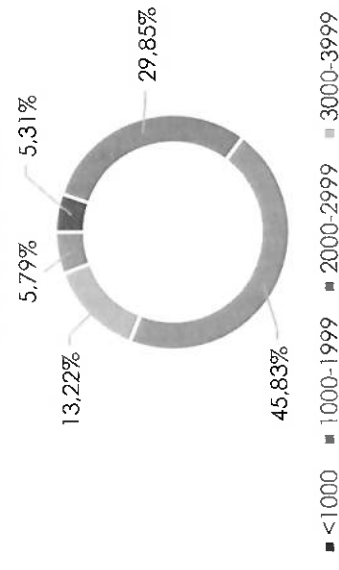


232 millions d'euros de dépenses de personnel en 2023 (prime pouvoir d'achat incluse)



## La rémunération brute chargée

Proportion des agents par tranche de revenu en 2023.



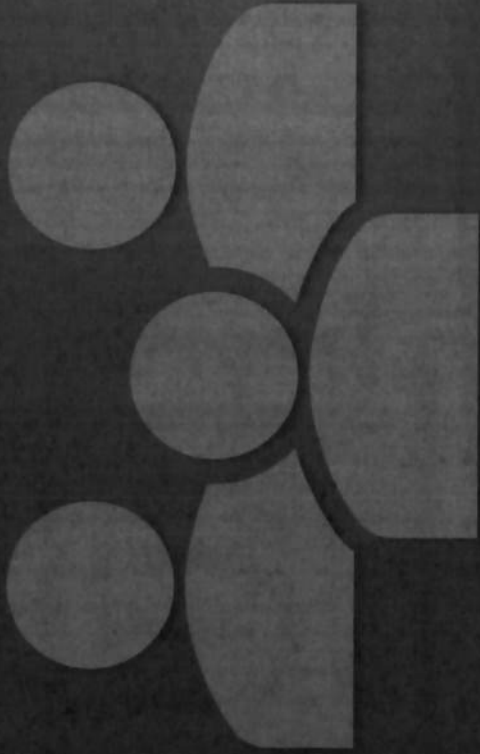
On peut constater une augmentation de la masse salariale de plus de 13 % depuis 2021 et 5,4 % entre 2022 et 2023.

L'évolution de la masse salariale est liée à plusieurs facteurs:

- Des mesures volontaristes de la Ville : augmentation du régime indemnitaire de 400€ brut annuel de 87% des agents, versement de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat en 2023.
- Une évolution naturelle à effectif constant notamment en raison du Glissement Vieillesse Technicité.
- Une évolution liée à des mesures nationales comme la revalorisation de la valeur du point d'indice, la revalorisation du nombre de point des grilles les plus basses, etc.



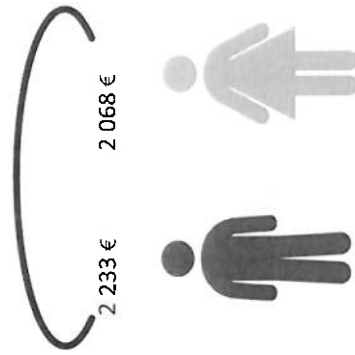
## B. 2 L'évolution de la rémunération de manière genrée



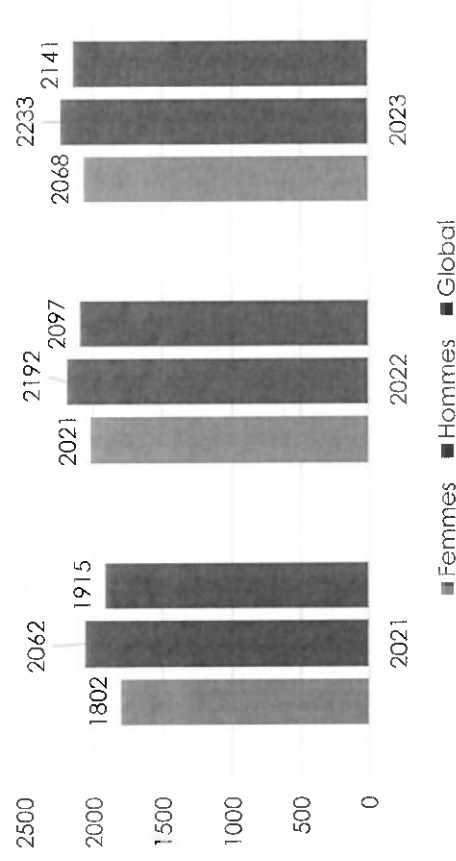
## 2) L'évolution de la rémunération de manière genrée

### Une réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes est constatée depuis 2021.

2 141 € salaire moyen des permanents (net imposable)



Evolution du salaire moyen depuis 2021



Le salaire moyen (net imposable) des agents permanents à la Ville de Lille et ses communes associées a évolué passant de 1 915 à 2 141 € entre 2021 et 2023.

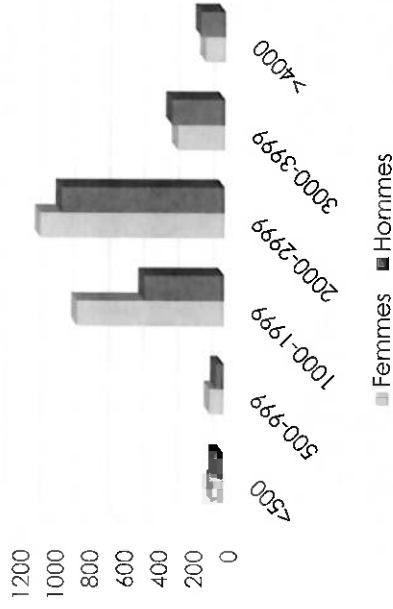
Des écarts existent entre la rémunération moyenne des femmes et des hommes. Néanmoins cet écart a diminué depuis 2021 passant de 260 € à 164€.

Si ces inégalités sont réelles, leur analyse doit être affinée car elles peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs (temps partiel, effet des filières, etc.), qu'une synthèse ne peut pas retranscrire.

La démarche déjà engagée sur l'égalité professionnelle et notamment l'égalité femmes / hommes va être poursuivie et approfondie dans le cadre des groupes de travail sur la Stratégie salariale.

## 2) L'évolution de la rémunération de manière genrée

Nbre d'agents par tranche de revenu (net imposable) en 2023.



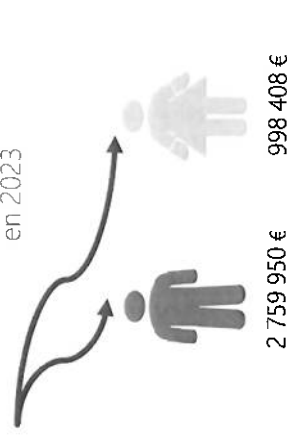
En 2023, les femmes sont majoritaires dans les tranches de revenu en net imposable mensuel jusqu'à 2 999 €, puis les hommes deviennent majoritaires.

Ces écarts peuvent s'expliquer du fait de nombreux facteurs : type de métiers exercés, moyenne d'âge entre femmes et hommes, temps partiel / accès à des heures supplémentaires rémunérées ou des astreintes...

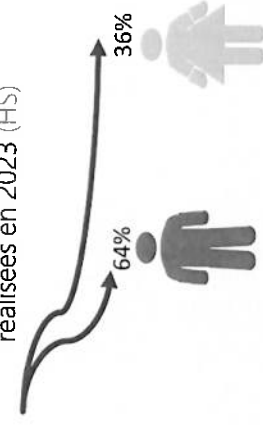
### Index lié à l'égalité professionnelle femmes/hommes publié sur notre site Internet le 30/09/2024

- L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires est de **43 / 50 points**
- L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels recrutés sur emploi permanent est de **6 points / 15**
- Le nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations est de **4 points / 10**

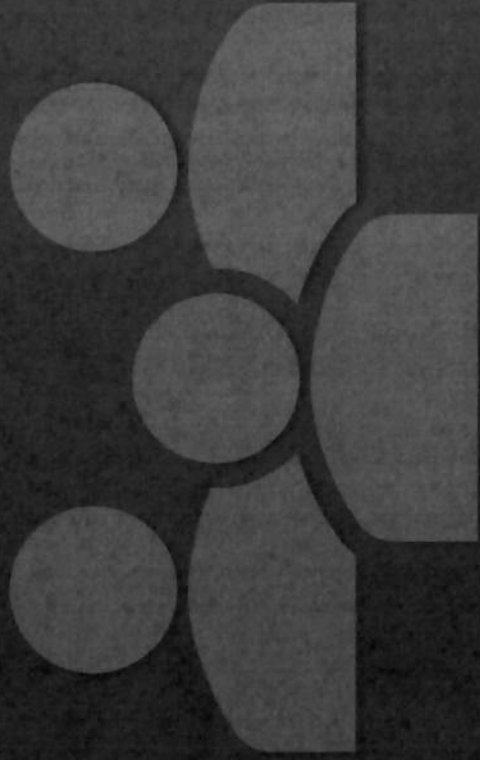
3 758 358 € le montant brut des HS payées en 2023



Répartition des Heures supplémentaires réalisées en 2023 (HS)



## B. 3 L'accompagnement social des agents



# 3) L'accompagnement des agents

35

## Le service social du personnel

Le travailleur social dédié à cette mission apporte une aide aux agents, Elle intervient lorsqu'un-e agent-e rencontre l'une des situations suivantes :

- ▶ Arrêts maladie depuis plusieurs semaines et crainte de « passer » à demi-traitement
- ▶ Changements de situation familiale
- ▶ Difficultés éducatives avec un ou plusieurs enfants
- ▶ Victime de violences conjugales
- ▶ Difficultés financières
- ▶ Difficultés en matière de logement
- ▶ Situation de handicap



## L'écoute sociale

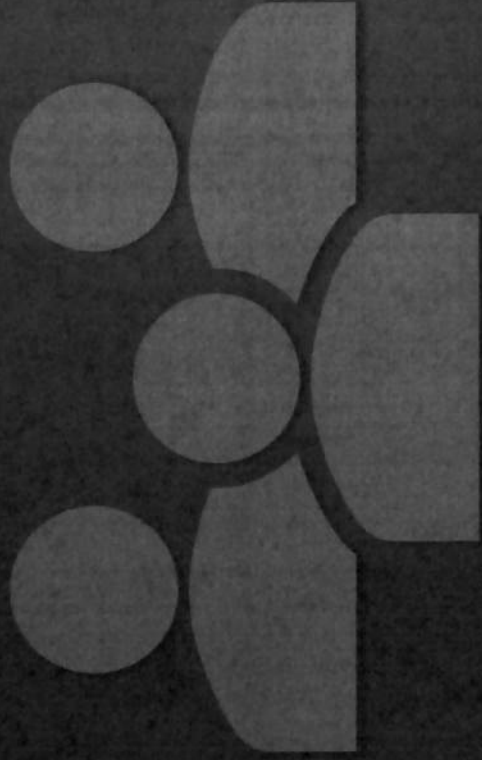
### Quelques chiffres:

- ▶ En 2023, 205 agent-es ont bénéficié d'un accompagnement par le service social du personnel.
- ▶ 61,46 % sont des femmes (126) et 38,54 % des hommes (79).
- ▶ La catégorie la plus représentée est la catégorie C: 81.46 % soit 167 agents suivis.
- ▶ 42,43 % des accompagnements (87 agents) concernent des agents de la filière technique, 28,29 % de la filière administrative (58), 11,7 % (24 agents) de la filière médico-sociale, 10,24 % (21) de l'animation et 7,3 % (15) de la filière culturelle.
- ▶ La tranche d'âge dominante des agents suivis est celle des 40 / 60 ans et représente 71 % soit 146 agents.
- ▶ A ces 205 agents suivis s'ajoutent les 52 agents logés pour nécessité absolue de service portant ainsi le nombre d'agents accompagnés par le SSP à 257 agents.

### Accompagnement des agents par les psychologues du travail et chargés d'orientation :

Les agents de la ville peuvent bénéficier d'un tel accompagnement, Les agents reçus en priorité sont les agents en réintégrations et en reclassement professionnel, mais le service prend également en charge la prévention des risques sociaux, les bilans de compétences, l'accompagnement au management.

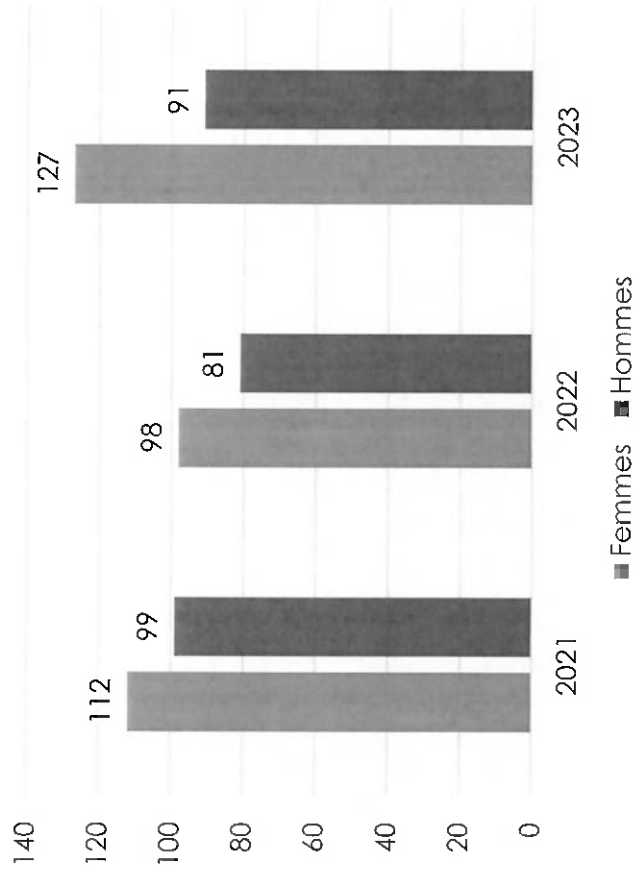
## B. 4 Vers une évolution professionnelle égalitaire



# 1) L'évolution des titularisations par genre

L'évolution des titularisations par genre depuis 2021

	2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agents stagiaires titularisés	97	77	87	62	103	74
Prolongation de stage	0	0	0	0	2	1
Titularisation au titre de l'article 38 (travailleurs en situation de handicap)	3	1	1	4	3	2
Refus de titularisation	0	0	0	0	0	0
Nouveaux arrivants directement nommés stagiaires	12	21	10	15	19	14
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	<b>81</b>	<b>127</b>	<b>91</b>



## 2) Les avancements de grade et promotions internes

### La part des femmes dans les avancements de grade et promotions internes – Un plan d'actions qui porte ses fruits !

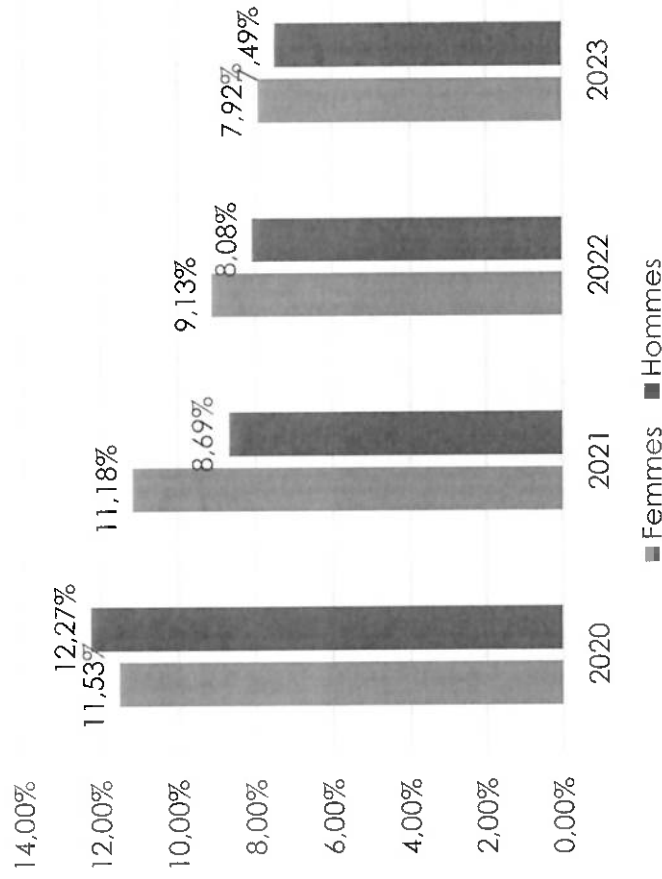
Année	Agents remplissant les conditions	Dont nombre de femmes	% de femmes	Femmes nommées	Hommes nommés	% de femmes
2020	3611	1859	51,48%	272	229	54,30%
2021	3397	1822	53,64%	265	163	61,90%
2022	3320	1708	51,45%	221	155	58,77%
2023	3115	1557	49,98%	193	143	57,44%

Le nombre de femmes ayant fait l'objet d'une promotion ou d'un avancement de grade est supérieur.

En 2023, 7,92% des femmes de la collectivité ont bénéficié d'une promotion interne ou d'un avancement de grade pour 7,49% des hommes de la collectivité.

À noter que l'équilibre femmes – hommes dans les promotions et avancements de grade est vérifié avant la validation des listes, comme prévu dans le plan d'actions.

Evolution des promotions internes par genre proportionnellement à l'effectif global par genre.





## 2) Les avancements et promotions internes

### La part des femmes promues par catégorie hiérarchique

Catégorie	2020	2021	2022	2023
A	67,92%	64,70%	71,18%	62,79%
B	22,44%	47,05%	42,55%	63,51%
C	56,25%	62,09%	59,10%	54,09%

**RAPPEL:** évolution du taux de féminisation dans l'effectif total :

	2020	2021	2022	2023
Part des femmes	55,05%	55,84%	55,77%	56,09%

Index lié à l'égalité professionnelle femmes/hommes publié sur notre site Internet le 30/09/2024

L'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes est de 25 points / 25

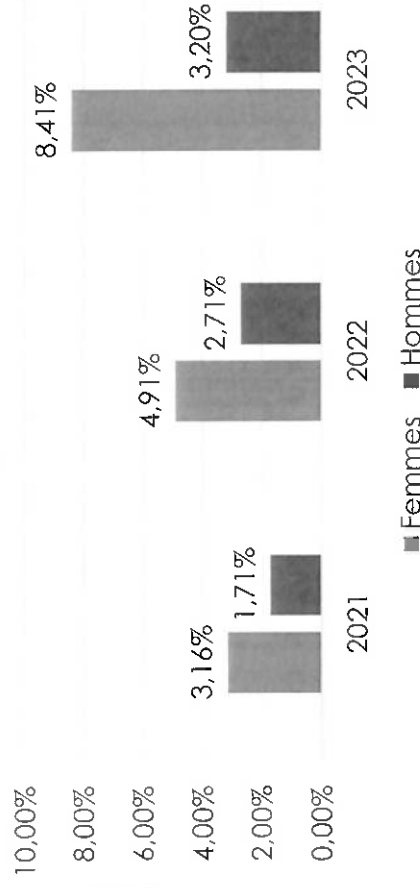
### 3) L'accompagnement professionnel

	2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Catégorie A	6	0	6	1	8	3
Catégorie B	8	2	13	1	34	7
Catégorie C	61	30	100	50	163	51
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>32</b>	<b>119</b>	<b>52</b>	<b>205</b>	<b>61</b>

#### Qu'est-ce que l'accompagnement professionnel?

L'accompagnement professionnel vise à **développer les compétences et le potentiel des individus tout au long de leur carrière**. Il s'agit d'un atout précieux pour la collectivité et les agents qui souhaitent améliorer leurs perspectives de carrière. L'accompagnement professionnel prend une part de plus en plus importante pour nos agents.

L'évolution de l'accompagnement professionnel par genre depuis 2021



En 2021, 70 % des accompagnements ont concerné des femmes et 77 % en 2023. Le nombre d'accompagnements augmente pour les femmes et pour les hommes, proportionnellement à l'effectif global.

Ainsi, par exemple, en 2023, 8,41% des femmes et 3,20% des hommes ont bénéficié d'un accompagnement.

## 4) La formation professionnelle

Année	Nombre de formations réalisées (CNFPT)			Part des femmes formées / ensemble des agents formés
	Nbre de femmes	Nbres d'hommes	Total	
2019	1104	745	1849	59,71%
2020	645	398	1043	61,84%
2021	1209	791	2000	60,45%
2022	1559	791	2350	66,34%
2023	1151	665	1816	63,38%

De manière globale, les femmes suivent davantage de formations internes depuis 2019 et sont devenues majoritaires au-delà de leur représentativité dans les effectifs.

**RAPPEL:** évolution du taux de féminisation dans l'effectif total :

	2020	2021	2022	2023
Part des femmes	55,05%	55,84%	55,77%	56,09%

## 5) Concours et examens professionnels

### Demandes de préparation aux concours et examens professionnels par genre

2019		2020		2021		2022		2023	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
80	60	82	65	46	45	91	30	98	41
140		147		91		121		139	

L'évolution de la demande de préparation aux concours et examens est très nettement féminine et évolue favorablement au cours des années. En 2021, 50.54% demandant une préparation étaient des femmes ; 70, 5 % en 2023.

Les lauréats de concours et d'examens sont majoritairement des hommes, hormis en 2022 où les hommes et les femmes sont à parité.

### Nombre d'agents ayant obtenu un concours

2021		2022		2023	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
28	14	5	5	18	17
Total		Total		Total	

### Nombre d'agents ayant obtenu un examen

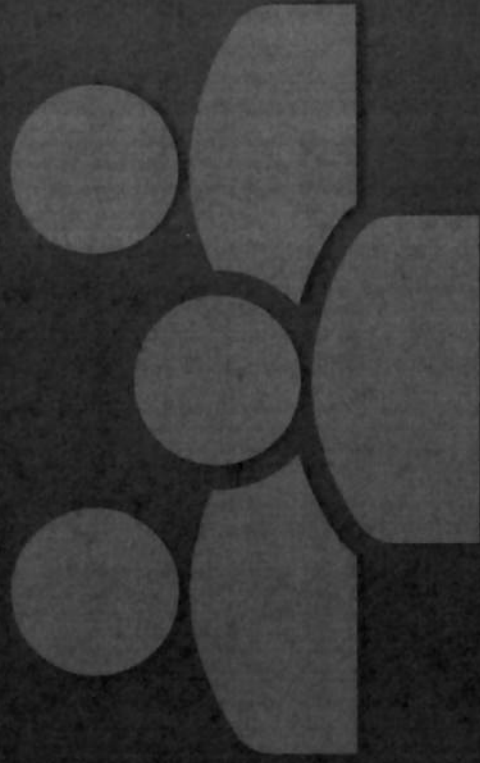
2021		2022		2023	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
10	13	14	12	7	23
Total		Total		Total	

## C. AGIR POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE – vers un équilibre égalitaire des métiers et des filières

43

- 1) Favoriser un recrutement respectueux de la mixité
- 2) L'évolution des mentalités et des comportements par une communication égalitaire
- 3) L'engagement contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations

## C. 1 Favoriser un recrutement respectueux de la mixité



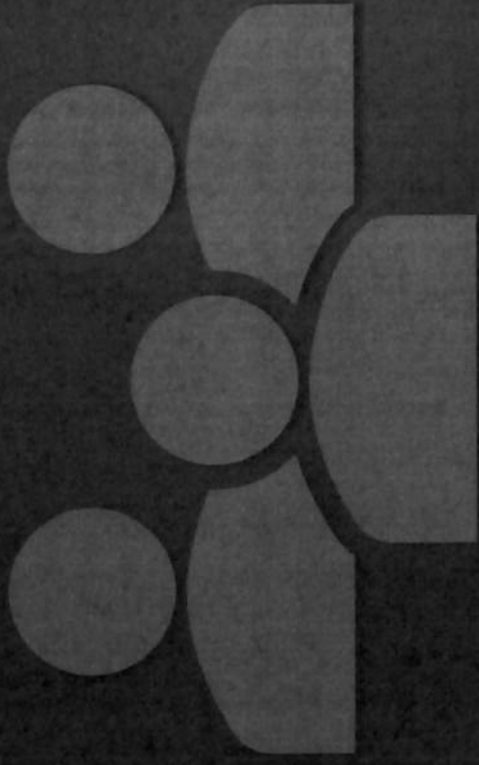
# Favoriser un recrutement respectueux de la mixité

45

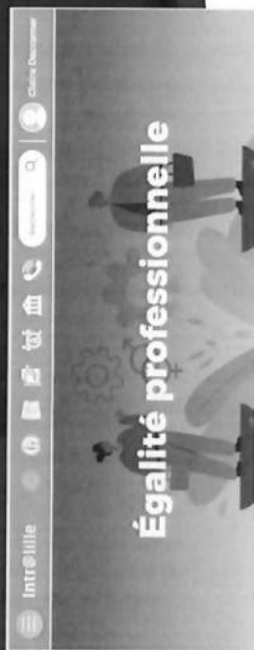
## Mesures mises en place et leur état de réalisation :

- ▶ **Guide des bonnes pratiques pour les services recruteurs :** Le projet a été mis en attente en raison d'une intrusion informatique et devra être repris (prévu en 2025).
- ▶ **Rédaction des offres d'emploi :** Utilisation systématique de l'écriture inclusive dans les offres d'emploi, et lorsque cela n'est pas possible, recours à la méthode F/H (H/F pour certains supports figés).
- ▶ **Compatibilité des postes avec la vie personnelle :** Ce point fait l'objet d'un groupe de travail avec les partenaires sociaux
- ▶ **Mixité des jurys de recrutement :** Le service RH est à ce jour exclusivement féminin, et rencontre des défis pour constituer des jurys paritaires. Equilibre recherché au travers des représentants des services recruteurs.
- ▶ **Objectivation du choix du-de la candidat-e retenu-e :** un CR étayé des entretiens de recrutement est rédigé systématiquement. Les recrutements sont bien documentés et font l'objet de comptes rendus validés, avec des procès-verbaux transmis à la préfecture selon le besoin.
- ▶ **Nomination équilibrée aux emplois de direction :** Sur l'ensemble des emplois fonctionnels, on observe une relative stabilité du nombre de femmes entre 2021 et 2023 (voir diapo 14).
- ▶ **Accueil des jeunes (apprentissage, stages, services civiques) :** Recrutement actif de 105 apprentis en 2023 (72 femmes et 29 hommes). Les services civiques, bien que moins nombreux (50/an), sont également pris en charge.
- ▶ **Favoriser la mixité des métiers :** Communication inclusive et attention portée par des contre-exemples visuels dans les supports de communication.

## C. 2 L'évolution des mentalités et des comportements par une communication égalitaire







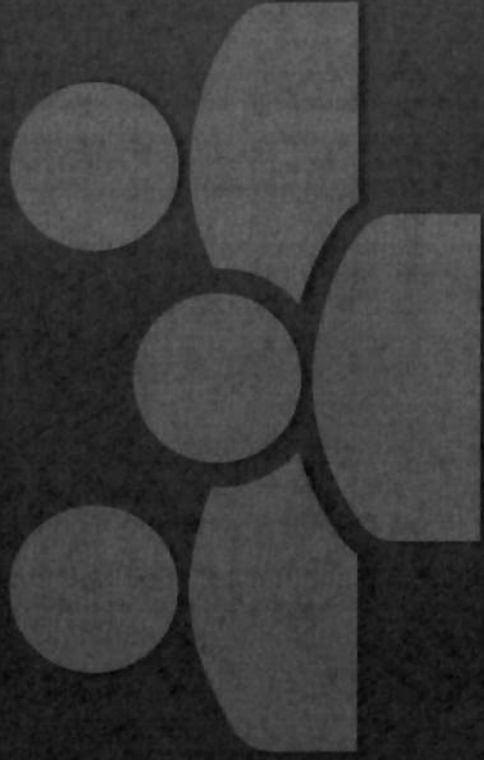
Soucieuse d'agir en faveur de l'égalité professionnelle depuis toujours, la ville de Lille a abordé de front le sexisme et les inégalités de sexe en menant une campagne d'affichage engagée au sein des services municipaux dès novembre 2019.

De nombreuses actions ont été déployées de 2021 à 2023, telles que des articles dans Mairie Mag, des flyers et Guide (Guide de la parentalité de novembre 2021 et transmis depuis 2022 aux nouveaux parents), des vidéos sur l'intranet et sensibilisations diverses, la création d'une rubrique « Egalité professionnelle » ouverte sur l'intranet...

L'ensemble de ces éléments de communication permet d'expliquer les résultats obtenus en 2023.



### C. 3 L'engagement contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations





La ville de Lille a mis en place dès 2019 un dispositif de signalement pour les agents s'estimant victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes sur leur lieu de travail : La Cellule d'Écoute.

## LA CELLULE D'ÉCOUTE

**Dispositif de signalement contre :**

**LES HARCELEMENTS ET LES AGISSEMENTS SEXISTES**

On me fait des remarques sur mes compétences au regard de mon genre.

Il est en temps partiel le mercredi. Il ne s'y peut rien dire, ça a l'air d'être un ordre.

On me vante les subtilités du masculin, les avantages de l'agressivité.

Vous êtes confronté(e) à des difficultés de communication ou à un conflit ayant un impact sur votre activité professionnelle ? Vous pouvez solliciter :

- Votre encadrement (hiérarchie)
- Le service des ressources humaines
- Le service des relations sociales
- Le service de médiation professionnelle
- Le service de médiation professionnelle

**Comment ça fonctionne ?**

1. Soigner par mail ou téléphone
2. Recueillir des témoignages
3. Analyser et orienter vers les acteurs clés : Administration dans le cadre d'une enquête administrative, la médecine préventive et professionnelle, les psychologues...

**RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ**

**Victime ou témoin, contactez la Cellule d'Écoute**

Appels ou sms de 9h à 18h du lundi au vendredi

**06 37 35 76 59**

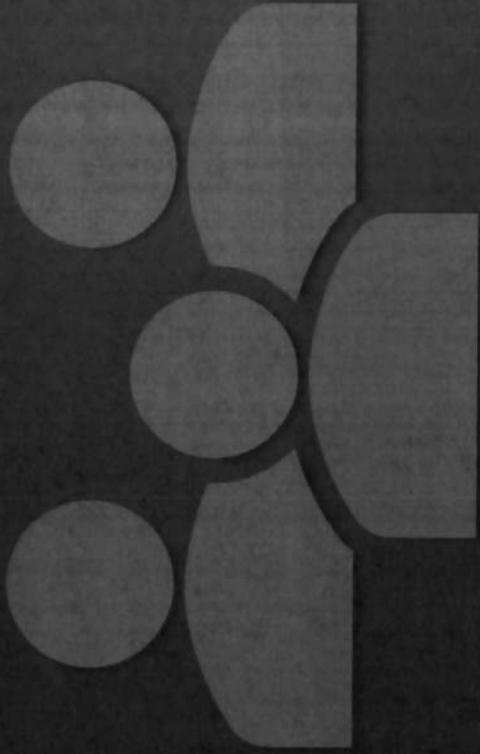
**celluledecoute@mairie-lille.fr**

Mairie de Lille - 10 rue de la Liberté - 59000 Lille - Tél. 03 20 39 11 11 - www.lille.fr

## D. PROMOUVOIR L'EGALITE PROFESSIONNELLE – les temps

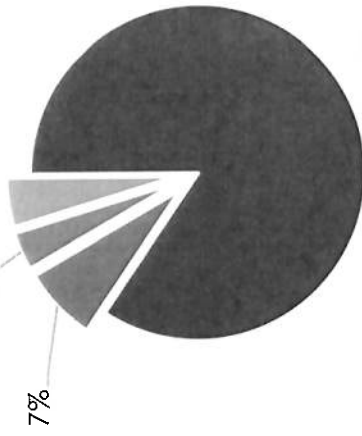
- 1) Le temps de travail – l'organisation du temps de travail
- 2) L'accompagnement de la parentalité tout au long de la carrière

## D. 1 Le temps de travail – l'organisation du temps de travail



# 1) Le temps de travail

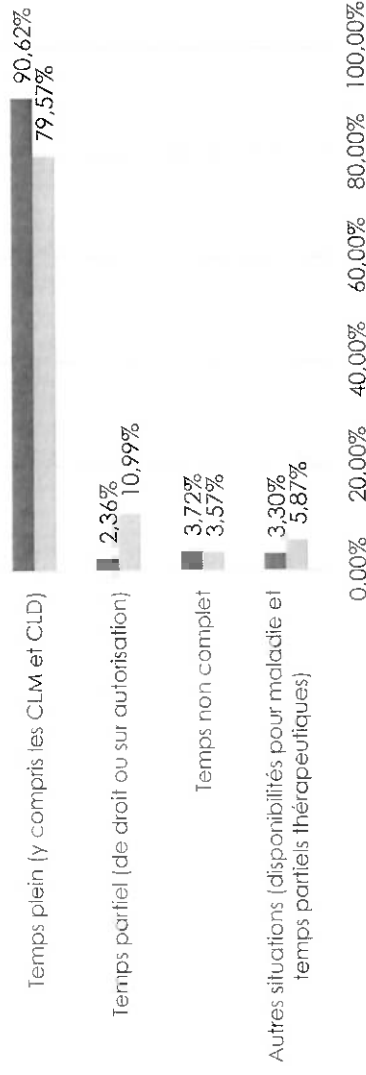
Répartition du temps de travail des agents permanents au 31 12 2023



- Temps plein (y compris CLM et CLD)
- Temps partiels (de droit ou sur autorisation)
- Temps non complet
- Autres situations (disponibilités pour maladie et temps partiels thérapeutiques)

## Le temps de travail

Répartition du temps de travail par genre au 31 12 2023



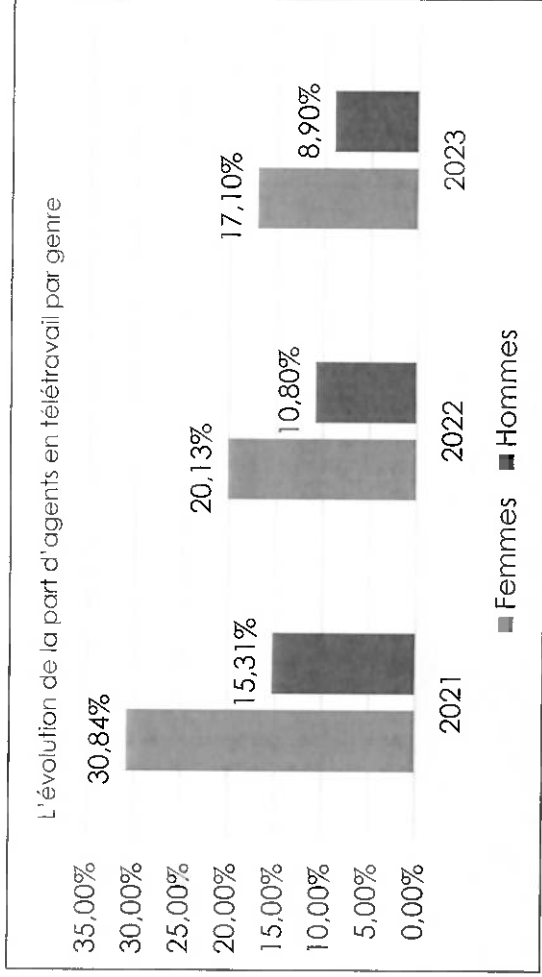
- Hommes
- Femmes

- La proportion des hommes à temps plein est supérieure à celle des femmes (90 % chez les hommes et presque 80 % pour les femmes)
- A contrario, le nombre de temps partiels est beaucoup plus élevé chez les femmes (10,99 % contre 2,36 % chez les hommes).
- Le nombre d'agents occupant des postes à temps non complet est équilibré entre les hommes et les femmes
- La proportion des agents en situation de disponibilité pour maladie ou en temps partiel thérapeutique est plus élevée chez les femmes (5,87 %) que chez les hommes (3,30 %)

# 1) Le télétravail

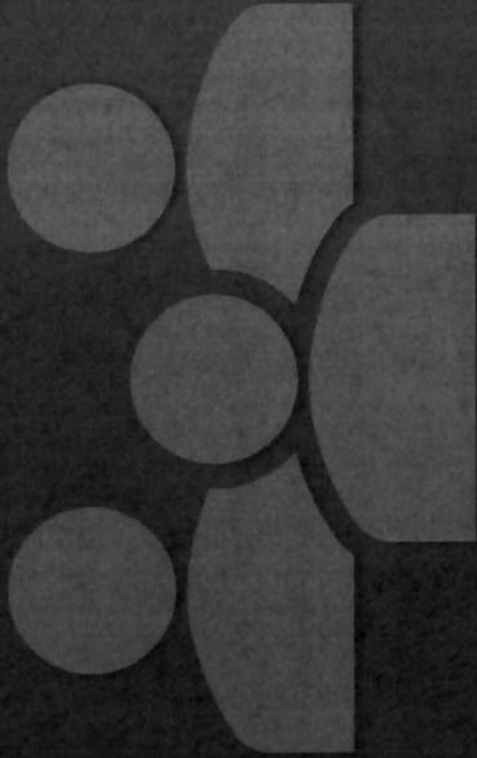
## Le télétravail

Catégories	2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
A	268	129	203	103	210	96
B	171	70	101	59	93	51
C	236	50	183	47	139	30
Total	635	249	487	209	442	177



- ▶ Le nombre de femmes en télétravail est nettement supérieur au nombre d'hommes dans la même situation. Ce constat est le même proportionnellement au nombre total de femmes et d'hommes.
- ▶ La réduction du nombre de télétravailleurs en 2023 s'explique par l'intrusion informatique, durant laquelle le télétravail a été suspendu.

## D.2 L'accompagnement de la parentalité tout au long de la carrière





## 2) L'accompagnement de la parentalité

### Les absences liées à la parentalité

49 agents ont bénéficié d'un congé paternité, maternité ou d'accueil d'un enfant pour 3 958 jours.

13 hommes pour 301 jours

51 femmes pour 3 657 jours



Le Guide de la Parentalité de la ville de Lille joue un rôle essentiel dans la promotion de l'égalité professionnelle en informant les agents sur leurs droits, les législations en vigueur, et les dispositifs impactant leur rémunération, leur carrière et leur retraite. Conçu également pour les aidants familiaux et les grands-parents actifs, ce guide, disponible sur l'intranet, sensibilise aux droits parentaux et facilite l'accès aux congés parentaux, aux aides financières et aux aménagements de travail. Ces actions contribuent à un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles entre les femmes et les hommes.

# E. LA MOBILISATION POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE – le dialogue pour faire progresser l'égalité au travail

56

FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE DIALOGUE SOCIAL

**LA PRÉSENTATION AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES :**

L'article L.211-4 du Code général de la fonction publique indique que « *Pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales, les listes de candidats aux élections professionnelles sont composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.* ».

De même, une représentation équilibrée est désormais prévue dans les collèges des organisations syndicales et des employeurs publics au sein du Conseil commun de la fonction publique (Article 4 du décret n°2012-148 du 30 janvier 2012) et du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (Article 1<sup>er</sup> du décret n°84-346 du 10 mai 1984) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

## II. PLAN EGALITE FEMMES HOMMES 2024-2026

# Introduction au plan égalité Femmes Hommes 2024-2026

En Ressources humaines, comme dans d'autres domaines, la qualité des décisions repose sur la pertinence des informations disponibles. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes reste une priorité essentielle pour notre collectivité.

À Lille – Hellemmes – Lomme, nous avons à cœur de promouvoir un environnement de travail qui valorise la diversité et la considère comme une richesse et une source d'innovation. C'est dans cet esprit que nous présentons aujourd'hui notre plan d'action pluriannuel 2024-2026, conçu comme une démarche concrète et structurée pour renforcer cet engagement.

Ce plan s'articule autour de plusieurs axes stratégiques visant à réduire les inégalités existantes, à garantir l'équité dans les parcours professionnels et à améliorer les conditions de travail pour tous nos collaborateurs. À travers des mesures adaptées et des objectifs précis, nous souhaitons encourager une culture organisationnelle où chacun, indépendamment de son genre, de ses responsabilités familiales ou de ses aspirations professionnelles, peut s'épanouir pleinement.

Dans ce document, nous détaillons les actions que nous mettrons en œuvre dans les années à venir pour progresser vers l'égalité professionnelle. Ces initiatives portent sur la promotion de la parité dans les processus de recrutement et d'évolution, la réduction des écarts de rémunération, l'instauration d'un environnement de travail inclusif et respectueux, le soutien à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que le renforcement du dialogue social et de la participation de chacun. Ensemble, nous avons l'opportunité de bâtir un avenir où l'égalité professionnelle ne se limite pas à une ambition, mais devient un moteur d'innovation, de progrès et de bien-être collectif.

Ce plan reflète notre volonté d'avancer dans cette direction et de traduire cet engagement en actions concrètes au service de notre collectivité

**Axe 1 : Assurer les conditions de recrutements, de mobilité et de déroulement de carrière favorables à l'égalité femmes/ hommes**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Veiller à l'évolution de la mixité au sein de métiers identifiés	Encourager la mixité au sein des métiers historiquement féminins ou masculins (à travers la mobilité interne, le recrutement d'apprentis, de stagiaires et services civiques, la présentation des fiches de poste, la valorisation de certains métiers, vis mon job...)	évolution du taux d'emploi d'hommes dans les métiers exercés majoritairement par des femmes et du taux d'emploi de femmes dans les métiers majoritairement exercés par des hommes	immédiat	Services recrutement, SIAS et APP
	Elaborer et instaurer une charte de la mobilité à destination des agent-es, qui permettra d'élargir les choix d'orientation des agents en recherche de mobilité de manière égalitaire et construite	Nombre d'agents en demande de mobilité (nombre de femmes et nombre d'hommes) Nombre genré d'agent-es aboutissant à une mobilité interne par filière	1er trimestre 2025	DEC
Assurer des conditions d'accès égalitaires aux emplois de la collectivité	Poursuivre la bonne diffusion des offres de manière non genrée	Nombre d'offres mises en ligne Nombre de candidatures femmes et hommes par poste, dont accent mis sur les postes genrés	immédiat	DEC
		Typologie des sources/diffuseurs Nombre de candidatures genrées par sources	immédiat	DEC
	Elaborer et instaurer une charte de recrutement ou guide des bonnes pratiques pour les services recruteurs, de la définition du poste à l'accueil de l'agent-e, qui veille au respect de conditions égalitaires dans les processus de recrutement	Nombre de candidatures F/ H Nombre de recrutements Nombre de managers formés au recrutement Représentation en % de la composition femmes/hommes des jurys (favoriser la mixité des jurys)	fin 2025/début 2026	DEC
	Valoriser la mixité et l'ouverture des métiers de la Ville à tous les forums d'orientation, à l'accueil de stagiaires dès la classe de 3ème et lors de l'accueil d'apprentis.	Nombre de forums et salons où la Ville est présente	en cours dans le cadre de la politique d'attractivité	Recrutement, SIAS
Maintenir une politique de promotion et d'avancement équitable (à proportion des effectifs genrés)	Établir des critères de promotion internes clairs et équitables, qui préservent l'égalité des chances et soutiennent la diversité de genre.	Nombre de femmes / hommes promus / bénéficiaires d'un avancement de grade, par grade Rapport taux de promotion et d'avancement de grade / taux de présence femmes - hommes dans les effectifs promouvables (statut promouvable) Index de l'égalité Professionnelle Femmes - Hommes pour la collectivité (ville de Lille - Hellemmes-Lomme)	Annuel (à chaque campagne AGPI)	DAP --- DRP
	Veiller à favoriser des nominations équilibrées dans les procédures d'avancement	Nombre de femmes et d'hommes promus lors des avancements	Annuel (à chaque campagne AGPI)	DAP

**Axe 2 : Réduire les écarts de rémunération et veiller à l'environnement professionnel de nos agent-es**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Diagnostiquer et suivre les situations d'écarts de rémunération	Développer l'analyse des rémunérations	Etablissement d'un rapport statistique	Annuel	DRP
	Identifier les sources de disparités de rémunération selon le genre, statut... Veiller dans les règles internes et le fonctionnement à réduire les sources d'écart		Annuel	DRP
	Veiller à un égal traitement des agent-es dès leur recrutement et tout au long de la carrière		Annuel	
Poursuivre la réduction des écarts de rémunération	Poursuivre la déprécarisation des emplois vacataires de la ville	Nombre d'emplois Rémunération Femmes/ hommes Type d'emplois Nombre de titularisation de contractuels Femmes/ Hommes Mesurer l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels recrutés sur emploi permanent selon les modalités de calcul précisées par la DGCL (Index de l'égalité Professionnelle Femmes - Hommes pour la collectivité )	Annuel	DRP
	Selon l'étude menée au sein de la ville, identification / création d'une enveloppe budgétaire pour réduire les écarts de rémunération	Mesurer l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes sur emploi permanent selon les modalités de calcul précisées par la DGCL (Index de l'égalité Professionnelle Femmes - Hommes pour la collectivité (ville de Lille - Hellemmes Lomme))	Annuel	DRP
	Respecter l'obligation de publier la répartition sexuée de la somme des 10 rémunérations les plus élevées des agent-es salarié(e)s de la collectivité.	Index de l'égalité Professionnelle Femmes - Hommes pour la collectivité (ville de Lille - Hellemmes Lomme) Publication sur le site de la Ville	Annuel	DRP
	Réaliser une étude globale genrée sur l'octroi d'heures supplémentaires aux agent-es de la collectivité et mettre en place un plan d'actions correctives.	Mesurer l'évolution des heures supplémentaires par genre.	Annuel	DRP

**Axe 2 : Réduire les écarts de rémunération et veiller à l'environnement professionnel de nos agent-es**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Assurer les conditions matérielles à l'exercice des fonctions	Veiller, lors d'aménagements ou de déménagements, aux espaces nécessaires aux femmes et aux hommes dans les métiers genrés (ex : police municipale, sport, jardin...)	Nombre d'aménagements spécifiques	Immédiat	DRST - Service des conditions de travail
	Développer et favoriser l'accès à des protections périodiques pour les femmes concernées	Nombre de protections périodiques délivrées/ femmes de la collectivité.	Courant 2025	DRST - direction
	Adapter les équipements de protection individuelle (EPI) à la morphologie des agent-es	Nombre d'équipements de protection classiques Nombre d'équipements spécifiques	2025	DRST - Service des conditions de travail
Reconnaître, prévenir, traiter l'usure professionnelle dans les métiers genrés	Soutenir l'intégration dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et dans l'organisation du travail, de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe, en assurant une sensibilisant des acteurs (assistants de prévention, représentants du personnel, managers)	Nombre d'acteurs de l'évaluation des risques professionnels formés ou sensibilisés  Nombre de plans d'actions intégrant l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe	Immédiat	DRST - Service des conditions de travail
Prévenir et traiter les actes de violence	Définir une procédure d'alerte et d'intervention		Annuel	DRST / Cellule de signalement
	Mettre à disposition des agent-es une cellule de signalement pour celles et ceux qui se considèrent victimes de violences, de harcèlement moral ou sexuel, ou de comportements sexistes.	Nombre de signalements recensés par typologie d'actes Nombre d'enquêtes administratives Nombre de demandes de protections fonctionnelles Rapport annuel statistique avec suivi trimestriel	Début 2025	DRST / Cellule de signalement

**Axe 3 : Sensibiliser et former les agents aux enjeux de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Développer une politique RH respectueuse de chacun, favorisant les évolutions de carrière et l'enrichissement des parcours professionnels	Construire ou intégrer, dans le cycle de formation à destination des « Encadrants », un module spécifique obligatoire sur l'égalité femmes/ hommes : l'égalité entre les femmes et les hommes peut être déclinée en de nombreuses actions de formation relatives à la mixité des métiers, la déconstruction des stéréotypes, la prévention des violences sexuelles et sexistes, la gestion des absences liées à la parentalité, au temps partiel...(et autres aspects de la non-discrimination : état de santé/handicap, appartenance ou non-appartenance syndicale, etc.)	Nombre de sessions de formation et d'agents formés Evolution en % d'encadrants formés	Courant 2025	DEC - service Formation
	Accompagner et former les managers et les représentants du personnel aux enjeux de l'égalité femmes et hommes, à repérer les situations à risques (notamment les nouvelles formes de violence apparues en contexte de travail à distance (cyber harcèlement...)) afin d'alerter les interlocuteurs RH (Psychologues du travail, médecin de prévention, assistante sociale, direction juridique...)	Nombre de managers et représentant-es du personnel formés Evolution en % d'encadrants formés	Courant 2025	DEC - service Formation
	Favoriser l'accès aux parcours et aux situations d'apprentissage : développer des organisations de travail favorables à l'apprentissage des femmes et des hommes, favoriser l'accès aux formations pour les personnes identifiées sur des métiers à forte usure, assurer une équité d'accès aux projets permettant de développer des compétences et de prendre des responsabilités.	Nombre d'agent-es dans un circuit de formations internes Evolution sur les 3 ans en % d'agents formés	Immédiat	DEC - service Formation
	Former l'ensemble de nos agents à la prévention et à la prise en charge des personnes victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles via les supports numériques existants au sein de la collectivité (Formations en présentiel, mails, intranet, mise en place de mooc..) cible : tout agent + Représentants du personnel + Elus	Nombre d'agent-es formé-es en présentiel / connecté-es sur les sessions organisées Nombre de femmes et d'hommes accompagnés Evolution sur les 3 ans en % d'agents formés	Courant 2025 et sur 5 ans	DEC - service Formation
Développer "la confiance en soi" des femmes et leur favoriser l'accès à des postes d'encadrement	Proposer un coaching pour "la confiance en soi" et la conduite de négociation des femmes en catégorie A, B, C ayant formulé un souhait d'évolution vers des postes à plus grande responsabilité	Nombre de demandes Nombre de bénéficiaires du dispositif Nombre d'évolutions professionnelles	2026	DEC - service Formation



**Axe 3 : Sensibiliser et former les agents aux enjeux de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Développer un système complémentaire de formations obligatoires dès l'arrivée dans la collectivité ou sur un poste particulier	Intégrer une formation obligatoire sur l'égalité professionnelle dans le plan de développement annuel des compétences pour tous les agents, avec une attention particulière pour les nouveaux arrivants.	Nombre d'agents ayant suivi la formation obligatoire. Évaluation post-formation pour mesurer la compréhension des concepts enseignés. Evolution sur les 3 ans en % d'agents formés	Courant 2025	Intervention référent Egalité
	Intégrer des études de cas et des simulations pour illustrer les défis spécifiques rencontrés dans l'organisation en matière d'égalité professionnelle et de diversité, permettant ainsi aux participants de développer des compétences pratiques.	Nombre de cas pratiques intégrés dans les programmes de formation. Evolution sur les 3 ans en % d'agents formés	dès 2024/2025	DEC - service Formation

**Axe 4 : Favoriser l'équilibre des temps de vie professionnelle et personnelle**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Informer les agents de leurs droits et des règles applicables pour la grossesse et la parentalité	Mettre à jour et diffuser largement le "Guide de la parentalité"	Diffusion via l'ensemble des médias internes de la ville	Immédiat	DAP - Service Protection social et Retraite
Réduire le temps de travail partiel subi	Etudier de nouveaux modes d'organisation du temps de travail hebdomadaire (travail sur 4 jours, 4 jours 1/2 ou assouplissement des horaires pour les agent-es ayant une garde alternée...) permettant de limiter le temps partiel subi.	Nombre d'agents concernés.	Fin 2025	Directions Métier et RH
Favoriser le retour à l'emploi des agent-es après des congés maternité, d'accueil d'un enfant, d'adoption ou des congés parentaux	Maintenir un lien avec la collectivité afin de lever les "freins" du retour.		2025	DAP - Service Protection social et Retraite
	Envisager une nouvelle façon de fonctionner au sein de l'organisation permettant de concilier la vie personnelle et la vie professionnelle. Assurer les conditions de reprise par un entretien avec le N+1 ou les services RH.		2025	DAP - Service Protection social et Retraite/ DRST - gestion des cycles de travail
Agir pour l'égalité lors de l'accueil de l'enfant	Permettre aux agents de bénéficier de tous les dispositifs développés par la collectivité (temps partiel de droit jusqu'aux trois ans de l'enfant, disponibilité de droit pour élever un enfant de moins de 8 ans, ASA, congés spécifiques...) recensés dans le guide de la parentalité	Taux d'utilisation des options de travail flexible par service Nombre d'agents ayant bénéficié de congés parentaux Nombre de jours recensés sur les autorisations spéciales d'absence par agent-es	2025	DAP - Service Protection social et Retraite
Utilisation du congés de paternité et d'accueil de l'enfant	Permettre aux pères de vivre l'arrivée de leur enfant dans les meilleures conditions possibles. Le congé paternité se compose depuis le 1er juillet 2021 de deux périodes (l'une obligatoire de 3 jours et de 4 jours accolés, puis 21 jours à prendre dans les 6 mois après la naissance).	nombre d'agents concernés.	Immédiat	DAP - Service Protection social et Retraite
Faciliter la vie des agents	Réflexion autour de la mise en oeuvre d'une conciergerie permettant une meilleure conciliation vie personnelle/ vie professionnelle	Nombre de sollicitations recensées	2026	DRST / gestion de projets
Faciliter le recours pour nos agent-es à des modalités de garde adaptées à leurs contraintes professionnelles	Etudier les possibilités d'accueil des enfants et les modalités de garde adaptées pour les métiers avec des horaires particuliers (horaires décalés)	Nombre d'enfants gardés Nombre de parents concernés Types de métiers et nombre pour chacun Nombre de solutions proposées (diversité de l'offre)	2026	DRST / gestion de projets

**Axe 5 : Veiller et renforcer la communication interne et externe sur le sujet de l'égalité professionnelle - Développer une culture de l'égalité**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Déconstruire les stéréotypes et encourager l'ouverture des métiers à tous les sexes	Communiquer positivement sur le sujet pour éliminer les stéréotypes et déconstruire les idées reçues sur les métiers dits féminins ou masculins (témoignages d'agent-es occupant des métiers contre stéréotypés)	Nombre d'outils et campagnes réalisées dans cet objectif	1 portrait par mois	Communication interne et externe
	Lutter contre toutes formes de représentation renforçant les stéréotypes de sexe et les inégalités entre les femmes et les hommes	Nombre d'articles et reportages réalisés Nombre d'agent-es pris avec illustration d'agent-es en situation de handicap / réalisation de campagnes non genrées	Mars	Communication interne et externe
	Réaliser des outils de communication sur la mixité, les métiers les plus représentatifs de notre collectivité.	Nombre de campagnes menées non genrées	Mars	Communication interne et externe
	Maintenir l'utilisation d'un langage inclusif dans l'ensemble de nos supports de communication		Immédiat	Communication interne et externe
Valoriser la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	Mobiliser l'ensemble des directions et des agent-es autour de cette thématique commune		8 mars 25 novembre	Communication interne et externe : Réfèrent Egalité Femmes / Hommes

**Axe 6 : soutenir les agent-es lors de difficultés rencontrées dans leur vie personnelle**

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures	Calendrier	Pilotage
Améliorer la situation du personnel municipal en contexte de précarité professionnelle	Instaurer un dispositif permettant de faciliter le retour à l'emploi des agent-es après des absences prolongées.	Nombre d'agent-es concerné(e)s	Immédiat	Service Social du personnel/ DEC (APP)/DAP (pour les actes)
	Apporter un accompagnement personnalisé par le service social du personnel aux agent-es traversant des changements familiaux, afin de les soutenir dans leurs démarches financières, notamment pour les contributions alimentaires et la gestion du revenu disponible.	Nombre d'agent-es accompagné(e)s dans cette démarche.	Immédiat	Service Social du personnel
Accompagner les agent-es lors de violences conjugales identifiées	La collectivité peut être un lieu de protection pour les victimes, un lieu d'éloignement des violences, un lieu où être en sécurité et trouver des ressources. Le maintien dans l'emploi est majeur pour la recherche d'un logement, pour payer les frais administratifs et juridiques.	Nombre d'agent-es suivis - Typologie des aides accordées	Immédiat	Social du personnel / lien stratégie du peuplement (logement d'urgence)
Accompagner les agent-es à l'aube de la retraite	Connaissance des écarts femmes - hommes pour établir un plan d'actions adapté. Renforcer et travailler sur la diffusion de l'information et la prise de contact avec la protection sociale.	Nombre d'agent-es concernés et accompagnés	2025	PSR et Service Social du personnel

III. POLITIQUE MENÉE PAR LA VILLE  
POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ  
FEMMES/HOMMES ET LUTTER CONTRE  
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# Bilan des actions menées en 2024

60

- ▶ Par la signature en 2017 d'un nouveau plan égalité femmes-hommes, la ville de Lille a réaffirmé son engagement en faveur de la défense des droits des femmes et de la lutte contre les violences qu'elles subissent. Ce plan présente les principales orientations en matière d'égalité et constitue une base de travail avec les services municipaux, les associations et les structures partenaires sur des enjeux clairement définis que sont :
  - ▶ - Favoriser l'égalité femmes-hommes,
  - ▶ - Agir contre les violences faites aux femmes,
  - ▶ - Favoriser l'égalité professionnelle
  - ▶ - Oeuvrer pour la santé des femmes et encourager la pratique féminine sportive - Valoriser la place des femmes dans les actions culturelles
- ▶ A noter, qu'en 2024, deux thématiques ont été principalement investies par la délégation droits des femmes, à savoir l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes.

# I – FAVORISER L'ÉGALITÉ : « A LILLE, LE 8 MARS C'EST TOUTE L'ANNEE ! »

- ▶ **1) Favoriser l'accès à l'information Pour permettre une meilleure**
- ▶ connaissance des associations agissant en faveur de l'égalité femmes-hommes, la Ville de Lille se fait relai d'information. Un répertoire des associations et des partenaires lillois.e.s (disponible en version papier et numérique) a vu le jour en 2015 et est depuis régulièrement mis à jour chaque début d'année. Cet outil désormais bien identifié a été réactualisé en 2024.
- ▶ **2) Soutenir les actions en faveur de l'égalité**
- ▶ L'année 2024 a également été l'occasion pour la Ville de Lille de renouveler son soutien à des actions proposées par des associations œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes. A titre d'exemple : La Maison des Femmes ; Le Planning Familial ; Little Big Women ; Chez Violette ; etc
- ▶ Ce soutien peut être d'ordre logistique, organisationnel et/ou financier.
- ▶ L'égalité femmes-hommes étant une thématique transversale, d'autres services de la ville tels que l'éducation, la jeunesse, le sport, le CLSPD ( conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et la politique de la ville financent également des actions proposées par des associations agissant en ce sens. La délégation Droits des femmes peut ainsi être amenée à cofinancer certaines de ces actions.

# I – FAVORISER L'ÉGALITÉ : « A LILLE, LE 8 MARS C'EST TOUTE L'ANNÉE ! »

- ▶ **3) Coordonner la programmation autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes**
- ▶ Le 8 mars est l'occasion de prendre du recul et faire un point sur la condition des femmes à travers le monde. Une journée internationale pour pointer du doigt les inégalités persistantes qui pèsent sur la vie personnelle et professionnelle des femmes mais également célébrer les victoires acquises au cours de l'année écoulée.
- ▶ Le 8 mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. Plusieurs événements et initiatives ont lieu à travers le monde à cette occasion notamment pour :
  - réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
  - faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société.
- ▶ C'est aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique.
- ▶ Chaque année, la Ville de Lille, à travers une programmation incluant les villes de Lomme et Hellemmes, en lien avec les associations et partenaires du territoire, propose une série d'événements afin d'informer et de sensibiliser autour des droits des femmes.



# I – FAVORISER L'ÉGALITÉ : « A LILLE, LE 8 MARS C'EST TOUTE L'ANNÉE ! »

- ▶ **3) Coordonner la programmation autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes**
- ▶ Par ailleurs, une soirée festive et culturelle s'est déroulée le 8 mars dans le grand carré de l'hôtel de Ville avec une programmation autour de la danse :
  - « Pupille », pièce chorégraphique de Samba Sissoko
  - Spectacle d'humour et improvisation avec Marie Verstraete et Santine
  - Battle de Break Dance par 4 Bbgirl de Crew-Stillant et MC Wondernoy
  - « Vyznám », pièce chorégraphique de Michaela Piklová

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ Les violences subies par les femmes constituent **l'une des violations des droits humains les plus répandues** dans le monde ainsi que la **manifestation la plus aiguë de l'inégalité homme-femme**.
- ▶ Ces violences se retrouvent dans tous les sphères : couple, travail, famille, école, espace public et transports, milieu hospitalier et culturel etc... Elles peuvent prendre la forme de violence physique, psychologique, économique, administrative, verbale et/ ou numérique.
- ▶ Par son plan d'action adoptée en 2017, la Ville de Lille a réaffirmé sa volonté de lutter contre ces violences

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ **1) Coordonner une programmation d'événements à l'occasion du 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.**
- ▶ Depuis 2008, la Ville coordonne, en lien avec les associations, les agents.e.s municipaux.ales et les structures partenaires, des événements destinés d'une part à sensibiliser le grand public et les professionnel.le.s aux violences faites aux femmes, d'autre part à communiquer sur les dispositifs existants.
- ▶ En 2024, une série d'événements a été proposée du 5 au 29 novembre 2024.
- ▶ Au programme : expositions, projections-débats, conférences, spectacle, séance de sensibilisation, ainsi que la désormais traditionnelle course nocturne #Stop, « Bougez-vous contre les violences faites aux femmes ». Autant d'événements pour sensibiliser, informer, interpeller sur les violences faites aux femmes.
- ▶ En amont de cette programmation, une conférence s'est tenue le vendredi 11 octobre sur la thématique de « La reconstruction par le sport » en présence de Karine Boucher, Mairaine de la course et l'association Passer'elles. Une vingtaine de personnes a ainsi pu découvrir l'histoire de Karine BOUCHER, victime de violences conjugales et comment le sport l'a aidée à se reconstruire. Passer'elles a également apporté son éclairage sur les bienfaits d'une pratique sportive et son rôle dans un processus de guérison.

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ **2) Agir contre le harcèlement de rue** ▪
- ▶ Déploiement du dispositif « Demandez Angela »
- ▶ 8 jeunes femmes sur 10 ont peur de sortir seules le soir. La plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et les transports en commun. Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé par l'outrage sexiste et par une amende pouvant aller de 90 à 750 euros.
- ▶ « Demandez Angela », c'est un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...) partout sur le territoire pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue. 2. Si une personne ne se sent pas en sécurité, se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander « Angela ». Déployé à Lille depuis le 25 novembre 2022, le dispositif « Demandez Angela » compte désormais plus d'une centaine d'adhérents, tous et toutes formés à l'accueil des victimes et aux violences sexistes et sexuelles.

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ Ce dispositif est déployé dans le cadre du Conseil de la Nuit lillois, du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des délégations Droits des femmes et lutte contre les discriminations.
- ▶ Afin de former les lieux sûrs, trois séances de sensibilisation animées par le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ont eu lieu.
- ▶ Ces séances ont permis d'aborder :
  - Les violences sexuelles et sexistes : définition et qualification juridique avec un focus sur les violences sexuelles et sexistes en milieu festif pour les établissements concernés.
  - Savoir agir en tant que personne alertée : accueillir, écouter et orienter
- ▶ A noter : un street marketing mené en avril 2024 a permis d'augmenter le nombre d'établissements partenaires du dispositif, dispositif qui compte à ce jour plus de 110 lieux sûrs.

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ **2) Agir contre le harcèlement de rue**
- ▶ Lutte contre les violences sexuelles et sexistes :
- ▶ Par ailleurs, dans le cadre de la tenue des Jeux Olympiques à Lille cet été et en partenariat avec la délégation départementale aux droits des femmes, une safe place pour les victimes et/ou témoins de violences sexistes et sexuelles, a été mis en place (à l'aide du Van En voiture Nina et Simon.e.s et les associations du territoire)
- ▶ De plus, un projet est en cours d'élaboration en lien avec la direction des sports et portera sur la sensibilisation des clubs sportifs aux violences sexistes et sexuelles, permettant ainsi de prévenir ces violences, d'en faciliter le repérage et l'orientation vers les structures adaptées.

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ **3) Mise en œuvre de séances de sensibilisation**
- ▶ 7 novembre | les conduites de prostitution chez les mineur.e.s
- ▶ Animée par Itinéraires, service Entr'actes, cette sensibilisation a pris à une quinzaine de professionnel.le.s de bénéficier d'un apport de connaissance sur cette thématique, d'échanger entre pairs et de trouver des leviers d'actions.
- ▶ **4) Soutenir les associations luttant contre les violences faites aux femmes**
- ▶ La Ville de Lille soutient les associations qui accueillent et accompagnent les femmes victimes de violences, comme l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation (notamment pour son programme EVE, le dispositif Téléphone Grave Danger et les permanences juridiques à l'Unité Médico Judiciaire du CHR de Lille), SOLFA pour son action « Ecoute Brunehaut » et l'accueil de jour Rosa, l'Echappée collectif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que le CIDFF dans le cadre de son action Restaur#elles.

## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Ces actions font l'objet d'un cofinancement par le conseil de sécurité et de prévention de la délinquance dans le cadre de la stratégie territoriale.

Par ailleurs, la Ville a accompagné, il y a deux ans, à Lille, en lien avec la Procureure de la République et un bailleur social la création d'un centre d'accompagnement et de prévention (dispositif CAP) porté par le SCJE.

Ce centre permet une prise en charge pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales. En plus de cet accompagnement, le SCJE œuvre également à l'éviction du domicile conjugal de l'auteur.

### 5) Lutter contre les violences intrafamiliales chez les seniors

Le travail en partenariat avec le service Pass Senior dans le cadre du VADA (Ville Amie des Aînés) se poursuit avec notamment :

20 juin 2024 : première journée de session de sensibilisation des professionnels au repérage et à l'accompagnement des personnes âgées victimes de violences par l'AIAM, intervention d'une psychologue et d'une juriste (15 professionnels : CLIC, SOLFA, CCAS Hellemmes, Pass Seniors, référent seniors).

Une seconde session a eu lieu en décembre 2024.

Un groupe de travail s'est également réuni à deux reprises afin de travailler sur une adaptation version senior de l'outil Violentomètre.



## II. AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- ▶ **6) Soutien aux femmes iraniennes**
- ▶ Suite au décès de Mahsa Jina Amini, jeune fille kurde de 22 ans, la Ville de Lille en lien avec la Maison des Femmes a proposé une exposition « Non Daté » à la Médiathèque Jean Lévy.
- ▶ Cette exposition est le fruit d'une rencontre sensible et poétique entre deux artistes (Mahvash SHAFIEI et Iris Arnaud). Elle interpelle et questionne sur la mémoire, la guerre, les frontières entre le présent et le passé.
- ▶ **7) Animation du réseau lillois de lutte contre les violences conjugales**
- ▶ Afin de répondre à un besoin identifié, la délégation droits des femmes a repris depuis juin 2024 l'animation du réseau lillois de lutte contre les violences conjugales.
- ▶ Composé de partenaires et d'associations du territoire, ce réseau a vocation à se réunir une fois par trimestre afin d'aborder des points d'actualités (juridique notamment) et d'échanger entre professionnels autour de cette thématique.

# III – Une thématique transversale investie par les services de la Ville de Lille

72

- ▶ Par ce que l'égalité femmes-hommes / filles-garçons est un sujet transversal, il s'inscrit dans d'autres politiques publiques menées par la Ville de Lille. A titre d'exemples :
- ▶ **Éducation**
- ▶ - Projet éducatif global
- ▶ L'axe 4 du Projet Éducatif Global 2022-2026 promeut l'égalité entre les filles et les garçons et se matérialise par le réaménagement notamment des cours d'écoles, ou dans l'appropriation des espaces publics par les enfants et les ados. Dès le plus jeune âge, cela se traduit par la proposition de jeux promouvant la mixité et l'égalité de toutes et tous.
- ▶ - Cité éducative :
- ▶ Des formations pluricatégorielles des professionnel.le.s de la Cité Educative des secteurs Sud de Lille et Lille Est ont été menées avec pour objectifs :
- ▶ ▪ Prendre conscience des stéréotypes de genre à l'œuvre dans sa pratique professionnelle
- ▶ ▪ Adopter une posture professionnelle égalitaire
- ▶ ▪ Aborder des pistes d'actions concrètes

# III – Une thématique transversale investie par les services de la Ville de Lille

73

- ▶ Politique de la Ville
- ▶ L'égalité femme / homme est un axe transversal du contrat de ville. A ce titre, des actions ont fait l'objet d'un cofinancement Politique de la Ville – Délégation droits des femmes. A titre d'exemples :
- ▶ - GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural) pour l'action : Faciliter l'insertion sociale des femmes immigrées par l'apprentissage sociolinguistique
- ▶ - Maison des quartiers de Wazemmes pour les actions du collectif d'habitantes
- ▶ Service Jeunesse
- ▶ La stratégie jeunesse 2021-2026 comprend parmi ces 4 grands principes « la mixité et l'égalité entre les filles et les garçons ».

# III – Une thématique transversale investie par les services de la Ville de Lille

74

- ▶ Santé
- ▶ Le service santé et la délégation droits des femmes travaillent de concert afin de délivrer des messages de sensibilisation : Bus du cœur, Octobre rose etc.
- ▶ Sport
- ▶ Le développement du sport féminin est également une priorité du plan égalité femmeshommes. A ce titre, une réflexion autour de l'utilisation des créneaux et de l'accompagnement des clubs souhaitant développer une section féminine est menée par le service des sports

## IV – Les communes associées se mobilisent

- ▶ Lomme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024
- ▶ Programmation dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars 2024
- ▶ **Maison Folie Beaulieu/Week-end des 17.18 et 19 mars**
- ▶ Trois spectacles :
  - « La princesse qui n'aimait pas » de la Barbaque Cie
  - « Graines géantes » ciné-concert
  - « Et si l'amour c'était aimer » ciné-BD
- ▶ Une exposition également en musée ouvert « lèche vitrine » de l'artiste lommoise Nataïka dont les portraits interrogent la question du genre (et du non-genre) dans sa représentation

## IV – Les communes associées se mobilisent

76

- ▶ Lomme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024
- ▶ Programmation dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars 2024
- ▶ **Maison du Citoyen et des Solidarités**
- ▶ Trois ateliers animés par Cécile FERU, coach et naturopathe ont été mis en place au sein des Maisons des Solidarités.
  - ▶ • Regards sur les droits des femmes : consentement, de soi à l'autre
  - ▶ • Comprendre et accompagner l'endométriose avec la naturopathie
  - ▶ • Transmission et santé des femmes

# IV – Les communes associées se mobilisent

77

- ▶ **Lomme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024**
- ▶ **Programmation dans le cadre de la journée du 25 novembre 2024**
- ▶ Dans le cadre de la Journée Internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, la Maison du Citoyen et des Solidarités a mis en place deux ateliers animés par une sophrologue / psychanalyste :
  - Atelier 1 de 16h à 17h30 : à destination d'un public de jeune femme à partir de 13 ans : amener les participantes à visualiser une situation de harcèlement de rue et les guider par la sophrologie à la desamorcer. L'objectif est d'apprendre à prévenir une situation concrète.
  - Atelier 2 de 17h30 à 19h : à destination d'un public de femmes adultes : amener les participantes à visualiser une situation de harcèlement non désamorçable. Les guider de sorte à apprendre une manière adaptée et sécurisée de répondre. L'objectif est d'apprendre à réagir à une situation concrète.
- ▶ - **BOUC ÉMISSAIRE** est un spectacle proposé par le CRAC abordant la culpabilité féminine.

## IV – Les communes associées se mobilisent

- ▶ Homme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024
- ▶ Actions pour favoriser l'égal accès des usagers aux politiques publiques
- ▶ **1. Cycle de films documentaires sur l'égalité**
- ▶ Les projections ont eu lieu à la Médiathèque de Lomme, avec une programmation centrée sur les week-ends, permettant ainsi d'atteindre un large public. Moments d'échanges et d'apprentissage collectif, les spectateurs ont discuté des films après les projections et ont pu approfondir leur compréhension des sujets abordés.
- ▶ Projection d'un film-documentaire "Spirale Danse" / Projection du film documentaire « Haut les Filles » / Lancement et présentation de la nouvelle collection de vinyles / Concert des « Chauffe-Marcelle » (chorale lilloise exclusivement féminine) / Spectacle « Un vers dehors » par la Cie Rêvages / Les punchlines de la Brigade du Respect : « Girl, ta parole vaut de l'or » ACTIONS INTEGRES DANS LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 8 MARS
- ▶ **2. Intervention d'associations sur l'égalité lors des "Semaines des Transitions"**
- ▶ Des associations ont été invitées à intervenir lors des Semaines des Transitions et d'Éducation, partageant leur expertise à travers des conférences et discussions publiques. Ces interventions ont permis d'aborder les enjeux de l'égalité sous plusieurs angles (professionnel, éducatif, social) et de rendre le sujet plus accessible au public.



## IV – Les communes associées se mobilisent

- ▶ Lomme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024
- ▶ Actions pour l'Égalité professionnelle entre les employés municipaux
- ▶ **1. Campagne de sensibilisation contre les remarques sexistes et les situations discriminantes au travail**
  - ▶ La campagne se matérialisera par des interventions théâtrales et la diffusion de vidéos dans les services municipaux où la mixité est particulièrement forte. Ces moyens créatifs visent à capter l'attention, provoquer des réactions et ouvrir des dialogues autour de ces thématiques.
  - ▶ Réalisation prévue en décembre 2024.
- ▶ **2. Formations pour les Ressources Humaines**
  - ▶ Des sessions de formation spécifiques seront organisées pour le personnel des Ressources Humaines. Elles sont conçues pour leur fournir les outils nécessaires afin de prévenir, repérer et gérer les situations discriminantes au sein des équipes.
  - ▶ Prévu pour décembre 2024

## IV – Les communes associées se mobilisent

80

- ▶ Homme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024
- ▶ Actions pour l'Égalité professionnelle entre les employés municipaux
- ▶ **3. Aménagements pour l'allaitement**
- ▶ Une zone calme, équipée d'une chaise confortable et d'un réfrigérateur, a été créée à l'hôtel de ville. Cet espace permet aux mères d'allaiter dans des conditions dignes, respectant ainsi leurs besoins tout en restant sur leur lieu de travail.
- ▶ **4. Adaptation des locaux techniques pour le personnel féminin**
- ▶ Des travaux de cloisonnement ont été réalisés pour installer des vestiaires et des toilettes spécifiques pour les femmes dans les locaux techniques. Cette action répond directement aux besoins de confort et d'intimité pour les employées, et encourage la mixité dans ces métiers.

## IV – Les communes associées se mobilisent

81

- ▶ **Lomme | Plan égalité femmes / hommes : actions 2024**
- ▶ **Actions pour l'Égalité professionnelle entre les employés municipaux**
- ▶ **5. Activités sportives sur la pause du midi**
- ▶ Pendant la pause déjeuner, des animations sportives adaptées sont proposées aux employés municipaux. Cela permet à chacun.e de se détendre et de participer à des activités de groupe qui renforcent l'esprit d'équipe et favorisent un cadre de travail plus inclusif.
- ▶ **6. Systématiser le recensement des données genrées**
- ▶ Des outils de recensement des données genrées ont été mis en place au sein des différents services publics de la ville. Les équipes ont été formées pour assurer une collecte efficace et fiable de ces données, permettant ainsi de mesurer l'impact des politiques et de les ajuster au besoin.

## IV – Les communes associées se mobilisent

82

### ► Hellemmes | Promotion de l'égalité Femmes-Hommes : actions 2024

- La commune d'Hellemmes ainsi que le CCAS, dans le cadre de la délégation à la Promotion de l'égalité Femmes-Hommes, se sont emparés du sujet des droits des femmes. Pour faire suite au plan d'action qui a été présenté au printemps 2021, une coordination renforcée des acteurs du territoire et des actions est menée depuis le printemps 2021 via un groupe de travail dédié à ce sujet. Elle a donné lieu à plusieurs temps forts organisés autour des journées de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 Novembre et du 8 Mars pour rappeler que les inégalités entre femmes et hommes persistent et que le combat autour des valeurs de respect et de solidarité reste actif. Des moyens nouveaux ont été attribués aux associations qui œuvrent dans ce champ pour sensibiliser les publics depuis 2022.
- Souignons que l'édition 2023 de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes a été l'occasion de proposer une programmation aux Hellemmoises et Hellemmois à la Médiathèque de la Commune pour continuer à libérer la parole sur ce sujet et à sensibiliser les publics sur les différentes réalités constitutives de ces violences.

## IV – Les communes associées se mobilisent

- ▶ **Hellemmes | Promotion de l'égalité Femmes-Hommes : actions 2024**
- ▶ Par ailleurs, en 2024, 4 sessions de formation sur les violences conjugales, sexistes et sexuelles via le planning familial ont été organisées pour les professionnels de la commune dans le cadre de la délégation égalité Homme-Femmes. 18 professionnels ont été concernés (petite enfance, Direction Education Jeunesse, Associations intervenant sur le territoire comme Inersol, l'inventaire, etc).
- ▶ Le van Nina & Simone de SOLFA a également été présent sur la commune lors de plusieurs manifestations (4 fois sur l'année). Les permanences du Planning familial se poursuivent au Tiers lieu

## IV – Les communes associées se mobilisent

84

- ▶ **Hellemmes | Promotion de l'égalité Femmes-Hommes : actions 2024**
- ▶ Suite aux sessions de formation organisées, des besoins ont été repérés pour le public senior. Le CCAS a innové en finançant un groupe de parole pour les femmes seniors ayant été victimes de violences conjugates et intrafamiliales co-animé avec une professionnelle de l'association SOLFA. 4 rencontres ont eu lieu, 5 à 6 seniors ont pu y participer. Il en ressort que la majorité évoque des situations de conflits conjugaux et intergénérationnels (violence des enfants majeurs sur les parents vieillissant).
- ▶ Un agent référent du CCAS d'Hellemmes participe aux rencontres trimestrielles du réseau « Violences conjugales » animés par la délégation droits des femmes de la Ville de Lille.
- ▶ Le CCAS d'Hellemmes et la Direction des Solidarités sont engagés dans cette démarche de sensibilisation et d'acculturation sur le sujet de l'Égalité et des violences, car grâce à leur accueil social de proximité il sont en premier ligne dans l'accueil des victimes (entre 10 et 20 usagères par an).

## IV – CONCLUSION

- ▶ Ce rapport montre que la Ville de Lille poursuit résolument son engagement en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et se mobilise pour lutter contre les violences faites aux femmes.
- ▶ Pour y parvenir, la Ville de Lille travaille sur ces questions de manière transversale et en réseau en interrogeant régulièrement les orientations de la politique municipale à travers ce prisme égalitaire.
- ▶ Le plan adopté en 2017 arrive à échéance : un bilan des actions menées sera réalisé en 2025 avec les services de la Ville, les associations et les partenaires engagé.e.s sur cette thématique. Une feuille de route sera ainsi établie pour la fin du mandat